JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION
TOTAL DE LA SEMAINE
634,83

23ME ANNEE—No 214 MONTREAL LUNDI 15 JUILLET 1907 14 PAGES—UN CENT

Rev Ed Paradis 107 Seminaire

TENTATIVE DE MEURTRE CONTRE M. FALLIERES

Un marin tire deux coups de revolver sur le Président de la République Française, au retour de la revue de Longchamps. — Le coupable est arrêté.

Paris, 15 — La célébration de la fête nationale a été troublée hier, par un attentat contre la vie du président Fallières, commis par Léon Maillé, un membre de la réserve nationale du Hâvre, que l'on croit atteint de la folie de la persécution. Maillé a tiré deux coups sur le président, mais ne l'a pas atteint. Il a été immédiatement arrêté.

A cause de l'activité des antimilitaristes, qui avaient essayé d'organiser dans toute la France une démonstration contre l'armée, des mesures exceptionnelles avaient été prises en vue de protéger le président. L'attentat a été commis sur l'avenue des Champs-Elysées, comme le président revenait de Longchamps, où il avait passé en revue la garnison de Paris, en présence d'une foule enthousiaste, forte de 250,000. Le premier-ministre Clémenceau et M. Lanes, le secrétaire du président, étaient avec lui dans son landau, qui était escorté d'un escadron de cuirassiers. La voiture venait de sortir du Bois de Boulogne, où les antimilitaristes s'étaient massés dans l'intention de huer les sol-

Le premier ministre Clémenceau, qui se trouvait dans le landau du président, au moment de l'attentat.

dats et criaient: "A bas Clémenceau!" "A bas le massacreur de Narbonne!" "Vive le 17e régiment!" "A bas l'armée!"

Le cortège présidentiel continua sa marche sans porter beaucoup d'attention à ces cris, pendant que les spectateurs se tournaient vers les manifestants et menaçant ces derniers de leurs cannes et de leurs parapluies, criaient à leur tour: "Vive Fallières!" "Vive l'armée!"

La police avait pris des mesures pour parer à toute éventualité et les gardiens de la paix se précipitèrent immédiatement sur les turbulents et en arrêtèrent 41; 34 d'entre eux furent conduits au commissariat.

L'ATTENTAT

Pendant ce temps le cortège présidentiel avait traversé les Champs-Elysées et tourné l'avenue Marigny, bordée d'une foule compacte qui attendait le Président. Comme d'habitude, M. Lépine, préfet de police, occupait une voiture précédant le landau du chef d'Etat. Au moment où ce dernier passait en face du jardin de l'Elysée, un homme de physionomie ordinaire, qui s'était tenu assis sur la chaine du trottoir, se leva.

M. Fallières, président de la République Française, qu'on a tenté d'assassiner, hier, à Paris.

M. Fallières venait justement de se tourner de ce côté pour saluer la foule, quand l'homme tira un revolver de sa poche d'habit et fit feu.

Un mouvement de consternation se produisit au milieu des spectateurs qui avaient à peine eu le temps de reconnaitre celui qui avait tiré quand une deuxième détonation se fit entendre.

Comme par miracle personne ne fut atteint. Le président Fallières avait gardé

TOUT SON SANG-FROID,

quand le cortège s'arrêta. Les diplomates qui suivaient le landau présidentiel descendirent de voiture et s'empressèrent autour du président. Apprenant que personne n'avait été blessé, le président donna l'ordre de se remettre en marche.

A suivre sur la page 9

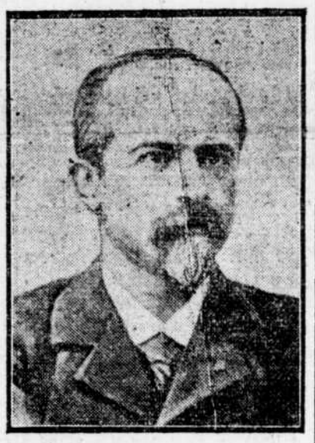

M. Lépine, préfet de police de Paris, dont la voiture précédait celle du président Fallières au moment de l'attentat.

SOUS LES PLIS DU TRICOLORE

La colonie française de Montréal a célébré avec la magnificence accoutumée sa fête nationale du 14 juillet. --- Plus de 200 convives se réunissent dans de patriotiques agapes, au Bout-de-l'Ile.

LA MESSE POUR LA FRANCE, A NOTRE-DAME.

C'était hier la Fête Nationale de la France, le 118e anniversaire de la prise de la Bastille, (14 juillet 1789), et la Colonie française de Montréal, comme celles du monde entier, comme la mère-patrie, l'a célébrée avec entrain. L'anniversaire a perdu de nos jours sa signification originelle. Qui parle aujourd'hui de la prise de la Bastille? On ne pense plus qu'au symbole: la liberté. Le 14 juillet, c'est la fête de la France républicaine, la fête des trois couleurs.

Malgré le gouvernement qui proscrit le Christ des écoles et qui

M. Jules Helbronner, président de l'Alliance Nationale Française, propose le toast "Au Canada."

efface des monnaies le cri des chrétiens d'autrefois, la colonie française de Montréal n'a pas cessé de mettre, comme les autres années, ses fêtes sous la protection de Dieu et hier matin Mgr l'archevêque officiait à Notre-Dame.

La veille avait eu lieu le banquet annuel, au Bout-de-l'Ile et des bonnes et réconfortantes paroles s'y sont fait entendre.

Grand banquet, samedi soir, en l'hôtel Bureau, au Bout de l'Ile: voilà quel a été le premier acte des fêtes françaises du 14 juillet pour l'île de Montréal.

Une bonne partie des membres de la colonie française s'étaient donné là rendez-vous; en plus, l'élément canadien-français était largement représenté, et l'on comutait même

M. d'Hallewyn, représentant du consul, répondant au toast à la République Française et à son président.

QUELQUES ANGLAIS.....

résultat de l'entente cordiale.

Le Bout-de-l'Ile était bien, samedi soir, la place idéale pour une manifestation de ce genre. Une brise légère, rafraichissant l'atmosphère, faisait bruire doucement les grands arbres qui avoisinent l'hôtel Bureau, partout drapé aux trois couleurs. Çà et là, sur le fleuve et la rivière, des canots piquaient dans l'ombre des lumières mouvantes. Enfin, un décor et une atmosphère à faire oublier à nos cousins de France

LA TERRE NATALE,

si vantée!

Pour la circonstance, la compagnie des tramways avait diminué ses prix: et M. Duncan McDonald, gérant, de même que M. Arthur Gaboury, su-

A suivre sur la page 9

LES FETES DU 14 JUILLET — Monseigneur Bruchési dit la messe à la chapelle du Sacré-Coeur de Notre-Dame.

UN ACCIDENT FATAL A L'ILE SAINTE-HELENE

Alcide Vermette, commis à la galerie de tir, est blessé, mortellement croit-on, par un inconnu, qui a accidentellement pressé la détente de l'arme que la victime lui passait.

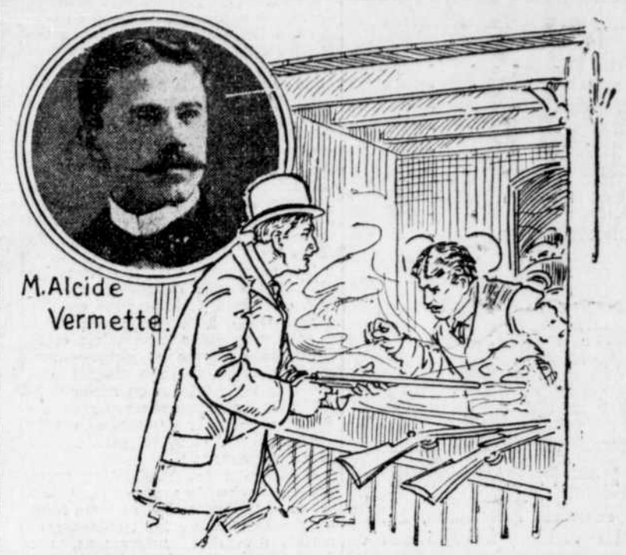

L'ACCIDENT QUI S'EST PRODUIT HIER A L'ILE SAINTE-HELENE, ET QUI COUTERA PROBABLEMENT LA VIE A ALCIDE VERMETTE. — Dessin de l'artiste de "La Presse." — A droite le portrait de la victime.

Un inconnu a tiré accidentellement un coup de carabine, hier après-midi, à la galerie de tir de l'Ile Sainte-Hélène. La balle a frappé Alcide Vermette, commis de l'établissement, au côté et l'infortuné est aujourd'hui entre la vie et la mort, à l'hôpital Notre-Dame. Le projectile s'est logé dans l'abdomen.

Tous les témoins s'accordent à dire que l'on se trouve en présence d'un pur accident. Le jeune homme qui a tiré involontairement le coup, n'a pas demeuré cependant, sur les lieux, pour donner des explications.

Le blessé est marié et père d'un enfant. Il est peintre en bâtiment, de son métier; mais pour augmenter son rapport, il travaillait le dimanche, au tir de l'Ile, lequel appartient à M. Maurice Desmarest.

Le tragique accident — car on ne peut admettre autre chose, qu'un accident, après la déclaration, à cet effet, de la victime — s'est produit vers 3 heures. Une foule considérable se livrait aux divers amusements qu'on trouve dans la partie centrale de l'Ile.

Les tireurs étaient nombreux.

La victime venait de charger la carabine de l'inconnu qui le blessa, et s'apprêtait à lui rendre de la monnaie, quand le coup fatal fut tiré.

L'employé était alors baissé et ne vit pas de quelle manière la détente fut pressée.

Le chien s'abaissa-t-il de lui-même parce qu'il n'avait point été complètement tendu?

Le tireur pressa-t-il imprudemment la détente par suite de son ignorance du mécanisme?

Nul ne le sait au juste.

Toujours est-il qu'immédiatement après avoir été blessé, Alcide Vermette déclara à son camarade de travail, Alfred Bertrand, qu'il avait été victime d'un accident.

Il répéta dans la soirée, à l'hôpital cette déclaration, à un agent de la Sûreté, et à ses parents.

Après l'accident, le capitaine Dubois, du service de police de l'île Sainte-Hélène, fit transporter le blessé au bateau traversier sur une civière, et une voiture d'ambulance de l'hôpital le recueillit au quai de la compagnie à Montréal.

Bien qu'on se trouve en présence d'un pur accident, la police recherche son auteur. Celui-ci dans l'excitation du premier moment, a cru devoir disparaître.

On croit bien, cependant qu'il se fera connaître quand il saura qu'aucun blâme criminel ne lui est imputé.

On sait que c'est un jeune Anglais.

On s'attend à la mort de sa victime d'un moment à l'autre.

Alfred Bertrand, qui a reçu Vermette dans ses bras, après la terrible accident.

Vermette est âgé de 33 ans et demeure au No 453 de la rue Bréboeuf. Il est le père d'un enfant de 10 mois.

Le blessé a été transporté sur une civière jusqu'au bateau traversier, et la voiture d'ambulance de l'hôpital Notre-Dame, attendait l'infortuné de ce côté-ci du fleuve.

Le lieutenant Talbot qui était en devoir sur les quais, dépêcha sur les lieux de l'accident, les constables Constantin et Robillard, qu'il chargea de faire une enquête minutieuse.

L'auteur involontaire de ce grand malheur paraît âgé de 22 ans, déclara-t-on aux policiers. Il mesure à peu près six pieds, sa moustache est blonde. Il portait un complet gris fer et avait un chapeau dur.

Alcide Vermette est le beau-frère de M. Joseph Marot qui a été lui-même gravement blessé, vendredi dernier, à son atelier, et dont nous racontons le grave accident dans une autre colonne.

VERMETTE EST MORT

Vermette est mort, cet avant-midi, à 9 heures, malgré tous les soins dont on l'a entouré à l'hôpital. La balle en pénétrant dans l'abdomen avait provoqué une hémorragie qui a amené le fatal dénouement.

AUX PORTES DE LA MORT

Deux jeunes filles sont victimes des frasques d'un cheval furieux. — Toutes deux sont sérieusement blessées.

Les nombreuses personnes qui passaient dans l'avenue Colonial, samedi après-midi, vers 4 heures, ont été témoins d'une scène qui a porté dans l'âme de tous un émoi facile à comprendre.

Deux charmantes petites filles, Aline et Noéla Lalonde, enfants de M. Arthur Lalonde, domicilié au No 378 de l'avenue Colonial, ont été victimes d'un accident que tous les témoins crurent d'abord mortel. Elles ne doivent la vie, ajoute-t-on de toutes parts, qu'à une intervention toute particulière.

Les deux enfants, dont l'ainée, Aline, n'a que ans, et la cadette, Noéla, trois ans et demi, avaient obtenu la permission d'aller visiter leur grand'maman, Mme veuve J.-B. Paquette, 332, de l'avenue Colonial.

La petine Aline Lalonde, qui a été victime d'un terrible accident de voiture, samedi après-midi.

Comme elles s'amusaient sur le trottoir, en face de la maison, elles montèrent dans une lourde voiture de livraison, pendant que le charretier était à l'intérieur.

Le cheval effrayé par une cause inconnue, prit le mors aux dents, avec son précieux fardeau de vies humaines.

L'une des enfants, Aline, glissa sur le siège, et alla bientôt s'abîme sur la chaussée, entre le corps de la voiture et la roue, pendant que sa petite soeur était violemment projetée en arrière, par les soubresauts imprimés au véhicule par l'animal affolé.

Un courageux passant, dont malheureusement nous n'avons pu nous procurer le nom, est parvenu à arrêter le cheval, à l'angle de la rue Roy, avant que l'animal n'eut causé d'autres dommages.

On s'empressa de relever les deux enfants qui semblaient plus mortes que vives, et le Dr Dufresne fut mandé en toute hâte.

Aline demeura dans un état comateux pendant plus de 3 heures; elle était blessée à la tête. Sa petite soeur perdait abondamment du sang par la bouche.

Le père prévenu par téléphone,

La petite Noéla Lalonde qui, en compagnie de sa soeur, a vu la mort de bien près, samedi après-midi.

ne fut pas long, comme on peut le croire, à se rendre auprès de ses fillettes qu'il adore. Il les prit dans ses bras et les conduisit à sa demeure, où depuis ce temps, elles sont entourées des meilleurs soins.

Aux dernières nouvelles, les deux enfants avaient pris beaucoup de mieux. Aline, surtout, était dangereusement blessée.

COUCHEE DANS LE TOMBEAU

Madame Marie Duclos de Méru vient de mourir, après une cruelle maladie,

EN FRANCE

On se souvient de son passage au Canada et des conférences qu'elle fit dans plusieurs de nos

INSTITUTIONS RELIGIEUSES

Une lettre particulière nous apprend la mort, récemment arrivée en France, de Madame Marie Duclos de Méru. Cette femme distinguée, cette grande chrétienne n'était point une inconnue au Canada, on se souvient encore du séjour qu'elle fit en notre pays, il y a de cela un peu plus d'un an, en compagnie de sa soeur, Mademoiselle Noémi Schmitt, la parfaite miniaturiste, qui nous a laissé plusieurs de ses oeuvres: une excellente miniature de lady Laurier, et une non moins excellente miniature de Madame Pépin, femme de M. le notaire Henri Pépin.

Ceux qui, comme nous, on plus particulièrement connu cette femme de bien, comprennent la perte que viennent de faire les femmes chrétiennes de France, et nous ajouterons, pour le renseignement de plusieurs de nos lecteurs que nous savons intéresser, la perte que vient aussi de faire le parti royaliste des Bourbons de France, (les Naundorfistes). Les descendants des Rois de France, sauront-ils jamais reconnaitre le véritable intérêt que leur portait cette femme? Sa mémoire sera-t-elle de leur part l'objet d'un culte tout particulier? Comprendront-ils ce qu'elle a fait pour eux???

Madame Duclos de Méru a su se faire apprécier ici, de tous ceux qui l'ont connue véritablement. Monseigneur l'archevêque de Montréal qui avait compris le bien que pouvait faire une femme de cette trempe, l'avait appelée une femme apôtre. Apôtre, elle l'était dans le vrai sens du mot, cette âme d'élite avait soif de voir régner la vérité, le bien. Les événements religieux actuels de France lui causaient une peine excessive. Elle était née pour tous les dévouements, sa vie en a été une preuve irrécusable. Madame Duclos de Méru n'était pas ce que l'on appelle communément une bigotte, elle était cependant une chrétienne sincère, qui savait pourquoi elle l'était, et qui comprenait parfaitement le rôle du Christ sur la terre. Elle possédait merveilleusement son Ecriture

Madame Duclos de Méru, dont une lettre nous annonce la mort arrivée récemment en France.

Sainte, un grand nombre de textes lui étaient familiers, et elle en émaillait ses écrits d'une manière fort gracieuse. Elle a fait une mort des plus chrétiennes, et cela, pour l'édification de celles qui avaient été ses fidèles compagnes de travail, pour sa famille, en particulier pour sa soeur Noémi, pour laquelle elle avait une affection toute spéciale.

Sur la tombe à peine fermée de cette femme qui aima notre pays, nous déposons l'hommage de notre plus religieux souvenir.

Notes Mondaines

Le docteur L. P. Dorval, de la rue Saint-Denis, est allé prendre un repos d'un mois à Saint-Irénée-les Bains.

× × ×

M Joseph Hébert, avocat, et son épouse partent ce soir pour Old Orchard; ils seront absents 5 semaines, au Sea Shore House.

MORT SUBITE A ST ANICET

Saint-Anicet, 15 — Hilaire Leblanc, ancien marchand bien connu de Montréal, est décédé subitement samedi après-midi au cours d'une excursion de pêche en compagnie de M. F. Quesnel, un octogénaire.

Agé de 62 ans, il laisse sa femme et une fille, Albertine.

Le corps après le service de ce matin, sera transporté à Montréal.

LES MARCHANDS DE NOUVEAUTES

Ce soir à huit heures et 30, aura lieu l'assemblée des marchands de nouveautés, succursale de Montréal de l'Association des Marchands Détailleurs du Canada, au No 270 de la rue Sainte-Catherine Est.

SUR UNE SCIE CIRCULAIRE

Un malheureux ouvrier se fait, vendredi après-midi, accidentellement amputer

DEUX DOIGTS

Violemment frappé en outre par une pièce de bois, il ne perd pas connaissance.

EN RECHAPPERA-T-IL?

Un grave accident s'est produit, vendredi après-midi, à la manufacture de meubles Cassills and Son, rue Beaudry.

Pendant qu'il était à son travail, M. Joseph Marot, domicilié au No 7, de la rue Lasalle, employé de la manufacture, a eu la main prise dans une scie circulaire, et deux de ses doigts furent presque amputés par les dents acérées.

Le morceau de bois que l'infortuné présentait à la scie lui échappa, et le frappa avec violence au côté, lui fracturant deux côtes.

M. Marot qui est doué d'une force peu commune, ne perdit pas connaissance, malgré l'indicible douleur endurée.

M. Joseph Marot, qui a été victime d'un grave accident, vendredi dernier.

Ses patrons et ses confrères l'entourèrent bientôt et lui prodiguèrent les meilleurs soins en atendant l'arrivée d'une voiture de place qui conduisit le blessé à sa demeure.

Un médecin a été appelé en toute hâte, et tout fait espérer que l'accident n'aura pas de suites fatales.

TOURNEE D'INSPECTION

Tous les officiers supérieurs de la compagnie de Navigation Richelieu et Ontario sont revenus hier soir d'un voyage d'inspection sur la partie ouest de la ligne. Au nombre des voyageurs se trouvait M. Leslie Grable, surintendant des bagages à la gare Bonaventure.

PICKPOCKETS A LA BESOGNE

Les voleurs à la tire ont fait hier ample moisson d'écus, aux abords du Parc Dominion.—Toujours le vieux truc.

Un New yorkais, qui est loin d'être de bonne humeur, c'est M. Charles G. Bucherer, qui est actuellement en promenade ici chez des amis, au No 4 rue Durocher.

M. Bucherer prenait le tramway, hier soir, pour aller faire un tour au Parc Dominion. Le trajet se fit sans encombre, mais comme le tramway stoppait en face du parc, trois individus, mis avec élégance, se mirent à bousculer l'étranger.

M. Bucherer,qui est un homme qui n'a pas froid aux yeux, allait jouer de la canne quand les trois inconnus s'empressèrent de déguerpir.

Le New yorkais se dirigea du côté du guichet pour acheter ses billets, mais quelle ne fut pas sa surprise de constater en mettant la main dans sa poche que son portefeuille contenant la somme de $390, était disparu.

M. Bucherer informa aussitôt du vol les détectives du Parc qui se mirent à la recherche des habiles pickpockets, mais ces derniers restèrent introuvables. Cependant, de toute évidence, les filous ne s'étaient pas éloignés du Parc, car dans le courant de la soirée ils firent une nouvelle victime.

Pendant que M. Eudore Cadieux, restaurateur, 1465 de la rue Sainte-Catherine Est, se promenait en compagnie d'un ami, des pickpockets lui enlevèrent adroitement son portemonnaie contenant une cinquantaine de dollars.

M. Carpenter a été informé de ces différents vols.

IL VOIT LA MORT DE PRES

Une collision qui a failli avoir des suites fatales s'est produit, samedi après-midi — Joseph Meloche est projeté sur la chaussée.

Plusieurs personnes ont été témoins d'un curieux et grave accident, samedi après-midi, à l'angle du square Victoria et de la rue Saint-Jacques. L'arrière-train d'un des grands tramways de la rue Saint-Denis, est venu en collision avec une voiture de la Castle Transfer Coy.

Le conducteur de l'attelage, M. Joseph Meloche, a été projeté sur la chaussée, et est demeuré privé de connaissance pendant plus de 15 minutes. La voiture a été brisée et le cheval est, dit-on, si gravement blessé qu'on devra l'abattre.

En reprenant ses sens, Meloche a refusé de se laisser transporter à l'hôpital. Il a pris une voiture de place et s'est fait conduire à sa demeure.

LA PRESSE

Bureaux 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

BUREAUX POUR LES ETATS-UNIS

A New-York,
W. J. MORTON,
819 Brunswick Bldg., 225 Fifth Ave, Corner, 26th St.

A Chicago,
W. J. MORTON,
M. Elmer Wilson, représentant, 87 rue Washington.

POUR L'ETRANGER

Londres, Angleterre,
CHS. DEWYNTER, Limited,
11 Charing Cross Road.

LA PRESSE est imprimée et publiée au No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (limitée).
T. BERTHIAUME, Président.

Toute correspondance doit être adressée comme suit: LA PRESSE, No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

Circulation de LA PRESSE

TOTAL DE LA SEMAINE
29 JUIN

LUNDI	93,489
MARDI	93,455
MERCREDI	93,442
JEUDI	93,548
VENDREDI	93,487
SAMEDI	116,912
TOTAL	584,333
HEBDOMADAIRE	50,498
	634,831

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

97,388

Mme F. L. WANKLYN

Elle succombe hier matin, à l'hôpital Victoria, à l'opération de l'appendicite.

Mme F. L. Wanklyn, épouse du vice-président de la "Dominion Coal Co.", a succombé, hier matin, en l'hôpital Royal Victoria, à l'opération de l'appendicite.

Mme Wanklyn se sentit soudainement frappée, dans l'après-midi de samedi. Elle était alors à la campagne. Immédiatement on la ramena en ville et elle fut transportée à l'hôpital Victoria. Les médecins décidèrent aussitôt de pratiquer l'opération, mais Mme Wanklyn s'éteignit à 9 heures et 30 dans la matinée d'hier.

M. F. L. Wanklyn, son mari, et M. B. B. Angus, le père de Mme Wanklyn, étaient absents de la ville et sont arrivés par l'express maritime.

Mme Wanklyn laisse quatre enfants: trois garçons, Fred, au collège militaire de Kingston, Andrew, au collège de Fort Hope, David, à la maison, et une fille: Gwyneth.

Cette mort si prompte a causé une sensation dans les quartiers sélects de notre ville et de nombreuses sympathies se tournent vers M. Wanklyn et sa famille.

DESASTREUSE COLLISION

Six personnes tuées et vingt blessées près de Johnson City, Tenn.

Knoxville, Tenn., 15. — Un message téléphonique de Johnson City, Tenn., dit ce qui suit:

Six personnes ont été tuées instantanément et vingt autres ont été blessées dans une collision qui s'est produite sur le Southern Railway, à un mille de Johnson City, à 7.30 heures, hier soir.

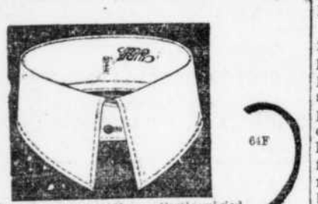

64F

NIAGARA—Un col Marque Castle qui sied à la perfection, 1¾ pc. en arrière, 2¾ de devant, extrémité de la pointe au pli. Dans Marque Elk (l'espèce à la valeur réelle à 2 pour 25c.) Fait par Rosseau.

20¢ chacun
3 pour 50c

COLS EN TOILE DE W.G.R. MARQUE

Les Cols portant cette marque de commerce siéent mieux parce qu'ils doivent leur forme à la confection, non au lavage. Ils durent plus longtemps à cause de la supériorité du tissu.

Demandez la marque
Fabricants Berlin Canada

Chronique

LES PERSECUTES

Le télégraphe nous apprend que le président de la République française a été l'objet d'une tentative criminelle, hier après-midi, en revenant de passer la traditionnelle revue du 14 juillet à Longchamp.

L'auteur de l'attentat, un fou, dit-on, atteint du délire de la persécution, tira deux coups de revolver sur la voiture du Président, mais sans atteindre personne.

Le fait, on le voit, est assez banal, mais ne servira-t-il pas à attirer l'attention des pouvoirs publics et surtout de ceux qui sont commis au soin de la sécurité générale, sur les crimes et délits des aliénés.

De tous les malades, ceux qui ne conviennent qu'exceptionnellement de leur état sont les malades du cerveau. Or, parmi les pensionnaires des asiles, il y a une forte proportion de délirants de persécution. Mais combien y en a-t-il en liberté!

Le délirant de persécution s'imagine qu'un complot est tramé contre lui. Dès qu'on le colloque, il se persuade que le médecin est trompé ou soudoyé par ses ennemis, et il finit par lui en vouloir : il le dénonce, il l'injurie, il le menace, il le tue parfois, comme la chose s'est produite le mois dernier dans un asile de Bruxelles.

Les persécutés sont, de tous les aliénés, les plus dangereux. Chez eux, c'est surtout l'homicide qui est à craindre, car, se croyant en butte à des persécutions imaginaires et se considérant comme les victimes d'un complot organisé dans lequel entrent un nombre plus ou moins considérable de personnages, ils en arrivent à se poser eux-mêmes contre ces ennemis fictifs, en persécuteurs et en agresseurs.

Il existe, à cet égard, deux grandes catégories de malades. Les uns, les plus nombreux, basent leurs idées de persécution sur les troubles sensoriels divers et, notamment, sur des hallucinations de l'ouïe, qui deviennent l'élément fondamental de leur existence et finissent par les diriger et les égarer de plus en plus dans leur délire. Ce sont les persécutés hallucinés.

Les autres, raisonnables en apparence, échafaudent sur une circonstance plus ou moins saillante de leur vie tout un système de conceptions délirantes parfaitement cohérentes, appuyées sur un semblant de réalité, et qui, défendues par eux avec autant d'art que de conviction, s'enchaînent presque toujours avec la plus grande logique. Ces malades, non hallucinés en général et plus partiellement atteints dans leurs facultés, sont les persécutés raisonnants. Celui qui a tiré sur le président Fallières en est un incontestablement.

Hallucinés ou raisonnants, les persécutés sont, on ne saurait trop le redire, les aliénés les plus dangereux, et une large part des crimes pathologiques peut certainement leur être attribuée. Plus encore peut-être que les hallucinés, qui frappent surtout par impulsion, sous l'influence d'une hallucination ou sous l'empire d'une exaltation passagère, les persécutés raisonnants sont à craindre dans leurs actes, précisément parce qu'ils raisonnent leur délire et qu'ils méditent et accomplissent à froid, pour ainsi dire, le crime qu'ils ont conçu. Chose curieuse, cependant, et qui n'est pas sans compliquer le rôle du médecin expert devant les tribunaux, ce sont précisément ces malades, les pires de tous, sans contredit, qu'il est le plus difficile de faire accepter par les magistrats et par le public.

A propos du crime commis sur le directeur d'un asile de Bruxelles, dont je fais allusion plus haut, l'agresseur avait simulé la guérison pour être rendu à la liberté et se venger.

De là cette objection : S'il a simulé la guérison, c'est qu'il se savait malade.

Non : il savait pour quelle maladie il était traité, et il lui a suffi de n'en plus laisser paraître les symptômes pour tromper le diagnostic du chef de service. Comment a-t-il pu se comporter pour simuler à ce point ? On comprend qu'il soit possible à un homme sain d'esprit de simuler la folie, mais on compresd plus difficilement qu'un fou simule la raison. Eh bien, c'est le contraire qui est vrai ; il est très difficile de simuler la folie, car fort peu de gens, même de savants médecins, ont étudié à fond la psychiatrie. Mais il n'est pas difficile au malade de simuler la guérison.

Raisonnons comme lui: Atteint d'un délire de persécution, je suis intimement persuadé d'abord que je n'ai aucun délire; ensuite, que des ennemis s'attachent à me perdre. Je me plains à la police, aux ministres, etc., et l'on m'enferme. Une fois dans la maison de santé, je me persuade de plus en plus que j'y suis à cause de nouvelles intrigues de mes ennemis, qui ont fait croire que je ne me plaignais que comme une victime imaginaire. Que faire pour sortir de l'asile? Plus je me plaindrai de mes ennemis, plus je fortifierai la conviction du médecin traitant que je suis atteint du délire de persécution. Eh bien, je ne me plaindrai plus devant le médecin; quand il m'interrogera, je lui répondrai que je n'en veux à personne; je reconnaîtrai que je me suis trompé, que j'ai eu des lubies; je conviendrai même que j'ai eu l'esprit dérangé.

Le médecin finira par croire à ma bonne foi; il me prêchera le calme, et me rendra la liberté.

Alors, libre, n'ayant plus besoin de dissimuler, je retomberai dans mon état; mes rancunes, mes colères, mes haines maladives que j'ai su dissimuler, dans le but unique de pouvoir les assouvir, reprendront leur empire sur mon esprit lésé, et je commettrai le crime qu'on aurait pu empêcher, si l'on avait bien considéré que le délire de persécution est incurable.

L'homme qui a tiré sur le président Fallières est un délirant de persécution. Il y a une quantité de sujets, dans tous les pays, qui sont dans cet état et qui vaguent librement dans la société. Ils deviennent meurtriers et, le plus souvent, on les exécute sans se douter de leur irresponsabilité, et surtout sans se convaincre que l'on pourrait prévenir le retour de crimes semblables par l'organisation d'un service public psychiatrique, aussi utile que le service public d'hygiène.

15-7—1907 LAURENT BART.

A LA RECHERCHE DE SON FRERE

Un jeune homme du nom de Arcadius Martel, demeurant rue Poupart No 183, est à la recherche de son frère, parti il y a quatre ans, pour le Nord-Ouest. Ce dernier paraît-il, est revenu à Montréal depuis quelques jours.

LAMPE RENVERSEE

UNE FEMME EST CONDUITE A L'HOPITAL PENDANT QUE SA DEMEURE EST ENDOMMAEE PAR LES FLAMMES.

Mme Robinson, No 271 de la rue Lagauchetière Ouest, a été transportée à l'hôpital Général, à 12 h. 30, hier matin.

L'infortunée souffrait de brûlures aux mains et à la figure, brûlures qu'elle s'est infligée en renversant accidentellement une lampe. Les blessures n'étaient pas sérieuses cependant, car Mme Robinson a pu retourner chez elle, une couple d'heures après l'accident.

Les pompiers, appelés sur les lieux, ont eu de la difficulté à éteindre les flammes, qui ont causé de grands dommages.

M. H. L. PROWSE DECEDE

C'était un ancien Montréalais, apparenté avec des manufacturiers de cette ville.

M. Henry L. Prowse, autrefois de cette ville, et frère de M. George R. Prowse, de Montréal, est mort hier à Buffalo, où il demeurait depuis plusieurs années. Le défunt était le fils de M. G. S. Prowse, en son vivant de cette ville, et il commença par s'associer à son père et à son frère comme manufacturier. Ensuite il partit pour Toronto et passa de là à Buffalo. Il était âgé de 63 ans. Il a succombé après une longue maladie. Il laisse trois filles.

CONDUCTEUR GRACIE

Il sort du pénitencier après seulement un mois de géôle.

Kingston, 15. — Le conducteur R. Thompson, de Guelph, condamné à trois ans de pénitencier pour avoir enfreint des ordres, ce qui amena un fatal accident sur la ligne du Grand-Grove, près de Gourock, a reçu sa grâce du ministre de la justice, après seulement un mois d'internement. A ses amis qui le félicitaient à sa sortie du pénitencier, Thomson se contenta de répondre: "Je ne veux pas revoir cette place de nouveau."

PATERSON'S

Biscuits nouveaux, délicieux, faits de crème de blé—croquants, exquis, tentants pour toute occasion sociale. En boîtes en ferblanc seulement. Achetez par nom. 141

Cambridge Wafers

yww

AUTRE ACCIDENT DE TRAMWAY

Une personne est légèrement blessée au cours d'un accident qui aurait pu avoir les suites les plus graves, hier soir.

Il s'est produit un accident de tramway, hier soir, vers six heures, à l'angle des rues Craig et St Denis. Deux véhicules électriques bondés de monde sont venus en collision. Heureusement, une seule personne, Mlle Emélie Chalut, 20 Chaboillez, a été blessée légèrement à la jambe droite. En attendant l'arrivée de la voiture d'ambulance, appelée sur les lieux, en toute hâte, la blessée a été transportée à la pharmacie Lecours et Décary.

L'accident est dû à ce que le char No 411 qui se dirigeait vers la rue Amherst, sur la rue Craig, a pris la voie de la rue St Denis, au moment où le tramway Amherst No 307 passait exactement à l'intersection des deux rues.

Ce dernier a été partiellement mis en pièces; les quart derniers bancs furent arrachés et les personnes qui y étaient assises renversées ou projetées hors du tramway.

JOYEUSE REUNION

Jolie manifestation, samedi après-midi, au Club Viger, 70 rue Saint-Denis, en l'honneur de M. Antonio Benoit, de la maison Benoit et Fils.

On a gaiement "enterré la vie de garçon" du héros de la fête. M. Benoit, un jeune industriel plein de talent et d'avenir, compte autant d'amis et d'admirateurs que de connaissances, et on a bien su lui prouver toute l'estime qui lui est portée.

On remarquait là rassemblée : MM. Félix Langlois, Ernest Langlois, Thomas Sutton, O. S. Perrault, Eug. Médéric Benoit, Trefflé Primeau, Antoine Laureace, Alph. Guimond, Rodolphe Benoit, Art. Leclerc, Ulric Charbonneau, Alphonse Benoit, J. E. Lareau, Jos. B. Lamontagne, Alfred Benoit, O. Simard, Dr A. Derome, Dr Garceau, Art. Vallée, Lionel Rondeau, Henri Mathieu, F. Monette, René Labelle, W. A. Hodge, Dr Hector Aubry, John B. McCabe, P. A. Picard, J. M. Lemieux, Paul Surveyer, Art. Ecrément, Nap. Pruneau, Achille Comtois, Eug. Benoit, Jos. Gravel, J. E. C. Bumbray, J. A. A. Beaudin, N. Romulus Lavallée, F. Lamontagne, F. X. Durand, S. Gouin, J. A. Leblanc, Alb. Dumas, Paul Geary, Alfred Poirier, F. X. St Denis, Chas. Poirier, J. G. Isabelle, Jos. Bertrand, D'Orsonnens, de la "St Lawrence Lumber Co."; Geo. Boisvert, Jos. Michaud, Cléophas Dulude, Paul Froidevaux, Albert Lacas, J. O. Gagnon, Arthur E. Goyer, J. B. Baillargeon, Léon Dubrûle, P. Préfontaine, J. T. Primeau, Beauchamp Champagne, Jos. Perrin, Jos. Turgeon, Art. Lacroix, Onésime Lefebvre, Jos. Daniel, A. E. Lévesque, R. Thibault, L. J. Demers, Wm Gauthier, Alphonse Hervieux, Damase Parisault, W. Lecours, Gustave Comte, Edward Kavanagh, C. Richard, Allan Ingalls, J. B. Tardif, J. O. Villeneuve, J. J. Shortall, G. C. McLaren, Alfred Grenier, Vital Bernier, L. S. Laferrière, J. Leveillé, Geo. C. Goodfellow, Trefflé Primeau, O. Dufresne, Jr, Dr Raoul Larose, et autres.

M. Primeau, avocat, se fit en termes heureux le porte-parole des personnes présentes, puis comme témoignage d'amitié et gage de la sincérité des souhaits exprimés, il présenta à M. Benoît une superbe coutellerie.

Ce dernier trouva des paroles émues pour dire ses sentiments. Sa réponse fut un véritable bijou. Des discours humoristiques, du chant par MM. Ludger Renois, Nap. Pruneau, avocat, L. Rondeau et Gustave Comte, furent le couronnement de cette fête délicieuse, dont les organisateurs méritent certes des félicitations. Ces derniers étaient MM. Gabriel Décarie, Honoré Benoit, Léonidas Langlois et Ludger Renois.

Vin St-Michel

contre la Débilité.

Un Breuvage Domestique

Après les fatigues d'une journée de travail—après le dîner et lorsque vous vous asseyez, le soir, à la maison, une bouteille de Pabst Blue Ribbon ajoutera à votre plaisir, et aidera votre digestion.

Pabst Blue Ribbon

La Bière de Qualité

est fabriquée du Fameux Malt de Huit Jours Pabst, qui contient toutes les propriétés nutritives et hygiéniques de l'orge sous une forme prédigérée. Ces propriétés, avec la qualité tonique des houblons les plus choisis, tonifient et nourrissent l'organisme. Le très faible pourcentage d'alcool (moins de 3½ p.c.) est un stimulant doux qui active l'estomac et le met en état de remplir ses fonctions.

En commandant de la bière, demandez Pabst Blue Ribbon.

Fabriquée par Pabst, à Milwaukee.

Et Embouteillée seulement à la Brasserie.

L. Chaput, fils et Cie,
2 rue De Bresoles, Montréal.
Phone M. 2168.

yw

LES METHODES DE HARRIMAN

La commission américaine du commerce fait son rapport et laisse au président Roosevelt et à M. Bonaparte de décider s'il y aura des poursuites.

La commission américaine du commerce entre les Etats a fait son rapport de l'enquête sur les opérations des chemins de fer de Harriman. Elle croit que le président Roosevelt et le procureur général Bonaparte décideront si le gouvernement doit instituer des procédures contre Harriman et elle ne fait aucune recommandation à ce sujet.

Le rapport cite M. Harriman qui a déposé que la loi seule l'empêchait de concentrer entre ses mains toutes les lignes de chemin de fer du Mexique au Canada.

Les recommandations du rapport sont plutôt générales et sont les suivantes :

Les fonctions d'une compagnie de chemin de fer devraient être limitées à fournir le transport. Il ne devrait pas leur être permis de placer leurs fonds généralement dans les actions, obligations et garanties des autres compagnies de transport, excepté celles qui sont reliées avec elles pour former des routes du transport directes. L'excédent de recettes des compagnies devraient être employées à l'amélioration de leurs routes et à la construction d'embranchements. Les risques devraient être réduits au minimum. Il est contraire à l'intérêt public et illégal que les compagnies obtiennent le contrôle de lignes parallèles et concurrentes.

SECONDE EXCURSION DE COLONS

A la magnifique région du lac St Jean, le 13 août 1907

Par le "Canadian Northern Quebec Railway". Bas prix spéciaux pour colons pour partir de toutes les gares, Montréal à Roberval et retour.

1ère classe, $6.65, 2ème $4.30. Limite de retour 30 jours.

Les trains quittent la gare de la rue Ste Catherine Est à 8.30 a.m.

(Dans l'automne il y aura des excursions les 10 et 24 septembre). r

MINE A POELE COLONIAL

LA FAVORITE DES MENAGERES

D'un noir de Jais Brillant, Expéditive, Economique.

Demander-la à votre fournisseur.

GROS:
COLONIAL FLUID BEEF & SPECIALTY CO., MONTREAL.

A

Résumé des règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba ou des provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26, non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

La demande d'entrée ou d'inspection doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou du sous-agent.

Une demande d'entrée ou d'inspection faite personnellement à n'importe quel bureau de sous-agent, peut être télégraphiée à l'agent local par le sous-agent, aux frais du solliciteur, et si le terrain demandé est vacant lors de la réception du télégramme, cette demande aura la priorité et le terrain sera détenu jusqu'à ce que les papiers nécessaires pour compléter la transaction aient été reçus par la poste.

Dans le cas de "personnification", l'entrée sera sommairement cancellée et le solliciteur perdra tous ses droits de priorité au claim.

Tout individu demandant à faire une inspection doit posséder les titres requis pour l'acquisition d'un homestead, et l'on ne recevra qu'une seule demande d'inspection du même individu, tant que l'on n'aura pas disposé de cette demande.

Un propriétaire d'homestead dont l'entrée est faite en due forme et non sujette à être cancellée, peut, sujet à l'approbation du ministère le céder en faveur du père, de la mère, du fils, de la fille, du frère ou de la sœur, s'ils sont éligibles, mais à aucun autre, en présentant la déclaration de l'abandon.

Là où l'entrée est sommairement cancellée, ou volontairement anandonnée, après l'instruction des procédures de cancellation, le solliciteur d'inspection aura droit au premier droit d'entrée.

Les solliciteurs d'inspection doivent dire en quoi le propriétaire d'homestead est en défaut, et si par la suite la déclaration est trouvée incorrecte, le solliciteur perdra tout droit de propriété quant à la nouvelle entrée, si le terrain devient vacant, ou si l'entrée peut être cancellée sommairement.

DEVOIRS — Un colon devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes:

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

(2) Si le père, ou la mère, si le père est décédé — de toute personne, qui est éligible pour faire l'entrée d'un homestead d'après la teneur de cet acte, demeure sur une ferme dans le voisinage du terrain entré pour ladite personne comme homestead, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence, avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(3) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence, pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain.

Avant de demander des lettres patentes le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN

CHARBON — Les terrains à charbon peuvent être achetés à $10 l'acre, pour le charbon mou, et à $20 pour l'anthracite. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 320 acres. Une royauté de 10 cents la tonne de 2.000 livres sera perçue sur la production brute.

Une personne de dix-huit ans ou plus ayant découvert du minerai dans un endroit, peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds.

Le prix d'enrégistrement d'un claim est de $5.00.

On devra dépenser $150 par année au moins sur le claim, ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées ou payées le locataire pourra faire faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

La patente d'un droit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00, devant être renouvelé tous les ans.

Un solliciteur peut obtenir deux baux pour miner de l'or, de 5 milles chacun, pour un terme de 20 ans, qu'il peut faire renouveler à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent perçue sur la production dès qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée. 73-n

LA QUALITE DE LA FARINE

dépend, en grande partie, de la qualité du blé avec lequel elle est faite ; car il est impossible d'obtenir une farine supérieure d'un grain de mauvaise qualité. Le blé dur du Manitoba est le blé le plus nutritif, le plus riche et le meilleur qui pousse sur le continent américain. La farine "FIVE ROSES" est faite exclusivement avec les choix de la récolte du Manitoba, achetés directement chez les fermiers par les acheteurs de grain les plus experts, et elle est aussi rapprochée de la perfection que puisse l'être une farine provenant du meilleur blé et obtenue des méthodes de moulange les plus modernes.

Demandez-en un sac à votre épicier, aujourd'hui.

LAKE of the WOODS MILLING Co., Ltd.

15,17,19

La Bière de prédilection des gourmets : Miller High Life, la Meilleure Bière de Milwaukee, délicieuse, rafraîchissante, tonique. Elle vous enchantera.

"LE PAIN PURETE

est livré en sacs cachetés et ne peut être obtenu que de

JAMES STRACHAN

246 Avenue Hôtel de Ville.

A

VIANDE DE QUALITE SUPERIEURE

Choix considérable dans l'épicerie.

JOHN ROCHON,

Epicier & Boucher,

568 Craig Est. Tél. Est 5056.

198—n

LES AMERICAINS A MURRAY BAY

Washington, 15. — Le secrétaire du Département de la Guerre, M. Oliver, a quitté Washington pour Murray Bay, Canada, où il va rejoindre M. Taft.

FEUILLETON DE "LA PRESSE"

L'Enfant de la Séquestrée

PAR PIERRE DAX.

DEUXIEME PARTIE

56 (Suite)

Les yeux sur la feuille qu'elle tenait toujours entre ses doigts tremblants, elle continua la douloureuse lecture :

"Ce garde peut en tout cas dire, car "il le sait, que le lendemain où le soir "même du duel les propriétaires de "Parioles quittaient pour toujours le "château.

"Le père, la mère, et l'enfant, can"se du combat, n'ont jamais reparu "au pays..."

Là, s'arrêtait l'épouvantable révélation.

Les deux mains de Laurence tombèrent sur sa robe.

—C'est trop !... c'est trop ! murmura-t-elle, anéantie. La mère vit !... Un jour ou l'autre, l'enfant ne sera-t-il pas un sujet de rapprochement entre les auteurs de ses jours ?...

Elle ne pouvait plus penser, ou plutôt elle ne savait à laquelle de ses pensées s'arrêter.

Un instant, elle eut l'idée que la lettre anonyme était un tissu d'infâmes mensonges et elle essaya d'y trouver excuse.

Impossible !

Avec les noms cités, la preuve était facile à chercher.

La preuve ?

Allait-elle remuer de gaîté de coeur un passé aussi délicat !

Allait-elle remettre sur toutes les lèvres une histoire que tous avaient oubliée sans doute, excepté la basse créature qui s'était chargée de la lui faire connaître ?

Laurence souffrait horriblement.

Elle pensa, traça des plans, forma des projets.

Aucun ne lui paraissait réalisable

Pour la première fois, elle aimait loyalement, et voilà qu'un obstacle se mettait entre elle et l'élu de son coeur.

Son amour devait donc tomber, à peine né ?

N'en resterait-il qu'une étincelle dans un avenir sombre ?

Son coeur allait-il se fermer pour toujours sous l'espèce de torture qu'elle endurait ?

Ses pensées la jetaient dans une fébrile exaltation.

S'aimer, avoir entendu des aveux d'un coeur sincère et avoir le courage d'élever soi-même la barrière devant les mains qui se tendent, les lèvres qui veulent parler, l'être qui veut se donner !

Ce courage, l'aurait-elle ?

Laurence se dit qu'elle allait garder pour elle ce qu'elle savait, jeter au feu la lettre anonyme.

Mais une vision de femme lui apparut, et comme Laurence aimait, un sentiment de jalousie s'implanta en elle !

Quel parti prendre ?

La solution lui paraissait plus difficile qu'elle ne l'avait cru tout d'abord.

Elle devait le revoir demain !

Aurait-elle, maintenant qu'elle était renseignée, maintenant qu'elle connaissait la teneur de l'ignoble écrit, aurait-elle l'énergie de lutter, de sourire, comme elle l'avait fait deux heures plus tôt !

Non.

—Si elle avait pu, alors se surmonter c'est parce qu'elle doutait de sa lecture, c'est parce qu'elle croyait s'être trompée, mais le doute fuyait devant la netteté des détails.

Accepterait-elle, maintenant, les caresses du fiancé, sans songer que cette affection disparaîtrait si la femme du mari outragé reparaissait?

C'était fini : son bonheur était troublé, sa joie ternie, sa confiance tronquée...

Laurence resta près d'une heure à se demander ce qu'elle devait faire.

L'inquiétude cernait ses yeux, et ses lèvres se plissaient amèrement.

Tout à coup, ses paupières restées sèches se mouillèrent. Laurence pleura.

—Que je suis malheureuse! sanglotait-elle !... Je ne puis croire à tant de noirceurs et malgré cela je sens que ma joie est atteinte.

Accablée, elle se coucha à deux heures du matin, mais elle ne put fermer l'oeil.

Une heure plus tard, elle se leva.

Non, elle ne pouvait pas le revoir et lui cacher ce qu'elle savait : la confiance était le premier témoignage de l'amour.

Aussi pénible que devenait pour elle la communication, elle allait lui demander un rendez-vous et elle s'expliquerait avec lui.

Elle ne voulait pas d'un tiers dans la confidence !

Laurence passa une robe de chambre et s'installa pour écrire.

Au moment de commencer sa lettre, tout en elle se révolta.

Comment oser attaquer une question si délicate, si épineuse, si intime, avec celui qui était son fiancé !

Oserait-elle lui parler de l'enfant?

Elle réfléchit longtemps.

Plus elle pensait, plus sa nervosité augmentait, moins elle se décidait.

Elle résolut enfin d'envoyer un mot à Emile Rugère.

Quand elle serait auprès de lui, elle serait bien obligée de s'expliquer.

Résolument, elle prit la plume, et écrivit sans arrêt :

"Monsieur,

"Je n'irai pas à Valenton, comme "je vous l'avais dit. Puisque vous "deviez vous trouver à la gare à mon "retour je pense que vous n'avez pas "disposé de votre soirée...

"Si vous êtes libre, je vous serais "très reconnaissante de vous trou"ver au bureau des omnibus de la "Bourse, à trois heures...

"J'ai à vous parler. Choisissez un "lieu où nous pourrons nous entre"tenir sans témoin : Je serai seule.

"LAURENCE FROMENTY"

Elle allait cacheter sa lettre quand une pensée lui fit ajouter :

"Au cas où vous auriez pris des " dispositions pour votre journée, " ne les modifiez pas, et, en aucune " façon ne m'en avertissez. J'irai " quand même à l'endroit indiqué, " j'ai affaire dans ce quartier."

De très bonne heure, Laurence envoya cette lettre au destinataire, avec ordre de la monter chez lui, sans la déposer dans la loge du concierge.

Emile Rugère la reçut vers neuf heures du matin.

En apercevant l'écriture ferme qu'il connaissait, il tressaillit de joie et baisa la lettre; un heureux contre ordre, sans doute; Laurence renonçait à son voyage et l'appelait avant sept heures du soir.

Joyeux, il l'ouvrit.

A peine avait-il parcouru les premières lignes, que le ton froid qui les avait dictées le fit frissonner.

Il les lut et relut.

Pas un mot d'affection, pas un seul terme amical, qu'est-ce que cela signifiait?

Quelques heures à peine les séparaient de leur dernière entrevue, à quoi attribuer ce revirement?

Emile Rugère récapitula toutes les phrases échangées entre eux la veille au soir. Rien ne faisait supposer alors l'envoi du billet qu'il tenait entre les mains.

Laurence possédait une forte dose de courage; mais la femme la plus énergique ne parvint pas à se surmonter au point de ne rien laisser paraître à l'homme qu'elle aime, et Laurence aimait.

Rugère se disait cela et il s'attrista.

Il pressentait une communication pénible et il se demandait d'où pouvait en venir la cause?

Sa tristesse n'avait rien de bruyant; il restait affaissé sur son siège, sans mouvement, l'oeil fixe devant lui.

"J'aurais dû rester tranquille, murmura-t-il; quand on a mis le pied dans un sentier où les croix abondent, on ne s'en détourne pas par un simple effort de volonté.... Hélas j'avais cru que les douleurs du passé achetaient un avenir de compensation. Suis-je donc condamné à vivre le coeur meurtri?.. Suis-je voué au malheur?"

Il essaya de remonter son existence.

Que pouvait-on lui reprocher?

Il ne savait pas, mais, dans sa conscience droite et perspicace, il se disait :

"Je suis certainement soupçonné d'un acte déloyal."

Ramené aux chagrins de sa vie, il se rappela ses premières années de veuvages, ses longs jours de solitude et la résistance qu'il avait opposée, il y avait juste un mois, à la proposition de mariage.

Puis, insensiblement, il refit les rêves des jours précédents.

Il lui sembla sentir sur son épaule la tête blonde de celle qu'il adorait, il la sentait, comme sur le rocher du "Capucin".

Son faible coeur d'amoureux se révolta sous la souffrance, et les premières larmes du désespoir tombèrent des yeux de l'homme qui avait cru longtemps ne pouvoir aimer unes econde-fois.

Etait-elle donc finie, cette intimité souhaitée, entrevue caressée?... Etait-il donc écrit qu'il ne lui ferait pas un refuge de ses bras?...

Sans témoin !

Elle voulait lui parler sans témoin, qu'avait-elle donc à lui communiquer ?

Toute la matinée, il erra chez lui, d'une chambre au salon et du salon à sa chambre, comme une âme en peine.

Jamais journée ne lui parut plus longue! Il n'attendrait pas à trois heures pour se trouver au bureau d'omnibus indiqué; il y serait longtemps avant, pour la voir arriver, pour lire dans son regard quelques-uns des sentiments qui l'agitaient...

A SUIVRE.

"Corsets D&A"

Leur modèle est basé sur des principes scientifiques et chaque corset D & A n'est qu'une réunion de courbes gracieuses et élégantes. Vous pouvez vous procurer un corset D & A à divers prix variant de $1.00 à $6.00.

CE SONT D'ELEGANTS MODELES.

w

CASTORIA.

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher — La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

SIROP DU DR FRED. DEMERS pour les enfants est reconnu le meilleur pour le sommeil, dentition, contre les coliques et diarrhées. Demandez-le toujours. 1

Avez-vous essayé le "BYRRH", pour vous rafraîchir, pendant les chaleurs. Etendu d'eau de Selts, c'est admirable. Se vend dans les bars et cafés, etc. 25 r

CAPITAL, 8; NATIONAL, 2. TECUMSEH, 11; MONTREAL, 0. SHAMROCK, 4; CORNWALL, 3.

LACROSSE

PARTIES DE SAMEDI

Shamrock, 4; Cornwall, 3.

Capital, 8; National, 2.

Tecumseh, 11; Montréal, 0.

POSITION DES CLUBS

	J.	G.	P.	A	J'er.
Tecumseh	6	6	0		6
Shamrock	6	4	1		7
Capital	4	2	2		8
Toronto	5	2	3		7
National	6	2	4		6
Cornwall	6	2	4		6
Montréal	6	1	5		6

L'équipe canadienne-française se fait battre à Ottawa par le Capital après une joute fort contestée malgré la différence du point. --- Le base-ball ne donne pas chance à Montréal. --- Trois parties en deux jours sont perdues. --- Les régates de Saint-Lambert. --- Notes sportives.

Quarante-huit heures ont passé depuis l'ouverture de l'engagement Capital-National. Il est donc facile d'analyser, à tête reposée, froidement, l'excitante joute de crosse de samedi dernier. La foule, très nombreuse, qui s'est donné rendez-vous à l'Oval de l'Université d'Ottawa, était également divisée. Les partisans de l'équipe locale avaient cet avantage sur les étrangers: ils étaient chez eux et pouvaient conséquemment donner plus librement cours à l'encouragement aux applaudissements qu'ils prodiguaient à leurs favoris. Le National, de son côté, avait une armée bruyante d'admirateurs; mais il leur manquait un directeur, dans la foule. Le Capital suivait scrupuleusement les conseils donnés par le "coach," au moyen d'un mégaphone, du haut du chalet réservé aux officiers, journalistes et invités. Le National n'avait pas de conseiller. C'est là une lacune qu'il faudrait combler.

La partie, relativement, n'a pas été rude, bien qu'il se soit produit quelques scènes dont les hôtes du National doivent accepter la responsabilité. Ainsi, l'agression de Lachapelle par Powers était nuitellment provoquée, et l'on doit à l'arbitre Pettigrew le compliment d'avoir puni le coupable comme il le méritait. Le juge du jeu, M. Taylor, ne lésina pas, non plus, sur les punitions lorsqu'il se produisait une infraction aux règles strictes du jeu. Aussi, les quatre reprises de l'engagement se sont passées sans qu'on ait eu à déplorer des actes de brutalité comme il s'en produisit le samedi précédent, dans la même arène. Personne ne fut blessé assez grièvement pour être forcé de discontinuer la lutte. Les punitions infligées pour infractions aux règles du jeu et non pas pour des délits d'éducation, excepté dans le cas de Powers. Johnnie, en vieillissant, n'oublie pas ses aptitudes excellentes comme boxeur et il aime toujours, dans les moments critiques, à manifester l'effervescence de son esprit, par l'application de moulinets ou de revers sur la mâchoire d'un adversaire qui le suit de trop près. C'est ce qu'il a tenté samedi, et cela sans autre provocation qu'une intervention régulière de la part du National. Pour un coup donné, il en a reçu deux.

Le Capital joua serré et se risqua, lorsqu'il fallait traverser la défense, pour arriver au point. Trois assauts par Allen, et deux par Powers lui donnèrent cinq points bien mérités. Le National, tout en jouant mieux la combinaison, tout en devançant les Sénateurs à la course, lança trop large et surtout de trop loin. Le point final, s'il faut compter les belles chances perdues, aurait du être de 10 pour le National au lieu de rester à 2. Pitre, Sauvé, Gauthier, Clément, Dulude, jouèrent très bien; malheureusement, ils ne forment pas toute l'équipe à eux seuls et, si le Capital ne compta pas plus souvent, ce fut grâce à L'Heureux, qui arrêta des poups formidables tirés de la ligne des buts mêmes. Le Capital massa l'équipe entière sur la défense, lorsque Hutton était menacé. Deux fois seulement, le National suivit cette tactique, et elle réussit parfaitement. C'est même après une de ces mêlées que le deuxième point fut compté par Blanchard, arrivant à la rescousse. Il ne faut pas, toutefois, tirer de ce fait, une conclusion qui soit un désavantage du National. Loin de là. L'équipe de M. Raymond, bien entraînée par MM. Tucker et Roumageon, joua très bien, tout en restant dans les limites d'une réserve fort sage pour tout club qui conteste à Ottawa, sur son terrain, une joute sérieuse.

Le National comptait sur une partie dure. Le contraire se produisit et la meilleure équipe, pour le moment, du moins, gagna, comme d'ailleurs elle le méritait bien. Le grand défaut, constaté par tous, chez le National, est, dans cette partie de samedi, de refuser d'attaquer avec ensemble contre une agglomération qui tient tête et qui joue chez elle. En faisant l'assaut des buts adversaires, le National aurait gagné la partie. Au contraire, il s'est tenu à distance et s'est contenté de compter lorsque l'occasion s'en présentait bonnement, sans se soucier des chances qu'il fallait courir. La guigne aussi, a eu sa part dans cette défaite de nos joueurs. L'attaque dirigea de très beaux coups sur les buts outaouais, mais le hasard voulut que les balles vinssent frapper, au lieu du filet, un adversaire qui ne voyait pas même venir la sphère.

Les deux équipes entrèrent en lice dans la formation suivante:

National.	Capital.
Buts du National, L'Heureux.	
Cattarinich, point.	
	J. Powers, intérieur.
Clément, couvert.	
	Timmins, extérieur.
Blanchard, défense,	
	Allen, attaque.
Sauvé, défense.	
	Eastwood, attaque.
Lachapelle, défense.	
	Butterworth, attaque.
Pitre, centre.	
	Starrs, centre.
Secours, attaque.	
	Ashfield, défense.
Gauthier, attaque.	
	Shea, défense.
Lamoureux, attaque.	
	Pringle, défense.
Laviolette, extérieur.	
	Fagan, couvert.
Ladéroute, intérieur.	
	Ralph, point.
Buts du Capital, Hutton.	

M. Thomas Côté, de "La Presse," mit la balle en jeu à 3 heures 37 minutes. Les deux amphithéâtres étaient alors remplis. MM. Guy Pettigrew et Robert Taylor, agissaient respectivement comme arbitre et juge du jeu. Les juges des buts étaient MM. E. C. St Père et A. G. Pittaway. Agissaient comme chronométreurs, MM. Foran et Lacoste.

Aux premiers rangs, on voyait MM. Hubert Raymond, W. Michaud, directeurs du National; Poirier, Aubry, Rod. Bélisle, R. Beaulieu, J. Z. Forest, G. Lacoste, E. Archambault, P. Gagné, Ed. Trudeau, montés avec l'équipe, le matin même. MM. Tucker et Roumageon, les deux entraîneurs étaient là, naturellement.

Avant la mise en jeu, M. Thomas Côté invita les athlètes des deux camps à éviter toute rudesse et toute brutalité.

Il leur rappela que le jeu de crosse, comme jeu national, devait être libre de toutes les tactiques irrégulières qu'on a remarquées dernièrement.

PREMIER QUART

Starrs arracha la balle et passa à Eastwood après une course en diagonale vers la gauche. Powers, à la volée, reçut le retour et tira. L'Heureux para. La balle revint au centre où Starrs la reprit, et le Capital fit deux nouvelles tentatives contrecarrées par la défense du National. Sauvé revint au champ. On remarquait que les deux équipes manquaient de précision. Il y avait de la crainte dans le jeu. Plusieurs passes, de côté et d'autres, furent manquées ou interceptées par les adversaires, alors que l'attrappée aurait fait compter le point. Trois fois le National fit l'assaut des filets, mais tirant large et de trop loin, l'attaque n'était pas sérieuse. Après une série de courses et de combinaisons des deux clubs, le Capital réussit à faire une charge concertante et la grande passe amena la balle au filet où l'équipe montréalaise se massa. Une belle mêlée se produisit et Pitre surgit de la lutte, faisant un emballage superbe qui sauva les buts. Lamoureux dut aller à la clôture pour intervention irrégulière. Ce hors-jeu ramena la balle; mais Sauvé para une attaque formidable droit devant les buts. Le retour permit à Butterworth de compter sur une passe de Bones Allen.

Capital, 1; National, 0.

A la reprise, Starrs cueillit la balle mais la perdit, sur intervention de Secours, qui partit pour les buts. Starrs s'affaissa, essoufflé, et le jeu cessa. La remise fit passer à Gauthier, qui fournit un démarrage splendide. Secours, Clément, Lachapelle, Dulude et Gauthier combinèrent une attaque qui fit compter Lachapelle, en cinq minutes.

Capital, 1: National, 1.

A la remise, Pitre passa à Gauthier, qui lança large. La balle revint, par Allen, mais Clément protégea le filet. Pitre passa Ashfield et Butterworth dans une course forcée et porta la balle à Dulude qui manqua, lançant à Shea. Butterworth, Allen et Powers firent un assaut en passe triangulaire, que Clément et Sauvé déjouèrent. Cattarinich ramena au centre, où une passe trop large permit à Butterworth de compter.

Capital, 2; National, 1.

Dans l'espoir de gagner immédiatement en prenant une grosse avance, le Capital fit quatre charges que L'Heureux arrêta fort heureusement, car les lancés de Powers et d'Allen étaient droit dans les buts. L'Heureux a sûrement arrêté et vinet lancée, dans la partie, qu'un autre aurait manqués. Hutton, de son côté, fit un fort beau travail aux buts. En tenant compte du nombre des coups difficiles arrêtés par les gardiens des buts, le point aurait pu être double et triple du total annoncé. Le National commençait maintenant à perfectionner ses passes et ses attaques; mais l'attaque restait à une distance respectueuse des filets. Quelques ruées sur les buts auraient sûrement réussi. Comme nous le disons plus haut, le National n'avait pas de directeur dont les conseils pussent être compris au milieu des cris de la foule. Il aurait fallu un mégaphone.

DEUXIEME QUART

La reprise démontra que le National n'avait pas l'intention de gagner, car le jeu de la défense fut quelque peu trop relâché, tout en courant fort bien, même mieux que les adversaires, s'en tint encore à lancer dans les buts de trop loin ou trop large, ce qui revient au même. On semblait vouloir dire aux sénateurs: "Eminentissimes seigneurs, nous sommes les plus humbles serviteurs de vos multiples altesses, et nous ne saurions vraiment compter un point, par crainte de froisser un tantinet vos susceptibilités de globe-trotteurs. Vive l'entente cordiale!"

Et voilà.

Starrs eut l'avantage à la reprise, mais fut enlevé par Blanchard qui passa à Pitre. La balle courut de Pitre à Sauvé, à Gauthier, pour revenir au centre, mais le rapide coureur du National tira de trop loin, et Hutton eut bonne affaire du lancé. Au retour, Sauvé vola la sphère et dépassa Eastwood. Il la perdit même, dans la course, pour perdre ensuite la balle, sur intervention d'Ashfield. Bones Allen fit deux belles attaques inutiles. Grâce à L'Heureux, deux points furent manqués. Finalement, après avoir attiré la défense du camp, Eastwood reçut une passe de Bones Allen et compta le point. Starrs, à la remise, dut abandonner la joute pour aller prendre le frais à l'ombre du grand amphithéâtre, pendant cinq minutes. Cet excellent joueur — jamais peu scrupuleux — donna un échec avec sa crosse à Secours, et l'arbitre, qui n'entendait pas lésirier, le pria bien poliment d'aller voir les pénitenciers pour leur raconter son voyage en Angleterre. Lorsque Starrs revint au jeu, il n'avait pas encore fini la relation de ses victoires. A plus tard, les impressions de voyage. Allen fut estomaqué dans une poussée, mais cela ne dura pas. Une friction au plexis solaire le ranima et le jeu reprit de plus belle. Une bagarre éleva dans l'amphithéâtre des ensoleillés, et la police mit exactement trois minutes, six secondes et deux-cinquièmes à s'y rendre, ce qui fait un beau record pour une course de cent verges.

Tout était fini quand les braves agents arrivèrent et la partie put recommencer. Pitre fit une belle attaque des buts. Bones Allen, en voulant faire une intervention, se fit blesser à la jambe d'un malencontreux coup de crosse. Starrs reprit la balle et courut sur L'Heureux, qui para le vertueux lancé en dessous. Eastwood revint bientôt et compta le quatrième point. Le trio Allen-Powers et Timmins recommença son attaque, mais sans fruit, car la défense du National arrêtait toutes les combinaisons. La balle revint au champ et, après une course magnifique, Blanchard, qui venait relever l'attaque, compta le point.

La remise ne fut pas agréable pour le National. Pitre, en courant à l'attaque, fut gratifié d'un fendant retentissant par Pringle. Les arbitres ne virent pas cette infraction et le coupable passa outre. Bones Allen profita des protestations de Sauvé pour passer à Timmins, qui compta le cinquième point.

Après le mi-temps, le National, voyant qu'il ne pouvait gagner, relâcha, et se contenta de garder la balle autant que possible. De belles attaques furent faites, mais de trop loin.

Le point final fut de huit à deux.

Il ressort de la joute que les Capitals, tout en jouant très bien, n'ont pas droit à la renommée de champions qu'ils cherchent tant à soutenir cette année. Ils feront de chaudes luttes sur leur propre terrain, mais ils auront à subir des défaites à l'étranger.

Les punitions, samedi, ont été infligées à Lamoureux, Lachapelle, Clément, Sauvé, Dulude, Powers, Fagan, Eastwood. Powers et Clément eurent une altercation frappante et décorèrent la clôture dix minutes. Les autres punitions furent infligées pour infractions légères.

La partie, somme toute, ne fut pas brutale, et le National perdit pour n'avoir pas profité des chances qui lui furent inconsciemment données par la défense d'Ottawa.

On devrait faire quelques changements sur l'équipe. Comme le dit le "Canada," ce matin, avec raison:

"La leçon qui se dégage de cette rencontre est, à notre avis, celle de procéder immédiatement à l'élimination de certains sujets qui gagnent trop facilement les beaux écus de l'A. A. d'A. Nationale. Maintenant que tout espoir de championnat est irrémédiablement perdu, pourquoi ne pas procéder de suite à l'opération urgente de remplacer les "anciens" qui ne "veulent pas" par des "jeunes" qui ne feront peut-être pas florès dans les premières joutes, mais qui s'amélioreront graduellement sous la direction d'un instructeur compétent? C'est le procédé qu'il faut employer sans plus de retard pour assurer l'avenir d'une équipe canadienne-française dans la ligue senior."

SOMMAIRE:

1er quart

1—Capital.	.Butterworth.	.13.00
2—National	.Lachapelle.	.3.00
3—Capital.	.Butterworth	.3.00

2e quart

4—Capital.	.Eastwood	.3.00
5—Capital.	.Eastwood	.5.00
6—National	.Blanchard	.1.00
7—Capital.	.Timmins	.2.00

3e quart

8—Capital.	.Allen	.12.00

4e quart

9—Capital.	.Powers	.12.00
10—Capital.	.Allen	.5.00

SHAMROCK, 4; CORNWALL, 3.

Quatre mille spectateurs ont assisté à la victoire surprenante des Shamrocks, samedi, au terrain du Mile-End. Tous s'attendaient à une facile victoire de Cornwall. Le point final fut de 4 à 3 en faveur des Irlandais, qui jouèrent une assez belle partie, plutôt lente. Les visiteurs eurent l'avantage la plupart du temps. Ce qui surprend plus, dans cette joute, c'est le triomphe du Shamrock, alors que Hennessey, Kenny, Currie manquaient sur l'équipe. O'Reilley, avait même dû quitter la défense pour aller aider la division d'attaque.

Les équipes s'alignaient comme suit:

Shamrock.		Cornwall.
Tierney	Buts	Lalonde
Howard	Point	Griffiths
Rochford	Couvert	Cameron
Kavanagh	Défense	Thompson
Dillon	Défense	C. Degan
Mcillwaine	Défense	F. Cummings
Monday	Centre	White
Robinson	Attaque	R. Degan
O'Reilly	Attaque	Degray
J. Brennan	Attaque	T. Degan
P. Brennan	Extérieur	McMillan
Hogan	Intérieur	F. Cummings
Foster	Juges	White
McLaughlin	Chronom.	Lally

Arbitre, T. Clancy; assistant, Dr C. Cameron.

Sommaire:

1er Quart

1.—Shamrock	J. Brennan	.15.00
2.—Shamrock	J. Brennan	1.00

2ième Quart

Rien.

3ième Quart.

Rien.

4ième Quart.

3.—Cornwall	Cummings	2.00
4.—Shamrock	O'Reilly	1.00
5.—Shamrock	O'Reilly	3.00
6.—Cornwall	Lalonde	5.00
7.—Cornwall	Cummings	3.00

Le jeu commença par une attaque des Cornwall, mais le Shamrock ne tarda pas à débarrasser les buts, et Cornwall repoussa deux assauts, grâce à Lalonde. Kavanagh fut blessé à la figure. Enfin, après quinze minutes, sur une passe de Paddy, Johnny Brennan lance dans les buts, et une minute plus tard, répète la dose. Furieux, le Cornwall bombardent les buts des Shamrocks. Le jeu pendant ce quart, quoique contesté, n'eût rien de fort intéressant. Pas un joueur mis à la clôture.

Le deuxième quart débute à une allure endiablée. Tout le Shamrock se replie vers ses buts. Puis c'est une série de courses autour de Tierney. John White se met en évidence et se révèle le meilleur homme du Cornwall. Degray, porteur d'une espère de coiffure romaine, noire comme le geai, fait merveille. La mêlée se continue, le Cornwall ayant tout le temps l'avantage, mais il est incapable de s'approcher près des buts pour compter le point.

Au troisième quart, les Cornwall brusquent le jeu, mais inutilement, ils manquent plusieurs chances magnifiques. Tierney a plusieurs occasions de débarrasser son terrain. La défense du Shamrock ne semble pas aussi compacte qu'au début. Cornwall est évidemment malchanceux, car depuis 30 minutes, il a un avantage marqué. Dillon intercepte une passe de White et court vers les buts adversaires, Lalonde arrête. Spectateurs et jours s'excitent de plus en plus. Lalonde exécute le plus bel arrêt de l'après-midi.

Cornwall a toujours l'avantage, mais la même guigne le poursuit. Kavanagh pratique la mise en échec avec désespoir. Lalonde a de nouveau l'occasion d'arrêter de beaux coups. John White est le premier homme à visiter la clôture pour intervention contre Monday, qui le voulait dépasser.

Le dernier quart est pour le Cornwall. Lalonde remplace White au centre. Thompson, un Indien, est dans les buts. Cela a pour effet de animer les visiteurs qui placent la balle dans les buts adversaires. Mais le Shamrock ne tarde pas à reprendre le terrain perdu, grâce à O'Reilly.

Lalonde fait une charge du centre. La défense du Shamrock lui tombe dessus et le petit canadien-français s'affaisse en comptant son point.

Mcillwaine se fait expulser pour avoir frappé Lalonde à la tête. Cummings suit de près après avoir compté le dernier point.

TECUMSEH, 11; MONTREAL, 0.

L'équipe de la M. A. A. A. a rarement subi une défaite plus décisive que celle de samedi dernier. Le voyage à Toronto, peut-être, a eu pour effet de fatiguer les joueurs, mais on se demande un peu partout comment les athlètes de Westmount ont fait pour laisser passer onze balles dans leurs buts sans pouvoir en placer une seule à l'autre extrémité du camp. Au demi-temps, le point était déjà de 8 à 0. Neville fit des courses superbes pour Montréal, mais son travail était inutile. Le premier point fut compté en quinze secondes par Murton, qui reçut la passe de Felker et Rountree. La partie ne fut pas brillante, les Tecumsehs courant constamment autour des joueurs de Montréal. Dans le dernier quart, ils frappèrent trois fois les poteaux, mais ne purent compter. Les équipes étaient formées des joueurs suivants:

Montréal.		Tecumseh.
Muir	Buts	Clark
Neville	Point	Griffiths
Haynes	Couvert	Stewart
R. Finlayson	Défense	Pickering
G. Finlayson	Défense	Davidson
C. McKerrow	Défense	Rountree
Nolan	Centre	Felker
Angus	Attaque	Querrie
Wells	Attaque	Murton
Dade	Attaque	Whitehead
Hamilton	Extérieur	Durkin
H. Scott	Intérieur	Adamson

Arbitre, Ed. Baker; assistant, Pick Lillie.

BASE BALL

LIGUE DE L'EST, SAMEDI

Baltimore, 6, Montréal, 1; Deuxième partie: Baltimore, 3, Montréal, 2, 12 innings.

Newark, 1, Toronto, 0; deuxième partie, Toronto 1, Newark 0.

Buffalo 6, Providence 5; deuxième partie: Providence 6, Buffalo 1.

Jersey City 4, Rochester 2; deuxième partie, Jersey City 4, Rochester, 2.

PARTIES DU DIMANCHE

Newark, 3, Montréal 2; 15 innings.
Providence 2, Rochester 0.

PARTIES AUJOURD'HUI

Montréal à Newark.
Toronto à Baltimore.
Buffalo à Jersey City.
Rochester à Providence.

Montréal semble prendre plaisir à rester en dernière place. Après avoir gagné le championnat haut la main, en 1898, notre club de Royaux se fait rosser d'importance partout où il passe. La guigne noire le poursuit lorsqu'il joue bien et, les autres fois, il relâche son jeu par découragement ou par indifférence. McCloskey lança les deux parties à Baltimore, samedi, Keefe, dans la première, fut frappé sans difficulté. Stanley, pendant, mérita de gagner la seconde, et il l'aurait sûrement remportée si ce n'eut été du faible appui que lui accordèrent ses co-équipiers. La partie de Stanley fut brillante et il fallut douze reprises avant que les Baltimores réussissent à précisément compter le point qui leur assurait la victoire.

A Newark, l'erreur de Corcoran coûta la partie après quinze reprises sensationnelles. Joe Connor a été remercié de ses services par Kittredge, après les parties de Baltimore. Malachi prétend que Connor fomentait la discorde et qu'il est responsable, avec Hill, des mauvaises parties jouées par Montréal depuis quelque temps.

Première partie:

BALTIMORE

	A.B.	R.	1B.	P.O.	A.	E.
Kelly, c.f.	5	1	2	2	0	0
O'Hara, l.f.	5	1	3	1	0	0
Dunn, 2 b.	5	1	1	2	6	0
Demmett, r.f.	3	1	0	2	0	0
Hearne, c.	3	1	3	4	1	0
Hunter, 1 b.	2	0	1	14	0	1
Burrell, 3 b.	4	0	0	1	2	0
Beach, s.s.	4	0	0	1	4	1
McCloskey, p.	4	1	2	0	5	0
Totaux	35	6	12	27	16	2

MONTREAL

	A.B.	R.	1B.	P.O.	A.	E.
Joyce, l.f.	2	0	0	0	1	0
Brown, 1 b.	4	1	3	7	0	0
Brockett, c.f.	4	0	0	4	0	0
Madigan, r.f.	4	0	1	0	0	0
Morgan, 2 b.	4	0	0	4	2	0
Shean, 2 b.	4	0	0	2	2	1
Corcoran, s.s.	4	0	1	2	4	1
Kittridge, c.	3	0	0	4	3	0
Keefe, p.	3	0	0	1	2	2
Totaux	32	1	5	24	14	4

Score par inning:

Baltimore	.10003011x—6
Montréal	.10000000—1

SOMMAIRE

Laissés sur les buts, Montréal, 6; Baltimore, 16; coups pour 3 buts, Brown, Hearne; sacrifice hits, Hunter; buts volés, O'Hara, 3; Hunter, Brown, Burrell, Dunn; double jeu, Beach à Dunn à Hunter. Umpire, Owens.

Deuxième partie:

BALTIMORE

	A.B.	R.	1B.	P.O.	A.	E.
Kelly, c.f.	6	0	1	3	0	0
O'Hara, l.f.	5	1	1	1	0	0
Dunn, 2 b.	5	0	1	0	7	0
Demmitt, r.f.	3	1	1	0	0	0
Byer, c.	5	0	1	6	1	1
Hunter, 1 b.	5	1	0	20	0	1
Burrell, 3 b.	4	0	0	3	7	0
Beach, s.s.	4	0	1	0	3	0
McCloskey, p.	5	1	0	1	1	0
Rapp, c.f.	1	0	1	1	0	0
Totaux	43	3	6	36	19	2

MONTREAL

	A.B.	R.	1B.	P.O.	A.	E.
Joyce, l.f.	4	0	0	2	0	0
Brown, 1 b.	5	0	1	13	0	0
Brockett, c.f.	5	1	1	5	1	0
Madigan, r.f.	5	0	0	1	0	0
Morgan, 3 b.	5	0	1	0	2	0
Shean, 2 b.	5	0	2	1	5	0
Corcoran, s.s.	5	0	1	1	4	1
Waters, c.	5	0	0	8	1	2
Stanley, p.	3	1	0	1	1	0
Totaux	42	2	6	x35	14	4

2 joueurs de retirés quand le point fut enregistré.

Score par innings:

Baltimore	.02000000001—3
Montréal	.00000011000—2

SOMMAIRE:

Buts sur 4 balles, par Stanley, 6; par McCloskey, 1. Struck out, par Stanley, 8; par McCloskey, 5. Laissés sur les buts, Baltimore, 11; Montréal, 7. Coup bon pour 2 buts, Morgan. Buts volés, Demmett, Hunter, Burrell, Kelly, Shean. Umpire, Owens. Assistance, 6,200.

Dimanche:

NEWARK

	A.B.	R.	1B.	P.O.	A.	E.
Engle, r.f.	5	1	2	2	0	0
Mahling, s.s.	4	0	0	2	4	0
Cockman, 3 b.	7	0	0	2	5	0
Mullen, 2 b.	7	1	2	2	8	0
Sharpe, 1 b.	7	0	2	25	1	1
Zacher, c.f.	6	0	2	1	0	0
Jones, l.f.	7	1	1	2	0	1
Stanage, c.	5	0	2	9	0	0
Pardee, p.	6	0	0	0	3	0
Totaux	54	3	11	45	21	2

MONTREAL

	A.B.	R.	1B.	P.O.	A.	E.
Joyce, l.f.	6	0	1	4	0	1
Brown, 1 b.	7	1	4	20	0	0
Brockett, c.f.	5	0	0	6	0	0
Madigan, r.f.	5	0	1	2	0	1
Morgan, 3 b.	6	1	1	3	7	0
Needham, 2 b.	6	0	0	1	0	0
Corcoran, s.s.	5	0	1	1	9	2
Kittridge, c.	6	0	1	7	1	0
Herbst, p.	5	0	0	0	2	1
Totaux	50	2	9	x44	19	5

2 joueurs de retirés quand le point fut enregistré.

Score par inning:

Newark	.00010001000000l—3
Montréal	.00000010010000—2

SOMMAIRE:

Coups bons pour 2 buts, Mullen, Stanage, Corcoran; sacrifice hits, Mahling, 2; Brockett, Herbst; buts volés, Engle, 2; Stanage, Mullen, Joyce; buts sur 4 balles, par Pardee, 2; par Herbst, 8; struck out, par Pardee, 6; par Herbst, 6; wild pitch, Herbst, 1; buts sur erreurs, Newark, 2; laissés sur les buts, Newark, 7; Montréal, 3. Umpires, McCarthy et Cusack. Assistance, 4,000.

Samedi à Newark:

	R.	H.	E.
Newark .00001000x—	1	3	0
Toronto .00000000—	0	3	1

Batteries — McCarthy et Stanage; McGinley et Carrigan.

Deuxième partie:

	R.	H.	E.
Newark .00000000—	0	1	0
Toronto .00000010—	1	7	1

Batteries — Garrick et Shea; Rudolph et Murley. Assistance, 9,500.

A Providence:

	R.	H.	E.
Providence .001021001—	5	10	4
Buffalo .00001030 2—	6	8	2

Batteries — Milligan et McAllister; Harris et Peterson.

Deuxième partie:

	R.	H.	E.
Providence .00003300x—	6	10	1
Buffalo .00001000—	1	7	0

Batteries—Mack et Peterson; Greene et Ryan. Umpire, Sullivan.

A Jersey City:

	R.	H.	E.
Rochester .00000200—	2	4	4
Jersey City .00000301x—	4	7	1

Batteries — Bannister et Doran; Lake et Vandergrift.

Deuxième partie:

	R.	H.	E.
Rochester .00100100 0—	2	8	2
Jersey City .00010300—	4	6	2

Batteries — Walters et Byrnes; Pfanmiller et Vandergrift. Umpire, Conway. Assistance, 4,300.

DIMANCHE

A Providence:

	R.	H.	E.
Rochester .00000000—	0	2	1
Providence .00200000—	2	4	3

Batteries — Barger et Byrnes; Barry et Peterson. Umpire, Sullivan. Assistance, 4,200.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE DE L'EST

	Gag.	Perd.	P.C.
Toronto	38	25	603
Buffalo	40	27	597
Newark	37	31	544
Baltimore	33	34	493
Providence	33	36	478
Rochester	30	34	469
Jersey City	31	36	463
Montréal	22	41	349

LIGUE AMERICAINE

A Chicago:

	R.	H.	E.
Chicago .10220100x—	6	10	4
Washington .00030100—	4	7	1

Batteries — Walsh et McFarland; Graham et Warner.

A Saint-Louis:

	R.	H.	E.
Saint-Louis .0000001000—	1	5	2
Philadelphie .0000000101—	2	5	2

Batteries — Powell et Stevens et Buelow; Waddell et Schreck.

A Cleveland:

	R.	H.	E.
Cleveland .20000420x—	5	7	2
Boston .0000000001—	1	5	3

Batteries — Leibhardt et Clarke; Winter et Shaw.

A Détroit:

	R.	H.	E.
Détroit .00240100x—	7	12	1
New-York .0002000 10—	3	13	0

Batteries — Eubank, Donovan et Schmidt; Newton, Kitson et Thomas.

PARTIES DU DIMANCHE

A Chicago:

Première partie:

	R.	H.	E.
Chicago .00020010x—	3	5	0
Washington .0001000000—	1	3	2

Batteries — Smith et McFarland; Falkenberg et Warner.

Deuxième partie:

	R.	H.	E.
Chicago .0030000000—	3	5	0
Washington .1000110 20—	5	10	4

Batteries — Smith, Owen et McFarland; Patten et Warner.

A Saint-Louis:

La partie Saint-Louis-Philadelphie a été remise: pluie.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE AMERICAINE

	Gag.	Perd.	P. C.
Chicago	49	26	653
Cleveland	47	30	610
Détroit	41	30	577
Philadelphie	42	32	568
New-York	34	37	479
Saint-Louis	20	46	295
Boston	28	46	378
Washington	23	47	329

LIGUE NATIONALE

A Philadelphie:

	R.	H.	E.
Chicago .0010000100—	2	6	0
Philadelphie .0000000201—	3	10	3

Batteries — Overall et Moran; Moren, Ritchie, Pittinger et Dooin.

A Brooklyn:

Première partie:

	R.	H.	E.
Brooklyn .00100301x—	5	12	3
Pittsburg .0000000000—	0	9	2

Batteries — Stricklett et Bergen; Leever, Camnitz et Gibson.

Deuxième partie:

	R.	H.	E.
Pittsburg .1000000000—	1	4	3
Brooklyn .2000403 0x—	9	14	1

Batteries — Leifield et Smith; Rucker et Ritter.

A New-York:

	R.	H.	E.
Cincinnati .0000000000—	0	10	1
New-York .1020100 0x—	4	10	2

Batteries — Hitt, Smith et Schiel; Thompson et Bowerman.

A Boston:

	R.	H.	E.
Saint-Louis .0203100 00—	6	11	0
Boston .0000000000—	0	8	0

Batteries — Harger et Marshall; Lindaman et Needham.

Deuxième partie:

	R.	H.	E.
Boston .0000002 0x—	2	4	1
Saint-Louis .0000000000—	0	4	1

Batteries — Dorner et Needham; McGlynn et Noonan.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE NATIONALE

	Gag.	Perd.	P. C.
Chicago	56	29	737
New-York	46	26	639
Pittsburg	43	30	589
Philadelphie	41	32	562
Boston	32	39	451
Brooklyn	32	44	421
Cincinnati	30	46	395
Saint-Louis	18	61	228

HOCHELAGA, 6; SAINT-LOUIS, 1.

Le club Hochelaga ne tient pas à arrêter sa course à la victoire. Hier encore, il s'est distingué en battant la forte équipe des Saint-Louis par 6 à 1. Une amélioration constante s'effectue dans l'équipe du "quartier," qui sera invincible vers la fin de la saison si le bon esprit de corps qui préside actuellement à ses succès continue d'entretenir le feu sacré chez tous les joueurs. Les jeunes Hochelaga n'ont pas tiré de l'arrière. Ils ont suivi ou plutôt précédé leurs aînés en battant le National de Maisonneuve par 2 à 1.

VALLEYFIELD vs FARNHAM, A FARNHAM

VALLEYFIELD

	A.B.	R.	1B.	P.O.	A.	E.
Charette, s.s.	4	0	0	0	1	0
Bougie, l.f.	4	0	1	1	0	0
J. Rochefort, 1 b.	4

LA PRESSE

MONTREAL, 15 JUILLET 1907

LA RECEPTION DE SIR WILFRID LAURIER

Le "Citizen" d'Otawa, l'un des organes les mieux posés du parti conservateur au Canada, applaudit comme suit à l'idée d'une réception publique à faire à Sir Wilfrid, à son retour dans la capitale :

" Si le "Citizen" ne voit pas les questions politiques du même oeil que sir Wilfrid Laurier et son parti, s'il ne s'entend pas avec le premier ministre quant à son attitude sur certaines questions impériales, il n'a aucune objection à faire à la proposition émise d'une réception à lui être faite par ses concitoyens de la capitale.

" Personnellement sir Wilfrid commande la bienveillance de tous les citoyens d'Ottawa. Il faut se rappeler, en outre, que c'est le peuple du Canada, ou en tout cas une grande majorité de la population, qui l'a élu à la haute position de premier citoyen du Dominion. Il n'est que juste en conséquence, que, à son retour d'une mission aussi importante que celle de la conférence coloniale, la population de la capitale lui fasse une réception convenable. Il y a un temps pour chaque chose, et le sentiment public en est bien revenu de cette idée d'autrefois, qui faisait les adversaires politiques s'entre déchirer à propos de tout et de rien. Le solstice d'été se prête on ne peut mieux à une trêve entre politiciens et, pour ce qui le concerne, le "Citizen," s'inspirant du code de la chevalerie, accepte volontiers cette trêve et refuse de guerroyer contre le premier ministre aussi longtemps qu'il n'aura pas réintégré son château-fort après sa longue absence.

" Pour parler sérieusement, sir Wilfrid Laurier est un homme d'Etat dont pas un Canadien, à moins d'être aveuglé par l'esprit de parti, ne peut manquer de respecter et d'estimer la personnalité, quelles que soient leurs divergences d'opinion en matière politique. Son caractère public et privé est au-dessus de tout reproche, et c'est avec autant de dignité que de distinction qu'il maintient la position qu'il occupe. Ce sont ses propres amis politiques qui ont émis l'idée d'une réception dépourvue de tout caractère partisan. C'est de bon goût, puisque, de cette façon, la démonstration n'aura pas de caractère sectionnel ; aussi le "Citizen" est-il heureux d'appuyer la proposition faite d'une réception à sir Wilfrid dans la capitale, non pas en sa qualité de chef de parti, mais en sa qualité de premier ministre du Canada."

La position prise à l'égard de sir Wilfrid, à l'occasion de son retour au Canada est, comme il le dit si bien, celle de tout canadien que n'aveugle pas l'esprit de parti.

LA FETE NATIONALE DE LA FRANCE

A l'occasion de la fête nationale de la France, une page éloquente de Paul et Victor Marguerite nous est revenue à la mémoire. C'était au début de la guerre de 1870. On jouait, un soir, la "Muette" au Grand Opéra. Tout ce que Paris contenait d'illustre était là. Le bruit avait couru que l'Empereur Napoléon III et l'Impératrice assisteraient à la représentation. On attendait avec impatience une artiste célèbre, Marie Sass, qui devait chanter la "Marseillaise." La salle entière avait la fièvre. Aux regards vifs, aux teints animés, visiblement la même préoccupation mordait toutes ces femmes en toilette de bal, ces hommes pour la plupart chamarrés de croix, généraux, artistes, lettrés, sénateurs, députés, gloires du barreau, de la Faculté de medecine, grands industriels, oisifs de race, tout ce qui, dans cette élite de luxe et d'apparat, ce soir-là, représentait la Fance.

Au moment où, sur la scène, des soldats amènent de force la "Muette," Masaniello soulève le peuple en s'écriant : "Marchons ! Aux armes ! Des flambeaux ! "

Sur le tumulte des dernières mesures de l'orchestre, accompagnant cet appel aux armes, Marie Sass, enfin, parut. Et voici comment Paul et Victor Marguerite racontent la scène palpitante qui se produisit alors :

" A sa vue, dans toute la salle courut un frémissement; les cris et les " bravos se fondirent en une seule acclamation.

" Elle portait une tunique blanche, un péplum semé d'abeilles d'or. " Elle s'avançait avec sa grande allure dramatique, tenant à la main le " drapeau tricolore. Elle attaqua les premières notes: "Allons enfants de " la patrie..." au milieu d'un émoi indescriptible.

" La duchesse de Mouchy se levait. Une partie des spectateurs l'imita. " Une voix impérieuse, celle d'Emile de Girardin, cria: "Tout le monde de- " bout!" La salle entière se dressa. Chacun se sentait une âme nouvelle " collective, immense. Quelque chose de fort et d'âpre, soudain, passa " comme un souffle à la racine des cheveux, prit aux moelles. L'orchestre " à pleins cuivres, accompagnait l'hymne glorieux. Marie Sass lança la " première strophe d'une voix vibrante, qui évoquait l'éclat des sabres et " le sang rouge. Furieux, les applaudissements éclatèrent. Elle reprenait " plus haut, plus fort; et le chant s'élargissait, remplissait l'énorme vais- " seau. Il se propageait au-delà des murs, semblait se répandre sur Paris " soulevé et le pays en armes. Avec des rumeurs de tocsin, le roulement " des canons grondait à travers les paroles ardentes. La patrie en danger " se leva dans les coeurs. Le chant national, si longtemps proscrit, appa- " raissait plus beau, brûlant d'une vie neuve et d'une flamme éternelle.

" Nous entrerons dans la carrière
" Quand nos aînés n'y seront plus!...

" L'émotion fut à son comble. On haletait d'enthousiasme. Hommes et " femmes étaient saisis de vertige. Les uns riaient d'un air crispé, mor- " daient leur moustache, d'autres hurlaient comme fous; celles-là déchi- " raient leurs évantails, agitaient des mouchoirs. L'actrice, avec ses yeux " et sa bouche tragiques, fut alors, toute blanche sous ses abeilles d'or, " l'incarnation même de la France impériale. Grandie, soulevée par le dé- " lire de tous, elle prophétisait la victoire. Iéna, Austerlitz, Sébastopol, " Solférino flamboyèrent!

" Couvrant la finale, une clameur frénétique retentit. La salle entière " fut traversée par un de ces courants électriques qui galvanisent une fou- " le, la fondent en un seul être,—et dans un élan irrésistible, trépignante, " bras levés, faces ivrés, elle cria par mille bouches:

" — Vive l'Empereur! Vive la France! A Berlin!..."

Paris et la France ne sont pas allés à Berlin. Mais l'incident décrit par Paul et Victor Marguerite montre bien l'enthousiasme que peut produire, dans le coeur d'un peuple, son hymne national. Nous le disions samedi : la "Marseillaise" fait vibrer tout ce qu'il y a de chevaleresque, de beau et de grand dans l'âme française.

On l'a bien senti samedi et hier par la grandiose démonstration organisée par l'Union Nationale Française au Parc du Bout de l'Ile.

LES PAQUEBOTS MODERNES

L'accident arrivé il y a quelques jours au "Kronprinz Wilhelm", de la North German Lloyd, en cours de route de Hambourg à New-York, avec près de 2,000 passagers, appelle naturellement l'attention sur les avantages et les désavantages comparatifs qu'offrent les navires de fort tonnage dans le cas d'abordage avec des banquises ou icebergs, comme celles qui se rencontrent parfois dans le voisinage des bancs de Terreneuve. Le "Kronprinz" en a été quitte pour quelques éraflures à sa proue, alors, probablement, qu'un navire de moindre tonnage y aurait laissé ses tôles, sa coque tout entière.

Dans cet ordre d'idées, il n'est peut être pas sans intérêt de penser que le "Kaiser Wilhelm II", de la même ligne, s'en fut tiré plus facilement encore, et que cet abordage n'eut été qu'un incident sans importance aucune pour le "Lusitania", la dernière création de la ligne Cunard, destiné au service de Liverpool à New-York. Arrêtons-nous donc pour son actualité, à la contemplation de ce léviateur des mers qui, nul doute, va rester, pendant quelques années, le type du paquebot moderne.

Le "Lusitania" aura certainement pour un temps le record de la vitesse et du tonnage. Il mesure près de 800 pieds de long et son déplacement—autrement dit son poids—est de 45,000 tonnes. Sa quille est de 88 pieds de creux. On compte que ses 70,000 chevaux de force lui imprimeront une vitesse soutenue de 25 milles à l'heure, grâce à ses quatre hélices actionnées par des turbines.

Que cela nous met loin du "Britannia", le premier vapeur de la compagnie Cunard, sur la ligne de Liverpool à New-York, puisque ce navire ne jaugeait que 3,000 tonneaux, ne développait que dix mille chevaux et faisait moins de 9 milles à l'heure. Aussi bien, 67 ans se sont-ils écoulés depuis la fondation de la ligne Cunard, plus d'un demi-siècle de ce qu'on pourrait appeler de mécanique intensive.

Pour probants que soient les chiffres en général, ils ne réussissent pas en nautique, employés du moins en équations simples, à prévoir et à illustrer les rapports des progressions de forces, de dépenses et de vitesses entre elles.

Ainsi le "Monmouth" de l'amirauté anglaise, navire de 10,000 tonneaux, avait été prévu à 23 noeuds de vitesse. Les constructeurs découvrirent que pour une vitesse de 10 noeuds il lui fallait 1748 chevaux-vapeur ; que pour 13 noeuds, il lui en fallait 3,500 ; que pour 15 noeuds il lui fallait 12,000 chevaux-vapeur. Deux noeuds additionnels prirent à eux seuls 2,000 chevaux, et le vingt-troisième noeud coûta au "Monmouth" autant qu'a coûté au "Lusitania" sa supériorité d'un noeud et demi sur le "Kaiser Wilhelm II", le champion de la North German Lloyds. Or voici ce que le "Lusitania" a dû faire pour s'assurer cette supériorité d'un noeud et demi : installer 68 foyers additonnels et six bouilloires donnant à la chauffe 52,000 pieds de plus,, et augmenter sa force motrice de 30,000 chevaux. Il a dû en outre augmenter sa longueur de 100 pieds, son creux de 16 pieds, et son déplacement de 12,000 tonnes.

Pour invraisemblable que cela soit, croira-t-on que les constructeurs prévoient déjà, pour le siècle prochain, des navires de près d'un mille de long, filant 300 milles à l'heure avec 33,000 passagers et pouvant traverser l'Atlantique en près d'une demi-journée. Que tout cela coûtera cher !

Le "Lusitania", lui, se contentera—ce qui est déjà bien joli — de porter 3,200 passagers, équipage compris. Ses huit ponts superposés seront reliés par des ascenseurs, et pourvus, même au palier dit de l'entrepont, de promenades, de fumoirs, de salons, de cabines, de téléphones, etc., bref d'un aménagement à faire rêver non seulement les immigrants pauvres venat d'Europe, mais même les millionnaires touristes s'enfuyant d'Amérique.

Grosse affaire, certes, que ces paquebots modernes.

CHOSES ET AUTRES

M. Clémenceau apporte surtout au conseil des ministres une belle humeur et un esprit qui rappellent le brillant polémiste qu'il fut. On cite des anecdotes. Celle-ci, par exemple. L'autre jour, il remarque, parmi les dossiers qu'on lui soumet, une lettre de la commune de X... demandant que le gouvernement se fit représenter à l'inauguration d'un groupe scolaire.

—Cent sous que Dujardin-Beaumetz accepte d'y aller, glisse-t-il à l'oreille de M. Caillaux.

—Dix francs qu'il n'ira pas.

M. Clémenceau, d'un air grave, donne lecture de la demande. Tour à tour, MM. Briand, Barthou, Sarrault se récusent. Alors M. Clémenceau, les yeux fixés sur le sous-secrétaire d'Etat aux beau-arts, prononce :

—Il importe, cependant, messieurs, que le gouvernement de la république soit représenté dans cette commune qui..., dans cette commune que...

M. Dujardin-Beaumetz essaie en vain d'échapper au regard du président du conseil. Il se décide enfin :

—Si vous croyez qu'il faut quelqu'un, mon cher président...

—Mais, mon cher ami, vous rendriez un grand service.

—Soit, soupire M. Dujardins-Beaumetz, je représenterai le gouvernement de la république.

Et lorsque les ministres se lèvent, le conseil terminé, dans le brouhaha du départ, on entend la voix de M. Clémenceau.

—Eh ! Caillaux. Vous me devez dix francs.

× × ×

A l'occasion de la fête de la bataille des fleurs, à Paris, on raconte l'histoire d'un bouquet qui est presque l'histoire d'une bataille entre deux grands hommes.

Cela se passait à Athènes. On venait de représenter les "Nuées", pièce dans laquelle Aristophane raillait Socrate et les sophistes; et le public avait bruyamment applaudi cette satire virulente.

A l'issue de la représentation, Socrate rencontra Aristophane; et, s'approchant de lui, il lui frictionna violemment le nez avec un bouquet de roses. Egratigné, ensanglanté par les épines, le poète comique demanda:

—Quelle est cette cruelle plaisanterie?

—Tu feras pour ces roses comme j'ai fait pour tes "Nuées", lui dit Socrate. Tu pardonneras les épines en faveur du parfum.

× × ×

M. Jules Roche écrit dans la 'République française":

"Les socialistes sont aujourd'hui trop avisés, trop versés dans les secrets de la stratégie parlementaire pour ne pas avoir renoncé aux grandes batailles rangées, livrées, drapeau déployé, à l'ordre public. Ils ont appris l'art des travaux d'approche, de la sape et de la mine. Ils savent varier leurs opérations et leurs attaques.

"...Démolir pierre à pierre les forteresses qu'on ne peut enlever d'assaut n'en est pas moins une démolition; et l'oeuvre n'est que plus sûre, si l'on peut obtenir la collaboration de la garnison chargée de la défense.

"Le projet de rachat de l'Ouest n'est qu'une application particulière de ce nouveau système des socialistes, infiniment plus dangereux que l'ancien.

"La commission sénatoriale l'a parfaitement compris. Elle a percé à jour la manoeuvre; elle la signale. Les membres du sénat ne pourront plus être dupes. Le pays non plus."

DES CENTAINES

de gens, qui aimeraient avoir un piano dans leur maison, aujourd'hui, jugent qu'ils ne sont pas prêts à en acheter un. Ces personnes n'ont pas examiné le **Système Nordheimer** et ne savent pas qu'il est plus facile d'acheter un piano qu'ils ne le croient.

Le **Système Nordheimer** permet de choisir, parmi les meilleurs pianos américains et canadiens du monde, moyennant un paiement comptant de seulement $10.00 à $50.00, selon l'instrument choisi, et le reste payable par versements mensuels de $6.00 et plus.

Le **Pianola**, prix $275 à $325, et le **Piano Pianola**, prix $650 à $1,100, sont les seuls instruments du monde, munis du **Metrostyle** et du **Themodist.** Le public peut les avoir tous les jours et cela seulement chez

NORDHEIMER'S Ltd.

589 rue Sainte-Catherine Ouest.

wed

COLONIAL HOUSE

SQUARE PHILLIPS.

OFFRES SPECIALES

Pour Mercredi et Jeudi

RAYON DE LA SOIE
SOIES D'ETE

Il serait difficile de trouver quelque chose si gentil de fraîcheur en blanc ou crème, spécialement dans les soies.

Pour ces deux jours nous offrons des valeurs exceptionnelles en une variété de tissus et effets, comme il suit:

POUR 48c LA VERGE

Peau de Soie Blanche et Crème, régulier, 75c.

Taffetas de soie Blanche et Crème, régulier, 75c.

Soie Japonaise Cordée Blanche et Crème, régulier, 65c.

Soie Japonaise blanche naturelle de 36", régulier, 75c.

Soie Japonaise blanche naturelle, à fleurs, de 24", régulier 65c. (nouveaux dessins).

Foulards de fantaisie à fond blanc, en jolis effets de couleurs, 24", régulier 85 cents.

POUR 75c LA VERGE

Louisine grise à carreaux en six différentes grandeurs de carreaux, 20 pouces. Ceci est un envoi arrivé trop tard, acheté pour vendre à $1.00 la verge.

SOIES NOIRES

3 valeurs spéciales en Taffetas Chiffons. Pure teinture, fini soyeux, qualités exceptionnelles de bon tissu, 65c, 75c et 90c.

RAYON DES MANTEAUX
50 P. C. D'ESCOMPTE SUR

Costumes blancs en mousseline et en toile pour dames.

Robes de matin en mousseline blanche et de couleurs, pour dames.

Jupes en toile blanche, pour dames.

Jupes en voile et en drap, pour dames.

Costumes de printemps, en voile et en drap pour dames.

33 1-3 P. C. D'ESCOMPTE SUR

Manteaux de printemps en tweed et en drap, pour dames.

20 P. C. D'ESCOMPTE

Costumes de bain pour dames et enfants.

Imperméables en soie et en moirette pour dames.

Imperméables en soie et en cravenette, pour dames.

RAYON DES INDIENNES

Guingan à carreaux Ecossais de belle qualité, 30c la verge, pour 10c.

Guingan, 15c, 17c et 20c, moins 20 p. c.

Toiles à robes 48" de large, 75c la verge, moins 50 p. c.

Voile de coton, 30c, moins 33 ⅓ p. c.

Tous les coupons d'indienne, guingans, cretonnes, etc., moins 50 p. c.

ARTICLES POUR HOMMES

Une nouvelle ligne de cravates pour hommes. Prix spécial, 25c.

Bas en fil de Lille, moins 20 pour cent.

Un reste de lot de mouchoirs en toile irlandaise pure, valant $3.00. Prix spécial, $2.25 la douzaine.

Tous les complets de bain, moins 20 p. c.

RAYON DES CHAPEAUX

Tout notre assortiment de Panamas, moins 20 p. c.

Une offre spéciale de tous les chapeaux de paille à 15 p. c. d'escompte.

Chapeaux canotiers pour garçonnets. Rég. $1.50. Prix spécial, $1.00.

Tous les chapeaux de toile, moins 10 p. c.

VETEMENTS CONFECTIONNES

Vestes lavables de couleurs assorties, grandeurs 36, 37, 38 et 39 ", pour hommes. Prix réguliers, $1.25 à $2.50, pour 50c.

Costumes de matelot de couleur, lavables (petites dimensions seulement) pour garçons de 3, 4 et 5 ans. Prix réguliers $2.25 à $4.00, pour 50c chacun.

Habits et pantalons en Homespun et Oxford, non doublés, de couleurs pâles, toutes les grandeurs pour hommes. Prix, $12.00 à $16.50, moins 20 pour cent.

Vestes lavables pour hommes, moins 20 p. c.

Blouses de garçonnets, moins 20 p. c.

Complets lavables, pour garçonnets de 4, 5, 6, 7 et 8 ans, moins 20 p. c.

RAYON DU TAILLEUR

Pantalons en worsted et en tweed, pour hommes. Prix réguliers, $5.00, $6.00 et $7.00, moins 20 p. c.

Homespun et Oxfords à costumes, moins 10 p. c.

Flanelle anglaise à costumes, moins 10 p. c.

RAYON DES MACHINES A COUDRE

Une machine à coudre de qualité supérieure, garantie pour cinq ans. Prix régulier, $22.00 pour $20.00.

RAYON DES MALLES ET SACS

Un lot assorti de valises à vêtements ; bonne valeur à $3, $4, $5.50 et $6.00, à moitié prix.

Valises garde-robes, $45.00, moins 20 p. c.

Valises japonaises à vêtements, télescopes et sacs de club, tous légers, moins 20 p.c.

RAYON DES PANIERS

Table spéciale de paniers à pique-niques à 50c.

Go-carts se repliant, de bonne grandeur, rembourrés, de $16.00 à $30.00, moins 20 p. c.

RAYON DU PAPIER-TENTURE

Lignes spéciales de papiers-tentures, moins 50 p. c.

ETOFFES A ROBES DE COULEUR
GRANDE OFFRE D'ETOFFES DE CETTE SAISON

2 tables contenant des étoffes de choix, 75c à $1.50 la verge, à moitié prix.

10 pièces de Mohair Zéphir de 44", régulier 60c, pour 25c la verge.

COUPONS

Coupons de mousseline, étoffes à robes, chalys, etc., à moitié prix.

10 pièces de châlys crème avec rayures de soie de couleur, 45c, pour 18c la verge. Très jolies étoffes.

CHALYS BRODES A FOND CREME ET FONCE

60c, 75c et $1.00 la verge pour 40c, (un seul prix.)

Ce stock de beaux organdis à chics dessins, de cette saison, 35c à 65c la verge, à moitié prix.

ETOFFES A ROBES NOIRES

Une table d'étoffes de choix, moins 20 p. c.

VOILES NOIRS, 4 pièces seulement ; régulier, 65c, pour 44c la verge.

Coupons et longueurs de jupes, moins 20 p. c.

COUVERTURES

Quelques lignes dépareillées de couverture en laine, moins 20 p. c.

Lot spécial de couvertures Union, moins 10 p. c.

RAYON DU COTON

Lot spécial de coton anglais, moins 10 p. c.

Lot spécial de coupons pour costumes, jupes et blouses, moins 10 p. c.

Coupons de toiles et cotons, moins 20 p. c.

COUVRE-PIEDS SPECIAUX

Une table de couvre-pieds blancs, moins 20 p.c.

Lot spécial de valeurs extra, moins 10 p.c.

Couvrepieds édredon, moins 20 p.c.

RAYON DE LA TOILE

Lot spécial de Nappes et serviettes de table, moins 20 p.c.

Coupons de toiles de table, moins 20 p.c.

Serviettes de chambre à coucher moins 20 p.c.

Serviettes de chambre à coucher, moins 20 p.c.

Coupons de toile à cuisine, à verre et à rouleau, moins 10 p.c.

RAYON DES RIDEAUX

Lignes spéciales de rideaux en dentelle et en Madras, de 25 p.c. à 50 p.c. d'escompte.

Reste de courtepointes en toile imprimée et rideaux à écouler à 50 p.c.

Tous les coupons d'étoffes à rideaux, moins 50 p.c.

Tous les dessus de coussins, moins 50 pour cent.

Tous les tapis de table, moins 20 pour cent.

Reste de stores Vudor pour véranda, moins 10 p.c.

BLOUSES EN LINGERIE DE LINON

Un stock considérable et bien assorti à un escompte spécial.

MOUSSELINES

Une très bonne ligne de belles mousselines noires pour robes, jupons, doublures, etc., prix variés, moins 50 p. c.

Reste de mousseline blanche de fantaisie, 40c, moins 50 p.c.

A pois brodés, 50c, pour 20c.

MOUSSELINE A RIDEAUX

Coupons de tulle et mousseline à rideaux, moins 50 p. c.

Crépoline artistique de fantaisie, moins 25 p. c.

RAYON DES MODES
A MOITIE PRIX

Le stock consiste en chapeaux couleurs, noirs, blancs et noir et tout blanc.

Ceux-ci sont en plusieurs des plus nouvelles formes y compris la "Chienne".

FORMES NON GARNIES
AUSSI A MOITIE PRIX

Formes en Mohair blanc, à bords se rabattant, en osier fendu blanc, en paille de fantaisie, en brun gobelin et doré.

Formes se rabattant, en paille d'Italie, pour dames et enfants.

Tables spéciale de formes non garnies, à 50c chacune.

Coiffures d'enfants, soit en soie et mousseline à moitié prix.

Une table de blouses de soie à moitié prix.

Valeurs $3.50, $4.50, $5.50, $6.50, $7.50, $8.00, $9.000 et $10.00.

ARTICLES BRODES ET DE FANTAISIE
50 P. C. D'ESCOMPTE

Reste de costumes de toile et de mousseline.

Blouses de toile et de mousseline et devants de blouses.

Coupons de mousseline claire brodée All Over.

Une line de toile et de dentelle Cluny.

Tapis de table et chemins (Runners), aussi tapis de table en soie de fantaisie.

20 P. C. D'ESCOMPTE SUR

Une bonne ligne de pièces de centre en toile dentelée, tapis de table et chemins (runners).

Une ligne de dessus de coussins en mousseline, tapestry, velours et satin.

MOUCHOIRS

Mouchoirs de toile, ourlés, $1.50 et $1.75.

Articles de cou de fantaisie, à moitié prix.

Un lot spécial à 25c.

RUBANS

Coupons de rubans, moins 50 pour cent.

Rubans de fantaisie, moins 50 pour cent.

Ligne spéciale en taffetas de 5 pouces, à 15c la verge.

RAYON DES GARNITURES

Ligne spéciale de tresses de toutes couleurs, moins 15 pour cent.

Coupons de guimpes Appliqué et tresses, moins 33⅓ pour cent.

Guimpes perlées de toutes couleurs, moins 75 pour cent.

DENTELLES

Une ligne spéciale d'Appliqués, Ivoire, Paris et crème, moins 33 1-3 pour cent.

Tulle All Over de 27 pouces, plissé et de fantaisie, moins 20 pour cent.

Un joli assortiment de Voiles pour automobiles, dans les derniers dessins et nuances, moins 20 pour cent.

MERCERIES

Ceintures de dames, bel assortiment de ceintures de toile brodée, 25c chacune.

Table spéciale de ceintures en soie, cuir et chevreau, valant $2,50 chacune pour 50c.

Un grand assortiment de bretelles, pour dames, lignes discontinuées, à 25c.

Sous-bras à $1.50 la douzaine.

Casquettes de bains, à écouler à 50c chacune.

CHAUSSURES DE DAMES

Bottines vernies, à lacets et à boutons, $5.00, moins 20 pour cent.

Oxfords en chevreau tan, grandes pointures, $3.50 pour $1.50.

Oxfords vernis, $3.00 et $3.25, pour $2.50.

Oxfords vernis pour dames, $5.50 moins 20 pour cent.

Souliers de bain pour dames et enfants.

CHAUSSURES D'HOMMES

Oxfords vernis, grandes pointures, $6.00 pour $4.00.

Oxfords vernis, grandes pointures, $6.50 pour $3.50.

Oxfords vernis, grandes pointures, $3.50 pour $2.50.

Bottines imperméables, $5.50 pour $4.00.

Bottines vernies, $6.00 pour $4.50.

Bottines chevreau Vici, $7.50 pour $5.00.

Bottines tan pour jeunes gens, $2.00 pour $1.50.

ARTICLES EN CUIVRE

20 pour cent d'escompte sur les jardinières en cuivre de Benarès, Syriens, Mrobadada et Pharisien, plateaux, etc.

Table spéciale de $1.00, $2.00, $3.00 et $5.00.

Avec lignes à écouler de jardinières, encriers, services à dépecer, chandeliers avec abat-jour, vases, etc.

RAYON DE LA QUINCAILLERIE

Jarres en terre, à fermeture automatique, capacité de 2 pintes, les conserves ne sont pas affectées par la lumière comme dans des jarres en verre, pour introduire, régulier, 25c pour 17c.

Lampes à alcool (Atmosphérique), pas de mèche à prendre soin, 2 grandeurs de lumière, économique "American". Prix, 50c pour 25c.

Polisseur de meubles "Regina", le meilleur qui ait jamais été inventé pour le bon polissage des meubles, en boîtes forme pâte, pas de bouteilles débouchées à renverser. Pour introduire, grandeur régulière de 25c pour 17c; grandeurs de 45c pour 30c.

Brosse en crin, pour rampes d'escalier, époussettes pour poêle et foyer. Régulier, 40c pour 25c.

Epoussettes en laine, avec long manche démontable, faciles à nettoyer, rien de meilleur pour murs, plafonds, planchers cirés, corniches, moulures de cadres. Régulier, $1 pour 75c.

Bouilloires doubles en acier émaillé, intérieur et extérieur blanc. Régulier, $1.00, $1.25 et $1.50, pour 67c, 84c et $1.00.

Canards en acier émaillé. Régulier, $1.25, $1.50 et $1.75, pour 84c, $1.00 et $1.17.

Poêles à frire et paniers en granit. Régulier, $1.25, pour 75c.

Veilleuses; les plus économiques, se posent ou se suspendent, pour passages de porches, escaliers, etc., ou en cas de maladie, avec globes en opale, donnent une lumière douce. Prix, 50c.

Bouillottes à poisson, en granit, garanties, pas de seconds. Régulier, $1.50 et $2.75, pour 65c et $1.50.

Brosses W. C., les mieux faites, pour introduire. Régulier, 60c pour 45c.

RAYON DES TAPIS

35 pièces de tapis sans bordure de Bruxelles, Axminster et Wilton, moins 20 pour cent.

25 rugs en fibre de toutes grandeurs, moins 50 pour cent.

200 échantillons de tapis, convenables pour nattes, en Bruxelles, Axminster et Wilton, moins 20 pour cent.

Nattes japonaises et chinoises, en fibre, moins 20 pour cent.

Reste de rugs tout faits en Bruxelles, Axminster et Wilton, moins 33⅓ pour cent.

RAYON DE LA COUTELLERIE

Reste de dessins Lafayette, offerts aux prix suivants:

Cuillers et fouchettes de table. Régulier, $7.00 pour $5.50 la douzaine.

Cuillers et fouchettes à dessert. Régulier, $6.00 pour $4.75 la douzaine.

Cuillers à thé. Régulier, $3.50 pour $2.50 la douzaine.

100 douzaines de chacun, couteaux à dîner et à dessert, manches en celluloïd, acier de Sheffield. Régulier, $3.00 et $2.75, pour $2.25 et $1.90 la doz.

3 coffres complets d'argenterie contenant 12 couteaux de table, 12 couteaux à dessert, 12 fourchettes de table, 12 fourchettes à dessert, 12 cuillers à table, 12 cuillers à dessert et 12 cuillers à thé. Régulier $60.00 pour $5 .00.

RAYON DE LA PORCELAINE

50 crachoirs bleus Doulton, 50c chacun.

Lignes dépareillées de services de toilette, moins 33⅓ pour cent.

Reste de tasses et soucoupes et assiettes, 50c chacune.

Table spéciale de 25c, 50c, $1 et $2.00 avec articles dépareillés, vases, ornements, plats, jardinières, pots, tasses et soucoupes, etc., réduits de 50 pour cent à 75 pour cent d'escompte.

RAYON DU VERRE TAILLE

Ligne spécial de grands verres, moins 25 pour cent.

Lignes dépareillées de verre taillé canadien et américain, moins 50 pour cent.

Verer taillé autrichien, à moitié prix.

Riche verre taillé canadien.

Bols de 8 pouces en verre taillé, $4.00.

Plats à céleri, $3.00.

Pots, pour $5.00.

Plateaux sur pied, de 5 pouces, $1.35 chacun.

Jarres à fruits "Crown", capacité de 1 chopine et 1 pinte, toujours en stock.

RAYON DES LAMPES

Abat-jour de lampes, à moitié prix.

GALERIE DU 2ème ETAGE.

Pièces dépareillées de services à dîner, telles que plats couverts, tasses et soucoupes, assiettes, etc., à moitié prix.

ATTENTION SPECIALE DONNEE AUX COMMANDES PAR LA POSTE.

HENRY MORGAN & CO. LTD, Montréal.

M. HENRI BOURASSA A MONTMAGNY

Le député de Labelle cause une déception aux auditeurs et ne fait aucune déclaration nouvelle — Il fait l'éloge de Sir Wilfrid Laurier.

MM. LAVERGNE ET ROBITAILLE ADRESSENT AUSSI LA PAROLE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 15—L'assemblée de Montmagny a eu lieu.

Environ 500 personnes quittaient la gare de Lévis à une heure, samedi, en route pour Saint-Thomas de Montmagny.

Un peu plus de 200 électeurs étaient massés près de l'estrade en face de l'église, attendant le député de Labelle, qui fut reçu d'abord à la gare par M. Lavergne et quelques notables de Montmagny. Une fanfare en tête, on se mit en route pour aller écouter les orateurs.

L'assemblée a été très calme, parfois peu enthousiasmante pour les orateurs. On avait hâte d'entendre M .Bourassa et lorsqu'il apparût, on avait hâte de l'entendre parler de la rumeur le faisant entrer dans l'arène provinciale. Il a quelque peu déçu les espérances de ses auditeurs, il n'a rien dit autre chose que les déclarations qu'il a déjà faites, déclarations vagues et qui ne disent rien.

La majorité des personnes présentes, nous le disons sincèrement, s'attendait à mieux. On croyait vraiment que le député de Labelle ferait quelque déclaration sensationnelle. Rien de cela.

Sur l'estrade, nous avons remarqué: M. Edouard Lemieux, maire de Montmagny, qui présidait l'assemblée; M. Lavergne, M.P., M. Bourassa, M.P., M. L. Robitaille, M.P., M. le Dr Dorion, de la "Libre Parole", M. J.-E. Plamondon, M.P. de Québec, M. Ernest Guimont, avocat, M. Alph. Huard, échevin de Québec, M. Alleyn Taschereau, avocat, et quelques autres.

Les représentants des journaux suivants occupaient également des pièces qu'on avait eu l'obligeance de leur réserver : Le "Star", la "Gazette", l'"Evénement", le "Soleil" le "Chronicle", le "Toronto World" la "Patrie", la "Vérité" et la "Presse."

Dans l'assemblée, nous avons remarqué: Les hons, sénateurs Choquette et Landry, MM. Ernest Roy, M.P.P.; Jos. Ed. Caron, M.P.P. Dr Paquet, M.P.; P. V. Savard, C.-M. P., Roméo Langlais, Alex. Girar, A. Pelland, Dr M. Fiset, Elz. Bélargeon, A. Pageot, N. P., Naz. Bvasseur, Dr Lamothe, Alfred Savad, E. E. D., Dr Guimont, Théo. Paquet, Willie Amyot, M. A. Monaghn, G. Poitras, Dr V. Martin, L. A. Talbot L. G. Belley, J. A. Gagné, P. GOwen F. O. Drouin, de Saint-Victor, Jos. Hébert, N. P., Art. Pouliot, Napoléon Lavoie, Dr J. Reed, E. P. Bérubé, Sam. Desrochers, R. Ledu, Paul Lanctot, Romuald Roy, avoc., Emile Gelly, P. J. Jolicoeur, Art. Lemoine, J. T. Chénard, Félix Leclerc, Maurice Rousseau, Ferd. Audet, N. U. Cantin, Réal Lavergne, L. Mand, E. E. D., Télesphore Savard, N. Francoeur, A. Arsenault, A. Roy, J. E. Bernier, L. P. Marsan, T. Duchaine, Edouard Huet, L. Beaubin, Thomas Couillard et ses fils, Léo Rousseau, N. P., etc.

Le président, M. le mae Lemieux, présenta

M. ARMAND LAVERGNE

à l'assemblée.

"Mesdames et Messieurs, dit le député de Montmagny, la nécessité de cette assemblée est indiscutable. La presse ayant rendu de témoignages plus ou moins exacts sur mes actes de député, je dois venir rendre compte à mes électeurs de ma représentation au Parlement du Canada, —je dois venir vous rendre compte de mon mandat. Je viens, messieurs, vous demander si j'ai bien fait ou si j'ai mal fait.

"Etudions ensemble mes actes dans les cinq dernières années pendant lesquelles j'ai eu l'honneur de vous représenter. J'ai été je crois, pendant ce temps, un aussi bon député que mes prédécesseur

"Lorsque je me suis arrivé ici, vous vous rappelez, messieurs, qu'il y avait une foule de dissentions dans Montmagny. Dans la mesure de mon possible, j'ai travaillé pour les faire cesser. Grâce à vos efforts et à ma petite aide, nous avons réussi.

"Je vous ai promis un bureau de poste et un hôtel de ville. Nous les avons obtenus. Je vous ai promis, j'ai promis plus: aux électeurs du Cap Saint-Ignace, la construction d'un pont. Vous voyez que l'argent nécessaire a été voté. J'ai donc fait mon possible pour les intérêts du comté.

"Maintenant, messieurs, quelle est ma représentation à Ottawa. Tout d'abord, je dois vous dire que je crois avoir été à Ottawa un aussi bon libéral que n'importe qui, j'ai été peut-être plus libéral que certains de mes collègues.

Lorsqu'il a eu à me prononcer sur une question, lorsque j'ai eu à donner un vote au Parlement, j'ai toujours pris en considération les intérêts de mon pays, de mon comté et de ma nationalité avant les intérêts de mon parti. (Applaudissements.)

"Messieurs, j'ai toujours cru et je crois encore qu'un bon député doit conserver son indépendance et que ça n'est pas l'intérêt du parti qui doit prévaloir mais bien celui de son pays et de son comté.

"Parce que je n'ai pas voulu signer un engagement écrit pour lier mes électeurs, parce que j'ai cru qu'il était de mon devoir de veiller à vos intérêts, à nos intérêts plutôt qu'à l'intérêt du parti, on m'a accusé d'être un mauvais libéral.

"Parce que j'ai cru que je devais, même contre mon parti, défendre vos droits, j'ai été excommunié, (Rires.) On m'a enlevé le patronage du comté, on m'a enlevé les faveurs ministérielles, mais ce qu'on ne m'a pas enlevé et ce qu'on ne m'enlèvera jamais, c'est mon indépendance, C'est mon droit de défendre à Ottawa et ailleurs des intérêts de mon pays, les intérêts de mon comté et les intérêts de mes électeurs, (Applaudissements.)

"Je laisse à votre considération, messieurs, tout ce que j'ai fait comme votre député et je vous demande de me dire si ce que j'ai fait est l'oeuvre d'un honnête homme et d'un bon député.

"Pourquoi ai-je été excommunié ? Examinons ensemble les raisons de nos dissentions, M. Bourassa et moi, avec sir Wilfrid Laurier, puisque ce sont là, les raisons de mon excommunication.

"Nous avons premièrement différé d'opinion avec sir Wilfrid sur la question scolaire du Nord-Ouest. Nous avons refusé d'adopter un amendement à la première loi présentée par le premier-ministre parce que nous y avons vu un sacrifice des droits de nos compatriotes des provinces de l'ouest.

"La seconde question est la loi du dimanche. Messieurs, je n'ai jamais connu de loi plus injuste que celle qui défendait même aux habitants de soigner leurs animaux le dimanche.

"Je n'ai jamais voulu voter pour cette loi indigne. J'ai voulu que l'on permette aux électeurs de Montmagny de soigner leurs animaux et de sauver leur grain le dimanche comme les autres jours de la semaine et j'ai proposé un amendement que le Chambre des Communes a rejeté par une majorité écrasante. Nous avons subséquemment tenu une assemblée sur le Champ de Mars. Le gouvernement a compris que nous avions raison et le Sénat a adopté nos vues quelques jours après. Lorsque le bill est revenu à la Chambre des Communes, la majorité, qui avait rejeté mon amendement, l'a adopté huit jours après. (Applaudissements.) Eh bien, messieurs, je vous le demande, ai-je fait là un mauvais ouvrage.

"J'ai voté une troisième fois contre le gouvernement dans la fameuse affaire de la "North Atlantic Trading Co.". Le gouvernement a payé à cette compagnie des sommes considérables pour nous envoyer des immigrants. Ces immigrants étaient pour la plupart des gibiers de potence, des voleurs, des gens malades moralement, physiquement et intellectuellement. Il y a eu une enquête demandée par des députés. Quelques témoins ont refusé de répondre aux questions qui leur étaient posées. J'ai voté pour que ces témoins répondent. Quelque temps après cette enquête, le gouvernement a résilié son contrat avec cette compagnie. Eh bien, mes amis et moi, nous vous le demandons, messieurs, je vous le demande, est-ce là un vote qu'on peut appeler mauvais.

"Mon dernier vote contre le gouvernement a été pour favoriser la langue française. J'ai voulu que le gouvernement fasse imprimer les billets de banque, les timbres, les blancs de l'Intercolonial en français. On m'a répondu que c'était ridicule, que les Anglais étaient trop partisans, que les Anglais étaient trop fanatiques pour nous reconnaître un tel droit. Messieurs, les Anglais ne sont pas aussi fanatiques que cela. Ils ne seront jamais plus Canadiens-français que nous ; si nous ne réclamons pas nos droits, ils ne nous les offriront pas.

"Ce que je vous dis est tellement vrai que lorsque M. Bourassa est allé parler à Toronto, lorsqu'il a revendiqué les droits des Canadiens-français, on l'a applaudi et on l'a félicité. — Appl.

"Messieurs, l'esprit de parti est la mort de notre province. Je reconnais l'utilité des partis politiques, mais il est une chose que je ne reconnaîtrai jamais, c'est l'esprit de parti.

"Maintenant que je vous ai exposé mes actes au Parlement comme ailleurs, je vous laisse les juges de ma conduite. Si vous croyez que j'ai eu tort, messieurs, vous ne me supporterez pas; si vous croyez que j'ai eu raison, si vous croyez que j'ai agi en honnête homme et en député soucieux de l'intérêt de son pays et de son comté, vous m'aiderez à faire triompher les principes que nous voulons voir triompher.

"Un homme comme moi, c'est bien peu de chose dans l'histoire d'un pays, mais des principes comme ceux que nous avons défendus, mes amis et moi, resteront dans l'histoire de notre pays et ils triompheront un jour.

"L'homme qui va avoir la force, le courage et l'énergie nécessaire pour les faire triompher, messieurs, je suis heureux de le saluer, je suis heureux de le reconnaître en M. Bourassa et c'est avec grand plaisir que je lui cède la place sur cette estrade." (Applaudissements).

M. BOURASSA

s'avance et on l'applaudit. "Messieurs, dit-il, je n'ai pas besoin de m'étendre bien longuement sur les sujets que mon ami, M. Lavergne, a traités devant vous.

"La première question, la grande question scolaire du Nord-Ouest, j'ai eu l'honneur de vous en parler, il y a deux ans.

"Les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan, que cette question touchait, seront, dans vingt-cinq ans peut-être les plus populeuses et les plus importantes provinces de notre pays.

"Tous les jours nous arrivent d'Europe des milliers d'immigrants que l'on envoie immédiatement s'établir dans ces provinces. Ces immigrants, de nationalité et de religion bien différentes des nôtres, rejets de prison pour la plupart, servent à peupler les provinces de l'ouest. Nous formons, à l'heure qu'il est, les Canadiens-Français, un tiers de la population du Canada ; eh bien, messieurs, si le gouvernement continue ce genre d'immigration, dans dix ou quinze ans, nous ne serons plus qu'une minorité insignifiante. Nous nous sommes opposés à ce genre d'immigration, on nous a répondu qu'on voulait empêcher l'immigration au Canada. Loin de nous cette pensée, messieurs, mais ce que nous voulons, c'est de fermer les portes à tous ces voyous, à tous ces propres à rien qui peuplent les deux plus riches provinces du Dominion, nous voulons que l'immigration ne soit pas le transport de ces gens au Canada, mais que nos portes ne soient ouvertes qu'à des gens dignes d'être nos frères, qu'à des gens dignes d'être Canadiens, nous voulons que le gouvernement favorise l'immigration française et l'immigration belge.

"On nous a accusés d'avoir des idées étroites, on nous a accusés de vouloir soulever des questions de nationalité et de religion. Non, messieurs, encore une fois, ça n'est pas là la vérité. Nous avons ici, sur cette terre canadienne, nous les Canadiens-Français, des droits que nous ont acquis nos pères, des laboureurs, des vieux Canadiens-français. Nous avons des droits que nous voulons conserver.

"Nous avons une patrie, c'est le Canada, nous n'avons qu'une seule patrie, c'est le Canada, allons-nous sacrifier les droits que nous y avons, allons-nous sacrifier les droits que nos pères, je vous l'ai dit, nous ont conquis au prix de sacrifices, de travail, de persévérance, de sueurs et de sang ? Eh bien, messieurs, c'est ce que nous voulons, nous voulons que nos droits soient respectés.

"J'ai visité, autant que n'importe quel député du Parlement fédéral, les provinces anglaises et je suis heureux de rendre devant les braves électeurs de Montmagny ce témoignage aux Anglais. Dieu merci, messieurs, ils savent respecter les droits d'une nationalité, ils comprennent que nous avons des droits sur cette terre et que nous voulons qu'ils les respectent. Je n'ai pas peur de la domination anglaise, je l'admire et je l'aime parce qu'elle est juste, parce qu'elle sait nous respecter.

"Nous avons besoin pour la revendication de ces droits de députés indépendants, soucieux de l'intérêt de leurs électeurs, soucieux de l'intérêt de leur pays, soucieux aussi de l'intérêt de leur religion et de leur nationalité.

"M. Lavergne vous a parlé de l'excommunication qu'il a reçue du chef du parti libéral. Je suis obligé de dire qu'en cette occasion, si sir Wilfrid Laurier n'avait écouté que son bon coeur, il n'aurait pas commis cette erreur, permettez-moi ce mot. Nous avons besoin, messieurs, de députés indépendants et croyez-m'en un comté est mieux servi lorsque son député donne au gouvernement un appui indépendant.

"Depuis vingt ans, je prêche l'indépendance dans mon beau comté de Labelle. J'ai voté depuis mon entrée au Parlement plusieurs fois contre le gouvernement et on ne m'a jamais excommunié ; pourquoi, parce qu'on sait que le comté de Labelle veut avoir un représentant qui conserve son indépendance.

"Messieurs, si le parti libéral a dénoncé dans l'opposition le gouvernement conservateur parce qu'il dépensait follement, parce qu'il taxait trop, parce qu'il administrait mal, le parti libéral, lorsqu'il arrive au pouvoir, ne doit pas faire ce que les conservateurs faisaient et encore moins augmenter la dépense, augmenter la taxe et administrer plus mal.

"Ce que j'ai dénoncé chez les conservateurs, je ne suis pas prêt à le commettre comme une faute légère chez les libéraux.

"J'ai une grande admiration pour sir Wilfrid Laurier, je l'admire au point de savoir lui dire : "Entourez-vous d'hommes aussi honorables que vous et non de pilleurs, de gaspilleurs et de gens qui n'ont que le souci de leur intérêt personnel sans s'occuper des intérêts du pays.

"Messieurs, avant de terminer, je dois vous parler, vous dire quelques mots d'une rumeur dont vous avez sans doute entendu parler, de cette rumeur annonçant ma rentrée dans l'arène provinciale. C'est là une nouvelle lancée par "La Patrie", de Montréal.

"Je n'ai pas l'intention de vous parler longtemps là-dessus. Je ne peux dire encore si je viendrai dans la province de Québec, car nous ignorons même si nous aurons des élections. Je ne crois pas, tout d'abord, que M. Gouin ait de raison pour faire des élections générales avant l'expiration du terme de son parlement.

"Ce nest pas parce que le subside fédéral vient d'être augmenté qu'on a le droit d'en appeler au peuple.

"La seule questio n que l'on pourrait invoquer, ce sont les révélations faites au cours du procès Prévost-Asselin.

"J'ai dénoncé, en 1892, messieurs, l'acte, que je croyais odieux, du lieut.-gouverneur d'alors, M. Angers. Eh bien, M. Gouin n'a pas le droit de demander une dissolution des chambres pour cette simple raison.

"J'ai parfaitement confiance dans l'honorabilité de l'hon. M. Turgeon et de l'hon. M. Prévost, mais je refuse de reconnaître à M. Gouin le droit d'en appeler au peuple pour justifier ses deux collègues. Je crois ces derniers honorables et je ne les crois pas coupables des terribles accusations portées contre eux, mais M. Gouin doit au parti libéral, doit à ses collègues, doit à son pays et à sa province surtout, une enquête complète où les coupables seront punis, où les innocents triompheront.

"Je ne sais pas encore si j'entrerai dans la politique provinciale. Tout ce que je puis dire, c'est ceci: Que M. Gouin nous donne une politique sage et qu'il veille et travaille aux intérêts de notre province, que M. Gouin nous donne une administration honnête et de bonnes lois, je lui donnerai un appui sincère et indépendant, mais, messieurs, je dénoncerai les scandales et la mauvaise administration chez les conservateurs comme chez les libéraux.

"La rumeur de mon entrée dans l'arène provinciale serait-elle fausse, je serais heureux qu'elle soit un avertissement à M. Gouin pour qu'il comprenne qu'il faut améliorer notre situation provinciale.

"Si nous voulons que notre province soit toujours cette province française qui a produit les plus grands hommes de notre pays, nous ne devons pas regarder seulement à Ottawa, mais nous devons surveiller avec une attention toute particulière notre administration provinciale. Si nous voulons prouver à nos enfants que nos pères ont eu raison de se battre pour la conservation de notre chère province de Québec, nous devons surveiller notre gouvernement pour qu'il nous donne des lois qui soient bonnes, justes et équitables.

"Si, messieurs, nous, les Canadiens-français, nous ne voulons pas être ce qu'un homme d'Etat anglais disait de nous, toujours des scieurs de bois et des porteurs d'eau, nous devons nous respecter, être tous honorables, regarder la province de Québec comme la nôtre et travailler avant tout dans son intérêt.

"Je sais que quand les abus passent les bornes, le peuple sait renverser les idoles lorsqu'elles sont souillées.

"Je ne dis pas que nous avons à Québec des idoles, mais si les ministres qu'on a accusés ne sont pas coupables, ils ne doivent pas laisser traîner leurs noms dans la boue. S'ils ne sont pas coupables, qu'ils ne tentent pas d'effacer l'injure par une élection, qu'ils prouvent leur innocence; qu'ils punissent ceux qui leur jettent l'injure à la face, et je ne leur demanderai rien de plus que ce que j'ai demandé à sir Wilfrid Laurier. la permission de les féliciter lorsqu'ils auront compris leur devoir, lorsqu'ils auront conservé leur honneur intact."

M. LORENZO ROBITAILLE

est l'orateur suivant: "Je félicite M. Lavergne, dit-il, d'avoir convoqué ses électeurs pour leur expliquer sa conduite au Parlement."

Le député du comté de Québec parle ensuite de l'intelligence, une machine en activité à qui les soucis de la vie et ses exigences fournissent un élément de travail continuel. Il continue :

"Chacun a ses préoccupations spéciales et se voit obligé d'imposer à son intelligence un effort permanent dans une direction déterminée.

"Il en résulte une certaine paresse à appliquer ses facultés intellectuelles à d'autres sujets que ceux qui présentent un intérêt direct et personnel.

"C'est à cela qu'il faut attribuer la tendance dont je viens de vous parler et qui consiste à accepter sans contrôle les idées toutes faites.

"J'ai toujours tenté de réagir contre cette disposition de notre esprit.

"Un peuple ne peut se dire vraiment éclairé que lorsque chacun n'accepte une idée qu'après l'avoir passé au crible de son raisonnement individuel.

"Je serais téméraire en vous disant qu'il faut faire fi de l'expérience et des arguments des hommes compétents. Nullement. Il est urgent, au contraire, de tenir compte de leurs enseignements. Notre devoir est d'y faire appel, non comme une dispense de réflexion personnelle, mais comme les éléments scientifiques sur lesquels nous fonderons notre propre conviction.

"Ce travail une fois accompli, et loyalement accompli, nous pourrons, sans nous mentir à nous-mêmes, considérer notre opinion comme réellement sincère et nous éprouverons une juste satisfaction de conscience.

"Quand je donne ici mon avis sur un sujet, je n'ai pas la prétention d'émettre une vérité irréductible. Il me plaît, au contraire, à ceux qui nous écoutent un thème à discussion. Ma seule prétention est d'être toujours sincère.

"J'ai provoqué en eux un généreux effort de conscience, une aspiration vers le vrai, et s'ils se retournent contre moi, je n'ai pas à m'en chagriner. Leur opinion est aussi sincère que la mienne et il n'est nullement prouvé qu'elle n'est pas meilleure.

"Et cela suffit, car si d'autres, s'étant livrés à un travail intellectuel analogue, arrivent à une conviction différente de la mienne, peu importe, mon but est atteint.

"C'est dans cet appel au raisonnement que réside, à mon sens, le rôle de celui qui occupe une fonction publique.

"Malheureusement, et je crois que sur ce point personne ne me contredira, tous les hommes publics n'ont pas la liberté d'exprimer toujours le fond de leur sentiment.

"Beaucoup sont obligés de sacrifier leur intime conviction sur l'autel des divisions politiques. Cela prouve que la politique est susceptible de perfectionnement comme la plupart de nos institutions du reste.

"Le politicien sincère n'est peut-être encore qu'une exception ; dans un avenir plus ou moins proche, il est à espérer qu'il sera la règle générale.

"En attendant, ceux qui ont le bonheur de posséder une conduite politique entièrement libre doivent s'estimer heureux. Ils jouissent d'une des plus pures satisfactions humaines, celle de laisser toujours parler leur conscience".

Ensuite l'orateur parle de la question d'immigration puis il fait l'éloge de MM. Bourassa et Lavergne et termine par ces vers d'un grand poète, dit-il :

"C'est ainsi que va la vie,
"Peine hier, bonheur demain,
"Et pour une fleur flétrie,
"Une autre s'offre en chemin!
"Et même sans qu'on le veuille,
"Le coeur trop longtemps blessé,
"Se grise des fleurs qu'il cueille
"Sur les débris du passé!"

Vu la pluie torrentielle, M. Lavergne remercie les électeurs et l'assemblée est terminée.

M. le sénateur Choquette avait invité les journalistes et quelques amis. On se rendit à son aimable invitation et on causa de tout autre chose que de politique.

A sept heures et demie, nous rentrions en ville.

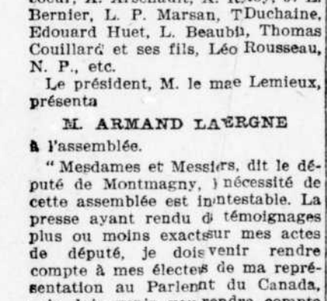

Cigarettes Egyptiennes
MOGUL
Bouts en liège
15c la boite

IL A RAISON

Le Dr Hamilton prouve que les Hémorroïdes sont causées par la constipation et les violents cathartiques.

Sachant combien souvent les gens souffrent de ces maux, le Dr Hamilton a fait une étude approfondie des hémorroïdes.

Il a trouvé que la partie inférieure des intestins est comme un réseau de vaisseaux sanguins et s'ils sont soumis à une pression constante, une section sort forcément et c'est ce qui constitue ce qu'on appelle communément des hémorroïdes.

Le seul moyen effectif de se guérir de ce dérangement est de faire un usage judicieux des Pilules du Dr Hamilton que l'on peut prendre avant de se coucher. Le lendemain l'on éprouvera un soulagement merveilleux.

"J'ai souffert des hémorroïdes jusqu'à la limite de l'endurance humaine, écrit Mlle Lueders, de Cornwall, Ont. J'étais employée dans une manufacture, ici, mais pendant un certain temps, j'eus à abandonner l'ouvrage, jusqu'à ce que je fusse mieux de cette maladie. J'ai lu dans le "Herald" de Montréal ce qu'on dit au sujet des Pilules du Dr Hamilton et après les avoir employées pendant deux semaines, je fus guérie. Je puis recommander ces pilules très hautement. Il n'y en a pas de meilleures. Elles soulagent immédiatement et elles empêchent les intestins de se constiper et d'après ma propre expérience on peut compter sur elles, comme sauvegarde parfaite contre les hémorroïdes. Les Pilules du Dr Hamilton faites de mandragore et de noix huileuses, seront, j'en suis sûre, d'un grand avantage pour toute femme ou fille."

Prenez les Pilules du Dr Hamilton et votre organisme sera régénéré, tonifié et rendu réfractaire à la maladie.

Elles sont bonnes pour les hommes, excellentes pour les femmes et très effectives chez les enfants. Les personnes de tous âges et des deux sexes trouvent dans les Pilules du Dr Hamilton un merveilleux remède. Bien qu'elles soient effectives elles ne donnent pas de coliques. Elles nettoient et purifient le système et par là contribuent au maintien de la bonne santé. Vendues par tous les marchands, 25c la boîte ou cinq boîtes pour $1.00 ou par la poste de N. C. Polson and Co., Hartford, Conn., E. U. A., ou Kingston, Ont. A 7 w

Remède 3 X de Munyon contre le
RHUMATISME

Procurez-vous un remède qui soulage les douleurs aiguës et vives dans toutes les parties du corps, en une à trois heures et qui opère une guérison parfaite en quelques jours.
Il purifie le sang. Il neutralise l'acide et chasse toute inflammation et toute douleur. Souffrez-vous de mal de dos, de lumbago ou de sciatique?
Avez-vous des raideurs ou des enflures aux articulations, quelque chroniques qu'elles soient? Demandez à votre pharmacien le Remède 3x de Munyon Contre le Rhumatisme, et voyez comme il vous guérira promptement.
Si vous souffrez de maux de reins ou de vessie, procurez-vous le Remède Spécial de Munyon pour les Reins. Argent remis s'il échoue. Le Vitalisateur de Munoyn renforce les hommes faibles et leur fait recouvrer les forces perdues. A y

Vin St-Michel
purifie le sang.
A W

AMUSEMENTS

Parc DOMINION
Cette semaine — les plus grandes attractions qu'on a jamais vues, pendant deux grandes saisons.
EN PLEIN AIR:
Troupe Japonaise Kishiuna
Exposition fameuse de l'habileté orientale, introduisant le jonglage avec la haute cuve, etc.
LES SOEURS BELLETZAR
Les plus fameuses artistes des anneaux volants, en Europe.
40 ATTRACTIONS. ADMISSION 10c.
Un billet de char vous conduit au Parc. 214—n

NATIONOSCOPE-Vues Animées
Coin St André et Ste Catherine Est
GAUVREAU et LAROSE, propriétaires.
Programme Extraordinaire.
Matinées et soirées tous les jours. Prix populaires. 161—n

Parc Sohmer - - Cette Semaine
Représentation à 3 et 8 p. m.
Attractions Extraordinaires.
ADMISSION 10c 214-6 E

FRANCHERE DENTISTE
144 SAINT-DENIS- - - - -Tél. Est 1591
387—1MJ—n E

LA GOMME DE BODE
facilite la digestion
149—1.n E

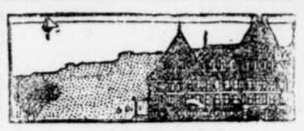
VILLEGIATURE
HOTEL OCEAN VIEW Biddeford Pool Maine
La plus belle station balnéaire à prix raisonnables qu'il y a sur la côte. Prix $10 à 20 montant par semaine. Faites venir la brochurette. 190-n

ABENAKIS SPRINGS
"Le Carlsbad du Canada"—Pour un endroit de villégiature salubre, calme, fortifiant allez à Abenakis Springs, Qué., sur la rivière Saint-François, à 68 milles de Montréal. Billet de retour par le G. T. R., $3.50. Endroit insurpassable pour canotage, bains, pêche, promenade en voiture, etc.
Eau Minérale Abenakis et Bains
Cure certaine rhumatisme, goutte, dyspepsie, insomnie, maladies de reins, du foie et de l'estomac. $12 à $16 par semaine. MAGNIFIQUE BROCHURE GRATUITE.
R. G. KIMPTON, Abenakis Springs, Qué
A 8,10,15,17

GRAND HOTEL
Chambly Bassin
Allez au Grand Hôtel Chambly Bassin pour vos vacances. Il y a la pêche, la rame et une excellente baignoire. Le meilleur endroit sur le Richelieu.
J. N. LESPERANCE, Prop.
214—6

NAVIGATION

DOMINION LINE
VAPEURS PORTANT LA MALLE ROYALE
Montréal, Québec à Liverpool.
Dominion, juillet 20, août 24, septembre 28.
Kensington, juillet 27, août 31, octobre 5.
Southwark, août 3, septembre 7, octobre 12.
Canada, août 10, septembre 14, octobre 19.
Ottawa, août 17, septembre 21, octobre 26.
Les vapeurs partent de Montréal de jour et de Québec à 7.00 p.m.
Le "Canada" est un des vapeurs les plus rapides et les plus confortables qui soient dans le commerce canadien.
Le vapeur "Ottawa" détient le record pour la traversée le plus rapide entre Montréal et Liverpool.
1ère classe, $65; 2ème classe, $40 et plus, selon le vapeur.
SERVICE A BAS PRIX.
Pour Liverpool $42.50 et $46.00.
Pour Londres $2.50 de plus.
Troisième classe pour Liverpool, Londres, Londonderry, Belfast et Glasgow, $27.50.
Pour tous renseignements s'adresser aux agents locaux ou à la Ligne Dominion, 17 rue Saint-Sacrement, Montréal. 153-n

CIE GLE TRANSATLANTIQUE
De New-York au Havre-Paris, (France).
Départ chaque jeudi à 10 hrs a.m.
LA BRETAGNE . . . . . juillet 18
*LA SAVOIE . . . . . juillet 25
*LA TOURAINE . . . . . août 1
*LA LORRAINE . . . . . août 8
LA BRETAGNE . . . . . août 15
*LA PROVENCE . . . . . août 22
*Paquebots à deux hélices.
Renseignements: Genin, Trudeau & Cie, agents généraux pour le Canada, 1670 rue Notre-Dame, Montréal.

OTTAWA RIVER NAV. CO.
Tous les jours, dimanche excepté.
OTTAWA, $2.50 — RETOUR, $4
EXCURSION QUOTIDIENNE
A Carillon, par le Vapeur sautant les rapides au retour. $1.00
Arrivant à Montréal à 6.30 p.m.
Pour voyage ci-dessus, prenez le convoi du Grand-Tronc, de 8 a.m. et correspondez avec le steamer, à Lachine.
SAUTE LES RAPIDES
Prenez le Grand-Tronc, à 5 p.m. pour Lachine. Aller et retour. . 50c
Billets en vente à la Gare du Grand-Tronc. Pour toutes informations, téléphonez Main 1029. 170 n

Bureau des Billets
128 St Jacques,
Vis-à-vis le Bureau de Poste
"AMERICA'S SCENIC LINE"
LIGNE (touriste), MONTREAL-TORONTO, viâ les Mille Iles et Rochester, N.-Y., les bateaux partent tous les jours, excepté les dimanches, à 1.30 p. m.
LIGNE MONTREAL-TORONTO-HAMILTON, viâ les Mille Iles et la Baie de Quinté, les lundis, mercredis et vendredis à 5 p. m. Taux spécialement bas sur cette ligne.
LIGNE MONTREAL-QUEBEC — Tous les jours, à 7 p. m.
LIGNE DU SAGUENAY — De Québec : Tous les jours à 8.30 a.m. 168-n

LIGNE ALLAN Service de la Malle Royale.
MONTREAL ET QUEBEC A LIVERPOOL
Virginian—5 juillet, 9 a.m., 2 août.
Victorian—19 juillet, 4 a.m., 16 août.
Tunisian—12 juillet, 9 août, 6 septembre.
Corsican, (neuf), 26 juillet, 3.30 a.m.
Le "Victorian" et le "Virginian", 12,000 tonnes, sont les seuls vapeurs à turbines de la route Canadienne. Aucune vibration. Record de la traversée, 5 jours et 14 heures.
Aménagement et cuisine sans pareils.
TAUX DES PASSAGES.—Cabine, $70.00 en montant, selon le vapeur et la situation de la chambre. Deuxième cabine, $42.50 en montant, selon le vapeur.
3ème classe — Pour Liverpool, Londres, Belfast ou Londonderry, $27.50 et $28.75 selon le vapeur. 106—1.M.v.n

CIMENT CAOUTCHOUC DE WILSON
A L'EPREUVE DE L'EAU ET DU FEU
(BREVETE 1888)
pour Couvertures, Joints, tours de cheminées, coupe-feu, etc.
Employé par les Compagnies de Chemins de Fer et de Navigation
3c la livre
Prix spéciaux pour 500, 1000 et 2000 livres.
SUCCESSION
A. A. WILSON,
219 rue St Paul.
Angle de la Place Jacques Cartier, Montré
24,1,5,15,22,29

Chemin de Fer Intercolonial
SOUMISSION
Des soumissions adressées au soussigné et marquées à l'encre "Soumission pour chauffage, chambre des machines, Halifax", seront reçues jusqu'au MERCREDI, 17 JUILLET 1907, inclusivement, pour l'installation, dans une chambre des machines de 36 compartiments, et annexe, à Halifax, d'appareil de chaudière à vapeur, système de chauffage à air chaud, pompes, tuyaux, garnitures, etc., etc.
Les plans et devis sont visibles au bureau de l'agent du Terminal, Halifax, N. E., et au bureau de l'ingénieur en chef, Moncton, N. B., où l'on peut se procurer les formules de soumission.
Il faudra se conformer à toutes les conditions du devis.
D. POTTINGER,
Gérant Général.
Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. B.,
27 juin 1907. 206—11

La Compagnie de Navigation Canadienne du St Laurent Limitée
LIGNE DE MONTREAL A QUEBEC.
Vapeurs "Imperial" et "Colonial" arrêtant à Sorel et à Trois-Rivières. Départ de Montréal tous les jours à 5 heures p. m., arrivant à Québec entre 7 et 8 heures a. m.
Prix de passage :
Montréal à Québec. $3.00
Montréal à Québec et retour. . $5.00
Excursions, un simple passage $3.00
Bateaux spacieux, bonnes cabines.
Du vendredi au lundi, prix d'excursion.
DIMANCHE
Les vapeurs Imperial ou Colonial quitteront Montréal tous les dimanches à 9.30 pour Sorel, Trois-Rivières, et Québec. Ces deux bateaux se rencontreront à Trois-Rivières afin de permettre aux touristes de revenir à Montréal ou à Québec le même jour.
Prix de Montréal à Sorel et retour 75c
Prix de Montréal à Trois-Rivières et retour. $1.50
Prix de Montréal à Québec et retour. $3.00
Quai Bonsecours, à Montréal, Bureau, 70 Notre-Dame Est. Tél. Bell Main 974.
Quai Chouinard, à Québec. 205-n

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

Trans-Canada Limited
Tous les mardis, jeudis et samedis à 12.30 p.m., jusqu'au 31 août.
Le train le plus rapide à travers l'Amérique.

St Andrew By-the-Sea
Le train quitte la gare Windsor à 7.25 p.m. Service de wagons-lits directs, mardi et vendredi.

Portland et Old Orchard Beach
Via les Montagnes Blanches.
Il y aura un wagon-lit direct au train quittant la gare Windsor à 7.45 p.m., et un char salon au train quittant à 9 a.m., tous les jours, excepté le dimanche.

EXCURSIONS DE COLONS
Au Manitoba et au Nord-Ouest Canadien.
Bons pour aller les 16 et 30 juillet; 13 et 27 août: 10 et 24 septembre.
Bas prix, billets bons pour 60 jours.

IMPORTANT CHANGEMENT D'HORAIRE
A partir de mercredi 17 juillet le No 28 qui, à présent quitte Pointe Fortune à 7.20 a.m., quittera à 7.05 a.m., Hudson Heights à 7.37 a.m., Hudson à 7.41 a.m. Vaudreuil à 8.05 a.m., Ste Anne de Bellevue à 8.12 a.m., Beaconsfield à 8.24 a.m., et arrive à Montréal à 8.45 a.m.
A partir de Samedi 20 juillet, le train No 27 quittant la gare Windsor à 1.30 p.m., les samedis ira à Pointe Fortune au lieu de Plantagenet, arrivant à Pointe Fortune à 3.10 p.m., et le train No 39, quittera Montréal à 6.15 p.m., le samedi seulement, ira à Plantagenet faisant les arrêts ordinaires, arrivant à Caledonia Springs à 8.36 p.m., et à Plantagenet à 8.55 p.m.
Le train No 29 de Montréal, pour Pointe Fortune à 5.15 p.m., ne marchera plus les samedis, à partir de samedi 20 juillet.

Bureau des billets en ville, 129 rue St Jacques, près le bureau de poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
"INTERNATIONAL LIMITE"
Le train le plus beau et le plus rapide du Canada
Quitte la Gare Bonaventure tous les jours à 9 a.m. Arr. Toronto 4.30 p.m., Hamilton 5.30 p.m. Niagara Falls, Ont., 8.20 p.m., Buffalo 9.45 p.m., London 7.48 p.m., Détroit 10.00 p.m., Chicago 7.42 a.m.
Elégant service de Chars Café sur ce train.
MONTREAL-OTTAWA
Quitte Montréal *8.30 a.m., †9.35 a.m., †3.40 p.m., *7.30 p.m. Arr. Ottawa *11.30 a.m., †12.35 p.m., *8.40 p.m., †10.30 p.m.
Elégant Service de Chars Salons Buffet sur tous les Trains entre Montréal et Ottawa, excepté sur le train partant de Montréal à 9.35 a.m., et celui partant d'Ottawa à 7.10 p.m. Ces deux trains ont des Chars Parloirs sans Buffet.
LE FAMEUX PARC ALGONQUIN
Parry Sound (Rose Pt.) Baie Georgienne
Ceux qui désirent visiter les places ci-dessus quittent Montréal à 8.30 a.m., tous les jours excepté le dimanche. Wagon-buffet Pullman direct.
PORTLAND-OLD ORCHARD
Quitte Montréal *8.00 a.m., *8.15 p.m.
Service de Chars Dortoirs et Parloirs entre Montréal, Portland et Old Orchard.
Elégant service de Chars Café sur le train du jour.
MONTREAL-POINTE LEVIS (

TARIF

Invariablement payable d'avance

Pour Annonces Classifiées de "LA PRESSE"

EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cents par mot de plus, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cents par mot de plus, chaque insertion.

Toutes les autres annonces "On DEMANDE" 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot plus, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot plus, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot plus, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot plus, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot plus, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au COMPTANT avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 rue Craig Est. Main-d'oeuvres de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert, de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m. — Urbain Lafontaine, gérant.

BOULANGER ayant 13 années d'expérience et pouvant fournir de bonnes références, demande emploi. S'adresser L. Saint-Louis, 169 Craig ouest. 209—6

BOUCHER — Coupeur de viande de première classe, méthode américaine, parlant anglais et français, demande de l'emploi. Ecrire, boîte 226 "La Presse." 210—6

CUISINIER — Un bon second cuisinier pouvant fournir des références, demande emploi. S'adresser Ed. Durocher, 8 rue Argyle. 209—6

COMPTABLE ayant actuellement charge complète d'un bureau des plus importants de cette ville, demande position. Ecrire à boîte 229 "La Presse." 210—6

ETALAGISTES — Avis aux marchands. Deux bons étalagistes s'offrent pour installer les vitrines de tous genres, le soir. Ecrire pour détails, Winlow Dressers, 41 avenue Collège McGill. 209—6

FRANCAIS, 37 ans, capable, demande emploi pour traire et soigner les vaches et se rendre utile à tous travaux de ferme, ainsi pour sa fille, 15 ans, habituée à la ferme. S'adresser à M. Bergounhon, chez M. Anatole Decarrie, Notre-Dame de Grâce, Montréal. 212—6

JEUNE HOMME actif, étudiant polytechnicien, 22 ans, demande emploi quelconque pour temps vacance. Ecrire Cam., 63 "La Presse." 212-6

JEUNE HOMME demande emploi dans un bureau, comme assistant teneur de livres et connaissant la sténographie et clavigraphie. Pourra fournir des références de première classe. Ecrire à Boîte 312 "La Presse." 213—3

ELEVES DEMANDES

ELEVES DEMANDES — L'Ecole de Télégraphie au Monument National, enseigne la télégraphie dans toutes ses branches, et qualifie ses élèves pour des positions de chemins de fer. Cours du jour et du soir. Conditions faciles. S'adresser Ecole de Télégraphie, Monument National, Montréal. 210—6

ELEVES DEMANDES — Sténographie Elie, merveilleusement facile et rapide, parfaitement applicable aux deux langues, comptabilité moderne, anglais commercial. Spécial, $10 pour cours complet en présentant cette annonce cette semaine. Institut Sténographique Elie, 490 Sainte-Catherine Est. Tél. Est 2807. 213-6

ELEVES DEMANDES — Demoiselle anglaise, enseignant et conversant dans les deux langues. Enfants ou adultes. Progrès rapides. Termes modérés. 330 Saint-Denis.

HOMMES,GARCONS DEMANDES

ASSISTANTS-SURINTENDANTS — On demande des bons assistants-surintendants ayant de l'expérience dans l'assurance-vie. Inutile de se présenter ou d'écrire sans être honnête et sobre. Grandes chances de succès et d'avancement. Place d'opération; Montréal. Adresse: Surintendant, No 52 rue St Joseph, Québec. 218-12

AIDES DEMANDES — Hommes et femmes. Taux spéciaux, pour apprendre le métier de barbier en huit semaines; gages pendant apprentissage; les diplomes gagnent de $10 à $18 par semaine; on aide à trouver situation. Catalogue gratuit. Moler Barber College, 119 rue Craig Ouest, Montréal. 190—n

APPRENTI — On demande un apprenti boucher, avec un peu d'expérience. S'adresser Joseph Courville, 1029 Saint-Jacques.

APPRENTI — On demande un apprenti typographe, un an d'expérience, et un bon fileur sur petites presses, ouvrage à l'année, bons gages. La Cie Marchand Frères, Ltée., imprimeurs, 56 Amherst.

APPRENTI PHARMACIEN — On demande un apprenti en pharmacie avec 1 ou 2 années d'expérience, heures très courtes. S'adresser Dr J. Leduc et Cie, carré Chaboillez.

BARBIERS — On demande 2 bons barbiers sobres, place permanente. S'adresser immédiatement 296 Est Sainte-Catherine, coin Saint-Denis et Sainte-Catherine. 211—6

BARBIER — On demande un barbier de deux ou trois ans d'expérience. S'adresser 2314 Saint-Laurent, coin rue Saint-Viateur, ville Saint-Louis.

BARBIER — On demande un bon barbier, place permanente, bons gages, coin Rachel et Delorimier, 1061 Delorimier.

BARBIER — On demande immédiatement un bon barbier. Place permanente et bons gages à un homme compétent. S'adresser à Lorenzo Perras, rue Saint-Charles, Longueuil. 214—6

BARBIER — On demande un bon barbier, chez H. Larocque, 565 St Jacques, près de la gare du G. T. R.

BARBIER — Bon barbier demandé, sobre, place permanente, bon salaire pour un homme compétent. S'adresser 957 Notre-Dame ouest.

BARBIER — On demande un bon barbier immédiatement à la boutique du Queens Hotel.

BARBIER — On demande un bon barbier. Sam. Tarrante, 373 rue Sainte-Catherine ouest. 214—3

BARBIERS — On demande deux bons barbiers de première classe, places permanentes, bons salaires seront payés. Adressez-vous tout de suite, chez F. Lefort, 713 Mont-Royal.

BARBIER — On demande un barbier, 459 Saint-Jacques.

HOMMES,GARCONS DEMANDES

BIJOUTIER demandé, jeune homme ayant deux à trois ans d'expérience. $10.00 par semaine pour commencer. S'adresser J. S. Blondin, 107 Saint-Jacques, chambre 37.

BOULANGERS demandés, un contremaître et un compagnon. S'adresser 131 Ethel, Verdun.

BOULANGER demandé, bon compagnon boulanger. S'adresser 553 rue Saint-Antoine.

BOUCHER — On demande un boucher avec expérience, garçon préféré, références exigées. S'adresser Hor. Vézina, 2077 Saint-Jacques.

CIGARIERS — On demande 25 cigariers rouleurs et faiseurs de "bunch." le plus haut prix payé dan la ligne. Ouvrage permanent. S'adres ser à J. U. Gervais et Cie, Joliette P. Q. 207—10

CORDONNIER — On demande un cordonnier de première classe pour l'ouvrage fait sur commande. S'adresser au Boston Shoe Store, coin Sainte-Catherine et Mansfield. 198—n

CORDONNIER — Personne compétente, homme ou femme, comme contremaître pour le département du fittage, place permanente. S'adresser à la Cie F. X. Charbonneau, incorporée, Drummondville, Qué. 209—n

CUISINIER — On demande un bon cuisinier ou cuisinière pour travailler dans un restaurant. S'adresser à D. Luduc, 988 Ontario Est. 210—6

COUVREUR — On demande un couvreur pour la tôle galvanisée. Aussi des poseurs d'appareils à eau chaude et des plombiers. S'adresser 1356 Saint-Laurent. Napoléon Turcot. 211-6

COMMIS — Jeunes commis trouveront chambre et pension pour $3 par semaine, au centre de la ville. 75 rue Saint-Urbain. Maison Sainte-Marthe. 212—6

CORDONNIERS — On demande deux bons hommes pouvant faire la chaussure sauvage et travailler dans les fonds, ouvrage permanent. S'adresser sans retard à J. E. Comtois, Laurierville, comté Mégantic, Qué. 212—6

CORDONNIER deamndé pour ouvrir une boutique à Casselman, Ont., sur la ligne Grand Tronc, allant à Ottawa. 213—6

CHARRETIERS — On demande de bons charretiers, emploi permanent. S'adresser au Moulin Glenora, rue des Seigneurs. 213-3

CHARPENTIERS demandés, pour aller à la campagne. Seuls des ouvriers de première classe devront se présenter. S'adresser 172 Shearer. 213-2

CORDONNIER — On demande un bon cordonnier, parlant les deux langues. S'adresser 1903 Saint-Laurent, coin Saint-Louis, Mile-End, de 7 à 9 heures, chez Alp. Cloutier.

COUPEURS — On demande des coupeurs d'expérience pour manufacture de vêtements d'hommes. Bargain Clothing Co., 427 Saint-Jacques.

COMMIS — On demande deux commis de 2 ou 3 années d'expérience dans la marchandise sèche. 202 Mont-Royal.

COMMIS — On demande un jeune commis ayant 2 ou 3 ans d'expérience dans le commerce de nouveautés. Jetté et Lemieux, 342 Saint-Laurent. 214—6

COMMIS pharmacien demandé, pouvant fournir de bonnes références, une couple d'années d'expérience préféré. S'adresser pharmacie Taschereau, 2103 Saint-Jacques.

COMMIS — On demande un jeune homme dans un magasin général. S'adresser C. Bisson, Saint-Vincent de Paul, ou à E. Bisson, de O'Shea, Bisson and Co., 1464 Saint-Laurent, boulevard. 214—2

COMMIS — On demande un commis d'expérience avec bonnes références, pour l'épicerie, A. et E. Lamy, 481 Notre-Dame Ouest.

COMMIS demandé; pour informations, s'adresser à J. L. Désaulniers, 492 Saint-Laurent.

COMMIS DE BAR — On demande un bon commis de bar, ayant des références. Inutile de se présenter sans être sobre. S'adresser au No 551 Saint-Laurent.

CUISINIER de nuit demandé, aussi une femme pour ouvrage général, 82 Sainte-Catherine Ouest.

CUISINIER — On demande immédiatement un cuisinier pour travailler le jour, à l'hôtel Oriental, 13 Sainte-Catherine ouest.

CHARRETIERS d'expérience demandés, parlant les deux langues. S'adresser avec références, à Raymond Frères, 395 boulevard Saint-Laurent.

CONTREMAITRE demandé pour conduire une manufacture de portes et châssis, un tourneur à bois, aussi qui s'y connaît dans les machines à bois et dix menuisiers-charpentiers, bons gages. S'adresser 313 Drolet. 214—6

ELECTRICIEN — On demande u électricien d'un an ou deux d'expérience, place permanente. 880 Sainte-Catherine Est. 209—6

EMBOUTEILLEUR — On demande un emboutteilleur pour machine Crows et bouchon. Place permanente. S'adresser La Reina Mineral Water Co., 1298 Notre-Dame ouest.

ETUDIANT PHARMACIEN — On demande un étudiant en pharmacie avec ou sans expérience. S'adresser immédiatement à J. A. D. Godbout, pharmacie Lecours, 278 Craig Est.

FABRICANTS DE BONBONS — On demande 4 fabricants de bonbons, gros salaires payés. S'adresser White Candy Co, rue Union, Saint-Jean, N.B. 209—6

FORGERON — On demande un forgeron capable dans le ferrage des chevaux et les réparations. Aussi homme à bois, voiturier. S'adresser A. Lecours, 1619 Notre-Dame Est. 210—6

FORGERONS expérimentés demandés pour travail de voiture. S'adresser 130 rue Dalhousie.

FORGERON — On demande immédiatement un bon forgeron pour chevaux et voitures. S'adresser C. T. Trudeau, 173 avenue Lasalle, Maisonneuve.

FORGERON ferreur demandé immédiatement, bons gages. S'adresser F. Lalonde, 288 Visitation. Tél. Bell Est 5243.

FORGERON — On demande un forgeron d'un couple d'années d'expérience. S'adresser 192 Guy.

FINISSEURS de cuivre habitués à faire des robinets — cocks — demandés. S'adresser 130 rue Dalhousie.

GARCON — On demande un garçon pour faire les messages. S'adresser au Boston Shoe Store, coin Sainte-Catherine et Mansfield. 198—n

GARCON — On demande un garçon pour travailler au département des presses, à "La Presse." S'adresser au contremaître de ce département. 214—2

GARCON — On demande un garçon connaissant les deux langues et la clavigraphie, pour un bureau d'affaires. S'adresser 52 Saint-Jacques, chambre 106.

GARCONS demandés dans la salle du tréflage, département des boulons et des écrous. Bons gages et position stable. The Montreal Rolling Mills Company, rue Napoléon et Canal. 214—12

GRAVEUR — On demande un graveur pour ouvrage demi-ton sur cuivre. Bonne position pour un homme sobre et laborieux. Ecrire boîte 254 "La Presse". 211—n

HOMME D'ECURIE, sobre, honnête et recommandable demandé. Il devra connaître le soin des chevaux. S'adresser au 30a rue des Conseillers de ville. 213-2

HOMMES de confiance demandés dans chaque localité du Canada, pour annoncer nos marchandises, clouer des pancartes sur les arbres, les clôtures, les ponts et tous les endroits en vue, et pour distribuer des annonces. Commission ou salaire, $83 par mois et dépenses, $4.00 par jour. Position stable à de bons hommes. Expérience pas nécessaire. Pour détails écrire à Empire Medicine Co., London, Ont. 214—6

HOMME demandé pour prendre soin des chevaux et faire livraison. S'adresser 492 Saint-Laurent. J. L. Desaulniers.

HOMMES,GARCONS DEMANDES

HOMMES — On demande des hommes avec chevaux, en tout — 50 teams — pour travailler sur chemin de fer, deux mois d'ouvrage à $4.00 par jour. S'adresser J. L. Portin Nicolet, Qué. 209—6

HOMMES — Organisateurs locaux et voyageurs demandés. S'adresser à Alfred Tyler, importateur de thé en gros et fabricant d'épices, London, Ont. 75—n

HOMME — Nous aurions besoin d'un homme connu, partie est, ex-distributeur, ex-marchand, ou autre, d'expérience avec le public, pour collecter et représenter une compagnie Industrielle. S'adresser 502 Sainte-Catherine Est, 8 à 9. J. Brisson.

HOMME — On demande un homme de cour connaissant bien le soin des chevaux et voitures, et un jeune homme pour conduire une voiture. S'adresser 515 Papineau.

HOMME MARIE — Un homme marié, parlant les deux langues, étant sobre et honnête et connaissant bien la ville, trouvera emploi immédiat. S'adresdresser avec références, à M. Saint-Louis, chambre 14, entre 10 et 12 et 2 et 4½ heures, 80 Saint-Gabriel. 214—6

HOMME ponctuel demandé pour prendre soin de deux chevaux et faire de petite livraison. S'adresser Wm. J. Graham, 85 rue Cathcart.

HOMME — On demande un homme pour faire la livraison. S'adresser 187 Centre, Pointe Saint-Charles.

HORLOGER — On demande un horloger, chez Albert Thibaudeau, 1989 rue Saint-Jacques. Tél. W. 2325. 211—6

JEUNE HOMME demandé, parlant les deux langues, pour ouvrage général et aider au bar, bonnes références exigées. "Montréal Hôtel," 127 Notre-Dame, Longue-Pointe. 212—6

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour apprendre le commerce de ferronnerie, références exigées. Durand Hardware Co., 370 rue Saint-Jacques. 213—2

JEUNE homme demandé, sachant deux langues préféré, ayant machine à écrire, pour faire, le soir, la correspondance d'un monsieur momentanément à Montréal. 311 Lagauchetière Est.

JEUNES hommes demandés pour laver les bouteilles et ouvrage général dans un département d'embouteillage. S'adresser Laporte, Martin et Cie, 70 Saint-Pierre.

JEUNE HOMME demandé, ayant un an ou deux d'expérience dans le métier de couturier, pour se rendre utile dans une manufacture de habits en gros. S'adresser à The Canada Clothing Mnfg Co., 67 Saint-Jacques.

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour ouvrage général de la cuisine. 170 Saint-Charles-Borromée.

JEUNE HOMME ayant de l'expérience dans la cuisine, au Petit Windsor, 167 boulevard Saint-Laurent.

JEUNES GENS actifs demandés, deux, bonne position à de bons ouvriers. Demandez M. J. H. S. Barbour, à The Gold Medal Furn Mnfg Co., No 193 rue Saint-Urbain.

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme intelligent pour apprendre le métier de boucher. S'adresser immédiatement, 1286 Saint-André, coin Mont-Royal.

JOURNALIERS — On demande 20 journaliers. S'adresser à 6 rue Cuthbert, entre 1 et 2 heures p.m., ou le soir, entre 7 et 9 heures. 214—6

LATTEUR demandé. S'adresser par téléphone Bell Est 5828, D. Gravel, 14 avenue Mercier. 214—2

MINEUR driller demandé, pour creusage cave dans Outremont, plus hauts gages payés. S'adresser coin Windsor et Saint-Antoine, ou 142 Saint-Charles.

MENUISIERS — On demande des bons menuisiers, sur la rue Berri, entre les rues Roy et Cherrier.

MACONS — On demande immédiatement 3 maçons poseurs. S'adresser hôtel Perreault, coin Ontario et Amherst.

MENUISIERS charpentiers demandés. S'adresser à Napoléon Rousseau, 47A Church, Verdun.

PRESSEURS de jupes demandées. On peut se faire de $15 à $20 par semaine. Position stable à des hommes expérimentés. S'adresser à l'instant The National Skirt Mfg Co., 291 Notre-Dame ouest. 210—6

PROFESSEUR demandé, homme non marié, sachant le français et l'anglais pour enseigner dans une école paroissiale. Recommandations exigées. Pour détails, adressez: Rév. J R. Boissonnault, 3970 Scott St., Calumet, Mich. 211—4

PRESSEURS DEMANDES pour presser les pantalons de pratique. A. Villeneuve, 340 Saint-Laurent. 212—6

PRESSEUR demandé avec expérience, pour pantalon, finisseuses et opératrices, bons gages, ouvrage à l'année. S'adresser immédiatement 644 Notre-Dame Est. 213-6

PLOMBIER demandé immédiatement, 30c de l'heure. S'adresser après 6 heures, 1050 Esplanade. 214—6

PRESSIERS — Deux bons fileurs demandés pour presse à cylindre et presse Gordon. S'adresser à C. A. Marchand, 40 Place Jacques-Cartier.

PRESSEUR — On demande un bon presseur et un nettoyeur d'habits. 47 Côte du Beaver Hall.

PEINTRES — On demande des peintres blanchisseurs. S'adresser après 6 heures, au No 353 Logan.

PEINTRES — On demande 4 ou 5 bons peintres de maison et un apprenti. S'adresser J. B. Vanier, 516 Parc Lafontaine, ce soir.

POLISSEURS — On demande des polisseurs de meubles. S'adresser chez H. P. Labelle et Cie, 5 rue Notre-Dame Ouest. 214—2

REMBOURREURS — On demande des rembourreurs de meubles et de matelas, ainsi que des apprentis. S'adresser Rolland Frères, No 111 rue Windsor, en arrière. 211—6

SELLIER demandé, il devra être sobre. Emploi permanent. Bons gages. M. A. Donoghue, Webbwood, Ont. 214—6

TENEUR de livres demandé pour manufacture de portes et châssis. L'expérience en comptabilité est absolument nécessaire. S'adresser à boîte 354 "La Presse." 214—2

TOURNEURS de bords. On demande des tourneurs de bords, finisseurs, faufileurs de canevas et toutes sortes de travaux dans les habits d'hommes. Aussi opérateurs pour pantalons. Murray et Michaud, angle Mont-Royal et Clark. 214—6

TAILLEUR DEMANDE

On demande un jeune homme d'un peu d'expérience pour tailler les blouses de dames. S'adresser immédiatement au département des vêtements blancs. Crescent Manufacturing Co., Ltd., 2 rue des Inspecteurs. 214—2 F

TAILLEURS — On demande des tailleurs de pierre à chaux. S'adresser Byers et Anglin, Collège McGill. 212—2

TRIMMERS

On demande des trimmers de première classe, travail constant dans la fabrique la mieux ventilée du Canada. D. Logan, surintendant des ateliers Semi-ready, rue Guy. 214—2 F

TOURNEUR — On demande un tourneur de première classe, chez Benoit et Fils, 409 boulevard Saint-Laurent. Soir, 26 Emery. 214—2

TAILLEUR — On demande un apprenti tailleur. S'adresser M. Marois, chez M. M. Saint-Pierre, 41 avenue Union. 214—2

VENDEURS d' "Auto-Spray," demandés, le meilleur arrosoir automatique fait à la main. Machine échantillon gratuite aux agents approuvés. Cavers Bros., Galt, Ont. 114—n

VENDEURS spéciaux, deux, demandés pour la province de Québec, devant travailler séparément, ou avec plusieurs sur la route. S'adresser Luke Bros Co., Montréal. 142—n

HOMMES,GARCONS DEMANDES

VENDEURS demandés pour représenter les plus grandes pépinières du Canada. Assortiment le plus complet de spécialités rustiques, de fruitiers et d'ornementation propagés en particulier pour la province de Québec. Gages libéraux, on fournit un bon équipement gratuit. Pour les conditions, adressez-vous par lettre à Stone et Wellington, Toronto, Ontario. 79—n

VENDEURS — De bons solliciteurs demandés pour vendre des lignes établies d'après un nouveau plan attrayant. Chance extraordinaire. Emploi constant. Boîte 422, Ottawa. 143—1j—n

VOITURIER demandé, pour ouvrage général, ouvrage permanent, jeune homme préféré. Brosseau, 85 Saint-Maurice. 211—6

FEMMES, FILLES DEMANDEES

BLANCHISSEUSE — On demande, pour habiter dans une maison privée à la campagne, une bonne blanchisseuse et repasseuse pour Mme Bouthillier, Sainte-Thérèse de Blainville. S'adresser avec références, à M. Saint-Louis, chambre 14, entre 10 et 12 et 2 et 4½ heures, 80 Saint-Gabriel. 214—6

COUTURIERES demandées pour pantalons de pratique. S'adresser chez J. Turcotte, au No 289 Saint-Jacques, ou 410 Hôtel de Ville. 210—6

CHEMISIERES

On demande immédiatement des opératrices expérimentées pour faire des chemises, et des filles actives désirant apprendre. S'adresser à Tooke Bros., Ltd., 300 avenue Sainte-Elisabeth, Saint-Henri. 212—3 F

COUTURIERES — Filles de moulin et filles de main demandées, pour coudre les pantalons. A. Villeneuve, 340 Saint-Laurent 212—6

COUTURIERES expérimentées demandées pour jupes ; les plus hauts gages, fabrique aérée et position stable. S'adresser prêtes à travailler, à A. Sommer and Co., 507 rue St Paul. 194—30

CLAVIGRAPHISTE — On demande une clavigraphiste, Remington, connaissant très bien les deux langues, pour bureau rue Sainte-Catherine Ouest. Références exigées. Ecrire 326 Selby, Westmount. 213—6

COUTURIRES — On demande des couturières dans les pantalons pratiques, finisseuse, filles de moulin et une apprentie. Bons gages, ouvrag permanent. S'adresser à Arthur Bouchard, 61 Saint-Jacques, 3ème plancher. 213—2

COUTURIERES — On demande immédiatement deux couturières, première et deuxième main, pour les habits d'hommes — coats. — S'adresser mardi, 583 Saint-André.

CUISINIERE — On demande une bonne cuisinière consentante à l'ouvrage général et à aller à la campagne; petite famille, bons gages. S'adresser 194 Parc Lafontaine.

CUISINIERE demandée avec expérience, pour une maison de vingt pensionnaires. S'adresser à 55 Côte Beaver Hall.

CUISINIERE — On demande une cuisinière au No 430 rue Berri, en haut de la rue Sherbrooke. 214-2

EXAMINATRICES et empaqueteuses expérimentées demandées pour blouses de dames, et costumes-blouses. S'adresser à M. Barry, chez The G. H. Harrower Co., 8 Côte du Beaver Hall. 214-2

FAISEUSES de pantalons et de salopettes pour travailler à la maison demandées. S'adresser à Th Lion Clothing Mfg. Co., 255 rue Notre Dame. 209—6

Faiseuses de Jupes

Expérimentées, demandées. S'adresser à Mlle Desroches, chez R. J. Tooke, angle Ste Catherine et Peel. 214—2 F

FEMMES DE JOURNEE. — On demande 10 femmes de journée. S'adresser de 7 heures a. m. à 6 p. m., 274 rue Saint-Paul. 213—2

FEMME — On demande une femme de journée. S'adresser 472 Sainte-Catherine Est. Nationoscope.

FEMME — On demande une femme pour laver la vaisselle, au No 146 Est Sainte-Catherine. Pas de travail le dimanche.

FEMMES — On demande deux bonnes femmes pour assortir les guenilles, bons gages. S'adresser 305 rue William.

FEMME DE CUISINE — Femme pour aider à la cuisine demandée. S'adresser 161 Sainte-Catherine Est.

FEMME — On demande une femme de vaisselle, au No 46 Est Sainte-Catherine. Pas de travail le dimanche.

FEMMES de cuisine demandées pour ouvrage général. S'adresser au café Saint-Gabriel, coin Notre-Dame et Saint-Gabriel.

FILLES — On demande deux filles de plusieurs années d'expérience dans le commerce de marchandises sèches. S'adresser à la Maison Normandin, No 171 à 175 rue Notre-Dame Est. 203—n

FILLES — On demande 25 filles pour saucer les chocolats. Gros salaires payés. S'adresser White Candy Co., rue Union, Saint-Jean, N. B. 209—6

FILLES demandées pour machines de buanderie et pour plier les chemises. Alliance Mfg. Ltd., 15 rue Clarke, Annexe. 210—6

FILLES demandées pour assortir les retailles de coton neuf. Position stable et bons gages, 19 à 29 rue des Commissaires. 210—6

FILLE — On demande une fille connaissant le français, l'anglais, la sténographie, le clavigraphe, et ayant de l'expérience dans un bureau d'assurance contre le feu. S'adresser boîte postale No 931, Montréal. 210—6

FILLES — On demande des filles pour ouvrages faciles. Celles qui désirent travailler assises trouveront un bon avantage, en s'adressant au département des paraplules, No 10 rue St Pierre. 213—2

FILLES de table demandées. S'adresser American Quick Lunch, 11 rue Sainte-Catherine ouest.

FILLES demandées pour servir les tables, ainsi que des garçons de cloches. Hôtel Riendeau, 58-60 Place Jacques-Cartier.

FILLES — On demande des filles comme opératrices sur machines à fourrure. S'adresser M. Vineberg and Co., 532 Saint-Paul.

FILLE — On demande une jeune fille respectable, parlant les deux langues, ayant de l'expérience, pour servir les tables dans un restaurant. S'adresser Jeffrey's Cafe, 11 carré Chaboillez.

FILLE DE CHAMBRE demandée. S'adresser lundi ou mardi matin, 577 Dorchester Ouest.

FILLES DE SALLE — On demande des filles de salle, au No 346 Craig Est.

FILLES — 25 filles demandées pour ouvrage propre et facile. Bons gages. S'adresser chez L. O. Grothé, 556 rue Saint-Laurent, coin Ontario. 214—6

FILLE DE TABLE — On demande une fille de table l'expérience parlant les deux langues. Heures très courtes. Bons gages. S'adresser 553 Saint-Jacques.

FILLE OU FEMME — On demande une fille ou femme pour ouvrage général de la cuisine. 170 Saint-Charles-Borromée.

FILLES — On demande des filles de table sachant parler l'anglais et le français. S'adresser au Boston Quick Lunch, 101 Sainte-Catherine Est.

FILLES — On demande deux filles ou femmes, une pour la cuisine et une pour les chambres. Personnes âgées préférées. No 184 rue Berri.

FILLE — On demande une jeune fille de 18 à 20 ans, pour servir dans un restaurant, de midi à 10 heures le soir, sachant parler un peu anglais. Références, 264 Beaudry.

FILLES DE SALLE — On demande des filles de lunch, de 11 à 2 heures, bons gages. 24 Craig ouest. Star Dining Room.

FINISSEUSES demandées dans les robes. S'adresser Idéal, Salon de Confections, 464 ou 466 St Denis. 213-2

FEMMES, FILLES DEMANDEES

INSTITUTRICES DEMANDEES — La municipalité scolaire de Saint-François, Beauce, a besoin d'institutrices diplomées, avec bons certificats. S'adresser à Napoléon Mathieu, sec.-trés., Beauceville. 194—26

INSTITUTRICE — On demande à St Rémi, institutrice d'école modèle français, élémentaire anglais, quatre ans d'expérience, salaire : cent soixante-dix dollars ; école chauffée, trois milles du village, bel endroit, école et mobilier première classe, devra fournir références. S'adresser à J. Allard, président.

INSTITUTRICES diplômées demandées, pour écoles de rangs ; salaire $140.00. S'adresser à C. Peclex, secrétaire trésorier des commissaires d'écoles de l'Annonciation.

INSTITUTRICE demandée. Pour informations, s'adresser à Avila Gauthier, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Dominique des Cèdres, comté de Soulanges. 214-6

INSTITUTRICE demandée pour l'école publique No 2, Badgeros, Ont., pouvant enseigner le français et l'anglais, possédant les qualifications voulues pour enseigner, salaire $300 par année. S'adresser à Odilon Laprairie, crétaire, Verner, Ont.

JEUNE FILLE demandée immédiatement en qualité de servante générale. Elle devra consentir et pouvoir faire la cuisine ordinaire. Gages $16.00 par mois. Se présenter au No 338 avenue Kensington, Westmount. 210—6

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille de 14 à 17 ans pour avoir soin des enfants à Beauharnois. S'adresser au capitaine Desrochers, vapeur Beauharnois, entre 10 a.m., et 1.30 p.m., au pied rue Nazareth. 213—6

JEUNE FILLE — On demande une fille de seize à dix-huit ans, comme servante générale dans une petite famille. Un bon chez-soi. 9A carré Saint-Louis.

JEUNES FILLES — On demande deux jeunes filles pour magasin de pâtisseries, aussi jeune garçon pour aider. 237 Sainte-Catherine ouest.

JEUNE FILLE de 15 ans ou plus demandée pour travailler à la cuisine. Se présenter au No 725 rue Notre-Dame Est.

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour poser les étiquettes sur les habits. Goldwater Bros, 204 rue Saint-Laurent.

JEUNE FILLE demandée immédiatement, ouvrage facile et permanent, bons gages payés, American Button, 15 ruelle Busby. 214—6

JEUNE fille demandée pour servir dans un restaurant de crème à la glâce. S'adresser tout de suite 504 Ste Catherine ouest.

JEUNES FILLES demandées, bien recommandées, et ayant de l'expérience comme commis dans la marchandise sèche. S'adresser à la maison Valières, 605 rue Sainte-Catherine Est. 214—2

JEUNE FILLE — On demande immédiatement pour bureau de notaire, jeune fille connaissant la clavigraphie et la sténographie dans les deux langues. expérience requise. Chambre 13, bâtisse "La Presse." 214—2

LAVEUSES et repasseuses demandées immédiatement, pour buanderie privée. S'adresser No 64 Marquette.

MODISTES — On demande de bonnes modistes et aussi des apprenties dans les robes. Au No 215 Bleury. 212—6

MODISTE — On demande une bonne modiste, sachant tailler et ajuster. S'adresser 2208 Saint-Laurent.

OPERATRICES demandées dans tout les départements. S'adresser immédiatement à John P. Black and Co. Ltd., 183 rue Vitré. 255—n

OPERATEUR et finisseur d'habits demandé. Se présenter au No 1791 boulevard Saint-Laurent, M. Roth. 270—6

OPERATRICES demandées pour vêtements d'enfants. Bons gages. Fermé samedi après-midi. Jno. P. Black et Co., angle avenue Mont-Royal et Clarke. 210—14

OPERATRICES — On demande des opératrices pour toutes les parties des chemises. Plus fort salaire, ouvrage constant à l'année. Pas d'ouvrage samedi après-midi. S'adresser 98 Champ de Mars. 210—6

OPERATRICES demandées pour jupes. Doit être expérimentée. Bons gages. Dans la ville. S'adresser à Berger & Co., 36 rue N.-Dame Ouest, près St Sulpice. 213-6

OPERATRICES expérimentées demandées pour blouses et jupes. Beaucoup d'ouvrage et bons gages. A. St Denis Co., Limited. 213-6

OPERATRICE — On demande une opératrice pour faire les boutonnières aux blouses de dames. S'adresser à Mlle Merchant, à The G. H. Harrower Co., 8 Côte du Beaver Hall. 214— 2

OPERATRICE demandée pour travailler le canevas. S'adresser à M. Kirz, chez B. Gardner Co., Ltd., 68 McGill.

PIQUEUSE DE BANDE

Piqueuse de bandes — slip stitchers — expérimentée demandée, pour prendre la direction des finisseuses de collets. Bonne position à la personne faisant l'affaire. S'adresser Tooke Bros., Ltd., 300 avenue Sainte-Elisabeth, Saint-Henri. 212—3 F

PLISSEUSE de blouses de soie demandée à la machine Wheeler et Wilson, No 61. Position stable. Se présenter au No 19 avenue Gladstone, angle Sainte-Catherine.

REPAREUSE — On demande une bonne répareuse d'habits. 47 Côte du Beaver Hall.

VENDEUSES

Demandées. Doivent avoir de l'expérience. S'adresser chez W. H. Scroggie Ltd. 188—n F

VENDEUSE — On demande une vendeuse ayant de l'expérience pour un bon magasin de modes, pouvant, au besoin aider à garnir. Référe à Boîte 203 "La Presse." 209—6

VENDEUSE — On demande une vendeuse dans la confection pour dames, département des blouses, expérience, anglais et français requis. S'adresser Marchand, 423 Sainte-Catherine Ouest, coin Mansfield. 214—3

VENDEUSES

On demande des vendeuses au rayon des livres et de la papeterie. S'adresser W. H. Scroggie, Ltd. 214—3 F

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE — On demande une servante pour une famille de quatre personnes, lavage fait en dehors. S'adresser 781 rue Ontario Est. 210—6

SERVANTE — On demande une servante générale sachant faire la cuisine, famille de deux personnes, références exigées, pas de lavage à domicile. S'adresser 106 Saint-Marc. 209—6

SERVANTE — On demande une servante bien recommandée pour aider au ménage, famille privée, pas de lavage, bons gages. S'adresser 169 Esplanade, entre Rachel et Marie-Anne. 209—6

SERVANTE — On demande jeune fille ou femme aimant les enfants, pour aider à ouvrage général de ménage. Pas de lavage. S'adresser au plus tôt au No 410A Saint-Antoine. 211—6

SERVANTE — On demande une servante dans une petite famille, pour ouvrage général. S'adresser à 735 Cadieux, Montréal. 211—6

SERVANTE générale demandée, sachant faire la cuisine pour une famille de quatre personnes. Lavage au dehors. S'adresser 401 De Montigny Est, coin Saint-Hubert. 213—2

SERVANTE générale ou cuisinière demandée pour petite famille, pas d'enfant. Pas de lavage. S'adresser No 387 Saint-Hubert.

SERVANTE — On demande une servante. 427 Rachel.

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE générale compétente demandée immédiatement. Se présenter au No 9, Appartements Carleton, 242 rue Sherbrooke Ouest.

SERVANTE demandée. — On demande une bonne servante générale pour aller à la campagne jusqu'au mois de septembre. S'adresser au No 48 rue Saint-Jacques.

SERVANTE — On demande une servante pour aller à la campagne. S'adresser à la pharmacie Victor Archambault, coin rues Saint-Denis et Marie-Anne.

SERVANTE — On demande une servante, pas de lavage ni repassage. Pas d'enfant. Gages $12. 18 Visitation.

SERVANTE — On demande une servante, 363 Maisonneuve. Pas de lavage ni repassage. Références exigées.

SERVANTE générale demandée. Bons gages, 3 personnes, pas d'enfant. 597 Dorchester Ouest.

SERVANTE — Une famille de trois personnes demande une femme d'un certain âge, sans enfants, pour prendre soin d'une maison facile à entretenir. Ecrire à boîte 345 "La Presse".

SERVANTE — On demande une servante dans une famille privée. S'adresser 187 rue Ontario Est.

SERVANTE — On demande une servante générale pour petite famille, dans un appartement. Doit être bonne cuisinière et doit parler anglais. S'adresser à 42 Hampton Court, 355 rue de la Montagne.

SERVANTE — On demande une bonne servante, environ 15 à 18 ans, ouvrage général, pourra coucher chez ses parents, couple sans enfants, bon salaire. S'adresser 697A Mance. Phone Est 5894.

SERVANTE — On demande une servante générale au No 336 Ontario Est, coin Saint-Denis, pour deux personnes seulement.

SERVANTE — On trouvera une bonne servante au No 722 avenue Coloniale.

AGENTS DEMANDES

AGENTS — Agents, vous pouvez faire de l'argent en vendant nos pommiers Peerless. Une variété dure d'hiver,

A VENDRE

AMEUBLEMENT — Tout un ameublement de 5 pièces, parfaitement neuf, à vendre : tapis, etc., avec bail — Cause départ. Extra bon marché de suite, 21 Saint-Jacques.

BALANCE à vendre, pesant 6,000 lbs pour clos de bois ou magasin de grain. Prix $40.00. S'adresser à J. B Brunet, 76 St Jacques, ou à Pettigrew 1203 rue Cadieux. 209—6

BOUTIQUE de barbier à vendre à sacrifice, avec miroirs, deux magnifiques chaises ; aussi, "stand" de frotteur de chaussures de cinq chaises. S'adresser 11 avenue Duluth. 211—6

BOULANGERIE — A vendre, pour cause de maladie, une magnifique boulangerie, clientèle de 2,800 pains par semaine, propriété, bon hangar, écurie, etc. Prix $9,500. $2,000 comptant, balance à conditions faciles. S'adresser Montréal Real Estate Co., bâtisse "La Patrie," rue Sainte-Catherine Est. 212—6

BOUTIQUE de sellier à vendre, vieille place d'affaires, très bien établie, grosse clientèle, chance pour commençant. Le propriétaire se retire des affaires. S'adresser 1161 Saint-Laurent. 212—6

BOUTIQUE de barbier à vendre, pour cause de santé, située rue Saint-Laurent, affaires $70 par semaine, valant $1,000, sera sacrifiée à $500 à un prompt acheteur. Clientèle choisie. Pour informations, s'adresser : Montreal Real Estate Co., bâtisse "La Patrie," rue Sainte-Catherine Est. 212—5

BOULANGERIE à vendre, 26 ans d'existence, avec une clientèle de 3,500 pains par semaine ou à échanger contre une propriété de ville. S'adresser 890 Saint-Denis. 213—6

BOUTIQUE de barbier à vendre, ainsi que magasin de cigares, très bonne place d'affaires, plus beau site de la rue Craig Est. Vente : cause de maladie. Conditions faciles. S'adresser sur les lieux, 529 Craig Est. 214—6

CLIENTELE DE LAIT à vendre de 40 gallons par jours, comprenant cheval, voitures d'été et d'hiver, glacière, canistre, etc. $550.00 J. B. Brunet, 76 St Jacques. Tél. Main 1314 Marchands 555. 213-6

CHANCES EXCEPTIONNELLES — Etal de boucher à vendre, faisant le gros et le détail, établi depuis plusieurs années, fixtures, voitures d'été et d'hiver ; bons chevaux. Vente pour cause de maladie. S'adresser à G. Granger et Cie, étal 50-52 marché Bonsecours. 209—6

COMPTES — A vendre, $6,000 de comptes, à vendre à bon marché. On diviserait ce montant au gré de l'acheteur. Chs. Lebeau, bâtisse "La Presse". 214—6

CARROSSE d'enfants à vendre à bon marché. S'adresser 562 Fullum.

COMMERCE — A vendre, un commerce facile et bien établi, donnant un revenu de $25.00 par semaine, pouvant facilement être ajouté au commerce d'une épicerie ou d'un boucher. Demanderait un capital d'environ $400. Pour détails s'adresser à J. R. Beaudry, agent, 71A rue Saint-Jacques. 214—6

COMPTOIR de 9 pieds à vendre, 3 auvents, 11½, 12, 8 pieds ; ameublement chambre à coucher, 4 morceaux. Grande vente d'habillements d'hommes et enfants. Mainguy et Frère, 1177 Ste Catherine Est.

ENGIN A GAZOLINE — Six forces, à vendre à bonnes conditions. S'adresser à F. L., 1461 Ontario Est. Téléphone Est 5448. 211—6

ELEVATEURS — A vendre, 2 élévateurs hydrauliques, qui ont coûté $2,200, pour moitié prix ; aussi divers fixtures. S'adresser à H. Caisse, chez Alex. Desmarteau, 60 Notre-Dame Est. 209—6

ETAL DE BOUCHER à vendre pour cause de maladie, une des meilleures places de la ville, bonnes recettes. 313 Mont-Royal. 211—6

Grande Vente a Escompte

de toutes sortes de meubles, tapis, poêles, prélarts, carrosses de bébé et glacières, durant le mois de juillet, au comptant ou à crédit, chez Lande Bros, les marchands de meubles les plus recommandables de la ville. 234 Saint-Laurent, près Dorchester.
Ouvert le soir.
Le meilleur service, telle est notre devise. 201—n F

MACHINE pour creuser les puits artésiens à vendre à bon marché. S'adresser à F. L., 1461 Ontario Est. Tél. Est 5448. 211—6

MEUBLES et VETEMENTS par paiements faciles, aux prix du comptant, toutes sortes de meubles, poêles, tapis et prélart, aussi gros assortiment de complets tout faits ou confectionnés sur commande, pour hommes, aux plus bas prix ou par paiements hebdomadaires. Universal Furniture Co., 53 rue Craig ouest. 193—26

MAISON DE PENSION à vendre, rue Saint-Hubert, quartier Saint-Jacques, 14 chambres, toutes bien meublées, départ, cause de maladie. S'adresser par lettre, Boîte 256 "La Presse." 211—6

MEUBLES — A evndre, table allonge, buffet, bureau, chiffonnier, canapé ouvrant, couchette de fer, comptant ou termes faciles. F. Guibord et Cie, 916 Sainte-Catherine Est, près Panneau. 209—6

MACHINES A VENDRE — Engin à pétrole de 15 forces, planer, shaper, scie à fendre, drill à fer de 18 pouces, agrès de forge, courroles et poulies, arbre de couche. Un mois d'usage. Vendues à sacrifice. S'adresser à H. Riendeau, Joliette. 210—6

MEUBLES à vendre. Tables d'extention, fini en chêne, $4.50 ; sofa-lit, —leatherette — $7.50 ; couchette de fer, garniture en cuivre, de toutes grandeurs, $3.00, pour huit jours seulement. Escompte libéral sur tous nos meubles durant juillet, chez Albert, 39 Sainte-Catherine Ouest, près Saint-Urbain. 210—6

MAISON de pension à vendre, avec ameublement de 9 chambres, quartier des plus central, pour pensionnaires de table. S'adresser sur les lieux, 92 rue Saint-Laurent. 211—6

MANUFACTURE DE VIN bien achalandé à vendre, avec marques enregistrées, production nnuelles environ 18,000 gallons, bonne et fidèle clientèle, conditions faciles. Profits satisfaisants. Propriétaire actuel disposé à rester intéressé avec quelques milliers de piastres si l'acheteur le désire. Toutes les informations seront données sur application par lettre à V. C., 97 Craig Ouest, coin Coté. 212—6

MIROIRS — 3 grands miroirs de 7½ x 8, à vendre. S'adresser à 522 Sainte-Catherine Est. 212—6

MAISON de pension à vendre, cause de maladie, 21 pensionnaires stables, aucune offre raisonnable ne sera refusée. Chance exceptionnelle pour bon acheteur. 173 Notre-Dame Est. 213—6

MEUBLES A VENDRE — Lit-meuble, mobilier de chambre, mobilier de salon, fournaise tortue, chaises, pupitre de bureau. S'adresser L. E Gingras, 52 Saint-Jacques, chambre 103. Main 586. 214—6

PIERRE concassée de toute dimension, à vendre gravois "Tamco" pour couvertures, pierre artificielle "Roman," brique pressée rouge et jaune, concasseurs de pierre, pompes à incendie, etc. T. A. Morrison et Cie., 204 rue Saint-Jacques. Téléphone Main 4532. 197—26

PORTES — 5,000 portes de première qualité, dessins et grandeurs voulus, en chêne, mérisier, pin, etc., à écouler à bon marché. Wm. Rutherford and Sons Co., Ltd., 85 avenue Atwater, angle Notre-Dame. 197—26

PIERRE concassée de toute dimension, gravois "Tamco" pour couvertures, pierre artificielle "Roman," brique pressée rouge et jaune, concasseurs de pierre, pompes à incendie, etc. T. A. Morrison et Cie., 204 rue Saint-Jacques. Téléphone Main 4532. 209—6

ROBES — COSTUMES — A vendre, sans réserve, une vingtaine de robes et costumes, le tout en parfait état. Aussi, quelques bijoux de prix. S'adresser entre 5 et 8 heures, 254 Est, Ontario. 210—6

REGISTRE National à vendre, qui a été payé $365.00, vendra pour $100 comptant. S'adresser à F. X. Lalour, boucher, coin Mont-Royal et des Erables, Delorimier. 214—6

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

A VENDRE — Piano carré Haines Bros., 7 1-3 octaves, magnifique caisse en palissandre, pieds et lyre sculptés, touches en ivoire, $145, à conditions faciles. Layton Bros., 144 rue Peel, vis-à-vis le square Dominion. Fermé le samedi, à 1 heure durant août et juillet. 213—2

A VENDRE — Un piano carré Chickering à 6 octaves, $75, payable $5.00 et $2.00 par mois. Un piano carré Lindsay à 6 octaves, $4.00 payable $2.00 comptant et 50c par semaine, C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Sainte-Catherine Ouest.

A VENDRE — Un piano droit Layton, 7¾ octaves, à peu servi caisse en noyer, 3 pédales, prix $210, payable $10.00 comptant et $6.00 par mois. C. W. Lindsay Limited, 512 rue Sainte-Catherine Ouest.

A VENDRE — Un pianiste automatique "Apoloette" presque neu en acajou. Une aubaine à $150, payable $10.00 et $7.00 par mois. C. W. Lindsay, 512 rue Sainte-Catherine Ouest. 213—2

A VENDRE — Orgue Dominion, 5 octaves, 7 jeux, 3 séries d'anches, tuyaux audessus, beau son, très bonne valeur à $55, à conditions faciles. Layton Bros, 144 rue Peel, vis-à-vis le square Dominion. Le magasin ferme le samedi à 1 heure durant juillet et août. 213—2

MAGNIFIQUE piano droit à vendre, 3 pédales, style nouveau, n'a servi que 6 mois, $175.00 comptant. The Leach Piano Co., Ltd, 560 rue Ste Catherine Ouest. 209-6

PIANO A VENDRE — Piano cottage, aussi bon qu'un neuf, à vendre bon marché, ayant été pris pour dette. S'adresser chez l'épicier David, coin Murray et Williams. 213—6

CHALOUPE, YACHT A VENDRE

YACHT A VENDRE — Yacht à vapeur, 36 pieds, machine et chaudière neuves, 10 forces, cabines, très confortable et sûr, parfait ordre. S'adresser E. Hébert, 423 Saint-Joseph, Lachine. 209—6

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

AUTOMOBILE — A vendre Franklend, 4 cylindres, air froid, 22 forces chevaux, place 6 personnes bonne pour l'hiver et l'été. Vendra bon marché, garantie pour le reste de la saison, cause de vente, depart pour New-York. Ecrire Boîte 198 "La Presse." 209—6

A VENDRE à l'encan, mardi, 16 juillet, à 10.30 a.m. Vente spéciale de la mi-été, de 50 chevaux de choix, convenables pour toutes fins. A cette vente les acheteurs trouveront un lot mélangé de bons jeunes chevaux, chevaux de trait, pesant de 1,300 à 1,500 livres, pour fins générales, l'express, la promenade, la selle, bidets et plusieurs bonnes juments convenables pour la ferme et la campagne. Le susdit lot sera vendu sans aucune réserve. Visibles à nos écuries, 605 rue Saint-Paul, mardi matin, et la vente commencera à 10 heures 30 a.m. précises. T. W. Foster and Co., encanteurs, 605 rue Saint-Paul. 211—4

A VENDRE, une paire de poules Shetland noirs, deux pour enfants, harnais double et simple, aussi gladstone, le tout bon marché. S'adresser par lettre, W. Reech, L'Assomption, Qué. 214—6

BOGHEI — A vendre, un boghei bicycle, a coûté $200.00. Le propriétaire le vendra pour $100.00. S'adresser 1288 Saint-Hubert. 212—3

BOGHEI — A vendre, à bon marché, un boghei neuf, du printemps, bandages en caoutchouc, aussi une machine à gazoline de trois forces, garantie. S'adresser 705 Notre-Dame Est. 211—6

CHEVAUX — On demande des chevaux pour pâturage. Conditions avantageuses. S'adresser D. U. Willie, boîte 5, bureau de poste, Mile End. 204—12

CHEVAUX — A vendre. Nous venons de recevoir trente bons chevaux pesants pour carrosse et promenade. Trottier et Adams, 323 rue Richmond. Tél. Main 2825. 209—6

CHEVAUX A VENDRE — Un nouveau lot de huit chevaux de campagne, il faut vendre tout de suite, bon marché, des gros et des petits. Jos. Lévesque, 120 Bleury. Phone 1160. 209—6

CHEVAUX, harnais, véhicules de toutes sortes à vendre à l'encan tous les jours, à 2.30 p. m. Ventes privées en tout temps. Lot choisi de chevaux toujours à vendre. Permis d'essayer et satisfaction garantie. T. W. Foster and Co., encanteurs, 605 rue Saint-Paul. 210—6

CHEVAL à vendre, bon cheval rouge, âgé de 7 ans, pesant 1000 livres, sain, garanti sans défaut, bon marché, ainsi que voitures d'été et d'hiver, et deux harnais. S'adresser 103 Claude, Verdun. 211—6

CHEVAUX DEMANDES—Ceux qui ont des chevaux, harnais ou voitures de toutes sortes à vendre, ou voudraient bien les amener ici, car nous faisons des ventes qui donnent satisfaction. Nous vendons à l'encan tous les jours, à 2.30 heures p.m. Ventes privées en tout temps. Consignations de toutes sortes sollicitées et satisfaction garantie. T. W. Foster and Co., encanteurs, 605 rue Saint-Paul. 210—26

CHEVAL à vendre, bon cheval de travail à vendre bon marché, pesanteur 1,200 livres. S'adresser 724 Est Lagauchetière. 214—6

CHEVAL — A vendre, tombereau, harnais, à bonnes conditions. S'adresser à B. Robidoux, 1645 Notre-Dame Est.

CONCORD BOGHEIS — A vendre deux Concord, de seconde main en bon ordre et à bon marché. Jos. Bonhomme 200 rue Guy. 213-2

EQUIPAGES de poney, deux beaux à vendre, joli poney bai, harnais monté en or et "Governess trap," pouvant contenir 4 ou 6 enfants. Aussi poney bai avec harnais et "trap" à 4 roues. Maintenant visibles à nos écuries, 605 rue Saint-Paul. T. W. Foster and Co., encanteurs. 210—6

EXPRESS — A vendre, un magnifique express tout neuf, de l'automne dernier, avec roues patentes, pour boucher ou épicier. Aussi un harnais, à grande réduction. S'adresser No 377 rue Drolet. 210—6

EXPRESS d'épicier et boucher à vendre, neuf et seconde main, deux tombereaux de seconde main. Aussi un jeune cheval, hauteur 5¾ pieds. S'adresser 1146 Saint-Laurent. 211—6

EPRESS tout neuf à vendre, avec couverte, bon marché. S'adresser au restaurant Dagenais, coin des rues Craig et Lacroix. 211—6

PONEY — A vendre, beau petit poney noir, bien dompté, pour les enfants, aussi harnais et voiture. S'adresser Oscar Rivet, 812 Notre-Dame ouest. 212—6

ROCKAWAY de famille, parfaitement neuf à vendre, valant $800, vendra bon marché, le propriétaire étant parti subitement pour l'Europe. Visible chez Quintal, 74 Papineau. Bell Est 2854. 214—6

VICTORIAS — A vendre, victorias de charretier neuves et seconde main, vendra, prix réduits pour comptant. Anthime Paré et Cie, voituriers, arrière 486 rue Ontario, Est. 2579. 209—6

VANNE — A vendre, voiture pour confiseur, "Vanne." S'adresser à Omer Quintal, 74 Papineau. 210—6

VOITURES — A vendre, deux harnais, charrette de poney, boghei, bandages caoutchouc. 404 Est, Sainte-Catherine. 211—6

CHIENS A VENDRE

CHIEN — A vendre, chien pure colfie, femelle d'un an, très bonne race. S'adresser le soir de 5 à 9 heures, 406 des Seigneurs.

PROPRIETES A VENDRE

RUE LAVAL — P. A. V. — Maison rue Laval, bois et brique, six logements, terrain 65 x 65. Revenu 807. Prix $7,350, dont $1,300 comptant, balance par paiements annuels, 1338 Saint-Urbain, coin Villeneuve. 209—6

RUE MONTCALM — Maison à vendre, Nos 323 et 325 rue Montcalm, succession Siméon Gauthier. Offres reçues d'ici au 20 juillet, par R. T. Beaudoin, notaire, 71A Saint-Jacques. 209—6

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETE à vendre rue DeMontigny, près DeLorimier, 3 étages, brique solide, 3 logements $3,000.00; $1000.00 comptant, balance $226.00 par année, sans intérêt.

RUE MARQUETTE — Propriété, bois et brique, 2 logements, 2 étages, terrains 22 x 107. Prix $2,100.00. Conditions facile. S'adresser Mme Larose 746 Drolet. 213-6

AVENUE WALKER — 6 plain-pieds bien bâtis à vendre, près Saint-Antoine, pierre et brique, rapportant 10 ⁄pour cent. Prix $8,750. W. A. Snowdon, 213 banque des Marchands. 213—6

DEUX propriétés à vendre, rapportant de gros revenus, en parfait ordre, vente pour régler une succession, peu comptant. S'adresser Alex. Marsan, 39 Fullum. 210—6

POINTE AUX TREMBLES — A vendre, magnifique maison située à la Pointe aux Trembles, contenant treize grandes pièces, écurie poulailler et autres accommodations. Terrain 110 pieds par 200 pieds. S'adresser 812 rue Delorimier. 210—6

VIAUVILLE — Propriété à vendre à vendre à Viauville, jolie construction, façade en pierre, 3 logements de 7 pièces, bains, avec eau chaude, gaz, électricité. Revenus $480.00. Bon marché ; comptant requis, $1,800. V. Trudel, 54 Notre-Dame Est. Tél. Main 2583. 210—6

PROPRIETE à vendre, située rue Mont-Royal, donnant bon revenu, Résidence princière valant $18,000, sera sacrifiée à $13,500 à un prompt acheteur, Pour informations, s'adresser Montreal Real Estate Co., bâtisse "La Patrie," rue Sainte-Catherine Est. 210—6

MAISON DE MEDECIN à vendre, au village de L'Avenir, comté Drummond, avec balance de remèdes et d'ameublement de bureau. S'adresse Dr O. Mazuret, 113 rue Saint-Denis Montréal. 212—6

VENDRE, propriété de 6 logements, située dans l'Annexe, loyers $904. Prix, $8,800. Améliorations modernes. S'adresser : Montreal Real Estate Co, bâtisse "La Patrie," rue Sainte-Catherine Est. 210—6

RUE BERRI — A vendre aux centre, une magnifique maison en pierre et brique solide, 4 étages, 3 logements, rue Berri, entre Dorchester et Sainte-Catherine, service par la rue Labelle, revenu $178.00. Prix $11,000, conditions faciles. S'adresser 401 Sainte-Catherine Est. 213—2

CHANCE exceptionnelle, propriété de deux logements, en pierre et brique solide, chauffage à eau chaude, située près la rue Mont-Royal, aucune offre raisonnable refusée, faut vendre. S'adresser Montreal Real Estate Co., bâtisse "La Patrie," rue Sainte-Catherine Est. 209—6

PROPRIETE à vendre, à prompt acheteur. Quiconque peut acheter bonne propriété neuve, meilleur centre industrielle de la ville, rapporte 11 et 12 pour cent. S'adresser 384 Frontenac. 213—7

CHANCE EXCEPTIONNELLE — Propriétés de 2 logements, 1 magasin, située rue Saint-André, coin de rue, valant $5,000, sera vendue $4,200. Pour informations s'adresser Montreal Real Estate Co., bâtisse "La Patrie" rue Sainte-Catherine Est. 209—6

POINTE AUX TREMBLES — A vendre, à la Pointe aux Trembles, une maison, terrain 200 pieds de façade sur le fleuve, près de l'église. Bon marché. S'adresser par lettre à boîte 358, "La Presse." 214—6

PROPRIETE A VENDRE — 900 à 902 avenue du Parc, deux maisons modernes, quatre logements en brique solide. S'adresser 18B Waverley. Tél. Est 5233. 214—6

PROPRIETE A VENDRE — 6 plain-pieds pour $13,000. Splendide propriété à vendre, construite à la journée. The Ross Realty Co., Ltd., 30 rue Saint-Jean. Phone Main 5261. Le soir, Est 3743.

RUE SAINT-ANDRE — Chance exceptionnelle, jolie propriété de deux logements, façade en pierre, beau local, rue Saint-André, entre Mont-Royal et Marie-Anne, $3,000 seulement. Aussi deux propriétés bâties sur le même lot, bois et brique, 4 logements, rue Rivard, près Marie-Anne, loués $252, l'année prochaine, $300 sans difficulté. Prix pour prompt acheteur, $2,000 seulement, d'ici à trois jours. Raison : propriétaire ayant fait une option sur propriété plus grande. Ne manquez pas cette chance. Premier venu, premier servi. A. W. Dagenais, 1186 Saint-André. Tél. Est 4130. 212—6

147 CHERRIER

Magnifique propriété à vendre, pierre et brique solide, 3 étages, écurie en brique, hangars, cour spacieuse, etc., tout en état parfait. Possession immédiate. J. B. Pauzé, 70 Saint-Jacques. Tél. Main 2951. 210—6 F

PROPRIETES DEMANDEES

PROPRIETES demandées, paiera argent comptant pour une propriété payante, place commerciale préférée. Pas d'objection pour la localité. Ecrire ou s'adresser Wm Albert, 39 rue Saint-Hubert. 209—6

PROPRIETES DEMANDEES—On demande à acheter. Attention! Les personnes qui désireraient vendre ou échanger leurs propriétés, terres hôtels, restaurants, épiceries, magasins de cigares, maison de pension, etc., devraient s'adresser en toute confiance à la Globe Real Estate Co. 1124 Saint-Laurent, coin Napoléon nous ne chargeons aucune commission si la vente n'a pas lieu. Tél. Est 4427. 211—6

Successions ou Capitalistes

DEMANDES

Possédant des sites manufacturiers dans le Nord, l'Est ou le Centre de la ville, qui seraient prêts à y ériger une manufacture moderne sur une base de revenu pour un certain nombre d'années.

Cette demande est faite par une compagnie manufacturière de renom dont le présent local ne fait pas l'affaire. Gens solvables seulement.

Adresse :

Boite B. P. 2319, Ville. FF

VENTE D'IMMEUBLES

SANS RESERVE

Le soussigné a reçu instruction de vendre à l'encan, les propriétés suivantes, appartenant à la succession Louis-Félix-Robreau-Duplessis,

MARDI, LE 16 JUILLET 1907

A 11 A. M.,

Dans ses salles d'encan, 48 et 50 rue Saint-Jacques.

Cad. 210, quartier Saint-Denis, étant les numéros 265 à 281 avenue Laurier, coin rue Rivard. Terrain 106 pieds par 58 et 60 pieds de profondeur, avec maison en bois et brique de 4 logements, et une maison en pierre de 2 logements, aussi lot vacant entre les deux maisons, loyer $456.

Cette propriété sera positivement vendue sans réserve, aux plus hauts enchérisseurs.

U. H. DANDURAND,
ENCANTEUR D'IMMEUBLES,
48, 50 rue Saint-Jacques. FF

PROPRIETES DE CAMPAGNE

POINTE AUX TREMBLES à vendre ou à échanger, joli cottage, en face du fleuve, 8 pièces, bain et closet, écurie, poulailler etc., arbres fruitiers de toutes sortes, bosquets et arbres d'agrément, ombrage tout le jour. Terrain de 14,000 pieds, à 1 mille du village, site idéal. S'adresser notaire Beaudry, 27 Saint-Jacques. 203—12

LOTS A VENDRE

LOT A VENDRE à Tétreaultville rue Notre-Dame, prix d'il y a 3 ans, c'est-à-dire la moitié de sa valeur actuelle. Oscar Hébert, notaire 701 New-York Life. 210—6

LOTS — 5 pour cent comptant procurent un lot, au parc Amherst, Bellfield, parc Molson, Extension Rossland ou parc Victoria. Rockfield. Bureaux sur les propriétés, ouverts le soir, de 7 à 8. The Ross Realty Co., Ltd., 30 rue Saint-Jacques. Tél. Main 5261. Nuit, Est 3743

OCCASIONS D'AFFAIRES

GLOBE REAL ESTATE, 1124 St Laurent. Le département d'immeuble et d'assurance, est ouvert. Demandez des renseignements ou venez nous confier vos maisons, terres ou propriétés de campagne à vendre ou à louer. Nous sommes en rapport avec ceux qui peuvent acheter ou louer. 211—6

CHANCES D'AFFAIRES — Johnson, Grace et Lepage, 58 Saint-Jacques. — A vendre, un des meilleurs magasins de mercerie de la ville, rue Sainte-Catherine, bail de 6 ans, loyer bas, à peu près 5 à 6,000 piastres de stock, vendra à 100 cents dans la piastre. Pas de bonus. Chance exceptionnelle.

JOHNSON, GRACE ET LEPAGE, 58 Saint-Jacques. — Magasin de cigares, bon centre. Stock d'épiceries, 75 cents dans la piastre. Restaurant licencié, coin de rue, $3,000 comptant. Restaurant licencié à Saint-Henri, $2,500 comptant. 3 salles à dîner, pour $400, $500, $700 comptant. 209—6

CHANCE D'AFFAIRES — Quiconque peut disposer de $200.00 ou plus apprendra quelque chose d'avantageux qui l'intéressera, en écrivant à Boîte B. P., 353, Montréal. 210—6

CHANCE D'AFFAIRES — Magasin à vendre, magasin de ferronnerie, boulevard Saint-Laurent. Bonne perspective. Raisons de vente satisfaisantes. The Ross Realty Co., Ltd., 30 rue Saint-Jean.

SI VOUS VOULEZ ACHETER DES IMMEUBLES.
Si vous voulez vendre des immeubles.
Si vous voulez emprunter de l'argent sur 1ère hypothèque.
Si vous voulez assurer vos maisons ou vos édifices.
Si vous voulez une maison meublée ou non meublée.
Si vous voulez un site pour fabrique.
Consultez Globe Real Estate, 1124 Saint-Laurent, coin Napoléon. Tél. Est 4427. 211—6

AVIS AUX PROPRIETAIRES — Globe Real Estate sont représentant d'un gros syndicat capitalistes ayant un fort montant à placer dans les propriétés à Montréal et dans la banlieue.
Faites-nous vendre vos propriétés ou envoyez-nous des détails. Nous garantissons des résultats prompts et satisfaisants. Pas de vente, pas de commission. Globe Real Estate, 1124 St Laurent. Tél. Bell 4427. 211—6

CHANCES D'AFFAIRES — Johnson, Grace et Lepage, 58 Saint-Jacques. — Restaurant licencié ,rue Saint-Laurent, excellente place d'affaires, recettes $400 par semaine, vendra pour $15,000.00 comptant.

JOHNSON, GRACE ET LEPAGE. — Restaurant licencié, rue Mont-Royal, un des meilleurs coins de la ville, à vendre pour $3,000 comptant.

JOHNSON, GRACE ET LEPAGE. — Restaurant licencié, centre de la ville, recettes 250 à 300 piastres par semaine, $5,000 comptant.

JOHNSON, GRACE ET LEPAGE. — Salle à dîner, près des gares Bonaventure et Windsor, bonne place d'affaires, installation moderne, long bail, à vendre pour $500 comptant.

JOHNSON, GRACE ET LEPAGE. — Magasin de bonbons et cigares, rue Saint-Jacques, bonne place d'affaires, recettes $80 par semaine, vendra pour $300 comptant.

JOHNSON, GRACE ET LEPAGE. — Maison de pension au centre de la ville, recettes $40 par semaine. A vendre à sacrifice.

JOHNSON, GRACE ET LEPAGE. — Un des meilleurs magasins de mercerie de la ville, rue Sainte-Catherine, bail de 6 ans, loyer bas, à peu près 5 à 6,000 piastres de stock, faisant des affaires pour au-delà de $30,000 par année, vendra à 10 cents dans la piastre, pas de bonus. Chance exceptionnelle.

JOHNSON, GRACE ET LEPAGE. — Plusieurs bonnes épiceries, places centrales, de 100 à 500 piastres de recettes par semaine, à vendre à conditions faciles.

JOHNSON, GRACE ET LEPAGE. — Bons clos de bois et charbon, installation complète, recettes au-delà de $300 par semaine. A vendre à sacrifice pour cause de maladie. 213—6

CHANCE D'AFFAIRES — $10. Procurez-vous un lot. Parc Windsor, à l'ouest de Westmount. Prix $165 à $575, ou à Rockland, Outremont, prix $200 à $750. Bureaux sur les propriétés, ouverts le soir, de 7 à 8 heures. The Ross Realty Co., Ltd., 30 rue Saint-Jean. Tél. Main 5261. Soir, Est 3743.

OCCASIONS D'AFFAIRES — A vendre, magasins cigares, bon bons, rues Sainte-Catherine, Ontario, Craig, Saint-Laurent, Rachel, Marie-Anne, Notre-Dame Est et Ouest ; clos de bois, épiceries, salle à manger, magasin de tailleur, etc. Si vous désirez vous établir, adressez-vous Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est, vis-à-vis "La Patrie. Aucune commission à payer. 213—6

OCCASIONS D'AFFAIRES — A vendre marchand tailleur, un des plus beau magasin de la rue Sainte-Catherine, faisant pour $25,000 d'affaires comptant, payant de $4,000 à $5,000 par année, long bail. Chance exceptionnelle pour un homme d'affaire, stock nouveau et bien assorti. Stock entre $6,000 ou $7,000, pour informations, W. L., Boîte 967 Bureau Poste. 213—6

MAGASINS A VENDRE

A VENDRE — Un chic magasin de chaussure avec une boutique de réparage tout outillée chance exceptionnelle pour prompt acheteur, à bon marché. S'adresser Globe Real Estate Co., 1124 Saint-Laurent. 209—6

A VENDRE, magasin marchandises sèches, rue Saint-Laurent, faisant de très bonnes affaires, vendra à des conditions très faciles. Ecrire à boîte 259 "La Presse". 211—6

MAGASIN de cigares, rafraîchissements, à vendre à bon marché ; aussi poêles à gaz, mobilier de salle à manger, bureaux ,tapis. S'adresser immédiatement 443 Amherst, coin Robin. 209—6

MAGASIN de cigares, bonbons, cartes postales, jouets, papeterie, rafraîchissements, dépôt d'huitres, etc., un des bons sites de la ville, à vendre. S'adresser sur les lieux, 641 avenue Coloniale. 209—7

MAGASIN de modes à vendre, place très centrale, faisant gros chiffre d'affaires, belle occasion pour personne voulant s'établir. Le propriétaire vend pour cause de santé. Ecrire boîte 258 "La Presse". 211—6

MAGASIN à vendre, le Palais des Fumeurs, salon de toilette, salle de billard, attachés à l'établissement, vendra bon marché, 287 Sainte-Catherine Est. 213—6

MAGASIN de chapeaux, merceries, chaussures, commerce établi, petit stock. Recettes $90 à $105 par semaine. Cause de vente : maladie. Comptant ou conditions faciles. Ecrire à Boîte 308 "La Presse." 213—6

MAGASIN général, logement à vendre, établi depuis douze ans, bonne clientèle, proximité C. P. R., sur rivière Ottawa. Bonne place d'affaires. C. H. Léger, Como, Qué. 214—6

MAGASIN DE CIGARES, fruits et rafraîchissements à vendre à bon marché, bonne place pour salle à manger, poêle à gaz compris, 885 Craig Est. 213-6

MAGASINS A VENDRE

MAGASIN à vendre, établi depuis 12 ans, comprenant les jouets, librairie et cigares. Un bon marché pour un prompt acheteur. S'adresser 1000 Ontario Est. Tél. Bell 4686. 214—6

MAGASIN de modes à vendre, près de l'église du Sacré-Coeur, pour cause de santé, bonne clientèle, faisant de bonnes affaires. S'adresser 736 Ontario Est. 214—6

MAGASIN de cigares et bonbons à vendre. S'adresser 1292 Iberville, coin Mont-Royal. 214—6

RESTAURANT à vendre, à bon marché, pour cause de départ, au No 724 Parc Lafontaine. 209—6

OCCASIONS D'AFFAIRES

AGENCE CANADIENNE D'IMMEUBLES, 21 rue Saint-Jacques. Tél. Bell Main 1910. — Extra bons placements.

UN RESTAURANT général faisant de grosses affaires, pour peu de dépenses, près d'un couvent, d'une école, au centre de la ville Saint-Louis. Espace pour servir des repas, pas un seul concurrent dans toute la place.

RESTAURANT, liqueurs douces de toutes sortes, fruits, crème à la glace, bonbons, boîtes conserves, tabac, cigares, pipes, place pour barbier, très bon site d'affaires, à vendre pour $250.

5 HOTELS de premier ordre depuis $8,000, $9,200, $12,500, $13,250, $15,000, $16,000

1 hôtel, bâtisse comprise, coin de rues, le plus achalandé de la ville, à $35,000.

PROPRIETE, 1 coin de rues, belle place pour un hôtel, rue Rachel, 3 logements, 1 magasin, prix $6,500.

12 BONS logements, 3 magasins, 1 hôtel, 1 étal de boucher, formant 4 beaux coins de rues, partie très commerciale, au prix de vente rapporte 11 pour cent et pouvant rapporter facilement 12½ pour cent.

RUE Villeneuve, construction rare, 2 logements, 8 pièces, cave 7 pieds, extra bon marché à $4,335.

1 COTTAGE, 8 pièces, façade pierre, cave cimentée, 7 pieds, fournaise eau chaude, jardin, arbres fruitiers, etc. Bon marché $3,000.

1 PROPRIETE rue des Carrières, seulement $1,950, comptant $500, 2 logements et grand terrain.

2 LOGEMENTS, Maisonneuve, 6 pièces, hangar, écurie, etc., le tout extra fini. Vente pressée, $3,275.

1 COTTAGE rue Waverley, 9 à 10 pièces, fournaise, gaz, électricité, cave cimentée, 7½ pieds, sur roc, jardin, etc. Belle place pour médecin, seulement $4,000.

2 PLAIN-PIEDS, 1 magasin, 25 x 74, dans le centre des affaires de Saint-Louis, sur la rue Saint-Laurent, seulement $5,750 payant 11½ pour cent.

3 PLAIN-PIEDS, 6 et 7 pièces, rapportant $524, dans Saint-Louis, Annxe, pour $4,715.

ENTRE rues Mont-Royal et Villeneuve, façade pierre, fournaise, 7 pièces, pas une seule sombre, rapportant $792, vendra pour $7,395 net.

DANS la plus belle partie de Montréal Annexe, à partir de la ferme Fletcher en montant, construction nouvelle, toutes les améliorations modernes, extra bien finie, sans rien vanter. Mérite d'être visitée.

RUE MANCE, 1 magnifique bloc, 12 logements, façade pierre, $27,000, payant plus de 10 pour cent.

RUE MANCE, 6 logements, brique pressée, $12,500, payant 10 pour cent.

RUE MANCE, 6 logements, brique pressée, bordure pierre, fournaise, à $13,500, rapportant plus de 10 pour cent.

RUE MANCE, 6 logements, façade en pierre ,fournaise, extra, extra, à $16,000, rapportera 12 pour cent.

BOULEVARD Saint-Joseph, 5 extra beaux logements, cave cimentée. Le plus beau bloc à offrir. Vendrait $13,500, vaut $15,000.

SAINT-URBAIN, 6 logements, façade en pierre, extra, extra fini. Prix $12,500. Revenu 10 pour cent.

RUE CHERRIER, 1 cottage, meilleure maison de la rue.

RUE CHERRIER, 1 magasin, 1 logement, à bon marché.

RUE FABRE, 3 plain-pieds, tout neufs, vendrait pour $2,500 comptant, balance hypothèque à 5 ans, un bon marché.

AVENUE HOTEL DE VILLE, 4 logements, extra bien bâtis, pour $5,000. Revenu $552; elle est louée 5 pour cent trop bon marché.

RUE MANCE, très beaux, 2 logements pas cher à $4,500, avec 2 murs mitoyens.

RUE SAINT-HUBERT, 3 plain-pieds, 1 magasin, beau coin, façade en pierre, au prix de $5,500; paiera en mai prochain 12 pour cent.

ONTARIO EST, 2002, 2 logemnets, terrain 24 x 110. Vendrait vite $2,110. Chance exceptionnelle.

RUE CRAIG, terrain 75 x 112.3 magasins, 1 restaurant licencié, 2 logements en pierre, place d'avenir, bon marché avec licence d'hôtel.

RUE SAINT-HUBERT, 9 beaux logements en bloc, payant; près des Pères du Saint-Sacrement. Vendra à prompt acheteur bon marché.

RUE SAINT-DENIS, en face du carré Saint-Louis, pierre et brique solide, 3 plain-pieds, fournaise, toutes les commodités, etc. Pas cher pour prompt acheteur.

RUE DE MONTIGNY, et Montcalm, 4 logements, épicerie, payant au delà de 10 pour cent. Vendrait très vite.

UNE CHANCE exceptionnelle, 1 bloc de logements, sans dire où, que pour acheteurs sérieux, payant 13 pour cent. Extra bâti, tout loué bon marché. Peut payer 15 pour cent sans difficulté. Il nous faut vendre le plus tard pour jeudi, — le propriétaire quitte la ville. Donnez-vous la peine de la voir.

ARGENT à prêter sur première et deuxième hypothèque, par petits ou gros montants, intérêt plus que raisonnable. S'adresser à l'Agence Canadienne d'Immeubles, 21 Saint-Jacques. Tél. Bell Main 1910. 209—6

HOTELS A VENDRE

HOTELS — A vendre, trois bons hôtels de campagne, 16 et 35 milles de Montréal. Prix $3,500, $4,000. Propriété comprise. Conditions, $1,600 comptant, balance $100 par an ; autre, $200. Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est, vis-à-vis "La Patrie." 209—6

HOTEL — A vendre, un magnifique

DIVERS

DIVERS — M. Frank Ahier, de Notre-Dame de Grâces, désire remercier ses nombreux amis des lettres et des expressions de sympathie au sujet des rapports exagérés et faux d'une prétendue arrestation entre Notre-Dame de Grâces et Westmount, qui ont circulé en cette ville et ailleurs, et au sujet de laquelle M. Ahier a été honorable exonéré.

LE CATALOGUE DU 20e SIECLE contient la description d'un grand nombre d'ustensiles de magie ou physique amusante, d'articles de fantaisie, d'objets utiles et de bijoux très jolis. Envoi franco du catalogue sur demande. Franco American Specialty Co., Fall River, Mass., Etats-Unis, boîte 548. 214—12

REMEDE INFAILLIBLE pour rhumes, catarrhe, asthme, bronchite, donné gratis aux premières personnes qui donnent leur adresse à "La Presse," boîte 338.

REMERCIEMENTS à saint Joseph pour faveur obtenue avec promesse de publier. — Mme J. D. P.

TOUS LES MARCHANDS DE LA CAMPAGNE, que vous vendiez des meubles ou non, pourvu que vous ayez un commerce quelconque, nous vous invitons de venir à nos salles d'exposition de la manufacture, pour faire votre choix pour vos propres besoins, et nous vous garantissons de vous bien servir promptement, sans frais d'emballage. Si vous êtes un homme responsable, nous vous donnerons des conditions raisonnables et un escompte spécial si vous payez comptant. Nos marchandises sont favorablement connues dans toute la Puissance. Etabli depuis 1883. Geo. H. Labbé et Cie, manufacturiers de meubles — en gros. — coin des rues Delorimier et Ontario. 209—6

YEUX — OREILLES — NEZ — GORGE

Dr FRS DE SALES PREVOST, "Spécialiste Paris"

Maladie des yeux, oreilles, nez, gorge. Consultations: 1 à 4. Consultations gratuites pour indigents mardi, vendredi, 10 à midi, 282 Sherbrooke Est. 191-26

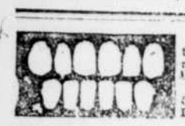

Nos dents sont très belles, naturelles, Caractère distinct. Dentaire Franco-Américain (incorporé), 141 St-Denis, Montréal. 1My—n

A VENDRE

Sable de rivière pompé—sable du banc de Sorel. Gravois de silice concassée pour béton, allées de jardin et pour toiture.

Montreal Sand & Gravel Co. Ltd.

270 rue Ottawa.

209—11

ARONSON & RUTENBERG

Prêteurs sur gages et bijouteries, 601 ou 114 Craig Ouest. Ancien établissement vis-à-vis rue Saint-François-Xavier. (Etabli en 1875).

ARGENT A PRETER

aux montants qu'on désire et plus, sur diamants, montres, bijouterie, vêtements, fourrures et nouveautés. 356-1mMs

On demande un vendeur dans les vins et spiritueux

Une occasion de première classe s'offre à l'automne pour un bon vendeur, pour représenter une importante maison de liqueurs connaissant toute marque établie. Un homme d'expérience et répondant aux conditions ci-dessus fera application avec avantage.

Territoire : province de Québec et une partie de l'Ontario. Donnez tous détails dans votre application qui sera considérée strictement confidentielle.

Adresse : WINE HOUSE, B. P., boîte 996, Montréal. 212—3 FF

COURS COMMERCIAL, STENOGRAPHIE, CLAVIGRAPHIE et TELEGRAPHIE. Enseignement PRATIQUE de l'anglais. Cours du jour et du soir. Enseignement individuel. Réouverture le 1er août. Prospectus sur demande. Tél. Main 399. — Cass et Lord, directeurs. 214—1Mw—n

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, — Cour de Circuit, No 11004. — J. A. Christin, demandeur, vs M. Rodin et al, défendeurs. — Le 24ième jour de juillet, 1907, à dix heures de l'avant-midi, au Stadium, coin des rues Saint-Hubert et Duluth, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets desdits défendeurs saisis en cette cause, consistant en tweeds, pantalons, etc. Conditions : Argent comptant. A. Godin, H. C. S. Montréal, 15 juillet, 1907.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 14275 — Dame E. Saint-Amand et vir., demanderesse, vs A. Lacroix, défendeur. Le trente-quatrième jour de juillet, 1907, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 322 rue Panet, en arrière, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. L. J. S. Racette, H. C. S. Montréal, 15 juillet 1907.

CARTES D'AFFAIRES

AVOCATS

JODOIN ET RENAUD, avocats, 58 rue Saint-Jacques. Tancrède Jodoin, Gustave Renaud. Tél. Main 4300. 210—26

LAFORTUNE, D. A. — Avocat et substitut du procureur général, 46 Saint-Vincent, Montréal. Tél. Main 371. 195—le—n

MOUSSEAU, ALFRED, licencié en droit, avocat, 25 rue Saint-Jacques. Tél. Bell Main 2193. 175—78

ELECTRICIENS

DYNAMOS, MOTEURS, transformateurs et toutes sortes d'appareils électriques spéciaux, fabriqués, posés ou réparés. Benjamin Hughes, ingénieur en électricité et mécanique, 16 rue St Michel. Bell Phone Main 538. 206—26

INGENIEURS CIVILS

RAOUL RINFRET, B. Sc. — Ingénieur civil, — diplômé du McGill, — arpenteur fédéral et provincial. Aqueducs, etc., arpentages, 260 rue Saint-Jacques, Montréal. Tél. Main 261. 207—26

ULYSSE CHOPIN, ingénieur civil et architecte, 26 Saint-Jacques. Main 3526. Aqueducs — Egouts — Arpentage — Mines — Patentes. 172—308

COLLECTEURS

AUMONT, E. D., 47 Saint-Vincent, collections, achats de comptes billets, jugements, etc., Tél. Main 2149 207—26

LIBRAIRIE

LIBRAIRIE PONY, 373 Sainte-Catherine, représentant au Canada les revues Arts et les Artistes. — 35 cents; Je sais tout; Musica; Femmes et Châteaux, 25c; Femina; Le Journal des ouvrages des dames, 15c; la fameuses chez elles, 5c. 199—308

ARTICLES DU SPORT

MINOWS et articles de pêche et de chasse, baseball, lawn tennis, crosses, football, à vendre, chez R. N. Sévigny, plombier, 510 Saint-Jacques, coin Chaboillez, près du dépôt G. T. R. 196—26

NOMINATION

M. URGEL ST-ONGE DEVIENT PERCEPTEUR DES DOUANES ET DU REVENU POUR LE DISTRICT DE BEAUHARNOIS.

Valleyfield, 15 — Par décision ministérielle en date du 12 du courant, M. Urgel St-Onge a été nommé percepteur des douanes et du revenu de l'Intérieur, pour remplacer M. S. A. Brodeur, appelé aux fonctions de protonotaire du district de Beauharnois.

Le nouveau titulaire est né à St Louis de Gonzague en avril 1864. La carrière commerciale l'attirant, il s'établit comme marchand à Saint-Timothée. Il vint ensuite à Valleyfield où il ouvrit un magasin de marchandises sèches.

M. Urgel Saint-Onge est un des fondateurs de Valleyfield.

Echevin de la ville de Valleyfield, commissaire d'école pendant plusieurs années, il a contribué au développement et à la prospérité de notre belle cité.

M. Urgel St-Onge est membre du Conseil des Arts et Manufactures, depuis nombre d'années.

FEU M. E. F. CHAMPAGNE

Nous apprenons avec regret la mort presque subite de M. Eugène-Ferdinand Champagne, mécanicien en chef du pénitencier de Saint-Vincent de Paul depuis 18 ans.

M. Champagne a succombé à une congestion cérébrale. Samedi, il était très bien et vaqua comme d'habitude à ses affaires. Samedi soir, vers 8 heures, il s'affaissa tout à coup et ne reprit pas connaissance jusqu'au lendemain matin, alors qu'il expira.

M. Champagne était âgé de 52 ans. Il naquit à Sorel et fit ses études à l'Académie Sainte-Marie, à Montréal. Il étudia la profession de mécanicien chez M. E. E. Gilbert, et fut employé par la ville en qualité de mécanicien chargé des pompes à égout. Il y a 18 ans, il succédait à son frère, comme mécanicien au pénitencier. C'était le frère de M. E. O. Champagne, inspecteur municipal des chaudières. Il laisse une veuve et cinq enfants, dont 3 fils et 2 filles.

Les funérailles auront lieu demain matin, à Saint-Vincent de Paul, à 8 h. 30, puis le corps sera transporté au cimetière de la Côte des Neiges.

M. Eugène Champagne était un modeste qui avait à son actif un grand nombre de sauvetages. Excellent nageur, doué d'une force herculéenne et d'un courage à toute épreuve, il a sauvé la vie à un grand nombre de personnes et sa mort causera un grand deuil chez plusieurs.

Nous prions la famille d'agréer nos plus sincères sympathies.

LE "PRINCESS ROYAL"

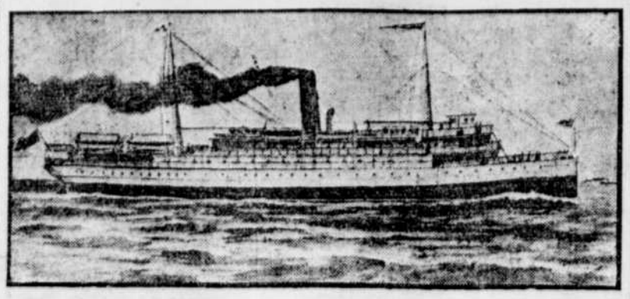

LE STEAMER "PRINCESS ROYAL," NOUVEAU VAPEUR QUE LA COMPAGNIE C. P. R. VIENT DE FAIRE CONSTUIRE POUR SON SERVICE ENTRE VICTORIA, C. A., ET SHAGWAY.

Le nouveau navire du C. P. R., le "Princess Royal", a été confié au capitaine W. O. Hughues. Ce dernier navigue depuis 42 ans et a exercé le commandement sur nombre de vaisseaux. Il fut prisonnier des Russes, pour s'être éloigné des limites des îles Copper. Depuis quinze années qu'il est au service de la compagnie du Pacifique Canadien, ses états de service ont été excellents.

Le "Princess Royal", le nouveau steamer, est muni d'un système de télégraphie sans fil. La construction en fut décrétée en 1905, mais fut retardée à cause de la grève des ouvriers à l'emploi de la compagnie. C'est un vapeur d'une capacité de 1,996 tonneaux. Il a 227 pieds de longueur et 40 de largeur. Il a coûté $300,000. Il fera le service entre Victoria et Skagway.

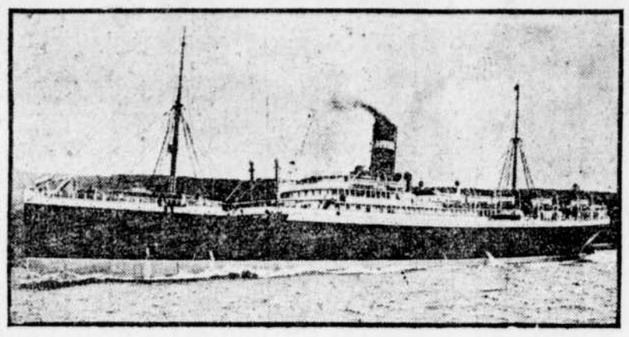

LE STEAMER "CORSICAN," LE NOUVEAU PALAIS FLOTTANT QUE LA COMPAGNIE ALLAN VIENT DE FAIRE CONSTRUIRE POUR SON

UN POLONAIS ET SA FEMME

SONT VICTIMES DE LA FEROCITE D'UN COMPATRIOTE, A HAMILTON—UN MEURTRIER SOUS VEROUS.

Hamilton, Ont., 15 — Andrew Roczyk, un Polonais, 50 ans, est mort d'un coup de feu à la tête et sa femme gît sur un lit d'hôpital, le corps traversé d'une balle, à la suite d'une tragédie arrivée samedi après-midi, dans une maison habitée par des Polonais, près de l' "International Harvester Co. Factory", où ces étrangers travaillaient.

L'assassin présumé, un nommé Sunfield, d'origine polonaise, mais américanisé à Chicago, a été logé en prison.

Le crime fut accompli en des circonstances de brutalité excessive. Sunfield est un gros gaillard de trente ans, la "Terreur" parmi les travailleurs de la Cie Internationale. James Linklater, ouvrier dans une fonderie de fer était le seul homme qui pût le maîtriser. A la noce d'un Polonais, il y a deux mois, Sunfield donna un coup de poing dans l'oeil de la nouvelle mariée et quand Linklater qui se trouvait là, intervint, il courut pour chercher un couteau et un fusil. Linklater le rossa rudement, cependant.

Sunfield était congédié lundi dernier, et avait l'intention de retourner, cette nuit à Chicago d'où il était venu, il y a deux ans.

Rodzyk travaillait aussi à la Cie Internationale, mais malade, il était resté à la maison une semaine. Ils étaient trois dans la maison quand les voisins entendirent deux coups de feu, suivis d'une troisième détonation.

Madame Rodzyk, bien que grièvement blessée, courut aux bureaux de la Cie et donna l'alarme. Un policeman vint à la maison et surveilla Sunfield de la chambre de Rodzyk, qui était étendu sur le plancher dans une mare de sang.

Le police arriva aussitôt, transportant Rodzyk à l'hôpital et menant en voiture cellulaire, menottes aux mains le meurtrier. Le Polonais essaya de tirer un coup de fusil sur les officiers, mais il en fut heureusement empêché.

BLESSE ACCIDENTELLEMENT

Frank Cordasco, âgé de 11 ans, a été blessé à la tête, hier, par une balle de carabine Flaubert, tirée accidentellement par un de ses petits amis, Billy Marshall, de la rue Lamontagne. Le Dr Aubry a été appelé auprès de l'enfant, dont la blessure n'est pas grave.

FEU Mme A. LARUE

Nous apprenons avec regret la mort de madame Alphonse LaRue. Elle laisse pour pleurer sa perte, son époux, ses fils : Eudore et Emmanuel ; ses filles : Laure, Alphonsine, Angélina et Marie-Jeanne. Nous offrons nos sincères condoléances à la famille affligée.

EN VISITE

M. et Mme Alfred Lavallée, de Berthier, sont en promenade chez leur fils l'échevin L. A. Lavallée, au Parc Lafontaine.

ASSEMBLEE DU CLUB MERCIER

Demain soir, 16 courant, aura lieu une grande assemblée du club Mercier, à la salle Laurier, 5 rue Dufresne, pour organiser la démonstration à Sir Wilfrid Laurier. Tous les citoyens du quartier Sainte-Marie sont invités à se joindre aux membres du club pour cette démonstration.

QUI EST CE NOYE ?

Verchères, 15. — Un inconnu a été trouvé noyé dans le fleuve près de Verchères, samedi matin.

Le corps ne porte aucune marque de violence. Taille, 5 pieds et 2 pouces, cheveux bruns, imberbe, en costume de bain.

Le coroner Fontaine, de Verchères, a été averti.

UNE EXCURSION QUI EST FUNESTE

JOS. T. COTE, SOUS-ENTREPRENEUR POUR MACKENZIE & MANN, SE NOIE ACCIDENTELLEMENT A KEY HARBOUR.

Parry Sound, 15 — Un Canadien-français du nom de Joseph T. Côté, sous-entrepreneur pour MM. Mackenzie et Mann, s'est noyé accidentellement à Key Harbour, à environ trente milles au nord d'ici.

Il était à bord d'un canot avec deux autres compagnons, nommés McPhail et Gregory. L'un d'eux se levant, le canot chavira, précipitant les occupants dans l'eau.

Gregory qui savait nager put atteindre le rivage. Côté, qui ne savait pas nager, fut soutenu pendant quelque temps par McPhail, mais ce dernier, pour conserver sa propre vie, dût l'abandonner à son sort, et Côté disparut sous l'onde.

Le cadavre a été repêché peu de temps après l'accident.

CONFRERE DANS LE DEUIL

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Hyacinthe, Qué., 15.— Nos sympathies sont acquises à notre concitoyen bien connu, J. De L. Taché, directeur - propriétaire du "Courrier de Saint-Hyacinthe", qui a eu la douleur de perdre, hier après-midi, sa seconde fille Jeanne, âgée de dix-huit ans et quelques mois.

C'est encore l'impitoyable phtisie qui a eu raison de cette jeune existence. Mademoiselle Taché, était douée de talents supérieurs, et les études qu'elle venait de terminer chez les Dames de La Présentation de St Hyacinthe avaient été marquées au coin du plus brillant succès.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9.30 heures et c'est en la cathédrale que sera chanté le service funèbre. A la famille Taché nos vives sympathies.

ACCIDENT DE VOITURE A VALLEYFIELD

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Valleyfield, 15 — Un accident de voiture qui aurait pu avoir des suites graves est arrivé à Valleyfield samedi après-midi.

Une voiture de place remontait la rue Nicholson, vis-à-vis la place du Marché, lorsque tout-à-coup le cheval, effrayé à la vue d'une automobile s'emporta, accrocha une autre voiture qui stationnait en face de l'hôtel-de-ville et la renversa ; l'occupant de cette voiture fut projeté sur le sol et s'infligea une large entaille à la tête.

On transporta aussitôt le blessé chez M. le docteur Besner, qui lui donna les soins nécessaires.

Le vieillard, un nommé Morand du rang double, fut reconduit ensuite chez lui ; aux dernières nouvelles, nous apprenons qu'il est en bonne voie de guérison.

JAMBE MUTILEE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Cedar Hall, Qué., 15. — Jos Lavoie, âgé de 15 ans, de Cedar Hall, employé à la "Dominion Lumber Co.", s'est pris le pied dans une scie ronde et il s'est fait une horrible blessure à la jambe, qu'il s'est fracturée.

On espère toutefois lui sauver la jambe. Les Drs Martin et Cloutier lui prodiguent leurs soins.

UNE INNOVATION

Il est question d'envoyer le steamer "Rouville" approvisionner la police montée de la baie d'Hudson.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, Ont., 15 — Il est question d'envoyer le steamer "Rouville" pour approvisionner les postes de la police montée dans la baie d'Hudson. Ces postes sont approvisionnés pour un an et il est probable que le "Rouville" ne fera ce voyage que l'an prochain.

VICTIMES DE L'ONDE PERFIDE

Comment deux ingénieurs ont perdu la vie aux rapides du Chat.

DRAME LUGUBRE

Louis Malloch, d'Ottawa, et James Mulligan, d'Aylmer, sont les deux malheureux qui ont péri.

UN SURVIVANT

Ottawa, 15 — Samedi soir, M. C. R. Coutlée, surintendant des travaux du canal de la Baie Georgienne, recevait un message lui annonçant que deux ingénieurs de son département venaient de se noyer dans la chute du Chat : Louis Malloch, d'Ottawa, et James Mulligan, d'Aylmer. Le message venait de l'hôtel Cadie, à Fitzroy. C'est un autre ingénieur du nom de George Dalgleilh que l'on a retrouvé inanimé sur le rivage d'une île près de Fitzroy, et que l'on a pu ramener à la vie, qui a raconté comment ce double accident était arrivé. Il dit que ses deux camarades ont été entraînés par le courant et probablement engloutis dans la chute. "Nous étions", dit-il, "tous les trois dans une embarcation, quand le courant nous prit et nous entraîna vers les chutes. Nous tentâmes de ramer énergiquement, mais nous ne parvenions à rien. Notre embarcation frappa un rocher et se fendit. Comme je suis un bon nageur, je nageai hardiment vers une petite île, non loin ; je fis des efforts désespérés contre le courant et quand je pus atterrir je tombai d'épuisement. Mes malheureux compagnons se sont apparemment noyés dans le gouffre. Quand je revins à moi, je pus attirer l'attention de quelques chalopiers qui passaient au loin. Ils m'ont recueilli et ramenés ici."

M. Coutlée a quitté Ottawa pour Fitzroy. Les recherches sont déjà commencées. Charles C. Malloch, le frère de celui qui vient de se noyer, s'est noyé le 1er juin dernier, alors qu'il travaillait aux travaux du canal de la Baie Georgienne. Il eut la jambe prise dans un câble qui l'entraîna par dessus bord et le maintint sous l'eau à Saint-Eustache. Cette fois encore, l'ingénieur Dalgleish vit la mort de près en voulant sauver son ami. Voyant que Malloch était maintenu sous l'eau par le câble de l'ancre, Dalgleish se pencha tant qu'il put couper le câble. Cela prit trop de temps pour permettre à Malloch de revenir vivant à la surface. Enfin quand le câble fut coupé, l'embarcation partit comme une flèche, entraînée par le courant et Dalgleish tomba à l'eau. Cette fois encore, il fut obligé de nager jusqu'à épuisement complet avant d'atterrir.

COMMISSION DES FINANCES

L'argent consacré aux hôpitaux des contagieux sera-t-il remis à la Voirie pour les réparations aux pavages. La question a été discutée ce matin, à la commission des finances. L'échevin Sadler a demandé si l'on pensait qu'il valait mieux réparer les rues que soigner les malades.

"La question des hôpitaux est bien difficile à régler, fit remarquer l'échevin L. A. Lapointe. Si nous donnions les $15,000 à chaque hôpital, nous nous trouverions dans cette situation que quand même l'hôpital Alexandra aurait toutes les charges parce qu'il a plus de malades que le contrat de la ville ne l'exige, tandis que l'hôpital Saint-Paul y gagnerait, car les malades y sont moins nombreux que le nombre fixé par le contrat."

"C'est pour cela, dit l'échevin Dagenais, qu'il n'aurait fallu qu'un hôpital municipal."

"Pendant ce temps, continue l'échevin Lapointe, la ville paie plus qu'il n'en a besoin à l'hôpital Saint-Paul et moins qu'il ne lui en faut à l'hôpital Alexandra."

Cependant, ces remarques n'ont pas eu grande portée sur la question, car le conseil a décidé, il y a une semaine, que l'argent serait mis à la disposition du conseil pour les pavages. On ne peut donc rien changer à cette décision.

Il a été décidé de consacrer $22,000 aux trottoirs permanents du quartier Saint-Henri.

LA TRAVERSEE DU CONTINENT

Le nouveau service rapide transcontinental du C. P. R. entre Montréal et la Côte du Pacifique.

Le splendide nouveau service transcontinental inauguré récemment par la Compagnie de chemin de fer Pacifique Canadien est de plus en plus en faveur auprès du public voyageur. Le "Trans-Canada Limited" est le convoi le plus rapide de l'Amérique, parcourant, en un peu plus de trois jours et demi, la distance entre Montréal et Vancouver. Les jours de départ de la gare Windsor sont les mardis, jeudis et samedis à midi et demi, et les arrêts n'ont lieu qu'aux endroits les plus importants sur la ligne.

Les trains Trans-Canada Limited comprennent les wagons-lits et restaurants les plus nouveaux et les plus modernes, de véritables modèles de beauté et de luxe, offrant le plus grand confort aux voyageurs.

Le "Trans-Canada Limited", qui ne transporte que des passagers de wagons-lits de première classe, fait un raccordement à Moose Jaw avec le nouveau service Spokane et les trains du chemin de la Passe du Nid de Corbeau.

VENTE DE TERRAINS

La vente des terrains appartenant à la ville et situés sur la rue Notre-Dame, entre les rues Delinelle et Beaudoin, quartier Saint-Henri, occupant près de 200,000 pieds carrés de superficie, aura lieu demain, à 10 heures du matin, sur les terrains mêmes. La commission des finances est convaincu que cette vente rapportera une belle somme. Les terrains ont été divisés en lots à construction qui seront vendus séparément.

TRAITRES A LEUR PAYS

Quatre officiers supérieurs de l'armée russe sont mis en accusation pour félonie

A PORT-ARTHUR

Les généraux Stoessel, Reuss, Fock, et Smirnoff devront subir leur procès.

LA PEINE CAPITALE

Saint-Pétersbourg, 15 — On annonce officiellement qu'un acte d'accusation en rapport avec la reddition de Port-Arthur a été dressé contre le général Stoessel et les autres généraux qui défendaient la forteresse. Outre l'accusation de s'être rendu à l'ennemi, le général est accusé d'avoir fait de faux rapports à l'empereur dans le but de cacher la vérité. Les généraux Stoessel, Reuss, Fock et Smirnoff sont tous mis en accusation. Stoessel et Fock sont spécialement accusés de l'abominable crime d'avoir délibérément envoyé de faux rapports de batailles qui n'eurent jamais lieu, d'avoir recommandé que leurs propres amis fussent décorés, ainsi que des généraux qui avaient perdu des batailles et qui ont capitulé alors qu'ils avaient d'amples moyens de défense. Tous les crimes dont Stoessel, Reuss et Fock sont accusés sont punissables de la peine capitale.

Saint-Pétersbourg, 15 — L'acte d'accusation formulé contre le lieutenant-général Stoessel, défenseur de Port-Arthur, qui vient d'être rendu public, contient entre autres choses: que Stoessel a méconnu l'ordre du commandant en chef lui enjoignant de céder le commandement de Port-Arthur au lieutenant-général Smirnoff et de quitter l'armée; que Stoessel a déclaré dans un rapport officiel avoir dirigé les troupes pendant l'action à Kinchow, tandis qu'il était resté à Port-Arthur ne prenant aucune part à la bataille, que Stoessel a fait décorer le lieutenant-général Fock pour un acte de bravoure accompli à Kinchow, quand Fock avait perdu cette bataille; que Stoessel a offert d'abandonner Port-Arthur et d'autres forteresses quand il avait encore d'amples moyens de résistance.

L'acte d'accusation déclare que le général Fock est coupable au même degré que Stoessel sur tous les points.

NOUVEAU SUCCES POUR LES PETITS MUSICIENS

Sherbrooke, 15. — Bien que l'événement n'ait été annoncé que le jour même, une foule compacte est allée applaudir aux succès mervelleux remportés par les petits musiciens de la fanfare St-Cécile de Lewiston, au Stadium, vendredi soir.

Pendant près de deux heures que dura le concert, on peut dire que ces petits phénomènes de musiciens tinrent suspendus à leurs lèvres non seulement leurs instruments de musique mais aussi la foule des auditeurs émerveillés de tant d'adresse musicale chez des enfants de 7 à 14 ans.

Aussi, leur renommée qui les avait précédés à Sherbrooke n'a fait que s'étendre davantage par leur trop courte visite en notre ville et dont nous ne saurons que garder un agréable souvenir.

A leur arrivée en gare les jeunes musiciens furent reçus par une délégation de l'Harmonie dont ils furent les hôtes durant une partie de la journée, l'après-midi se passant en grande partie au Séminaire St-Charles où ils furent entretenus par les membres présents de l'institution qui les retinrent jusqu'au moment du concert.

Après le concert, les jeunes visiteurs furent reçus aux salles de l'Harmonie dont ils firent leurs quartiers jusqu'à l'heure du départ. La bonne conduite autant que le talent de ces enfants leur a mérité des éloges et de fait il eut été impossible de ne pas remarquer et admirer l'une et l'autre.

OBSEQUES DE FEU OVILA BARBARIE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Lachine, 15 — Samedi, à 8h 30 a.m., ont eu lieu, à Lachine, les funérailles d'Ovila Barbarie, en son vivant maître des estacades aux écluses du canal Lachine.

Le deuil était conduit par ses quatre fils : Ovila, Alfred, Arthur et Olivier et par ses deux gendres, Amédée Charette et J. B. Saint-Aubin.

L'office funèbre fut célébré par M. le chanoine J. T. Savariat, curé de Lachine, assisté de MM. les abbés A. Lessard et H. Bocquillet, comme diacre et sous-diacre.

Un cortège nombreux fit escorte à la dépouille mortelle du regretté défunt, qui était très estimé de ses concitoyens. On y remarquait M. J. B. Deschamps, maire de la ville de Lachine ; MM. A. Allard, J. A. Gagné, W. E. Ranger, E. Bournet, échevins; P. A. Valoir, M. D. ; J. A. Baudouin, M. D. ; J. B. Martin, M.D. ; N. Robert, chef de police ; A. Thesserault, A. Saint-Aubin, A. Bélanger, D. Leclair, J. Leclair, N. Martin, A. Paré, A. Laplante, H. Robert, A. Daoust, O. Brazeau, Nap. Desrosiers, André Léger, Michel Léger, E. Léger, A. Carignan, S. Gareau, Jos, Allard, Ad. Martin et une foule d'autres.

De nombreuses sympathies ont été offertes à la famille du regretté défunt, sous forme d'offrandes de fleurs et de bouquets spirituels.

Nos sympathies à la famille du défunt.

CE FESTIVAL MUSICAL

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Trois-Rivières, Qué., 15. — Le grand festival musical de l'association des harmonies d'Amateurs de la province de Québec, qui a eu lieu hier à Trois-Rivières, a été un succès sous tous les rapports. L'exécution du programme a été favorisée pour une journée ensoleillée et une température splendide. Des excursionnistes nous sont arrivés par milliers, par chemins de fer et en bateaux, de tous les points de la province.

COMMERCE

BLE — Les nouvelles reçues de l'ouest à l'effet que la récolte de blé avait été endommagée, a eu pour effet une hausse de ¾c en clôture, à Chicago. Au Manitoba, il y a 2,789,553 acres de terre en culture de blé, contre 3,141,537 en 1906, soit une diminution de 351,984 acres. Dans la Saskatchewan, par contre, l'augmentation est de 235,185 acres ; dans l'Alberta, l'augmentation du nombre d'acres en culture sera d'environ 50 pour cent. Le marché de Winnipeg était en hausse d'un point samedi.

A Montréal, le marché s'améliore ; la demande est meilleur à 3c en hausse.

AVOINE — Peu de changement, prix fermes à 49c à 49½c pour la blanche No 2 de Manitoba ; d'Ontario, No 2, 48½c à 49c ; No 3, 47½c à 48c ; No 4, 46½c à 47c.

FARINE — Marché ferme ; demande bonne pour la farine de blé du printemps ; la demande par câble est meilleure. Nous cotons : patente de printemps, $5.10 à $5.20 ; de choix, seconds, $4.50 à $4.60 ; patente d'hiver, $4.85 ; straight rollers, $4.10 à $4.25 ; do, en sac, $1.90 à $2.

SON ET GRU — Commerce actif et prix ferme. Nous cotons ; Son du Manitoba, en sac, $19 ; gru, $23 à $25 la tonne ; son d'Ontario, en sac, $18.50 à $19 ; gru, $22 à $22.50 ; moulée, $24 à $28 la tonne.

FARINE D'AVOINE — Tranquille à $2.25 le sac ; farine de maïs, $1.45 à $1.50 le sac.

FOIN — Pas de changement ; prix maintenus à $16 à $16.50 No 1 ; $15 à $15.50, No 2 ; trèfle, $13.50 à $14 ; trèfle mêlé, $12.50 à $13 la tonne.

VIANDES — Reçu samedi, 640 colis de saindoux, 1,938 colis de boîtes de conserves de viande ; 1,056 boîtes de jambon et bacon. Le ton du marché reste ferme.

FROMAGE — L'attente d'une baisse sensible des prix aux comptoirs de la campagne, ne s'est pas réalisée ; les prix se sont maintenus, mais le commerce a été tranquille. Dans Ontario, le prix général a été de 11 3-8c pour le coloré, et 11 1-8c pour le blanc.

BEURRE — Plus faible à 20 3-8c à 20 5-8c, contre 20¼c à 20 7-8c. Il y a 8 jours. A Saint-Hyacinthe, en baisse de ¼c, à 20c.

OEUFS — Prix stables à 18c et 20c, suivant la qualité. Mirés, 14c. No 2.

FEVES — Pas de changement, à $1.40 à $1.45 le minot.

PATATES — Vieilles, tranquilles ; demande limitée.

LA BOURSE

Le marché a été bien tranquille. Les Rons du Steel se sont relevés à 73 ; le Steel commun et le Préférentiel n'ont pas paru sur la liste. Le Mackay se remonte à 68 7-8 sur 25 parts.

La liste paraît vide de stocks flottants et monterait aisément si les acheteurs se présentaient.

A NEW-YORK

Le marché s'est ouvert fort et actif ce matin, avec des gains d'un point en moyenne. Les stocks qui ont été le plus en vue sont le U. P., le Reading, l'Atchison et le Saint-Paul. Les baissiers ont fait beaucoup de rachats. Le marché a continué à monter pendant les deux heures de la matinée et à midi il est presqu'à son plus haut point.

Les banques vont augmenter leur stock de numéraire par les remises de l'intérieur, de sorte qu'il n'y a pas lieu de craindre la rareté des fonds.

On croit que le U. P. est un bon achat sur toutes les réactions.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L.-G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue Saint-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12.30 heures p.m.

STOCKS	Vend	Ach.	STOCKS	Vend	Ach.
Aut Co R.S.	....	130	BANQUE	.....	.....
Bell Tél. Co.	.....	.....	Brit. N. A.	.....	.....
B C. Pk. Ass	.....	.....	Commerce	175	171
" Bpfd	.....	.....	Dominion	.....	.....
Ca. Conver.	.....	.....	East. Town	162½	.....
Can. Pacific	176½	176¾	Hamilton	.....	.....
New Pacific	.....	.....	Hochelaga	150	.....
Det. El. Ry.	65¾	65½	Imperial	.....	.....
Dom. C. Co.	68	68¾	Merchants	176	161
" Pfd	.....	.....	Molsons	210	208
D. I & St Co	21¾	21½	Montréal	249	216
" pfd	49	47¾	Nationale	.....	.....
Dul. Comm.	.....	.....	New Brun.	275	.....
" pfd	.....	.....	Nova Scotia	284	.....
Hal. El. Ry.	99	97	N. S. New.	.....	.....
Hav. Elec.	.....	28	Ontario	.....	.....
" pfd	73¾	72¾	Ottawa	.....	.....
Ill. Trac pfd	84	72	Québec	135	.....
Int. C. Co.	100	90	Royal	231	.....
" pfd	.....	.....	Royal New.	.....	.....
L. of W. Co.	72¾	72	Sovereign	.....	.....
" pfd	103	.....	Standard	.....	.....
Lau. Paper	.....	88	Toronto	.....	.....
" pfd	104	102	Union	144	.....
Mackay Co.	69	68¾	COTONS		
Mac Pitkay	66½	65¾	C.C.Cot.Co.	58	57
Mex. L. & P	44¾	44¾	Dom. Tex.	96	91
M. & St Paul	107¾	105	D. Tex. Pfd.	97	86
M.L.H. & P.	92¾	92¾	Montreal		
M.L'n. & M.	.....	.....	BONDS		
Mon. St. R.	264½	264	Bell Tel.	106¾	.....
New St Ry.	.....	.....	C. C. Cot.	.....	.....
M.J.D.C.Cm.	.....	.....	Can. Conv.	.....	.....
" Pfd	.....	.....	Dom. Coal	98	93
Loan M.	.....	.....	Dom. Cot.	.....	92
M. St Work	90	80	Dom. I. St.	73¾	72¾
" pfd	.....	.....	Hal. Tram	101	.....
M. Tgh. Co.	158	90	Hav. E. Ry.	90	80
Niplssing	.....	..	Keew. Mill	103	.....
N. O. T. & L.	30	25	Lake Wood	.....	99¾
N. S. St & C.	87½	86½	Laur. Paper	105	104¾
" pfd	111	110	Mag. Nav	.....	.....
N. W. Land	.....	.....	M. E. L. Co.	75½	74¾
North Star.	.....	.....	Mex. L. P.	82¾	81¾
Og. Mil. Co.	.....	.....	M. L. H. P.	97¾	.....
" pfd	143	142¾	M. St Ry.	.....	109
Penmans Ltd	38	30	N. S. S. Cl.	189½	.....
" Pfd	87	80	N. S. Con.	.....	160
R. & O. N. Co	85¾	85	Ogil. Milling	120	115
R. J. L. & P. C.	45¾	46¾	Price Bros.	.....	.....
Sao Paulo	116¾	111¾	Rich. Ont.	.....	.....
St. John E. R.	.....	.....	Rio de Jan.	75	74¾
Toledo	25¾	25	Sao Paulo	93¾	92
Toronto	.62	102¾	St John Ry.	.....	.....
Trinidad	.....	.....	Tex. S. A.	91	87
Tri City pfd	.....	.....	" " B.	.....	88
Twin City	95	93¾	" " C.	90	87
West India.	.....	.....	" " D.	.....	.....
Winnipeg	.....	.....	W. India.	105¾	.....
Wm. Hotel	.....	.....	Win E.	.....	.....

VENTES DE VENDREDI APRES-MIDI.

Detroit Unit. — 25 à 66¾, 25 à 66 5-8.
Mont. Power — 5 à 92½, 5 à 92½, 5 à 92½, 25 à 92.
Mont. Street, xd. — 25 à 204½, 25 à 204.
Mackay Com. — 25 à 68.
Sao Pallo Pfd. — 25 à 111.
C. P. R. — 100 à 174¾.
Toronto Rls. — 10 à 102½, 5 à 102½.
Textile Pfd. — 25 à 86.
Rio Com. — 25 à 46¾, 50 à 46¼.
Mexican Com. — 10 à 44½.
Soo Com. — 25 à 104.
Rio Bds. — 3,000 à 75.
Havana Com. — 10

L'EXPOSITION AU STADIUM

La clôture de l'exposition des produits alimentaires, au Stadium, marque un triomphe pour l'Association des Commis-Epiciers. Les recettes des quinze jours ont été bonnes, malgré les lourdes dépenses d'organisation et d'administration. Tous ceux qui ont visité l'exposition s'accordent à féliciter les organisateurs et les concessionnaires.

Le dernier concours, celui de l'étalage Christin, a été gagné par M. René Boileau, âgé de douze ans, domicilié 289 rue Rivard. Le tirage s'est fait hier après-midi devant le comité d'organisation, les journalistes et quelques concurrents. Le numéro gagnant fut tiré par M. Paul-Emile Jacob, âgé de sept ans, fils de M. J. A. Jacob, membre du comité. Il y avait trente-et-un concurrents qui avaient deviné, ou plutôt compté, le nombre juste des bouteilles, soit 1726.

En quittant le Stadium, les exposants ont envoyé la résolution suivante au comité d'organisation et aux journaux.

"Les soussignés, concessionnaires au Stadium, durant l'exposition organisée par l'Association des Commis-Epiciers, du 1er au 13 juillet, félicitons les organisateurs de la dite exposition de l'heureuse initiative et de ses résultats satisfaisants, tant pour le public visiteur que pour la réclame populaire des produits exhibés. Nous félicitons les membres du comité d'organisation, Messieurs A. Lacroix, J. A. Jacob, J. B. E. Poirier,

M. René Boileau, âgé de 12 ans, qui a gagné le concours Christin, au Stadium.

Omer Dionne et J. O. Levesque et M. Max Cartier pour leur travail constants, leur zèle et leur affabilité envers les exposants et leurs représentants. Nous offrons aussi nos sincères remerciements aux journaux pour leur propagande en notre faveur, leurs intéressants comptes rendus des zélés représentants de "La Presse" et du "Canada", MM. Jules Tremblay et J. O. Decelles. Ces deux messieurs ont fait preuve d'un grand dévouement à la cause des Commis-Epiciers en assistant tous les soirs aux représentations et en acceptant la tâche ingrate d'être juges au concours des étalagistes, tâche qu'ils ont accomplie à la satisfaction du public en général et des intéressés en particulier.

Nous offrons aussi nos félicitations à M. T. A. Bérubé, surintendant du Stadium et à ses aides, Mlle M. L. Proulx et MM. C. Ledoux et Chas Therrien, pour leur accueil affable et courtois aux visiteurs et exposants. Confiants dans les résultats efficaces de ce genre de réclame, nous souhaitons le renouvellement de ces expositions et promettons notre concours pour l'an prochain.

"O. St-Maurice, N. A. Hébert, Rep. Laporte Martin et Cie., L. T. Morin, Rep. La Cie Médicale; Dr J. O. Lambert, & Coy., O. Perron Rep. Ogilvie Flour Mills Co.; Mlle C. Labelle, Rep. Jos Lamoureux et Cie.; Madame La-

L'étalage Molson, préparé par M. Lambert, au Stadium, gagnant du prix accordé aux brasseurs pour étalage.

reau, représentant la Colonial Fluid Beef, Co.; H. Lefort, Gust. Monat, représentant Charruau & Daoust; J. Lambert, Représentant John H. R. Molson & Bros.; J. B. Cullens, Représentant Bovril Limited; L. Bélanger, Représentant National Specialty Coy., J. A. Naud, Représentant, C. A. Choullou et Cie.; Augustin Comte, maison Augustin Comte et Cie.; J. Christin & Co., Ltée., Brodie & Harvie, Léon Fontanel, Canadian Brewing Co.".

En réponse à ce délicat témoignage des exposants, le comité d'organisation a adopté, hier, la résolution suivante, qui sera envoyée à qui de droit.

"Proposé par M. J. B. E. Poirier, trésorier du comité d'organisation de l'exposition des produits olimentaires de l'épicerie et appuyé par tous les membres du comité, que l'Association des Commis Epiciers adopte la résolution suivante:

"L'Association des Commis Epiciers prie les concessionnaires de l'exposition, leurs employés, le public visiteur, les commis qui se sont dévoués à l'organisation, et les journaux, particulièrement "La Presse" et le "Canada", de bien vouloir accepter l'expression de sa reconnaissance pour l'appui généraux que tous ont accordé au comité pour assurer la réussite de l'entreprise. Nous devons une mention spéciale à " La Presse", pour le don généreux qu'elle a fait à l'Association dans le concours de popularité des Commis; à la maison Christie & Brown, pour les trois prix magnifiques qu'elle a adjugés aux étalagistes, et à M. J. A. Christin, manufacturier, secrétaire-trésorier de l'A. A. d'A. "Le Montagnard", pour la prime qu'il a décernée au vainqueur du concours Christin.

Pour le comité, Albert Lacroix, président; Omer Dionne, secrétaire; J. B. E. Poirier, trésorier; J. Olier Lévesque et Jules A. Jacob ,directeurs,

Le rapport final du comité sera donné à la prochaine réunion régulière de l'Association, annoncée plus tard. Ce rapport est très satisfaisant d'après les chiffres que nous avons pu voir.

SANS PEUR ET SANS REPROCHE

M. l'échevin Proulx et plusieurs citoyens de marque font un vibrant éloge

DU CHEF CAMPEAU

A l'occasion du 50ième anniversaire de ce fonctionnaire, on lui présente son portrait à l'huile.

JOLIE DEMONSTRATION

Le chef de police Olivier Campeau a été, samedi dernier, l'objet d'une touchante manifestation de la part d'un groupe de citoyens de cette ville, à l'occasion de son 50ème anniversaire de naissance.

Son portrait à l'huile, oeuvre de l'artiste bien connu, M. Ludger Larose, lui fut présenté, à la suite d'une adresse lue par M. l'échevin Proulx, président de la commission de police.

Entre autres allusions faites dans l'adresse, notons les suivantes :

"Il y a trente-trois ans, vous débutiez dans la vie policière comme simple constable, et voilà que d'échelon en échelon, vous parvenez jusqu'au faîte, commandant l'un des plus beaux corps de police du monde. . . . . .

"Il me fait plaisir, mon cher chef, en ma qualité officielle de président de la Comimssion de Police, de me faire, en cette circonstance, l'écho intime, j'en suis convaincu, de Son Honneur le maire, de mes collègues, de toute l'administration civique et enfin de tous vos nombreux amis, en signalant ici que votre bonne conduite est la proclamation constante qu'une éducation saine, avec l'amour du travail, la fidélité et la probité avec le sentiment de l'honneur mènent à tout". . . . . .

Le chef de police Olivier Campeau, dont on a fêté samedi le 50ième anniversaire de naissance.

Vivement ému, le chef Campeau ne put articuler que quelques paroles qui furent cependant très appréciées de l'assistance.

Le chef remercia ses amis et fit remarquer que l'artiste en le peignant lui avait rappelé un commencement de vieillesse.

L'honorable M. P. E. Leblanc, dans une charmante improvisation, fit l'éloge du mérite de ceux qui, à l'instar du chef Campeau, aspiraient aux plus hautes charges, non, dans le but de satisfaire une ambition personnelle, mais uniquement pour se rendre utile à leurs compatriotes et goûter la satisfaction du devoir accompli. MM. L. J. Tarte, les échevins Gadbois. et Séguin, et l'ex-échevin Tansey eurent aussi des paroles élogieuses. à l'adresse du chef.

"La Presse" est heureuse de s'associer à ceux qui ont eu l'idée de faire une petite fête au chef de police, à l'occasion de son cinquantième aniversaire de naissance, pour lui offrir ses meilleurs souhaits, et le féliciter de ce qu'il a mérité l'éloge qu'on faisait de Bayard, "d'être sans peur et sans reproche".

SOUS LES PLIS DU TRICOLORE

Suite de la première page

rintendant, avaient eux-mêmes fait le voyage au Bout de l'Ile.

La gaieté et l'entrain, ces qualités françaises, célébrées par Rabelais, ne cessèrent de régner. On attendit patiemment et joyeusement l'heure du banquet, assis aux petites tables qui dévalent de l'hôtel à la plage.

Enfin, un peu avant neuf heures, 150 sur les 200 personnes présentes envahirent la grande salle de l'hôtel pour se livrer au repas somptueux sans lequel une fête ne serait pas une fête. Disons de suite que ce festin était servi avec un goût et une maëstria culinaires qui font le plus grand honneur aux organisateurs et au chef de l'hôtel Bureau.

M. d'Hallewyn, consul de France, officier d'Académie, présidait, ayant à ses côtés M. Jules Helbronner, président de l'Union Nationale Française, chevalier de la Légion d'honneur; l'échevin N. Giroux,

M. Godefroy Langlois, en répondant à la santé du Canada, loue la France démocratique.

représentant le maire de Montréal; le Dr Adelstan de Martigny, le baron des Iles, M. G. Langlois, M.P. P., les échevins L. A. Lapointe, A. A. Labrecque, Dagenais, M.D., McDonald. Les dames étaient en grand nombre et n'étaient pas la moins intéressante partie de l'assemblée.

La carte du menu, à part l'alléchante série de plats qu'elle promettait, avait encore le mérite d'être très originale, avec une teinte prononcée de

REPUBLICANISME

Le consommé était "républicain", le caviar "démocratique", mais la purée. . . "monarchique". On avait aussi les petits pois "égalitaires", le dindonneau "farci d'idées nouvelles", la laitue "des patriotes" et le fromage du "prolétaire".

Non moins bien assaisonnés que ces plats substantiels furent les plats littéraires, qui suivirent. Les discours néanmoins, furent très brefs, parce que plus digestifs, dit-on, entre temps, la Marseillaise

M. l'échevin N. Giroux, représentant du maire, répond à la santé de la ville de Montréal.

se faisait entendre, ainsi que des airs de phonographe.

La première santé; "A Sa Majesté le roi Edouard VII, souverain de

L'ENTENTE CORDIALE,"

fut proposée par M. d'Hallewyn, consul, président du banquet.

M. Jules Helbronner, président de l'Alliance Française Nationale, proposa ensuite la santé de la République française, du président Fallières et de ses représentants au Canada, M. le Consul Général Dallemagne et M. d'Hallewyn. M. d'Hallewyn y répondit: "Monsieur

"Si la France est belle et grande, elle le doit aux femmes françaises . . . ." — L'échevin Dagenais.

D'Allemagne, consul général, dit-il, en substance, est en France, où il ne perd pas son temps, nous en sommes sûrs, et il regrettera beaucoup de n'avoir pu assister à cette fête. Je suis heureux de voir

LES CANADIENS-FRANCAIS

si nombreux parmi nous, ce qui prouve que leur amitié pour la France et les Français n'est pas un vain mot".

Puis, M. Jules Helbronner propose en ces termes la santé du Canada :

"J'ai maintenant à vous inviter, Messieurs, à boire à la prospérité du Canada, notre patrie d'adoption.

"Aucun de mes compatriotes ne s'étonnera de surprendre un peu d'émotion dans le salut que nous adressons, dans nos réjouissances françaises, au Canada où nous avons établi nos demeures, où nos enfants sont nés, où

CASTORIA.
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

THE ROYAL BANK OF CANADA
DEPARTEMENT D'EPARGNES
Interets Payes tous les 3 Mois.
SUCCURSALES A MONTREAL: —
Bureau principal (ville), angle des rues Notre-Dame et St Jean.
Rue Ste Catherine, angle Stanley.
Succursale de la partie ouest — Angle des rues Notre-Dame et des Seigneurs.
Annexe de Montréal — 105 av. Fairmount
Westmount.—Av. Green et rue Ste Catherine.
Westmount — Av. Victoria et rue Sherbrooke.
St Paul. — Av. Church et Rielle. 151-ma

dorment des morts que nous aimons, où enfin ont germé pour nous les bienfaits qui refont une patrie du sol où l'étranger a le bonheur de trouver la paix, le bien-être et des affections réconfortantes bien faites pour faire oublier à plusieurs le départ de la terre ancestrale, de la véritable patrie.

"La joie de nos rendez-vous du 14 juillet et l'expression de nos sentiments témoignent suffisamment que nous ne l'oublions point, notre France, que nous l'aimons toujours, que nous n'avons pas troqué

SON DRAPEAU POUR UN AUTRE.

Mais, au sentiment des sympathies canadiennes et de celles que nous éprouvons aussi à l'endroit du Canada, à la vue des couleurs françaises qui se marient si harmonieusement aux érables de notre pique-nique, c'est pour nous un bien agréable devoir de reconnaissance, de célébrer la gloire de la France, en buvant à celle du Canada.

"En levant nos verres à la prospérité et à la grandeur du Canada nous honorons un pays de traditions si françaises, quant à la province de Québec dont nous sommes plus particulièrement les hôtes, que nous y oublions notre qualité d'étrangers et pouvons encore nous croire chez nous.

"Buvons au Canada, patrie du plus fort groupe français qui soit en Amérique ; buvons au Canada, pays le plus français qui soit dans le monde en dehors de la France et de ses colonies".

M. Godefroy Langlois en se levant pour répondre à la santé de notre pays est accueilli par une salve d'applaudissements. Il commence par remercier, puis déclare que ce toast ne pouvait mieux se présenter qu'aujourd'hui, alors qu'on est à négocier à Paris un traité de commerce entre les deux pays. 'Nous avons des origines communes, continue l'orateur. Les Canadiens-français aiment autant la France que vous l'aimez vous-mêmes, et ce que nous aimons dans la France, c'est sa démocratie, son amour de la liberté. Nous avons assisté avec orgueil à

SON RELEVEMENT

au cours des 30 dernières années.

Il y en a qui croient à des mouvements de révolte en France, mais nous qui connaissons les Français, nous ne nous abusons pas et aimons mieux ce peuple dont le cerveau est en activité que ceux dont le cerveau est anémié. Nous sommes restés fidèles au souvenir français, nous avons adopté le drapeau tricolore. Talleyrand disait un jour : "L'alliance entre la France et l'Angleterre est aussi nécessaire que l'alliance entre l'homme et le cheval, à condition que la France ne soit pas le cheval."

Or, la France est assez intelligente dans l'alliance qui vient d'être conclue pour n'être pas le cheval."

La santé de la ville de Montréal, "si hospitalière aux Français", est proposée par M. A. Pinoteau. M. l'échevin Giroux, au nom du maire de Montréal, y répond en disant qu'il voudrait "que Montréal contînt encore un plus grand nombre de ces

FRANCAIS DISTINGUES

que nous avons ici." Le Dr Adelstan de Martigny et le Dr Monod prennent aussi la parole à la prière de M. Helbronner.

M. Lambert de Roode répond à la santé de la presse en souhaitant que celle-ci soit libre. Enfin, M. l'échevin Dagenais répond à la santé des dames, disant pour terminer que si la France est belle et grande, elle le doit en partie à la femme française, cette perle de distinction."

LES CONVIVES

On remarquait à la table d'honneur outre M. d'Hallewyn, consul de France et président du banquet : MM. Jules Helbronner, l'échevin Giroux, Dr Adelstan de Martigny, Godefroy Langlois, Dr François de Martigny, l'échevin A. A. Labrecque, A. Pinoteau, Dr Gaston Maillet, R. des Iles, Dr Fernand Monod, Dr A. Desloges, Dr Albert Lasalle, J. T. Marchand, président du Club Canadien, l'échevin et G. Dagenais, J. G. Deslauriers, l'échevin L. A. Lapointe, Duncan McDonald, gérant de la compagnie des tramways, Arthur Gaboury, surintendant, G. Couture et Michel Helbronner.

Aux autres tables : MM. Simon Péquillon, A. Pelletier, Z. Renaud, L. Racicot, Mme Ch. Pinoteau, M. Ch. Pinoteau ; Mlles Alice et Louise Hiertz, Clara Rochon, Mme Vaudeville, Mme Chazotte, M. et Mme Alfred Pinoteau, M. A. Martin, président de la Société Mutuelle Française, et Mme Martin, M. et Mme E. N. Hébert, J. A. Denault, Mlle Verteuil, M. et Mme Ritter, Mme Nozière, M. d'Elbe, W. Lachance, A. Goudreau, Mme De Gonzague, Mme A. Pinoteau, Edouard Hardy, Adélard Pigeon, Eugène Lasalle, Elie Chamoux, Edmond Leclerc, M. et Mme J. O. Leclerc, L. de Roode, J. Dufour, Luis Abel Dubreuil, Mlle Dubreuil, E. Saillot, J. R. Lapointe, A. S. Brodeur, E. Chanterelle, H. Authier, Ernest Paquette, A. Racine, Lucien Pinsonnault, Louis Lefebvre, Maurice Boisey, Marcel Fleury, Mme Magda-Simon, André de Reuss, A. Barbier, J. Tessier, Mme Barbier, M. et Mme Louis Poire, Eloi Bourdette, A. Cherrier, H. Saint-Mars, G. Normandin, Chs Bernstein, T. A. Morrison, A. Fontanelle, G. Dugas, E. Olivier, O. René, M. et Mme Duteuil, M. et Mme J. Latour, Gustave Francq, A. Lesigne, L. Hirtz, J. Pasquin, J. Bernier, E. Reimbert, H. Hubert, A. de Montgaillard, E. O'Sullivan, ingénieur, Art. Panneton, A. Cousineau, Chs Raymond et autres.

LA MESSE POUR LA FRANCE

La colonie française se réunissait hier matin, à la chapelle du Sacré-Coeur de Notre-Dame, pour assister à une messe basse que célébra Mgr Bruchési.

Monseigneur était assisté de MM. les abbés Lepoupon et Urique, P.S.S., et parmi les autres membres du clergé, on remarquait: MM, les abbés C. Lecocq, supérieur de Saint-Sulpice, Troie, curé de Notre-Dame, Labelle, directeur du petit Séminaire, Charrier, curé de Saint-Jacques, Richard, aumônier de l'Union Nationale française, etc.

M. le baron S. d'Halewyn, consul-général intérimaire, occupait un fauteuil dans la nef. Il était en grande tenue et portait toutes ses décorations. A côté de lui, avaient pris place M. J. J. Beauchamp, représentant la société Saint-Jean-Baptiste, M. J. Helbronner, président de l'Union Nationale, M. le sénateur et Mme David, l'honorable M. R. Lemieux, M. le baron des Isles, ministre plénipotentitire en retraite, M. et Mlle Fréchon, M. M. Helbronner, M. le chancelier du consulat et M. et Mlle Pasquin.

Remarqués dans la très nombreuse assistance, M. l'échevin Guay, M. J. O. Labrecque, M. B. Hubert, M. Leblond de Brumath, A. Pinoteau, Fréchon, Hardelin, de Montgaillard, Galibert, etc.

Le sermon de circonstance a été donné par un Sulpicien Français, M. l'abbé Dimberton, professeur de rhétorique au petit séminaire.

Le prédicateur a développé cette pensée que la religion est nécessaire à la France. Il l'a appuyée sur le témoignage de Joseph de Maistre, sur celui de Maurice Barrès, qui dit que le Français sans religion est un déraciné, sur celui d'André Siegfrid, un protestant pourtant, qui fait la même remarque au sujet des Canadiens-Français. Il a parlé des gloires catholiques de la France, de ses héros, de ses héroines, Jeanne d'Arc, Jacques Cartier, Dollard des Ormeaux.

Après le sermon, S. G. Mgr l'archevêque a donné sa bénédiction. C'est, dit-il, la première fois que les circonstances me permettent d'assister à votre fête nationale et je suis heureux d'être aujourd'hui au milieu de vous. Je vous félicite d'avoir mis ces fêtes sous la protection du ciel, en venant prier pour votre pays.

Le choeur de Notre-Dame, sous la direction de M. l'abbé Bouhier, maître de chapelle, a chanté le beau cantique de Gounod, "Notre-Dame de France", le "Panis Angelicus", de César Frank, solo par M. E. Barolet, et le "Domine Salvam fac Republicam" de Gounod, M. J. D. Dussault tenait l'orgue.

LE 14 AU BOUT-DE-L'ILE

Dès après la messe, les membres de la colonie française sont partis pour le parc du Bout de l'Ile ; les uns pour pique-niquer, les autres pour organiser la fête.

Dans la journée, le Parc a été littéralement envahi par la foule ; on estime à près de quinze mille personnes le nombre des visiteurs transportés par le Terminal. Après la réception de M. le consul d'Halewyn par les Sociétés Françaises, la représentation a commencé par la "Marseillaise" chantée avec autant d'âme que d'énergie par Mlle de Matha, qui fut longuement applaudie. Le concert de l'après-midi et du soir par la corps de musique "L'Harmonie de Montréal" au grand complet et sous la direction de M. Hardy a été un véritable succès. Un échevin qui l'écoutait disait : "Si on pouvait faire siéger ici le Conseil il comprendrait l'utilité et l'agrément des concerts en plein air."

M. D. McDonald et M. Gaboury ont personnellement veillé samedi et dimanche au service des tramways ; ils ont accompli un véritable tour de force en transportant sans encombre ni accidents cette immense affluence de monde sur une ligne à une seule voie.

Le service du retour, qui effrayait quelques-uns, a été particulièrement bien organisé ; à dix heures, il ne restait plus dans le parc que ceux qui voulaient prendre la fraîche. La compagnie a pu se convaincre hier que la Parc du Bout de l'Ile sera bientôt la promenade favorite des Montréalais.

Cette fête champêtre a été un magnifique et joyeux succès.

PERSONNEL.

M. Benjamin Burland, trésorier de la Montreal Reduction and Smelting Co. of Canada Limited, accompagné d'amis, est allé, par le Pacifique, hier soir, examiner l'immense usine de la Compagnie, à Trout Mills, qui est virtuellement en opération. Ils visiteront Lac à la Truite, Latchford, Cobalt et Haileybury.

TENTATIVE DE MEURTRE CONTRE M. FALLIERES

Suite de la première page

L'ARRESTATION

Deux agents, cependant, s'était emparé de Maillé, qui n'offrit aucune résistance, et la police eut beaucoup de difficulté à empêcher la foule furieuse de lyncher le prisonnier. Un peloton de réserves le conduisit au poste, où il refusa de donner les motifs de son acte, disant seulement:

"Les révélations que j'ai à faire sont si graves et si sérieuses que je les ferai seulement devant un magistrat, pour être transmises au chef de l'Etat. C'est une question entre le gouvernement et moi. Je suis la victime de plusieurs vilenies."

Des témoins de l'affaire ont déclaré que Maillé avait tiré en l'air. On croit qu'il a pris part à la récente grève des marins et que sa raison a été ébranlée par des griefs imaginaires. On croit aussi qu'il a aidé la Confédération Générale du Travail et les antimilitaristes dans leur agitation révolutionnaire. Il n'y a pas lieu de soupçonner l'existence d'un complot, car Maillé n'est arrivé de Rouen que samedi soir.

Maillé a comparu hier soir devant un magistrat, mais les autorités n'ont pu obtenir de lui qu'un récit incohérent de persécutions auxquelles il aurait été en butte de la part de sa famille. C'est pour attirer l'attention publique sur ses griefs, dit-il, qu'il a tiré les deux coups de revolver. Le prisonnier, à la fin de son interrogatoire, a déclaré sa détermination de ne plus donner d'autres explications, croyant que le magistrat ne peut rien faire pour l'aider.

JEAN-MARIE MAILLE

En fouillant le prisonnier, on a trouvé sur lui cinq francs et un billet de bagage. Il était vêtu comme un ouvrier en habits du dimanche. Son sac de voyage contenait une quantité de cartouches pour le revolver dont il s'était servi. Cette arme a l'air d'un joujou.

Elle mesure onze millimètres de longueur et le calibre en est de onze centimètres. C'est un revolver à six coups; deux cartouches étaient vides. Les papiers trouvés dans le sac de voyage démontrent que le propriétaire est un marin du nom de Jean-Marie Maillé, âgé de 41 ans, né à Meyeries, Lozère. Il a servi dans la marine et il s'est retiré du service avec le rang de premier canonnier et une bonne réputation. Il a servi ensuite dans la marine marchande et il a fait ses derniers voyages en Chine en 1902 et 1903. Depuis cette époque, Maillé a travaillé sur la terre ferme.

Le président Fallières a reçu des chefs d'Etat de plusieurs pays des messages de félicitations.

L'attentat contre la vie du président Fallières va probablement induire le gouvernement à persister dans son intention de mettre fin à la propagande des antimilitaristes, qui démoralise déjà l'armée et devient une menace pour la République.

EMEUTES A TOULON

Toulon, France, 15—Huit mille ouvriers, parmi lesquels se trouvaient un grand nombre d'anarchistes, ont fait une démonstration contre le gouvernement samedi. Vers minuit, il y a eu une rencontre entre les ouvriers et la police et il y a eu plusieurs blessés des deux côtés. Les manifestants essayaient de se faire des places pour assister à un concert public, quand la police les a chargés. Plus tard, il est devenu nécessaire d'appeler les militaires à l'aide de la police.

Parmi ceux qui ont été arrêtés se trouvaient un grand nombre de marins et d'ouvriers des docks. La foule a lancé des pièces pyrotechniques parmi les chevaux des troupiers, causant une panique.

A la fin, les soldats ont fait évacuer toutes les voies publiques.

UN COMPLOT AUDACIEUX

Les détenus de la prison de Kenora, Manitoba, s'organisent pour une évasion générale.

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Kenora, Man., 15 — Une tentative d'évasion générale a été découverte à la prison de Kenora, il y a quelques jours. Plusieurs prisonniers qui avaient été condamnés pour vols de grand chemin et attendaient qu'on les transportât à Kingston, avaient réussi à se procurer des outils et travaillaient depuis quelques jours à couper le barreau des ouvertures.

Hier, pendant que le shérif opérait le transport de St Amand, condamné pour homicile à sept ans de pénitencier, le forçat révéla les faits, craignant que son silence ne lui fût imputé à blâme. Il fut alors tenu à l'écart des autres prisonniers qui le pensaient rendu à Kingston. Les autorités firent des recherches et trouvèrent les barreaux qui avaient été coupés.

Les prisonniers s'efforcèrent de jeter le blâme sur le seul St Amand qu'ils déclarèrent être le seul instigateur du complot. Ils seront traduits devant le magistrat Moore.

RETOUR A MONTREAL

M. E. M. Desrochers, qui demeurait depuis des années à Jackson, Floride, est de passage au Windsor. Il vient revoir ses vieux amis.

AU CONSEIL DE ST HYACINTHE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 15. — Nos échevins ont siégé régulièrement vendredi soir, sous la présidence de Son Honneur le maire Eugène Saint-Jacques. Les minutes de la dernière assemblée soumises à l'approbation, le greffier donna lecture d'une requête de certains contribuables de la rue Bourdages, côté sud, demandant 1o. le changement d'une partie du canal d'égout situé près de la traverse à niveau de la compagnie du Grand Tronc, 2o. disposition nouvelle d'un trottoir actuellement construit sur des terrains privés dont les propriétaires désirent prendre possession; 3o, érection d'une traverse rue Morison. L'échevin Huette, président du département de la voirie déclara que quant au premier article de la pétition, la ville avait déjà fait faire les travaux nécessaires et proposa à ses collègues de référer en comité les deux articles suivants pour étude. Résolu.

MM. J. A. et M. Côté, manufacturiers, prient le conseil de vouloir bien continuer le tuyau de ceinture dans le voisinage de leur établissement afin de leur permettre d'établir au plus tôt un système nouveau d'extincteurs automatiques.

L'échevin Casavant demande qu'un estimé probable de tels travaux soit dressé et l'échevin Bouchard répond que celui qui fut préparé il y a deux ans, quand cette question fort importante vint pour la première fois devant le conseil, se montait à environ trois mille dollars. Une licence de restaurant est accordée à M. John Laflamme, de la rue Saint-Simon, puis le conseil s'ajourne à vendredi soir, aux lieu et heure de ses séances, pour la transaction des affaires municipales.

PROMOTION

Le lieutenant Anderson Benoit est élevé au rang de capitaine.

Le lieutenant Anderson Benoit, des Ingénieurs royaux canadiens, a été promu au grade de capitaine dans le service permanent.

AVEZ-VOUS MAL A LA GORGE?

Etes-vous enroué, votre gorge est-elle au vif ou congestionnée, guérissez-vous promptement en vous frictionnant avec "Nerviline", qui soulage immédiatement, guérit radicalement en quelques heures. Essayez la Nerviline de Polson, 25c la bouteille. A 22 w.

PAR MARCOTTE & FRERES

VENTE AU COMMERCE

MERCREDI 17 JUILLET, à nos Salles rue St Jacques, sans réserve et en lots au commerce.

Stock de nouveautés provenant de faillites, grande quantité de tweeds, serges, beavers, étoffes à robes, parapluies, chemises, bretelles, doublures, flanellettes, toiles, essuiemains, mouchoirs, gants, sous-vêtements, faux-cols, cravates, rubans, dentelles, hardes de confection pour hommes et enfants, pantalons, pardessus, chaussures, tuyaux d'arrosage, étiquettes pour marchandises, articles de fantaisie, etc., etc.

Aussi, pour le compte des assurances, environ 6,000 pièces de tapisserie dans les patrons les plus nouveaux et les plus chics, toile d'applique pour les murs intérieurs, pinceaux, peintures et autres marchandises.

Vente à dix heures.

MARCOTTE FRERES,
213—3 Encanteurs.

Avis de Faillite

IN RE :
American Cloak Co.,
411 rue St Laurent,
Montréal.

Vente à l'encan au No 69 rue Saint-Jacques, Montréal, VENDREDI, 19 JUILLET, 1907, à 11 heures :

Stock de jupes, blouses, drap et fournitures	$861.82
Machines à coudre et moteur	376.24
Mobilier du magasin	224.12
	$1,462.18

Dettes de livres suivant liste . $2,132.72
Magasin sera ouvert le 18 du courant.

KENT et TURCOTTE,
97 Saint-Jacques.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs. 213—3

Avis de Faillite

IN RE :
ISRAEL RABINOWITCH
(RABINOWITCH & SON)
Farnham, Qué.

Vente à l'encan au No 69 rue Saint-Jacques, Montréal, JEUDI, LE 25 JUILLET, 1907, à 11 heures.

Hardes faites, costumes pour dames, etc	$661.80
Mercerie, chapeaux et casquettes	278.87
Bijouterie, etc	144.10
Ameublement de magasin	29.66
	$1,114.31

Pour être vendu en bloc et pour argent comptant. Le magasin sera ouvert le 24 du courant.

H. V. DUGGAN,
JOSEUH DESAUTELS,
Curateurs.
220 Bord of Trade, Bldg.,
Montréal.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs. 15,20,23

L. R. MONTBRIAND
Architecte, Evaluateur et Mesureur
No 230 rue St André,
Bell Tél. Est 1703. Montréal.
52-n a

TEL. BELL MAIN 5493
BEAULIEU & BERTHIAUME
AVOCATS
A. Beaulieu. Arthur Berthiaume
70-n Edifice "LA PRESSE"

JOS. BONHOMME,
CARROSSIER,
SPECIALITE: Buggies d'affaires et voitures de livraison de tout genre. Une attention spéciale aux réparations. Bandages de caoutchouc de toute grosseur posés en 24 heures.
Grand storage. 200 RUE GUY
87—lj—n

A. LEONARD Gradué des Université Laval et McGill
INGENIEUR ET ARPENTEUR
AQUEDUCS, Une Spécialité.
TELEPHONE 545...
Bâtisse d'Assurance Métropolitaine 39 rue St Jean, Québec
131-lmk

AVIS

Succession de feu S. Alphonse Boulet, facteur d'orgues, Saint-François, Montmagny.

Toutes personnes endettées envers cette succession ou toutes personnes ayant des réclamations à faire, duement attestées, sont priées de s'adresser au soussigné, d'aujourd'hui au 30 juillet courant.

ZEPHIRIN LETOURNEAU.
13 juillet 1907. 214—15

AVIS

EGLISE DE TERREBONNE

Des soumissions cachetées et adressées au révérend J. L. Gaudet, curé de Terrebonne, portant la souscription : "Soumission pour Eglise de Terrebonne," seront reçues au presbytère de l'église de Terrebonne, jusqu'à midi, mercredi, le 24 juillet courant.

On pourra examiner les plans et devis au presbytère de Terrebonne et au bureau de MM. Lacroix et Piché, architectes et ingénieurs civils, 5 carré du Beaver Hall.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté au montant de quinze — 15 — pour cent du prix demandé.

On ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune autre des soumissions.

LACROIX et PICHE,
Architectes et ingénieurs civils,
5 carré du Beaver Hall,
214—2 Montréal.

LES ORANGISTES A TORONTO

Pickering arrêté pour avoir troublé la paix, sera jugé le 19.

Toronto, 15. — George Pickering, qui est venu en conflit avec la police pendant les troubles qui ont accompagné la procession orangistes du 12, a comparu en cour de police samedi matin, pour répondre à l'accusation d'avoir troublé la paix publique. Le défenseur du prévenu a demandé du délai afin de pouvoir trouver les témoins nécessaires, et le magistrat lui a accordé jusqu'au 19 pour ce faire.

SUR LE GRAND-TRONC

Encombrement inusité de passagers sur la division Ouest du réseau.

Les officiers du Grand-Tronc disent que jamais encore le trafic n'a été aussi considérable qu'il ne l'est à cette saison-ci. Hier matin, l'express de Chicago est arrivé en deux sections, l'une de 9 chars et l'autre de 11, tous encombrés.

SCROGGIE'S DEFIANCE SALE

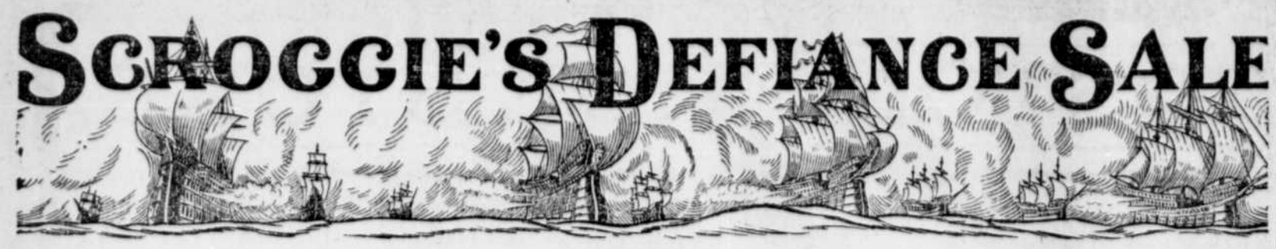

La Mauvaise Température Gâte une Bonne Vente.

Des centaines de clientes, nous ne le craignons pas de le dire, ont été désappointées, vendredi dernier, à cause de la mauvaise température qui les a empêchées de profiter de notre excellente offre de jupes. C'est pourquoi, nous offrirons demain le même lot de jupons en batiste,volant de 17 pces, avec petits remplis et large garniture de broderie, abat-poussière avec large volant. Valeur de $1.75 pour 98c

15,000 VERGES DE TISSUS LAVABLES
VALANT JUSQU'A 35c pour 12½c

Il y aura de l'animation ici, mardi.

Nous avons recueili parmi notre immense stock 15,000 verges des tissus lavables, dont les prix étaient de 25c et 35c, et nous les offrirons de main seulement, à la verge 12½c

Que nous perdions ou non de l'argent, dans cette transaction, cela ne nous préoccupe guère. Ce que nous avons en vue, c'est de satisfaire la clientèle et d'attirer ici une grande foule.

Nous avons un lot exclusif de mousselines organdi françaises, zéphyrs, guingans à robes, etc., de couleur rouge et blanc, etc., ainsi qu'une petite quantité de ces si jolis "shertings" à raies, marchandises valant toutes 18c. Au même prix 12½c

Un peu de mousseline claire mercerisée, de couleur, double largeur, rose avec petits dessin noirs, ainsi que noir et blanc, bleu et blanc, marine et blanc, rouge et blanc, etc., tissu souple et soyeux, valant 35c la verge. La vg. 12½c

Environ 5,000 verges d'indiennes anglaises de couleurs non changeantes, en patrons de robes, rayé à blouses, "shirting" rayé, etc., galatea, "shirting", Oxford, etc. Toutes à votre choix, la verge 12½c

PETITS COUPONS

A peu près 300 petits coupons de mousseline à robes, chiffon de soie et organdi de premier ordre, valant 35c et 50c la vge; belle mousseline organdi frangaise en de riches couleurs.

Dans le lot se trouvent des coupons de 2 à 8 verges, valant de 35c à 50c. Au choix à, la verge 12½c

Mousseline claire mercerisée blanche,brocart mercerisé blanc, beau linon blanc des Indes, nansouk français blanc et un lot d'autres tissus. Au choix, mardi, à la vge 12½c

Marchandises valant jusqu'à 20c la verge.

Chalys Anglais de fantaisie, 12½c la verge

Exactement 1,000 verges de joli chalys anglais de fantaisie, de dessin Paisley, modèles de châles et effets à fleurs, en riches couleurs marine, cramoisi, fauve, bleu pâle et couleurs mélangées; très jolis dessins pour robes de matin, kimonos, robes d'intérieur pour dames. A vendre, mardi, à, la verge 12½c

Patrons de Blouse à 29c chacun

300 patrons de blouses en beau linon de Perse et en toile des Indes, tous garnis de dentelle Valenciennes et à devant admirablement bien brodé. Il y a amplement de tissu, dans chaque patron , pour faire une blouse complète.

Nous n'en offrirons en vente que 300 et nous vous conseillerions de vous hâter de venir faire votre choix. Chacun. 29c

Tissus Blancs à vendre à 12½c

Environ 10,000 verges de tissus blancs de premier ordre,pour l'été, tels que piqué blanc, duck blanc, mousseline suisse blanche.

Une Grande Vente de Rubans

Rubans en soie taffetas chiffon, 6 pouces de large, dans toutes les nuances : noir, blanc et crème, y compris un ruban convenable pour chapeaux, ceintures, ceinturons, etc., de bonne qualité résistante et fini brillant. Offre spéciale, la verge. 25c

Magnifiques rubans à fleurs avec bordures de couleurs dans plusieurs dessins différents et dans toutes les nuances. Valeur régulière de 29 cents, pour. 18c

A PROPOS D'ARTICLES DE FANTAISIE

Nous offrirons, demain, au rayon des articles de fantaisie, des occasions qui représenteront des économies notables.

Coussins de couleurs, sur tissus fauves, 6 dessins différents que l'on pourra travailler avec du peri lusta. Régulier, 25c, pour. 10c

Pièces de centre de couleurs, 20 x 20 pouces, roses sur tissu fauve pour travailler avec du peri lusta. Régulier, 15 cents, pour. 7c

Sacs pour le linge sale, 20 x 27, bleu, rouge et blanc, travaillés avec point de chainettes et le mot "linen" écrit dessus. Rég. 35c, pour. . 24c

Dessus de coussins, 20 x 22, de couleurs sur tissus fauves, avec fond vert, prêt à recevoir le coussin. 25c

Mardi sera une journée d'occasions au rayon des Epiceries

Sucre granulé, 20 livres pour. . .90c
Fèves Log Cabin, 3 boites pour. .25c
N'importe quelle céréale de 15c, 2 paquets pour. . .25c
Marinades de White, mélangées ou Chow, la bouteille. 19c
4 paquets de poudre à gelée, pour 25c
Fèves de la Savoie dans de la sauce, boite de 2 livres, 2 boites pour. . .25c
14 livres de Farine "5 Roses" pour 43c
14 barres de savon Caméo pour. . .50c
3 paquets de Corn Starch pour. . .22c
3 paquets de macaroni ou vermicelle pour. 25c
2 boites de 1 livre de poudre à pâte Strathcona pour .25c
7 livres de pois fendus pour. . .25c
Blé d'Inde et pois, 3 boites pour. .25c
3 livres de pruneaux pour. . .25c
6 livres de Wheatlets pour. . . .25c
3 paquets de Corn Flakes pour. . .25c
N'importe quel savon de 5c, à raison de 6 pour. . . .25c
4 boites de lessive Strathcona en poudre pour. . . .25c
2 livres de cacao à déjeuner pour. .25c
Boite de 1 livre, plate, de saumon rose. 12½c
7 livres de marmelade en pots pour 50c

Nous offrirons en vente 50 jambons Sweet Briar, par moitié ou tout entier, à raison de, la livre. 17½c

ARRETEZ ET CONSIDEREZ

Quand une femme songe à l'achat de chaussures il y a quatre choses qu'elle devrait considérer avec soin: le confort, le style, la durabilité et le prix. Nous nous efforçons toujours d'avoir ces caractéristiques dans nos chaussures. Nous avons réussi dans celles que nous offrons dans ce lot.

Oxfords Chocolats pour Dames $1.35

Oxfords en chevreau chocolat, pour dames, bonnes semelles pesantes pour la marche, talons cubans. Tous les points 2½ à 7. Rég. $2.00, pour. $1.35

Nous n'avons qu'une quantité limitée de ces chaussures et nous ne pouvons les offrir de nouveau à ce prix.

Gibson à boucles en très beau canevas, dans toutes les nuances, semelles légères, flexibles, talons cubains recouverts, pour dames. Tous les points, 2½ à 7. Régulier, $2.50, pour. $1.50

W. H. Scroggie Limited

Angles Sainte-Catherine, Université et Victoria.

La Gaité chez les Enfants

OCTAVE LAPORTE, Arctic Center, R. I.

constitue la meilleure indication de leur état de santé. Quand l'humeur est joyeuse au réveil, cela prouve que le sommeil a été bienfaisant, et que tout le système fonctionne bien.—Le Sirop d'Anis Gauvin procure aux enfants un sommeil calme et réparateur : c'est une préparation scientifique absolument inoffensive.

Lisez ce que nous écrivent les parents du jeune Octave Laporte :

ARCTIC CENTER, R. I., 10 Septembre 1906,

M. J. A. E. GAUVIN, Pharmacien, Montréal.

Cher Monsieur.—Je vous envoie le portrait de mon bébé afin de vous permettre de voir combien sa santé est remarquable depuis que j'ai commencé à lui donner de votre merveilleux sirop. Nous ne savons plus ce que c'est que de passer une nuit blanche. Bébé dort comme un bienheureux et son humeur est toujours joyeuse. C'est de tout mon cœur que je recommande votre excellent Sirop d'Anis Gauvin à toutes les mères.

Votre dévouée, MADAME LAPORTE.

LEGER INCENDIE A SAINTE-CUNEGONDE

Le capitaine Reynolds et les pompiers de la caserne 22, de Sainte-Cunégonde, ont été appelés, à 6h. 30 hier matin, à l'épicerie St Onge et Guilbeault, 523 rue Saint-Antoine-Ouest. Les flammes, dues à une cause inconnue, ont causé pour environ un millier de dollars de dommages. Le logement situé au-dessus de l'épicerie n'a pas été atteint par les flammes, mais a été envahi par la fumée.

Les propriétaires de l'épicerie étaient absents.

Le feu a été découvert par un passant.

RIDEAU EN FEU

A 8 h. 30 hier soir, une jeune fille allumait une lampe, chez Mme P. Denis, 127 rue Duvernay, lorsque son allumette se brisa et le bout souffré tomba sur le tapis. Sans s'en occuper, elle frotta une autre allumette quand tout à coup les rideaux prirent feu, puis ce fut le tour d'un tapis de table. Les voisins éteignirent les flammes avec des couvertures de lit et les pompiers qui avaient été appelés arrivèrent lorsque tout était fini.

Les dommages sont très légers.

LES FETES POUR L'EGLISE DE VERDUN

(Correspondance spéciale à LA PRESSE)

Comme "La Presse" l'a déjà annoncé, c'est jeudi soir qu'à eu lieu, à Verdun, l'ouverture des fêtes de charité organisées au profit de la nouvelle église, qui dureront jusqu'au 23 au soir.

Chaque soir, des centaines de personnes se rendent dans les salles de l'école, au coin des rues Church et Wellington pour entendre le beau chant et la bonne musique qu'on y donne.

On porte à 1,500 le nombre des visiteurs, depuis jeudi soir.

Les murs de la salle des représentations sont décorés de drapeaux oriflammes, bandroles, guirlandes et inscriptions de circonstance. Au milieu de ce décor apparaissent des fleurs de toutes nuances qui répandent un parfum exquis.

Les actrices remplissent leur rôle avec beaucoup de grâce et une grande perfection.

La partie musicale est rendue avec un brio enlevant. Le choeur composé des Dames et des Demoiselles de la paroisse est admirable et peut rivaliser avec les choeurs de Montréal.

De jeunes demoiselles déclament aussi avec beaucoup de talent des poésies admirablement bien choisies.

Tous les soirs, il a changement de programme. Ce soir, M. Paradis, l'admirable chanteur comique, prêtera son concours.

Le public est invité à assister à ces fêtes de charité. Occasion favorable et agréable de faire une jolie promenade en tramways et de contribuer à une bonne oeuvre.

IMMIGRATION JAPONAISE

Un contingent de 1,200 sujets du Mikado est en route pour Vancouver.

Honolulu, 15. — Le "Kumeric", ayant à son bord 1200 Japonais, est parti en destination de Vancouver. M. Oriyama a remis une somme de $25 pour chaque passager à l'agent d'immigration canadien, afin de se conformer à la loi.

DECORATION D'EGLISE

Les travaux den décoration des églises de Buckingham (Ste-Anne d'Ottawa), Ste-Agathe Casselman Ont., (Restauration Cathédrale de Pembrooke), St-Eugène Ont, St-Benoit, (chapelle St-Antoine) ont été confiés à M. T. Xénophon Renaud.

Ste Cunégonde et Ste-Anne à M. Renaud et St-Charles. z

Jos. Dubois, qui a découvert les armes anciennes dont "La Presse" parlait samedi.

EXCURSION A TROIS-RIVIERES

Il y aura une grande excursion, à Trois-Rivières, jeudi prochain, à l'occasion des courses qui auront lieu dans cette ville, ce jour-là. Cette excursion qui se fera à bord du vapeur "Trois-Rivières" sera sous le patronage de M. Victor Lemay, président de l'Association des Débitants de Liqueurs. Tous les hôteliers de Montréal ont reçus des billets gratuits.

Le programme des courses est très intéressant et comprend les chevaux bien connus. Lezzie McCord, Major B. O., Major Brino, Berthina Barr, etc., et deux autres classes. Le plan des cabines est déposé chez M. V. Lemay, 89 St Jacques.

ACQUISITION D'UN VAN DYCK

Londres, 15. — Les syndics de la Galerie Nationale des Beaux Arts en Angleterre viennent d'acheter un Van Dyck fameux; c'est le portrait de Giovanni Batista Cataneo, et ils l'ont payé £13,500 soit $67,000.

Vin St-Michel

enrichit le sang.

A w

AVEZ-VOUS des PELLICULES?

C'est ennuyeux et malpropre, n'est-ce pas? Et ce qui pis est, cela conduit invariablement à la calvitie. Demandez à votre médecin ce qu'il faut faire. Voyez s'il ne vous dira pas de faire usage de la Vigueur des Cheveux d'Ayer, nouvelle formule améliorée. Elle guérit les pellicules. Elle arrête la chute des cheveux.

Nous publions les formules de toutes nos préparations.

J. C. AYER CO., Lowell, Mass.

A yw

ECHOS MONDAINS

Demain matin, à 7 hrs ½, aura lieu, dans l'église Saint-Louis de France, le mariage de M. Chs. Edouard Chaput avec Mlle Gabrielle Richer.

× × ×

On annonce le mariage de M. Arthur Fitlit, de Saint-André Avellin, avec Mlle E. Tétreault de Monte Bello.

× × ×

M. Valmore Lamarche, notaire, est parti vendredi dernier par l'"Empress of Ireland" pour un voyage en Europe.

× × ×

Mlle Anne Lavoie de la rue Langevin est partie la semaine dernière pour Rigaud où elle passera une quinzaine de jours.

× × ×

M. W. Alexandre et Mme Alexandre de la rue Roy sont partis pour un voyage d'un mois autour du Saguenay, dans les Provinces Maritimes.

× × ×

M. Louis Jetté et Mme Jetté, de la rue Rachel, sont partis pour un voyage de dix jours à Malone, N.Y.

× × ×

Mlle Lina LeBlanc de Sherbrooke et Mlle Marie-Jeanne Curot de Montréal sont parties pour un voyage à Québec et Ste-Anne de Beaupré, où elles passeront quelques jours.

× × ×

Mlle Berthe Martin de Coteau du Lac est chez sa soeur, Mlle Amélia Martin de la rue Dorchester.

× × ×

Mlle M. L. Ouellette est dans sa famille à St-Jean de Port Joli.

× × ×

Mlle E. St-Georges est allée passer ses vacances à St-Jean Port Joli, où elle est chez Melle M. L. Ouellette.

× × ×

M. Joseph Morin et Mme Morin passent quelques jours à Québec, chez Mme C. Préteau.

× × ×

M. et Mme J. O. Bousquet et leur famille, de la rue St Denis, accompagnés de Miles Alexandrina et Yvonne Rousseau, filles de M. Esdras Rousseau, marchand de la rue Notre-Dame, ainsi que Mlle Georgiana Fauteux, fille de M. Hector Fauteux, caissier en chef à la M. L. H. and P. Co., sont partis, ce matin, pour quelques semaines à St-Jean d'Iberville.

× × ×

M. Napoléon Deslauriers et Mme Deslauriers de la rue Sherbrooke, sont à Ahuntsic, chez leur fille, Mme Meunier, où ils passeront une partie de l'été.

× × ×

M. Bousquet et Mme Bousquet de la rue St Denis ainsi que leurs enfants, Mlle Antoinette, MM. Charles-Omer et Rolland, partiront ces jours-ci pour St-Jean où ils passeront quelques semaines à la villa "Bijou".

× × ×

Mademoiselle Eugénie Lemaire, de la rue Island, est de retour d'Ahuntsic, où elle a passé deux mois chez Madame H. Meunier.

× × ×

Monsieur Saint-Louis, Madame Saint-Louis et leur famille passent leurs vacances à Cartierville, à la villa d'été du père de Madame Saint-Louis, M. Grothé.

× × ×

Mlle Philomène Picard,de Lewiston, Me., est à Saint-Germain de Grantham, chez ses cousines, Mlles Elisabeth et Alexina Picard, où elle passera l'été.

× × ×

Mademoiselle Berthe Pilon, de la rue Rachel, est à Sainte-Justine de Newton, chez son frère le docteur Pilon, où sa mère Madame Pilon et sa soeur Mademoiselle Rita iront la rejoindre dans une quinzaine de jours.

× × ×

M. Charles Desjardins, de Burlington, Vt., a passé la semaine dernière à Montréal, chez son oncle, M. I. Godbout, de la rue Boyer.

× × ×

Mademoiselle Florida Payette, de Sainte-Cunégonde, est partie pour la Pointe au Lac où elle passera un mois.

× × ×

Madame J. U. Thibaudeau, de la rue Mitcheson, et son fils Edouard, sont revenus de leur voyage à New York, où ils ont passé quelque temps chez M. Alfred Thibaudeau, bijoutier, fils de Madame Thibaudeau.

× × ×

M. A. Poitras, maire du Sault au Récollet, et Madame Poitras, sont partis pour un voyage d'une quinzaine dans le golfe.

× × ×

Monsieur Albert Fleury, de la maison A. Lecompte, passe une huitaine de jours à Saint-Barthélémy.

× × ×

M. et Mme Adrien Moretti, de la rue Drolet, passeront deux mois à Lachine, chez M. F. X. Lefebvre, leur beau-frère.

× × ×

Madame Boucher, femme du constable Boucher du poste central, est partie pour Saint-Fabien de Rimouski où elle passera quelques semaines.

× × ×

Monsieur Edouard Falardeau et Madame Falardeau, de New-York, ainsi que leurs deux jeunes filles sont à Montréal d'où ils partiront mardi pour Québec, avec Madame A. Lauzon de la rue Coursol pour aller chez le fils de cette dernière.

× × ×

Monsieur Ernest, fils de M. Alphonse Lafortune de la rue St-Denis, passe une partie de ses vacances à Laprairie chez M. Victor Robidoux.

× × ×

Mlle Alice Robitaille et son frère Chs Auguste sont de passage à Chateauguay, chez leur soeur Mme LeRoi.

× × ×

Mlle Yvonne Gravel de St-Lambert est partie pour un voyage dans l'Ouest.

× × ×

Madame F. X. Auclair, son fils Avila, et sa fille Antoinette, sont de retour d'un voyage aux Etats-Unis où ils ont visité Boston, Mass., North Bellerica ,Mass., Lawrence Mass., Lakeview Mass., et Lowell Mass.

× × ×

Monsieur le docteur E. J. Bourque et Madame Bourque de la Longue Pointe, sont de retour d'un voyage dans le golfe.

LE SPECIFIQUE du Dr MACKAY

Le seul remède contre l'ALCOOLISME et l'habitude des Drogues.

Approuvé et employé par le gouvernement de Québec, les villes de Montréal et Québec, sous le système probatoire. Recommandé spécialement par le clergé. C'est un traitement absolument scientifique, n'exigeant aucune injection hypodermique; on la prend par la bouche à la maison, ne cause aucune perte de temps ou dérangement. Les patients sont guéris mentalement et physiquement. On peut consulter gratuitement le Dr Mackay, tous les jours. Conditions spéciales aux médecins, au clergé et aux municipalités. Toute correspondance strictement privée. Demandez la littérature gratuite, etc. On a fondé un sanatorium pour recevoir les patients privés qui seront sous la surveillance du Dr Mackay. Accommodation de première classe et tout le confort désirable.

Adressez:

Dr JOHN M. MACKAY TREATMENT CO., Ltd.,

Le jour—893 Ste Catherine Ouest, an[illegible]t Marc. Phone Up 2111.
Le soir—Au No 500 rue St Urbain, Montréal. Phone Est 3768.

250—n yw

EST-CE faire preuve de sagesse que d'acheter des marchandises de qualité inférieure lorsqu'on peut se procurer, dans tous les magasins, du

CACAO PERFECTION DE COWAN

[ETIQUETTE FEUILLE D'ERABLR]

Qui est on ne peut plus pur et de la meilleure qualité.

THE COWAN CO., Limited - TORONTO

131—I—n

Si vous désirez un sucre pur et de bonne qualité, achetez

"EXTRA GRANULATED Redpath"

Et les autres Sucres Raffinés de l'ancienne marque recommandable de

MANUFACTURES PAR

THE CANADA SUGAR REFINING, LIMITED. - MONTREAL

60-4-n

L'AUDACE DE NOS VOLEURS

DES BANDITS ENCORE INCONNUS VONT PILLER LA DEMEURE DE M. PICKLEMAN, AVENUE LAVAL.

Les grimpeurs de balcons, ces redoutables cambrioleurs, ont fait leur apparition à Montréal, tout récemment.

Une de leurs victimes est M. Pickleman qui a son domicile au No 50a avenue Laval.

Un jour de la semaine dernière, alors que la famille Pickleman était allée passer la soirée chez des amis, des rôdeurs justement surnommés grimpeurs de balcons à cause de leur agilité à se hissser sur les balcons afin de s'introduire dans les maisons, réussissaient à accomplir là leur tour de force.

Une fois dans la place, ils mirent la main sur tous les bijoux qu'ils purent trouver.

M. Pickleman, après avoir constaté le vol, porta plainte au poste No 4.

Malgré les plus actives recherches de la police, les grimpeurs de balcons n'ont pu être pincés.

L'enquête des détectives se continue.

Crème à Massage Pompadour.

Soyez toujours BELLES, Mesdames.

En employant le massage Pompadour, on prévient et fait disparaître les rides et développe le buste. Il enlève le masque, les rousseurs, les boutons à tête noire ou toute autre tache pourvu qu'elles ne soient pas de NAISSANCE. En vente chez tous les pharmaciens, 35 cents ou 75 cents la jarre, ou expédié par la poste sur réception du prix.

Continental Drug and Chemical Co., Suite A., 1432 rue Notre-Dame Ouest, Montréal, Canada.

GRATIS : — Sur réception de 10 cents, pour frais de port, nous vous enverrons un échantillon de crème à massage Pompadour et notre livre sur l'art de pratiquer le massage chez soi.

La correspondance est absolument confidentielle. 190 1jnf

Phosphodine de Wood

Le grand remède anglais Tonifie et fortifie tout le système nerveux, fait du sang nouveau, guérit la débilité nerveuse, chasse les fatigues mentales et cérébrales, le découragement, la faiblesse, fait disparaître les pertes et les maux dus aux abus et aux excès. Prix $1 la boîte, six pour $5. Une vous soulagera, six vous guériront. Vendu chez tous les pharmaciens, ou envoyé par la poste, sur réception du prix. Nouveau livret gratis par la poste. The Cook Medicine Co., Toronto, Ont.

(2)

ON GRELOTTE EN EUROPE

Une température extraordinairement froide pour la saison sévit de l'autre côté de l'océan.

Berlin, 15. — Un froid tout à fait hors de saison sévit dans toute la partie centrale de l'Europe.

Le thermomètre est descendu jusqu'à 40 degrés dans le sud de la Bavière et on annonçait hier de Strasbourg qu'il neigeait dans les Vosges. L'administration des chemins de fer a appris que des dommages considérables ont été causés aux voies ferrées par les pluies prolongées.

Pendant les dernières trente-six heures, des touristes américains en blouses et en chapeaux de paille ont grelotté autour des hôtels de Berlin.

VICTIME DE L'ONDE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Trois-Rivières, 15 — Un nommé William Trottier, de Saint-Stanislas, s'est noyé accidentellement, à Trois-Rivières. Il s'est embarrassé les pieds entre des tuyaux de fonte qu'il y a sur le quai de la compagnie du Richelieu, est tombé dans le fleuve et s'est noyé

JOURNEE DE REPOS

Monseigneur l'archevêque est parti ce matin pour Oka. Sa Grandeur passera la journée chez les Messieurs de Saint-Sulpice, où Elle prendra, à la faveur des douces brises de la rivière Ottawa que l'on ressent si généreusement chez ces Messieurs, à Oka, à leur délicieuse maison de campagne, un repos bien mérité.

LE PROCES DE HARRY THAW

La famille de ce dernier réalise ses valeurs pour recommencer la bataille.

Pittsburg, 15. — En vue de la prochaine reconsidération du fameux procès Thaw, la famille de ce dernier vient de vendre 1000 acres de terrain de sa réserve de mines à charbon, au montant de $2,000,000, à la "Mount Pleasant Coke. Co."

TRISTE RECORD

Les morts violentes sont plus nombreuses à Montréal qu'à New-York.

Pendant le mois de juin, il y a eu à Montréal 75 morts violentes. D'après le coroner, la moyenne par mois, des morts violentes, à New-York, est de 200. Si nous comparons la population de New-York à celle de Montréal, on verra que le chiffre de 75 à Montréal est une proportion plus forte que celle de 200 à New-York.

EN JOUANT AU FOOT-BALL

Judson Bruce, âgé de 22 ans, et demeurant à Delorimier, a fait une chute à la Ferme Fletcher, samedi après-midi, pendant qu'il jouait au foot-ball.

Au cours de sa chute,le jeune homme s'est fracturé une jambe et a été transporté à l'hôpital Royal Victoria.

LE GOÛT DE

L'APENTA

est préférable à celui des autres Eaux Purgatives. Elle opère plus doucement. Ne donne pas de crampes.

LES HÔPITAUX de L'EUROPE et de L'AMÉRIQUE emploient l'Apenta régulièrement. Elle est recommandée par les principaux Médecins du Monde.

Le Nom de l'Apollinaris Co., Ld., de Londres, sur l'étiquette est une garantie d'uniformité et de supériorité.

NOUVELLES OUVRIERES

Mineurs et propriétaires de mines de Cobalt se relancent jusqu'à Montréal — Les ouvriers textiles de Montmorency sont actuellement en pourparlers avec leurs employeurs pour faire établir une échelle de salaires raisonnables — — Chez les ouvriers italiens on parle d'organisation hier — Four les charpentiers-menuisiers d'Ottawa mercredi prochain — Keir Hardie et l'immigration — Convocations pour ce soir — Faits divers.

Plusieurs représentants des mineurs en grève de Cobalt, ainsi que des propriétaires de mines sont actuellement à Montréal travaillant chacun de leur côté, les uns à engager des ouvriers, surtout des Italiens, pour remplacer les grévistes, et les autres à les dissuader de se rendre à cet endroit. Des avis ont été affichés, hier dans toutes les salles où se réunissent d'ordinaire les organisations ouvrières. Une lettre circulaire en langue italienne a été distribuée aussi dans le cours de la journée dans les divers quartiers de la ville où se recrute la colonie italienne, disant qu'une grève a été déclarée à Coblat par l'union No 146, des mineurs ,afin d'obtenir la journée de huit heures pour ceux qui travaillent sous terre ainsi qu'un salaire qui puisse permettre de vivre. La lettre est signée par M. M. E. Shannon, de Rochester, l'un des organisateurs de la Fédération des Mineurs de l'Ouest. M. Shannon loge à l'hôtel St James et hier matin il a réussi en compagnie d'un interprète italien à empêcher de partir 72 de ces ouvriers, qui avaient leurs billiets de chemin de fer en poche.

La journée avant, il en avait détourné vingt-six dans les mêmes circonstances.

M. Shannon possède la plus entière confiance dans le résultat de la lutte et dit que la Fédération des Mineurs de l'Ouest est prête à dépenser $100,000 et plus pour faire reconnaître les demandes de l'union.

Il dit que la vie coûte très cher à Cobalt et qu'une faire de chaussure qui se vend $5 à Montréal, vaut $10 là-bas.

× × ×

Une dépêche spéciale du Sault Montmorency (Saint-Grégoire) nous apprend que M. Wilfrid Paquette, le président général de la Fédération ces Duvriers Textiles du Canada, ainsi que les officiers des unions locales, ont été en pourparlers durant toute la journée de samedi avec les autorités des moulins, dans le but d'établir une échelle de salaires raisonsables. Si on ne parvient pas à s'entendre aujourd'hui il est probable qu'il y aura suspension des travaux demain matin.

Les demandes ces ouvriers textiles de Montmorency sont très modérées et même avec l'augmentation exigée, leurs salaires seront encore de 10 pour cent plus bas que dans les autres filatures.

L'ouvrier d'ordinaire a le caractère docile et tolérant mais ce n'est pas une raison pour qu'on abuse de son esprit de modération. On doit bien se garder aussi de ne pas le traiter en esclave. Ces temps-là sont passés et ne reviendront jamais, nous l'espérons.

M. Paquette, qui devait être à Chambly Canton aujourd'hui même, afin de s'occuper de certains griefs que les ouvriers textiles de l'endroit ont contre les propriétaires des moulins Willett, se trouve forcément obligé de remettre sa visite à plus tard. Que les amis de Chambly ne perdent pas patience, car ils ne seront pas oubliés et les officiers généraux de la Fédération verront avant peu à ce que justice leur soit rendue. En partant de Montmorency, M. Paquette se dirigera de suite vers Chambly-Canton.

× × ×

Il a été tenu hier au Temple du Travail, rue Saint-Dominique, une assemblée d'ouvriers italiens, afin, comme nous l'annoncions samedi, de prendre les moyens pour empêcher ces pauvres travailleurs qui arrivent au pays, de se faire exploiter comme ils le sont par toutes sortes de gens.

Le but principal de la réunion était de les grouper en une forte et solide organisation, mais la question a été remise à une date ultérieure.

M. John Flett, organisateur de la Fédération Américaine du Travail leur adressa la parole pendant quelques instants ou plutôt conversa avec eux. Il est entendu qu'une union sera organisée à une prochaine réunion qui aura lieu bientôt.

× × ×

Ce soir, il y aura au Temple du Travail, une intéressante assemblée de l'union No 69 des travailleurs en buanderie.

Tous les membres sont priés d'en prendre note et d'y assister sans faute.

× × ×

Il y aura aussi ce soir au Temple du Travail une grande assemblée publique de tous les charpentiers-menuisiers sous les auspices de l'union No 134.

Des orateurs éloquents adresseront la parole et non-unionistes comme unionistes seront les bienvenus.

× × ×

L'union locale No 93, des charpentiers-menuisiers d'Ottawa, a décidé d'appeler une grande assemblée publique à ses salles, 474½ rue Sussex, mercredi le 17 du courant, dans le but de compléter son organisation en permettant aux quelques gens du métier qui sont restés en arrière jusqu'à ce jour, de s'enrôler avec tous les camarades sous la bannière de l'union.

Les officiers de l'union No 93 espèrent que tous les charpentiers menuisiers d'Ottawa répondront à leur invitation et que tous se rendront mercredi soir à la salle pour entendre la parole autorisée de plusieurs orateurs éloquents de Montréal et d'Ottawa.

Tous les chauffeurs à l'emploi de la "Standard Oil Co.", dans toute l'Amérique, ont décidé de se mettre en grève dès demain, et cela forcera plusieurs mille hommes à chômer. La faute en est, dit-on, au "trust" du pétrole, qui a fait savoir, ces jours derniers, aux chauffeurs, d'avoir à abandonner l'union ou de quitter le service.

Ces ouvriers ont préféré abandonner l'ouvrage que de se séparer du seul moyen de protection à leur disposition.

× × ×

Il y aura, demain soir, à la salle Larivière, 5 rue Dufresne, une très importante assemblée de la Fédération Canadienne des employés civiques pour affaires très urgentes et la présence de tous les membres est absolument nécessaire.

× × ×

En partant de Londres, ces jours derniers, M. Keir Hardie, chef du parti ouvrier en Angleterre, a dit que durant son séjour au Canada, il s'assurerait si les efforts faits pour induire les citoyens de la Grande-Bretagne pour émigrer au Canada sont justifiés ou non par les faits.

× × ×

Ce soir, il y aura assemblée régulière de l'union No 349 des peintres et décorateurs, afin de décider plusieurs questions très intéressantes se rattachant à la parade de la Fête du Travail.

L'Union No 428 des monteurs en chaussures se réunira, ce soir, à la salle Dionne, pour affaires urgentes.

Assemblée ce soir de l'union locale No 3, de la Fédération des Ouvriers Textiles du Canada, 5 rue Dufresne.

LE SPORT

Suite de la page 3

chard, Harley Hooper, Fred. Trotter ; 2. W. Orchard, Geo. Jaques, L. Lamontagne, D. Walker. Temps, 4.13.

Canot de guerre — 1, Saint-Lambert B. C. ; 2, Longueuil B. C. ; 3, Châteauguay No 1 ; 4, Châteauguay No 2. Temps, 3.40.

Tandem, canot, garçons de 16 ans et moins, club — 1, Trotter et McDonald ; Orchard et Walker, ont versé. Temps, 4.13.

Tandem intermédiaire — 1, Boulter et Miller ; 2, les frères Bain. Temps, 4.47.

Chaloupe à quatre rames, club — 1, F. A. Bourne, G. Smith, N. L. Smith, Lyman Powell ; 2, D. McCalium, W. Cairns, J. Smith, F. Hooper. Temps, 3.26.

Tandem, canot — 1, W. R. Percival, G. Curtis ; 2, J. Horsfall, F. Hooper ; 3, Norman Smith, Wm Cairns ; 4, Jack Smith, D. McCallum.

LA COURSE

LONGBOAT MENACE

Tom Longboat dit que s'il n'est pas réinstallé comme amateur d'ici à mardi, il deviendra professionnel et organisera une série de courses avec Shrubb. Le coureur de fond indien n'a pas encore répondu à ceux qui lui ont demandé s'il allait prendre part à la course de Marathon, en 1908, à Londres.

LE YACHT

"THORELLA" VAINQUEUR

"Thorella", le yacht appartenant à M. W. C. Finley, a gagné la coupe Markland Molson, à la Pointe Claire, samedi, battant "Dorval" par cinq minutes. Il y avait vingt-trois concurrents. Le "Dorval" avait été construit comme modèle pour les courses futures de la coupe Seawanhaka.

	Temps écoulé.	Corrigé.
W. C. Finley, "Thorella"	1.30.06	1.27.10
S. A. Finley, "Dorval. .	1.34.07	1.34.07
F. Barlow, "Iris"	2.11.00	1.52.06
Peers Davidson, "Guenola.	2.12.22	1.59.09
J. B. Patterson, "Owl" . .	2.19.15	1.59.74
J. G. Lewis, "Country Girl".	2.24.07	2.01.27
H. Davidson, "Orion". .	2.34.45	2.00.03

L'"ADELE" GAGNE DEUX COURSES

L'"Adèle", le nouveau yacht importé d'Angleterre pour la coupe du Canada, a gagné deux courses nouvelles. L'"Aileen", aussi importé de la Clyde, est arrivé deuxième, et "Crusader", troisième.

LA COUPE AMERICA

Sir Thomas Lipton a déclaré à Londres, hier, qu'il entendait prendre sa revanche l'an prochain, contre les yachts américains, pour la coupe America. Son yacht s'appellera le "Shamrock IV".

ATHLETISME

NOUVEAU RECORD

Matt. McGrath, de New-York, a brisé le record du monde en lançant le marteau de seize livres à 175 pieds 8 pouces, au tournoi des athlètes de l'Association "Tipperary Men." McGrath est un constable de New-York. Il a vaincu le record de son collègue John Flannagan, par deux pieds neuf pouces.

CRICKET

LE CRICKET.

McGILL vs MONTREAL

Les étudiants de McGill ont été battus samedi dernier à la M.A.A.A. par un point très élevé. Voici la composition des équipes:

Montréal — Rév. H. P. Pennington, H. J. Haygate, A. V. Clarke, J. J. Boyes, F. F. Blatherwick, S. R. Saunders, E. P. Wallace, W. M. Massey, W. H. Wright, T. B. Motherall, et A. Hopkins.

McGill. — W. C. Barber, A. B Waods, F. C. King, B. B. Winter, F. L. Richards, H. V. Dickenson, D.S. Gough, A. A. Smith, L. Spelsbury, H. P. Watson et A. Hodgson.

LE FOOT-BALL

Westmount, Int., 0. Points Int., 3 Rosemont, 0. Ottawa, 6.

CHEVAUX TROTTEURS

LE TROT

Grandes courses d'été, à Saint-Hyacinthe, les 29, 30 et 31 juillet au Rond Laframboise. Il y aura $1,000.00 de bourses et les inscriptions seront refusées après le 26 juillet. M. J. E. Lanoix est le président du club, M. Henri Marin le secrétaire, et le Dr U. Jacques le trésorier. Voici le programme:

29 juillet—1o 2.40, trot et amble, $200.00; 2o 2.15 trot et amble, $200.00; 3o Local Stake, trot et amble, $200.00.

30 juillet—4o 2.30, trot et amble, $200.00; 5o 2.20, trot et amble, $200.00; 6o Local 5 milles, trot et amble $200.00.

31 juillet—7o 2.25, trot et amble, $200.00; 8o Free for all, trot et amble. $400.00; 9o Consolation, ouverte au 2.40, 2.30 et Local Stake, trot et amble, $100.00.

LE BRIGHTON HANDICAP

Peter Pan, l'étalon appartenant à James R. Keene, a gagné le Brighton Handicap, de $25,000, hier, devant 35,000 spectateurs, à Brighton Beach.

CHEVAUX COUREURS

LE TURF.

A WINDSOR.

Voici les résultats des courses qui ont eu lieu hier, à Windsor:

1ère course—1er Taunt; 2e Jeo Fallert; 3e Reveille. Temps, 1.45 1-5.

2ème course—1er Flying Plover; 2e Steenoch; 3e Blankholiday. Temps, 3.51.

3ième course—1er Fantastic; 2e Charlie Gilbert; 3e Kelpie. Temps, 1.50 4-5.

4ième course—1er Doc. Kyle; 2e Awawegang; 3e Bon-Mot. Temps, 1.15 4-5.

5ième course—1er Aqueline; 2e Bel Weevil; 3e Catherine. Temps, 3.56 1-5.

6ième course—1er Brazil; 2e The Globe; 3e Halton. Temps, 1.15.

7ième course—1er Etrena; 2e Pun keost; 3e Lord Dixon. Temps, 1.44 4-5.

A BUFFALO.

1ère course—1er Apple Toddy; 2e Banayah; 3e Merrimac. Temps, 1.03 2-5.

2ème course—1er Anna Smith; 2e Durbar; 3e No Trumper. Temps 1.10 3-5.

3ième course—1er Killiecrankie; 2e Flat; 3e Cocksure. Temps, 1.10.

4ième course—1er Fleming; 2e Hawkama; 3e Lord Boanarge. Temps, 1.14⅘.

5ième course—1er, Codmesna; 2e Right-Royal; 3e Polly Prim. Temps, 1.47 2-5.

6ième course—1er, Oroba; 2e Emma G.; 3e Inauguration. Temps, 1.02 3-5.

LA NAGE

AU M. S. C.

Voici les résultats des courses qui ont eu lieu samedi au M. S. C.

1. — 50 verges handicap junior: 1 Potter, 2 King, 3 Hamilton.

2. — Course de 220 verges senior: 1 Walch, 2 F. Paw, 3 R. Paw.

3. — Plongeon junir. — 1 Mavor, 2 King, 3 Hamilton.

Marche sur le poteau graissé. — 1 Cadieux, 2 Gibeau, 3 Abbott et King.

2ème épreuve nulle.

LAWN TENNIS

Newport, 14. — Mlle May Sutton, de Californie a gagné pour la troisième fois hier, le championnat du pays de Galles, en battant Mlle Lowther par un score de 6-0, 7-5. Le trophée du Marquis de Bute lui appartient définitivement.

LE GOLF

Cleveland, 15. — Jérôme K. Travers a gagné le championnat de Golf, hier après-midi en battant Archie Graham du club North Jersey. Voici le point

Travers, sortie. . . . .444445435—37
Graham, sortie. . . . .443564536—40
Travers, retour. . .444545444—38—75
Graham, retour. . .343545465—38—78

M. Thomas Gillespie a gagné la coupe du club Beaconsfield, samedi après-midi. Son jeu fut très beau.

Le club Longueuil, a remporté une brillante victoire sur le Cercle Ouvrier, de Montréal le battant par 20 à 5.

Longueuil. . . . . .57024020x—20
Cercle Ouvrier. . . . .10030012o— 7

Le Jockey de Saint-Henri vient jouer à Longueuil dimanche. La partie commencera à 2.30 heures précises.

TAILLEUR DE PIERRE PINCE

Il aurait commis un vol de bijouterie.

Le détective McLaughlin a arrêté un nommé Adrien Contant, tailleur de pierre, âgé de 21 ans, domicilié avenue Lasalle, pour répondre à l'accusation d'avoir volé une montre et une bague appartenant à M. Ernest Archambault 503 rue Moreau.

Le prévenu flanait dans un restaurant de la rue des Commissaires quand il a été pincé. Contant proteste de son innocence.

Le sang pur est indispensable à la santé parfaite. Salsepareille de Hood donne les deux. (10)

DES IMMIGRANTS ANGLAIS

Neuf cents immigrants, presque tous Anglais sont arrivés hier aux gares Bonaventure et Windsor. Ils ont été débarqués à Boston par le "Cymbric," de la Cie White Star.

— LA NAZALINE CHRETIEN-ZAUGG, la première application désobstrue les fosses nasales et facilite les sécrétions de l'arrière-gorge. De cet effet, vos maux de tête, votre oppression, votre inaptitude au travail disparaîtront. A. r

Etendu d'eau Minérale très froide, le "BYRRH" est sans rival pour rendre les forces et l'appétit tout en désaltérant. Se vend dans les bars et cafés, etc. 26 r.

—Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien - dentiste, 62 Boulevard St Laurent, Montréal, Tél. Bell, Main 2818. n

THE BOSTON SHOE STORE

Nous allons inaugurer demain une vente "de luxe" au Royaume des Chaussures

LA VENTE DE JUILLET A PRIX REDUIT

L'annonce de cette grande vente de chaussures sera une heureuse nouvelle pour notre public, car elle était attendue par des milliers—et des centaines nous avaient demandé de leur indiquer le jour ou ce grand événement se produirait. Les prix ont subi une dégringolade signifiant une épargne d'un tiers à la moitié sur les plus belles chaussures américaines pour hommes, femmes et enfants.

Quelque phénoménales qu'aient été les ventes d'écoulement faites auparavant au "BOSTON", cette Vente à Prix Réduits de Juillet promet de les éclipser totalement sous tous rapports -- quantités -- assortiments -- styles splendides -- variétés, nouveautés et couleurs, et c'est grâce au retard de l'été si vous avez l'occasion de profiter des avantages qu'offre cette Grande Vente de Chaussures que vous serez à même d'apprécier.

Et demain — mardi—au coup de huit heures --- vous serez le bienvenu à choisir votre part des occasions offertes par les magasins de chaussures qui progressent le plus rapidement au Canada.

Souliers en "Duck" pour Hommes

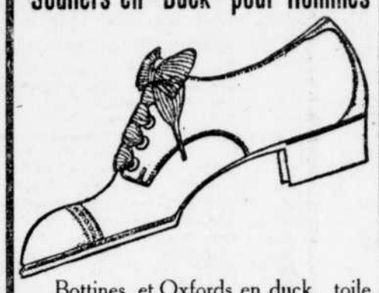

Bottines et Oxfords en duck, toile et canevas blancs, bruns et gris—avec semelles en cuir ou en caoutchouc pour hommes. Régulier $3.50 pour $1.95

Souliers pour Hommes

Oxfords pour hommes—formes les plus nouvelles — noirs et tans. Rég. $5.00 pour.. $3.45

Souliers pour Hommes

Oxfords d'été—tous les cuirs—formes les plus nouvelles. Régulier $6.00 pour.. $3.95

Souliers pour Hommes

Elégants oxfords, tous les cuirs—et tan et noir. Régulier $7.00 pour..... $4.45

Souliers pour Hommes

Les plus belles chaussures faites au banc—tan et noir—Blucher et Oxford uni. Régulier $7.00, pour..... $4.95

SOULIERS EN "CANEVAS" POUR DAMES

$1.95

Gibson à boucles et escarpins en toile, canevas et duck, blanc, rose, bleu, gris, brun et mauve, pour dames. Régulier $3.50 et $4.00, pour..... $1.95

OXFORDS DE DAMES

Oxfords Blucher en cuir bronze et verni. Trépointe Goodyear. Régulier $3.50 et $4.00, pour..... $2.40

SOULIERS DE DAMES

Oxfords Blucher — Gibson à Boucle et Escarpins — Veau Tan de Russie et dans les célèbres Cuirs Bruns "Boston". Régulier $5.00, pour $3.45

SOULIERS DE DAMES

Escarpins et Oxfords—les plus belles chaussures faites à la main au banc—noir et tan. Régulier $7, pour $4.95

BOTTINES DE GARCONNETS

Fortes, joliment confectionnées et élégantes pour les "petits hommes". Prix réduit spécial.. $1.65

Gibson à Boucles pour Dames

Deux styles, en poulain verni et en cuir bronze, trépointes Goodyear. Rég. $3.50, pour.. $1.95

SOULIERS DE DAMES

Gibson à boucles, escarpins et Oxfords Blucher — en chevreau et veau vernis —en cuir bronze—en veau tan de Russie et "Boston" bruns. Régulier $6.00 pour $3.95

SOULIERS DE DAMES

Oxfords Blucher en poulain verni, en cuir bronze et en chevreau vici. Régulier $4.00 pour $2.95

SANDALES

Sandales pour fillettes et enfants, ce qu'il y a de plus confortable et de plus frais pour l'été. A écouler à..... 39c

Souliers "Hanan" pour hommes

Les plus belles chaussures américaines. Nous en sommes les agents spéciaux au Canada, et nous écoulerons des chaussures de $8, $9 et $10 durant cette vente à..... $5.95

Oxfords en Canevas Blanc pour Enfants

A écouler..... à..... 95c

Souliers d'Enfants

Souliers de toilette pour enfants, en Dongola et autres cuirs. Prix réduit spécial..... $1.19

CHAUSSURES DE FILLETTES

Bonnes chaussures d'écolières, en dongola et en veau box. Prix réduit spécial $1.39

The Boston Shoe Store

Angle MANSFIELD et STE CATHERINE OUEST. (OUVERT LE SOIR)

Nous avons un personnel Canadien-Français exclusivement pour notre clientele Française. On garantit vous donner satisfaction ou votre argent est remis avec plaisir. Commandes par la paste promptement et soigneusement exécutées.

MAGASINS CANADIENS : MONTREAL ET TORONTO.

A OTTAWA ET A HULL

NOTES DES DEUX VILLES

Mgr Duhamel — La boxe à Hull — Echappé belle — Auteur dramatique — Les francs-maçons — Accident — La barbe et le pain — L'amiral Yamanoto — A la commission des chemins de fer — Le pool — Petite grève.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 15. — Sa Grandeur Mgr Dunamel sera à Ottawa vendredi prochain pour quelques jours et ensuite reprendra sa visite pastorale.

— Ce soir, au Parc Royal, à Hull, aura lieu une joute de boxe entre Charlie Goldman, de Brooklyn, et Geo. Kittson, de New-York, pour le championnat des boxeurs de la classe "featherweight."

— Edna McFadden, une jeune fille du village de Navan, a failli être écrasée par un tramway, sur la rue Sparks, en face l'escalier de la gare Centrale. La malheureuse fillette fut frappée, mais elle tomba saine et sauve dans le filet protecteur.

— M. H. J. Kearney, député protonotaire du district judiciaire des comtés d'Ottawa et de Labelle, a composé une comedie intitulée "Le mariage de M. Toupet." Cette farce désopilante a été joliment interprétée par le Cercle Notre-Dame de Hull. M. Arthur Fréchette, commis à la succursale de la banque Nationale, à Ottawa, a tenu le premier rôle avec l'habileté d'un vieux comédien.

— Mercredi prochain, à Ottawa, commencera la 25e convention annuelle des francs-maçons. Mille délégués viendront pour la circonstance. Les réunions auront lieu à l'Harmony Hall. Le maire Scott souhaitera la bienvenue aux délégués.

— La rupture d'une roue d'air, à la station No 2 de la Cie Electrique d'Ottawa, a causé pour environ $2,000 de dommages. Les morceaux de cette roue qui pesait 5,000 livres, ont volé dans toutes les directions. Heureusement, personne n'a été blessé.

— Les barbiers d'Ottawa qui avaient porté le prix de la coupe des cheveux à 25c sont revenus à l'ancien prix, soit 15c. De leur côté, les boulangers qui avaient haussé le prix du pain à 11c. sont revenus au prix de 10c, soit $1.20 la douzaine pour le pain de 3 livres.

— L'hon. M. Nosse, consul japonais a eu une entrevue avec l'honorable M. Scott, au sujet de la visite prochaine de l'amiral baron Yamanoto. D'autres Japonais distingués seront à Ottawa alors que les ministres partiront pour rencontrer Sir Wilfrid Laurier à Québec. Il n'y aura aucune réception officielle en leur honneur.

— La Commission des Chemins de fer a demandé à toutes les compagnies de chemin de fer, un rapport détaillé de leur actif et de leurs opérations financières. La commission a aussi réduit le tarif du transport du bois, à l'est des grands lacs. Le nouveau tarif sera d'environ 10 p.c., moins élevé que l'ancien tarif.

— Phil. McMullin, l'un des plus forts amateurs au jeu de pool qu'il y ait dans le district d'Ottawa, partira prochainement pour New-York, où il prendra part à un grand tournoi d'amateurs.

McMullin représentera à New-York le club Royal de Hull. Le fameux joueur qui est encore jeune, a déjà défait Alex. Graham, le champion de la capitale.

— Il y a une petite grève en ce moment parmi certains employés qui travaillent au musée que fait construire le gouvernement, dans la rue O'Connor. Ce sont les employés de la Dominion Bridge, de Montréal, qui ont chargés de la construction en fer pour le nouvel édifice, qui se sont mis en grève. C'est là une grève purement de sympathie en faveur de la grève de la Dominion Bridge de Montréal.

UNE BONNE ARRESTATION

Le constable Johnson, attaché à l'hôtel Windsor, met le grappin sur un habile filou.

Un jeune nègre qui a refusé de faire connaître son nom, a été arrêté samedi, par le constable Johnson, pour répondre à l'accusation d'avoir commis de nombreux vols dans des domiciles du voisinage de l'hôtel Windsor.

D'après la police, le prévenu se présentait dans des domiciles particuliers et demandait à la maîtresse de la maison, si elle n'avait pas une chambre à louer. Il expliquait qu'il était un agent de l'hôtel Windsor et que l'hôtel étant rempli, il avait mission de trouver des chembres convenables en dehors pour les clients de l'établissement.

Puis adroitement, il engageait la maîtresse de maison à aller dans une autre pièce. Pendant son absence il remplissait ses poches de bijoux pour ensuite déguerpir prestement.

En ces derniers temps, des plaintes nombreuses furent faites au bureau de la sûreté contre le filou.

Or samedi matin, le constable Johnson vit au square Dominion un nègre dont le signalement répondait à celui du voleur recherché. Après l'avoir questionné une couple de minutes, le policier arrêta le nègre et le conduisit au poste central.

Dans le courant de l'après-midi, samedi, trois femmes reconnurent le prisonnier comme étant l'individu qui s'était fait passer pour un agent de l'hôtel Windsor.

A la sûreté on croit que le prévenu se nomme Almond et qu'il vient des Antilles.

MM. Fetherstonhaugh and Co., solliciteurs de brevets, édifice Canada Life, Montréal, font rapport de la liste suivante récemment obtenus par l'intermédiaire de leur bureau :

CANADA :

G. J. Dallison, engrenages mobiles.
W. D. Smith, fumivore.
J. A. Paquette, arbres de couche contractiles.
J. Bennett, chars à bascule.
O. P. E. Knudsen, appareil à détacher et à descendre les chaloupes.
C. J. Talbot, barattes.
J. H. Reid, appareil pour traiter le minerai ou autres substances analogues.
J. H. Reid, procédé pour traiter le minerai ou substances analogues.

E. U. A. :

Lors Rod, attaches à sac.
Avila J. Roy, appareil électrique automatique à signaux.

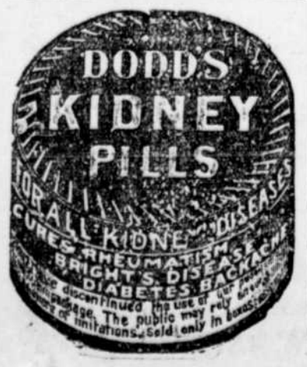

UN VOYAGE A SHAWINIGAN

UN FRANC SUCCES A COURONNE HIER, L'EXCURSION, A SHAWINIGAN FALLS, DE L'ALLIANCE MUSICALE.

Un succès bien légitime a couronné hier, l'excursion faite à Shawinigan Falls, par l' "Alliance Musicale." Plus de six cents personnes, parmi lesquelles, des citoyens éminents de notre ville, tous des amis et des fervents admirateurs de cette société de musiciens amateurs, ont prouvé par leur concours, combien elles désiraient le succès de ces musiciens. La population de Shawinigan Falls a reçu dignement les excursionnistes. Un dîner succulent, fut suivi d'une promenade aux chûtes par les musiciens et leurs amis.

M. l'échevin Napoléon Séguin, sous le patronage duquel s'est faite l'excursion de l' "Alliance Musicale."

M. l'échevin Napoléon Séguin, sous le patronage duquel se faisait l'excursion, déclara aux membres de l'Alliance Musicale que le but de leur voyage à Shawinigan, ne devait pas se limiter au plaisir d'un voyage, en dehors de la ville. "Ces immenses pouvoirs d'eau, dit-il, cette nature pittoresque, doivent vous faire aimer davantage votre pays, et vous obliger, en quelque sorte, à proclamer partout et devant tous, la préférence que nous devons avoir pour notre province."

Vers cinq heures, hier après-midi, c'est-à-dire, une heure environ avant le signal du retour, la fanfare de l' "Alliance Musicale", exécuta, sur la vérandah de l'hôtel Vendôme, un programme musical, qui valut aux habiles msuiciens et à leur dévoué directeur, M. J. J. Goulet, des salves d'applaudissements.

Grâce au travail et à l'expérience du comité d'organisation, pas le moindre incident désagréable ne marqua ce voyage d'agrément.

Le comité d'organisation se composait comme suit : M. Elzéar Pelletier, président ; M. Alfred Pelletier, trésorier ; M. Edouard Bastien, directeur, aidés des officiers de la société.

Parmi les amis de l' "Alliance Musicale", qui ont fait le voyage, notons, outre M. l'échevin Napoléon Séguin, patron de l'excursion ; M. l'échevin W. J. Prouix, le chef de police Oliver Campeau, MM.Gélinas, Girard.Drouin, industriels de cette ville et plusieurs autres.

Avant le départ du convoi pour Montréal, l'artiste photographe de Shawinigan, M. Henri Bernard, fixa l'objectif de son appareil sur le groupe de musiciens et leurs amis. Ces petits voyages, qui sont aussi pratiques qu'agréables, l' "Alliance Musicale devrait les renouveler souvent.

UNE EXCELLENTE IDEE

Le Boy's Home achètera une ferme qui sera cultivée par les jeunes délinquants.

Le bureau de direction du Boy's Home a adopté vendredi le rapport du comité recommandant la création d'une ferme pour les jeunes délinquants, ainsi qu'une école d'entrainement.

Ainsi qu'on se le rappelle, les directeurs de l'institution demandaient récemment une souscription publique au montant de $25,000. La somme de $2,951 a déjà été souscrite et l'on remarque parmi les plus généreux donateurs: MM. G. W. Birks, $1,000; G. W. Stephens, député, $500; Henry Birks, $500; etc. Le comité rapporte qu'il a pu acheter une ferme à Shawbridge, au prix de $8,500 dont $3,500 ont été payés comptant. Des architectes d'expériences seront consultés quant aux constructions qu'on y installera. On se propose de former des agronomes, des éleveurs de vaches, des forgerons, des charpentiers, des briquetiers et des plâtriers, avec toute cette jeunesse qu'une faute première aurait pu conduire au vice incorrigible.

MORT SUBITE A BUCKINGHAM

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Buckingham, 13. — Mme H. Nelson Kennedy, née O'Neil, (Suzée), est morte subitement, vendredi soir vers 10 heures, frappée d'apopexie. M. l'abbé Ducharme, vicaire de la paroisse, eut le temps de lui administrer les derniers sacrements de l'Eglise.

Mme Kennedy était âgée de trente-huit ans. Elle était la fille de feu William O'Neil, marchand général de Buckingham, et soeur de MM. Willie et John Lewis O'Neil, qui continuent ici le commerce de leur père défunt; elle avait épousé il y a quatre ans, M. H. Nelson, Kennedy, propriétaire d'un considérable magasin de fer, à Buckingham.

Mme Kennedy fut durant quinze ans organiste dans notre temple catholique, poste qu'elle n'abandonna que lors de son mariage; musicienne distinguée, elle avait consacré gratuitement à l'église ses talents de musicienne.

Par une triste coincidence, les premiers accords funéraires des nouvelles orgues dont l'inauguration vient d'avoir lieu seront entendus aux funérailles de celle qui durant tant d'années a rendu d'inoubliables services à notre église paroissiale.

Outre son époux éploré, elle laisse deux enfants, lune fille âgée de deux ans et un bébé de quelques mois.

PAS LES MEMES

MM. Joseph Bouchard, employé de la compagnie du Grand Nord, demeurant au No 34 rue Darling, et Joseph Bouchard, peintre, 106 rue Notre-Dame-Est, désirent ne pas être confondus avec l'individu du même nom, arrêté pour vol à l'étalage, d'une paire de chaussures.

LE CHENAL DU SAINT-LAURENT

UN VOYAGE D'INSPECTION DE MONTREAL A L'ILE AUX GRUES, AVEC L'INGENIEUR EN CHEF DE LA COMMISSION DU PORT.

M. F. W. Cowie, ingénieur en chef de la commission du port, et M. V. W. Forneret, ingénieur en second, ont fait vendredi, à bord du "Frontenac", l'inspection des travaux de draguage du chenal, de Montréal, au banc de Beaujeu, en bas de Québec. En route, on a visité les chantiers maritimes du gouvernement, à Sorel. On y met actuellement la dernière main à la drague "De Beaujeu". Aussitôt qu'elle sera terminée on l'enverra aux bancs de Saint-Thomas, près de l'Ile aux Grues. C'est une drague énorme, longue de 264 pieds, large de 43 et tirant 20 pieds d'eau. Elle est à succion, comme la "Galveston", mais possède en plus un couteau à glaise. Le "Rouville", en construction à Sorel, pour le service de police de la baie d'Hudson, est presque terminé.

Au milieu du lac Saint-Pierre, la drague "J. Israël Tarte" travaille toujours à élargir le chenal de façon à y ouvrir un refuge pour les bateaux qui auront besoin de s'y mettre à l'ancre, en cas de danger. En 47 jours, elle a enlevé 853,580 verges cubes de boue et de glaise, soit une moyenne de 18,000 verges cubes par jour.

Près du cap à la Roche, toute une flotte de dragues est au travail. Au cap Levrault, à 55 milles de Québec, les dragues 6 et 1 travaillent dans le roc dont elles remontent de 3,000 à 5,000 verges cubes par jour. Ce sont des dragues à chaine qui ont à donner au chenal une profondeur uniforme, à marée basse, de 30 pieds sur 450 à 650 pieds de largeur. Le même travail est fait par les dragues 2 et 3, au cap à la Roche, et par les dragues 4 et 5 au cap Charles.

La drague "Galveston" est en aval de Québec. On se rappelle ses aventures. Achetée à la Nouvelle-Orléans, elle faillit faire naufrage à son arrivée dans le Saint-Laurent. En octobre, elle travaillait à l'Ile aux Grues, quand elle perdit son tuyau de déchargement et dût l'abandonner pour ne pas couler. A Saint-Jean, N. B., elle faillit encore faire naufrage pendant une tempête, puis ce printemps elle fut prise dans les glaces au détroit de Canso. Elle travaille aujourd'hui au banc de Beaujeu. Elle a une pompe à turbine et enlève le sable et la glaise molle par quatre charges par jour. Chaque fois que ses 32 compartiments sont pleins, elle va les verser à 2 milles au sud. Elle est montée par trente hommes.

C'EST UNE MERE EXCELLENTE

Que la compagnie des tramways de Toronto — Tout le monde satisfait.

Toronto, 15 — Toute crainte de friction entre la "Toronto Street Railway Co." et ses employés s'est évanouie à la suite de l'arrangement conclu entre les parties et en vertu duquel les employés recevront une augmentation de salaire de 2 centins par heure, cela prenant force le 15 juin dernier. Et les employés ont en même temps obtenu satisfaction sur les autres points. Cet accord est pour trois ans et comprend seize clauses couvrant toutes les difficultés existant antérieurement.

Les 1,400 hommes de la compagnie que la nouvelle mesure favorise sont très satisfaits. La compagnie va se trouver à payer en salaires $1,400 de plus par année. Le maximum des heures de travail est fixé à 10 heures par jour, la moyenne étant de 9 heures. Le dimanche, les heures de travail seront moins longues.

UN TERRIBLE ABORDAGE

Deux steamers viennent en collision et coulent dans la rivière Sainte-Clair.

Windsor, 15. — Une désastreuse collision entre vapeurs s'est produite, vendredi matin, sur la rivière Sainte-Claire. Comme résultat, le "Tuscarora", de la compagnie Lehigh Valley ainsi que le transport "Maryland" ont coulé tous les deux. Heureusement, les équipages et les passages ont pu s'échapper sains et saufs. Après la collision, le "Maryland", put descendre le courant sur une distance d'environ deux milles et échouer son avant sur les rives où il est maintenant attaché après un très gros arbre. Les deux navires sont cuirassés d'acier. Le "Tuscarora" remontait la rivière avec une cargaison générale, et le "Maryland" descendait, lorsqu'ils se rencontrèrent à l'entrée de la rivière. Le "Tuscarora" eut l'avant enfoncé, mais les débris de la collision adhèrent à l'avant, ce qui retarda le naufrage. Le "Maryland" est très massacré et sa loge du pilote a été reculée de plusieurs pieds en arrière; la grue aux ancres a été tordue et pend par-dessus le bord. Après la collision, le "Tuscarora", qui n'était pas encore sous contrôle, aborda le steamer "New-York", lui causant de graves dommages en flanc. Il faudra décharger complètement les deux épaves avant de les remettre à flots. Le déchargement est commencé hier.

LA C. M. B. A.

La Prochaine assemblée du comité Général en vue des arrangements de la convention aura lieu à la salle St Patrice, No 92 rue St Alexandre, mardi le 16 juillet 1907 à 8 heures p.m.

Toutes les succursales sont instamment priées d'être représentées à cette assemblée où des questions de la plus haute importance seront discutées.

Par ordre,
J.-B.-A. Quesnel et J. J. Costigan,
Sec.-Conjoints.

LES REMEDES ORDINAIRES CONTRE LES CORS SONT DANGEREUX

Parce qu'ils contiennent des acides, mais l'Extracteur de Cor de Putnam est entièrement végétal dans sa composition. Il ne cause aucune douleur, il est sûr et guérira certainement. A w

Hunyadi János
La Meilleure Eau Purgative Naturelle

Un régulateur et non debilitant. Action prompte, sûre et douce. Prenez-en un demi-verre en vous levant, pour combattre la
CONSTIPATION

ACHETEZ
Un Piano
Et vous n'aurez jamais de difficultés à le payer

Tout le monde veut avoir un piano, mais la plupart des gens craignent d'avoir de la difficulté à le payer. Il n'y a rien de cela à redouter ici. Achetez votre piano de C. W. Lindsay, Limited, d'après son système de paiements faciles, et vous n'aurez que faire de craindre le manque d'argent. Nous vendons un excellent piano droit neuf, par versements hebdomadaires de $1.50, exactement la moitié de ce que la plupart des hommes dépensent en cigares ou autres articles inutiles et de luxe. Privez-vous de cigares pendant quelques temps et procurez un piano à votre épouse et à vos filles. Consultez votre femme au sujet de cette proposition. Ensuite, venez nous voir.

C. W. LINDSAY
LIMITED,
512 rue Sainte-Catherine Ouest.
Succursale de la partie Est, 394 rue Sainte-Catherine Est.
214-2

Vin St-Michel
en usage depuis au-delà 25 ans.
A w

NOCES D'OR A LACHINE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Lachine, 15 — M. Napoléon Faubert et sa femme née (Rachel) Lalonde, de Lachine, viennent de célébrer avec éclat leurs noces d'or.

Les époux demeurent en notre ville depuis 19 ans et ils sont très estimés.

N'ayant jamais eu d'enfants, ils ont adopté trois enfants : Napoléon Faubert, Mme Lodias Leduc, décédée, et Mlle Roméa Leduc.

Le garçon d'honneur fut M. Edgar Leduc, leur petit-fils, et la fille d'honneur, Robertine Pitre, nièce de M. Faubert.

Il y eut grand'messe solennelle à 7 heures, lundi matin. Le célébrant était M. le chanoine J. T. Savariat ; le diacre, M. A. Lessard, et le sous-diacre, M. H. Bocquillet.

Une messe en musique fut chantée par le choeur de la paroisse, sous la

M. et Mme Napoléon Faubert, de Lachine, dont on vient de célébrer les noces d'or.

direction de M. Firmin Picard. Des fleurs et des ornements paraient l'église.

Une assistance nombreuse assistait à l'office religieux.

A midi, on prit le dîner chez les jubilaires. Il y avait environ 50 convives.

Parmi les invités on remarquait : Mme France Pitre, Mme veuve Louis Leduc, soeur du jubilaire ; Alphonse Faubert, M. et Mme M. Lamarche, M. et Mme Camille Clément, Aristide Leduc, Roméo Leduc, M. et Mme A. Clément, M. et Mme M. Martineau, M. et Mme W. Lalonde, Anna Lalonde, M. et Mme Gilbert Châles Miles Florida, Jérulda et Florence Leduc, M. et Mme Jules Leblanc, M. et Mme Raoul Pitre, Mme F. Pitre, M. et Mme Adélard Laliberté, MM. Henri Descarries, Alexandre Mallette, Edouard Leblanc, Miles B. Leblanc et Nativa Faubert.

Dans l'après-midi eut lieu un driving party à la Pointe-Claire, une douzaine de voitures escortaient les jubilaires. Le souper fut servi le soir chez le héros de la fête.

Pendant le reste de la soirée, il y eut danse, chant, musique et déclamation.

Bref, on s'amusa avec le plus cordial entrain.

Pour PANNEAU PEANANS Angle INSHRINKABLE Trade Mark
PEN-ANGLE Sous-vêtements
Une espèce de sous-vêtement, et une seule, sied bien, s'use le plus lentement et vous satisfait dès le premier jour où vous l'avez achetée. Cette espèce porte marque de commerce (comme ci-haut) en rouge, et vous est garantie par le magasin qui vous la vend et par ceux qui la font. Faite en plusieurs tissus et styles, à prix variés, en grandeurs qui s'ajustent bien à la forme, pour femmes, hommes et enfants. Demandez PEN-ANGLE. 207

UN MONSIEUR

Offre gratuitement à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, du rhumatisme, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement, lui-même, pour avoir pris en vain, tous les remèdes préconisés. Cette offre dont on appréciera le but humanitaire est la conséquence d'un voeu. Ecrire, par lettre ou carte postale, à M. Vincent, 8 Place Victor Hugo, à Grenoble, France, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées. r

PIANOS ET PHONOGRAPHES

Moitié prix pour argent comptant ou avec facilité de paiements pour convenir aux acheteurs. J. A. Hurteau & Cie., Ltée., 316 Ste Catherine, Est. n

LES NOUVEAUX NOTAIRES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 15.— Les examens pour l'admission à la pratique du notariat sont terminés. Sur trente-trois candidats, vingt-et-un ont été admis. Ce sont: MM. P. P. A. Angers, J. M. M. Beaudoin, M. N. R. Belleau, Turibe Bezil, J. N. Bernier, J. V. A. A. Bourgeois, M. J. E. Bouvier, L. P. R. Demers, J. F. E. Derome, J. G. A. Dufort, L. J. A. Dupuis, J. A. Gilbert, L. N. Girard, A. Jasmin, P. Lalonde, J. E. E. Lindsay, V. Morisset, J. D. Pellerin, P. E. Rinfret, J. A. P. Trudel, Jos. F. G. Verreault.

Parmi ceux qui n'ont pu obtenir le nombre de points suffisants il y en a 10 de Montréal et deux de Québec.

La chambre des notaires, sur proposition de M. Schetagne, de Montréal, appuyé par le notaire Bélanger, de Québec, a voté une somme de deux cents dollars à la "maison des étudiants de Montréal.

CHAPEAUX DE PAILLE

Nous commencerons à réduire les prix AUJOURD'HUI.

Tous les chapeaux de paille, sans réserve, seront vendus à de véritables réductions de prix "bona fide." Les premiers arrivés, les premiers servis.

25 Pour Cent d'Escompte

sur nos bas prix réguliers. Lorsque vous savez les splendides chapeaux de paille que nous vendons à 75 cents, $1.00, $1.50, $2.00, $2.50 et $3.00, à une réduction de 25 pour cent, vous pouvez vous rendre compte, à ces prix, des véritables occasions offertes. Si votre vieux chapeau est un peu sali ou changé, vous pouvez facilement, à ces prix, vous en procurer un neuf, que vous pourrez porter encore pendant longtemps. Rappelez-vous que nous n'en augmentons pas les prix ; l'escompte est véritable, et les coiffures tout à fait modernes.

Nous vous invitons à venir les voir, que vous achetiez ou non.

AUSSI, plusieurs lots désassortis de chapeaux de paille, de formes plus anciennes que ceux ci-dessus, à écouler à 25c et 50c chacun.

Grande variété de chapeaux de toile, pour hommes et enfants, valant de 75 cents à $1.00. A vendre, cette semaine, à 58 cents chacun.

N'oubliez pas que nous fermons à 7 heures p.m., durant juillet et août, excepté le samedi, à 11 p.m.

allan Angle des rues Craig et Bleury et 401 rue Ste Catherine Ouest.

Montres Garanties pour $10.00

MONTRES pour **DAME**, à double boîtier en **OR ROULE** (gold filled) **GARANTIES** pour **25 ANS.** Mouvement (15 pierres) garanti.
POUR MESSIEURS montres découvertes, boîtier en or roulé, (gold filled) garantie **POUR 20 ANS.** Mouvement (15 pierres) garanties.

Expédiées par malle enregistrée sur réception du prix. **L'ARGENT SERA RETOURNE, SI L'ARTICLE N'EST PAS SATISFAISANT.**

Nous recommandons ces montres comme devant donner entière satisfaction sous tous les rapports.

En écrivant veuillez mentionner "La Presse," demandez notre catalogue.

NARCISSE BEAUDRY & FILS, 290 Boulevard St Laurent, Bâtisse Monument National
15.22

LE PAIN DE PURETE
est le
"PAIN PURETE"
de JAMES STRACHAN
fait entièrement sans être touché par aucune main. Phone Est 71. A

Tout habit **élégant** est obtenu chez le populaire **tailleur**
H. DESLAURIERS
1219 Boulevard St Laurent 1219
Dernières nouveautés à votre choix. 182-n 1,v

Common Sense Détruit
Rats, souris coquerelles, punaises, mites. Pas de mauvaise odeur. Chez tous les marchands ou de la Common Sense Mfg Co., Toronto, Canada. 175-n

Le pain de Cunningham vaut son prix bien autrement que tous les autres.

CIGARETTES SWEET VIOLET
CHAQUE BOUFFEE EST UN DELICE.
153—n

Patrons de "La Presse"

3091. — Blouse pour fillette de 8 à 10 ans. Tissus: 2 verges en 36 pouces pour 8 ans.

La description de ces patrons est toujours donnée en français.

Inutile de demander d'autres patrons que ceux déjà publiés.

Les lectrices de "LA PRESSE" peuvent obtenir ce patron aux conditions ordinaires.

Voici le coupon qui doit être rempli avant d'être retourné au DEPARTEMENT DES PATRONS DE "LA PRESSE."

COUPON

Patron No 3091.

Département des Patrons, à "LA PRESSE".
Il faut remplir soigneusement les lignes pointillées suivantes:

Nom.. .. ..
. . . . . .
No.. .. ..
Rue.. .. ..
Ville.. .. ..
Comté.. .. ..
Mesure de buste.. .. ..
Mesure de taille.. .. ..
Age.. .. ..

Quand vous désirez un patron soit pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure de taille ou de buste; mentionnez l'âge seulement.

Envoyez ce coupon, après que vous l'aurez rempli, au DEPARTEMENT DES PATRONS, à "LA PRESSE," avec 10 cents et le patron ci-dessus vous sera adressé quelques jours après.

La Saison des Vacances

Chaque Année, à cette même époque, la Maison
L. M. LEFEBVRE
246 rue Rachel

offre à ses clients et à tout le public en général des chances exceptionnelles de s'approvisionner à bon marché de ce qu'ils ont besoin dans tous nos départements; surtout lisez bien les spécialités que nous annonçons ci-dessous, et mille autres encore que le manque d'espace nous empêche d'énumérer.

Demain, mardi, nous commencerons cette série de ventes extraordinaires qui restera mémorable par les bas prix et la qualité des marchandises. N'hésitez pas à venir à cette ouverture de nos grandes ventes qui vous sera très profitable. De plus, pour vous favoriser, nous vous donnons des billets de commerce qui vous donnent droit à 2½ pour cent. Demandez-les.

RAYON DES EPICERIES

1 boîte poudre Old Dutch pour	9c
1 boîte sirop d'érable pour	9c
2 paquets Corn Starch pour	9c
1 livre bleu Keen pour	16c
1500 boîtes poulets valant 35 cents, pour	21½c
2 livres cacao pour	25c
6 paquets gelée pour	25c
3 paquets Coltam Bird Seed pour	25c
1 paquet Bird Seed pour	7c
1 sac fleur Ogilvie ou Five Roses, 7 livres, pour	25c
20 livres sucre granulé pour	95c
10 livres cassonade pour	43c
2 livres du meilleur beurre pour	47c
1 flacon oignons Bourque pour	12c
1 flacon marinades pour	9c
1 bonne laveuse pour	14c
1 bon balai 2 cordes	14c
1 bon balai 3 cordes	18c
1 bon balai 4 cordes	23c
6 livres fleur blé pour	17c
1 boîte 2 dans 1, Spécial, pour	7c
Cirage jaune, 10c et	20c
Cirage 2 dans 1, jaune, pour	9c
Vernis glycérine pour	6c
Vernis Boulevard pour	7½c
700 boîtes Mine Grasse à	2½c
1 boîte citrouille pour	9c
1 boîte ananas, 14c et	23c
1 boîte lait condensé, 10c et	12½c
1 boîte Peptonine Robinson, Barley ou Christie Food pour	22c
5 livres thé naturel, de 25c, pour	$1.15
1 livre chicorée pour	12c
2 livres vermicelle fin pour	15c
6 livres riz Chinois pour	28c
6 livres fleur avoine pour	19c
7 morceaux savon parfumé pour	25c
3 pintes fèves blanches pour	19c
4 pintes pois pour	17c
1 livre soda à pâte pour	6c
2 livres acide borique pour	25c
1 livre fleur lin pour	6c
1 livre empois pour	6c
1 boîte vermicelle 5 livres pour	24c
1 livre tabac en feuilles, 25 cents, pour	19c
3 livres fleur blé d'inde pour	10c
3 boîtes blé-d'inde ou pois pour	25c
2 belles lavettes pour	9c
3 livres café pour	42c
1 service à dîner, 78 morceaux, valant $6.00, pour	$4.25
1 service toilette, 6 morceaux, valant $1.75, pour	$1.49
1 service toilette, 10 morceaux, valant $2.00, pour	$1.75
1,000 brosses à linge, valant 25c, pour	9c
1,000 brosses à cheveux, valant 25c, pour	9c
2,000 livres blanc ceruse, à, la livre	1c
2 livres size, pour	5c
240 blanchissoirs, 15c à	$4.00
60 services à limonade, 80c à	$1.50
175 services à thé, valant 75c, pour	40c
200 cheminées de lampes, No 1, valant 10c, pour	6c
700 becs de lampes en cuivre, valant 12c, pour	8c
300 boîtes lampions, 8c, pour	5c

TAPISSERIES

Plus de 600 dessins, dans nos plus beaux papiers en "job", à 1½c, 2c, 2½c, 3c, jusqu'à 8c la pièce. Venez faire un choix.

RAYON DES LIQUEURS

1 flask scotch, 1 pinte, $1.25, pour	99c
1 pinte vin sherry, 35c, 45c et	59c
1 pinte vin Porto, 45c, 75c et	$1.00
Cognac Richard, 79c, 99c et	$1.19
Gin Melchers, 49c et	79c
Gin de Kuyper, pour 53c et	83c
Cognac Hennessey, 3 étoiles	$1.49
Cognac Jockey Club, pour	70c
Cognac Jules Robin, pour	85c
Cognac Marie Brizard, pour	89c
1 pinte cognac, 95c et	$1.15
Vin St Michel, pour	68c
Vin RR. PP. Oka, pour	79c
1 douz. extrait malt Miller, pour	$2.50
Pilules Rouges ou Moro, pour	29c
Pilules Milburn, d'Or ou Dodd, pour	35c
Sirop Fellow, pour	91c
Wampole, pour	67c
Emulsion Scott, pour 38c et	69c
Elixir Ducro ou Pepto Mangan, pour	97c
Koenig Tonic Nerve, pour	85c
2 emplâtres Belladone, pour	25c
Fer Bravais, pour	93c
Vin Bravais, pour	$1.23
Pepto Fer Jaillet, pour	$1.20
Bromo Quinine, pour	18c
Celery King, pour	18c

Fermé à 6 heures, les lundis, mercredis et jeudis durant les mois juillet et août.

TEL. BELL EST 2113.

Le Gracieux Developpement DE LA POITRINE

qui assure une **Taille élégante**, est obtenu par l'usage des fameuses
PILULES PERSANES
de Tewfick Haziz, Téhéran (Perse).
Femmes et Jeunes Filles usez-en ! Elles font merveille! $1.00 la boîte 6 boîtes pour $5.00.

Société des Produits Persans
Département A, Boîte postale 1031. MONTREAL.
(2) A i

BUVEZ L'EAU MINERALE...
L'EPIPHANIE
Son seul tort est d'être du pays.
ROBERT ALLAN
Agent.
Tél. Main 1784
10,12,15

SOLLICITEURS DE PATENTES
PATENTES QUI PROTEGENT
FETHESTONAUGH & CIE
Charles W. Taylor, ancien examinateur au Bureau canadien des Brevets. Edifice Canada Life Montréal, Chambre 39.
*76—1Mvm

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés de noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

ARCHAMBAULT — A Saint-Vincent de Paul, comté Laval, le 13 juillet 1907, l'épouse de M. Arthur Archambault, une fille, baptisée Marie-Rosa-Florida.
Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Dumas, oncle et tante de l'enfant.

BEIQUE — Le 24 juin, 1907, Mme L. Béique, (Béatrice R. Bisaillon), une fille.

BREGENT — A Montréal, le 7 juin 1907, l'épouse de M. Auguste Brégent, une fille.

CADIEUX — A Montréal, le 14 juillet 1907, au No 177 rue Marie-Anne, l'épouse de M. Hyacinthe Cadieux, un fils, baptisé Joseph-Hyacinthe-Eloi.
Parrain et marraine, M. et Mme Adrien Mayot.

GERVAIS — A Saint-Jovite, le 8 juillet 1907, l'épouse du docteur J. E. Gervais, un fils, baptisé Roch-Eugène-Paul. 213—2

GUILBAULT — A Maisonneuve, le 13 juillet 1907, au No 53 rue Létourneux, l'épouse de M. Zotique Guilbault, une fille, baptisée Marie-Antoinette-Alix-Béatrice.
Parrain et marraine, M. et Mme Antoine Delorme, grands-parents de l'enfant.

HENUSET — Au Nominingue, le 10 juillet 1907, l'épouse de M. Alexis Hénuset, un fils, baptisé Jean-Louis.
Parrain et marraine, M. et Mme Jean Bourdon, aïeuls maternels de l'enfant.

HOLDSTOCK — A Montréal, le 14 juillet 1907, au No 134 Murray, l'épouse de M. Georges Holdstock, commis épicier, une fille, baptisée Marie-Rose-Délima-Alexina.
Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Charbonneau, grands-parents de l'enfant.

LEMOINE — A Saint-Henri, Montréal, le 3 juillet 1907, l'épouse de M. Albert Lemoine, une fille.
Parrain et marraine, M. Joseph Lemoine et son épouse, grands-parents de l'enfant.

SAURIOL — A Montréal, le 14 juillet 1907, au No 501 rue Amherst, l'épouse de M. Léon Sauriol, un fils, baptisé Joseph-Alexandre-Léopold.
Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Lajoie, oncle et tante de l'enfant.

MARIAGES

PRAIRIE - PERREAULT—A Montréal, le 13 juillet 1907, à l'église Notre-Dame, dans la chapelle du Sacré-Coeur, par M. le chanoine Lesage, curé de Chambly, Oliva Prairie, de Chambly, à Elisabeth Perreault, de Chicago.
Nos meilleurs souhaits l'accompagnent.

DECES

ARCHAMBAULT — En cette ville, samedi, le 13 juillet 1907, à l'âge de 82 ans et 8 mois, M. Joseph Archambault, bourgeois, père de MM. Napoléon, Joseph, Francis et Alphonse Archambault.
Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 282 Maisonneuve, mardi, le 16, à 8 heures 15 a.m., pour se rendre à l'église Sainte-Brigide et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER — En cette ville, le 13 juillet 1907, à l'âge de 9 ans, Rodolphe, enfant bien-aimé de Delphis Boucher, épicier.
Les funérailles ont eu lieu ce matin au Sault au Récollet, lieu de la sépulture.

CHAMPAGNE — A Saint-Vincent de Paul, le 14 juillet 1907, à l'âge de 52 ans et quelques mois, Eugène-Ferdinand Champagne, ingénieur en chef du pénitencier de Saint-Vincent de Paul, et frère de M. Champagne, inspecteur des chaudières à Montréal.
Les funérailles auront lieu mardi, le 16 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, à 8½ heures, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOUGEON — En cette ville, le 14 juillet 1907, à l'âge de 55 ans, Célina Jarry, épouse de Paul Gougeon.
Les funérailles auront lieu mardi, le 16 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 1122 rue Saint-Laurent, à 7 heures, pour se rendre à l'église Saint-Laurent, et de là au cimetière de Saint-Laurent, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZON — A l'Hôtel-Dieu, le 14 juillet 1907, à l'âge de 46 ans, est décédée Mme Julie Aubertin, épouse de Godfroi Lauzon.
Funérailles privées.

LACAS — A Sainte-Rose, le 3 juillet 1907, à l'âge de 20 ans, 11 mois et 3 jours, Guillimine Lacas, fille bien-aimée d'Anselme Lacas, de Sainte-Rose, comté Laval.
Les funérailles ont eu lieu vendredi le 5.

LEBLANC — A Saint-Anicet, le 13 juillet, 1907, à l'âge de 61 ans, J. Hilaire Leblanc.
Les funérailles auront lieu mardi, le 16 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 726 rue Cadieux, à 8 heures, pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAINT-ONGE — En cette ville, le 13 juillet, 1907, à l'âge de 18 ans, 8 mois et 6 jours, Mlle Ida Saint-Onge, fille de feu Henri Saint-Onge, bijoutier.
Les funérailles auront lieu mardi, le 16 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de sa mère, No 24½ rue de la Montagne, à 6¼ heures, pour se rendre à l'église Saint-Joseph et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THIBAULT — En cette ville, le 14 juillet 1907, à l'âge de 21 ans et 9 jours, Rosanna Emond, épouse d'Emile Thibault.
Les funérailles auront lieu mardi, le 16 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 94 rue Bérard, autrefois rue Lacroix, à 7¼ heures, pour se rendre à l'église Saint-Irénée, Saint-Henri, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MESSE DE REQUIEM

LARUE — Une messe de requiem sera chantée mercredi, le 17 du courant, à 7 heures, à l'église Notre-Dame, pour le repos de l'âme de Philomène Rochon, épouse d'Adolphe Larue.
Parents et amis sont priés d'y assister. 214—2

SERVICE ANNIVERSAIRE

BENARD — Mercredi, le 17 du courant, à 7¼ heures, à l'église de Saint-Henri, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de Moise Bénard.
Parents et amis sont priés d'y assister.

LEMARBRE — Mercredi, le 17 du courant, à 8 heures, à l'église du Sault au Récollet, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de Théotiste Lemarbre.
Parents et amis sont priés d'y assister.

LE SEL WINDSOR — devrait coûter plus cher — il est si pur, si beau, si délicieux. Il sale plus, aussi. Cependant il ne se vend pas plus cher. 141

122—LM.S.

Si mes Maux d'Estomac et mes Palpitations de Coeur n'avaient pas été enrayés énergiquement par les

PILULES ROUGES

Je n'en aurais pas eu pour longtemps à vivre.

QUATRE MEDECINS M'AVAIENT CONDAMNEE.

Lettre de Madame A. CORMIER, Grand Shemogue, Co. Westmoreland, N. B.

Souvent, bien souvent hélas, et sans qu'il y ait pour cela une cause immédiate apparente, des symptômes d'oppressement apparaissent chez la jeune femme ou chez la femme d'âge mûr.

Lorsqu'elles ont à effectuer un mouvement fatigant et prolongé, courir, par exemple, ou bien fournir un travail en dehors de leurs habitudes, la respiration s'embarrasse et devient pénible.

Un point de côté se fixe, douloureux et lancinant, puis le coeur se met de la partie. Ce sont d'abord des secousses, des désordres vifs et rapides de la durée d'une seconde, pendant lesquels les malades sont fort effrayées.

Puis le mal augmente dans sa fréquence, les palpitations angoissantes s'affirment, deviennent plus longues, amenant à chaque fois des souffrances plus intenses et plus apeurantes.

Ou bien encore, c'est la neurasthénie qui vient saisir la femme en bonne santé, traîtreusement, par derrière, pour la jeter pantelante et inerte sur un lit de souffrances. La tête est fatiguée, incapable même de penser. Au moindre mouvement que la malade essaie, une sensation immense d'anéantissement et de terreur effroyables s'empare d'elle, tandis que le froid gagne ses extrémités.

Mais il ne faudrait pas croire que chaque fois que ces symptômes apparaissent il existe une maladie organique du coeur. Il ne s'agit, la plupart du temps, surtout chez les femmes d'un certain âge, que de simples troubles fonctionnels, de perturbations nerveuses dont les effets disparaissent quand la période critique est définitivement traversée.

Les hémorragies sont fréquentes à cette époque de la vie, et par hémorragies nous entendons parler de pertes de sang de toute nature qui peuvent se produire par toutes les voies et qui ont naturellement leur répercussion immédiate dans l'arsenal du système sanguin, c'est-à-dire le coeur.

Ce que nous prenons pour des affections du coeur sont des affections du sang !

Les vaisseaux capillaires eux-mêmes ne sont pas exempts de dilatation et de ruptures qui se produisent soit aux membres, soit au visage. Dans ce dernier cas on peut observer un éclat particulier de la peau qui constitue une des variétés de la couperose, cette coloration rouge de la face qui détruit la beauté et fait le désespoir des malheureuses femmes qui en sont atteintes.

Le même état défectueux de circulation existe dans la profondeur des organes et affecte l'estomac ainsi que le cerveau où il produit les signes d'anémie cérébrale que nous signalions, il y a un instant : maux de tête, vertiges au réveil et dans le passage de la station couchée à la station assise ou debout, tendance à la syncope, etc. ; ou au contraire, signe de la congestion cérébrale, sensations de plénitude ou de lourdeur de la tête, douleurs constrictives ou en coup de marteau, bouffées de chaleur avec rougeur de la face, vertiges et tournoiements de la tête, surtout quand on se baisse, quand on se couche, inaptitude aux travaux intellectuels, etc.

Dans ces conditions, le seul remède à prendre ce sont les Pilules Rouges, le remède par excellence toutes les fois qu'il s'agit du sang et de la circulation.

L'emploi de quatre ou cinq boites de Pilules Rouges remet tout dans l'ordre. Ce résultat est palpable, connu, indiscutable et ne peut pas être nié. La science moderne n'a encore rien trouvé qui leur soit supérieur et on en a la preuve dans les clameurs d'enthousiasme et de reconnaissance infinie poussées par des milliers de poitrines au Canada et aux Etats-Unis.

Voici en particulier le témoignage d'une personne guérie par les Pilules Rouges :

Grand Shemogue, N. B., 18 Mai 1907.

Messieurs,

Depuis plus de quatre ans j'étais très affaiblie, anémique au point que je ne pouvais faire le moindre travail. Je souffrais de maladie d'estomac et de palpitations de coeur et quatre médecins que j'avais consultés n'avaient pu me guérir. Je ne mangeais plus, je ne tenais plus debout, j'étais épuisée. Je me suis décidée alors à prendre les Pilules Rouges dont j'avais lu dans les jounaux les merveilleux effets. Elles m'ont fait du bien tout de suite. Après en avoir pris six boîtes, je me sentais déjà beaucoup plus forte et l'appétit était revenu. J'ai continué et mes malaises sont complètement disparus, je me suis parfaitement remise et j'ai pu reprendre mon travail.

Il n'est pas douteux que si le mal n'avait pas été enrayé énergiquement par les Pilules Rouges, je n'en aurais pas eu pour longtemps à vivre.

Dame AIME CORMIER.

CONSULTATIONS GRATUITES.—Adressez-vous par lettre ou personnellement, au No 274 rue Saint-Denis, Montréal, si vous désirez avoir des conseils. Les Médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Rouges et vous indiqueront aussi d'autres traitements si votre maladie le requiert.

DEFIEZ-VOUS. — Les Pilules Rouges sont toujours vendues en boîtes de 50 pilules. Chaque boîte est recouverte d'une étiquette imprimée en rouge sur du papier blanc. Les Pilules Rouges que les marchands vous vendent à l'once, au cent ou à 25c la boîte, ne sont pas les nôtres ; ce sont des imitations, car jamais nos Pilules Rouges ne sont vendues de cette manière.

Ces charlatans qui se font appeler docteurs, passant par les campagnes, allant de maison en maison, se disant envoyés par la Cie Chimique Franco-Américaine, sont des imposteurs tout-jours, car jamais nos médecins ne sortent de leurs bureaux de consultations pour soigner les femmes malades.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c pour une boîte ou $2.50 pour six boîtes, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez, par le retour de la malle, les véritables Pilules Rouges.

Adressez toutes vos lettres : CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

UN RASOIR A LA MAIN

UN MALHEUREUX PARALYTIQUE S'OUVRE LA GORGE, DANS LA NUIT DE SAMEDI A DIMANCHE — LA BLESSURE N'EST PAS MORTELLE, CROIT-ON.

Daniel Flynn, domicilié au No 156 de la rue des Manufactures, a tenté de se suicider, hier, dans la nuit, en se coupant la gorge. L'infortuné était dans sa chambre, où depuis douze ans il est confiné par la maladie, lorsqu'il a commis son acte de démence.

Au moment fatal, le beau-père de la victive, M. Edward Myles, entrait dans la chambre. Il appela immédiatement la voiture d'ambulance de l'hôpital Général ; à son arrivée, le médecin ambulancier déclara que l'infortuné ne s'était tranchée qu'une artère. Le rasoir, dans la main débile du malade, n'avait pu compléter l'oeuvre fatale.

Aujourd'hui, Flynn semble reprendre des forces.

Mme Flynn et le père de celle-ci, ont déclaré à un représentant de journaux que l'infortuné était incapable de marcher depuis 12 ans, à cause d'une paralysie locale. Vendredi, la pluie sembla augmenter les douleurs que Flynn ressentait ordinairement dans les jambes. Samedi, cependant, il paraissait mieux, et eut l'air de s'intéresser à la lecture des journaux que lui fit son petit garçon, pendant la soirée.

A 1 heure, dimanche matin, d'après Mme Flynn, le malade s'éveilla tout à coup et se tournant vers elle, lui dit : "Kate, je vais me tuer."

Mme Flynn fut tellement alarmée par ces paroles, et la manière dont elles furent dites, qu'elle sauta de son lit, et alla en toute hâte prévenir son père. Comme M. Myles entrait dans la chambre, il aperçut son gendre qui s'ouvrait la gorge avec son rasoir.

Flynn est âgé de 48 ans. Avant sa cruelle maladie, il était contremaître dans une manufacture de boîtes.

La longue réclusion de Flynn, réclusion occasionnée par l'infirmité dont il souffre, a, d'après toutes les personnes qui le connaissent, eut un effet désastreux sur l'esprit du malheureux.

ASSAILLI PAR DES BANDITS

UN MATELOT EST RAMASSE SUR LES QUAIS DANS UN PITOYABLE ETAT ET TRANSPORTE A L'HOPITAL.

Un matelot du nom de Gus. Nelson a été ramassé de bonne heure, hier matin, sur les quais, dans un pitoyable état. Le pauvre diable était tout plein de sang et avait le corps couvert de blessures.

Transporté à l'hôpital, Nelson raconta qu'il avait été lâchement assailli par quatre voleurs de grands chemins qui lui avaient pris la somme de $26.

La victime n'a pu donner aux détectives qu'un vague signalement de ses agresseurs.

ELLE SE CASSE LE COU

Niverhill, Mass., 15 — Mlle Dora Daigle, de la rue Summer, Lynn, en visite chez Mme Emma Harris, de cette ville, s'est fracturé le cou en tombant d'un hamac. Chose étrange elle vivait encore lorsqu'elle fut ramassée et les médecins espèrent qu'elle survivra à cet accident d'ordinaire fatal.

CASTORIA
Pour Bebés et Enfants.
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher.

FIN TRAGIQUE DE CEO. PEPIN

IL SE SERAIT NOYE ACCIDENTELLEMENT DANS LE LAC CHAMPLAIN.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 15 — Un message télégraphique venant de Whitehall, Etat de New York, nous annonçait, samedi matin, la mort tragique d'un ancien cocher de Saint-Hyacinthe, et dont la famille y demeure encore, rue Saint-Paschal : Georges Pépin, célibataire, âgé de 24 ans.

Ce dernier, il y a quelques mois à peine, quittait les siens pour aller prendre du service, au compte d'une puissante compagnie américaine faisant le commerce du charbon.

Il était employé comme manoeuvre sur une barge et c'est au cours d'un voyage sur le lac Champlain que tombant accidentellement à l'eau il se serait noyé avant que ses compagnons de travail eussent pu lui porter secours.

Une rumeur qui courait la ville, samedi, et que l'on disait venir de Saint-Jean, voulait que l'embarcation sur laquelle l'infortuné Pepin était monté, eut été frappée par un bateau à vapeur et que quatre ou cinq charbonniers se fussent noyés avec notre ancien concitoyen.

Rien là-dessus n'a pu être confirmé par votre correspondant.

La mère de Georges Pepin — veuve, aujourd'hui mariée à M. Joseph Beaunoyer — est partie dès samedi pour Whitehall, en compagnie de son époux, de Madame C. Hébert, tante de la victime et d'Alphonse Pepin, son frère.

Les formalités voulues par les lois américaines accomplies, la dépouille mortelle sera transportée à Saint-Hyacinthe, lieu de l'inhumation.

DEPART POUR L'EUROPE

M. T. B. Carmock le célèbre opérateur à l'emploi de MM. Gauvreau et Larose au Nationoscope, est parti ce matin à New-York d'où il s'embarque-

M. T. B. Carmock, du Nationoscope parti ce matin pour l'Europe.

ra à bord du "Adriatic" de la "White Star Line" en route pour l'Europe. M. Carmock ira faire des études sérieuses à Paris chez Pathé. A son retour qui s'effectuera vers la mi-septembre, M. Carmock nous apprendra une nouvelle qui créera toute une sensation. Remarquons qu'au Nationoscope, les choses ne se font pas à demi.

LES COURRIERS D'EUROPE

Les courriers pour la Grande-Bretagne et l'Europe se fermeront, cette semaine, à l'hôtel des postes, aux heures suivantes:

Lundi, — à 9 h. 30 a.m., par le Kronprinz Whilhelm", Cie Lloyd de l'Allemagne du Nord.

Mardi, — à 9 h. 30 a.m., par l'"Adriatic", Cie White Star; à *6 h. 15 p.m., courrier supplémentaire.

Mercredi, — à 9 h. 30 a.m., par "Amerika", Cie Hambourg-Américaine; à *6 h. 15 p.m., courrier supplémentaire.

Vendredi, — à 9 h. 30 a.m., par l'"Etruria", Cie Cunard; * à 6 h. 15 p.m., courrier supplémentaire; * * à 6 h. p.m., par le "Victorian", Cie Allan.

Samedi, — * * à 1 h. p.m., par le "Dominion", Cie Dominion.

Les courriers pour le continent, par "La Bretagne", Cie Générale Transatlantique, se fermeront mercredi, à 9 h 30 a.m., et le courrier supplémentaire, le même jour, * à 6 h. 15 p.m.

* Les lettres peuvent être déposées jusqu'à 6 h. 15 p.m., les autres matières postales devront être déposées avant 5 h. p.m.

** Les colis sont envoyés par ces bateaux et peuvent être déposés jusqu'à 5 heures, vendredi, et midi, samedi.

Les lettres peuvent être déposées à la Station B, jusqu'à quinze minutes avant l'heure mentionnée ci-haut.

FATALE EXPLOSION

Sept personnes tuées et autant de blessées dans une fabrique d'explosifs.

Londres, 15 — Une dépêche d'Odessa dit que sept personnes ont été tuées et autant ont été blessées par une explosion dans une fabrique de bombes clandestine.

MALTRAITEE ET SOUFFRANT LA FAIM

Rutland, Vt., 15 — Le commissaire des pauvres Pierre Brosseau a été obligé d'amener à la ferme des déshérités de la fortune une pauvre vieille femme de 79 ans, du nom de Susy Blodgette. Elle fut recueillie mourante de faim, errant dans les rues, sa fille, Mme William Niles, refusant de l'héberger. M. Brosseau a déclaré que la pauvre vieille avait des marques de mauvais traitements sur le corps.

IL CHANGE DE POSTE

M. T. J. Beatty, télépraphiste en chef du Vermont Central, avec résidence à Saint Albans, vient d'accepter une autre position à l'exposition de Jamestown.

The John Murphy Company Limited

Le Magasin est ouvert de 8 à 5.30 p. m. Lundi, 15 Juillet 1907.

QUELQUES-UNES des OFFRES de la VENTE de MARDI

Chics Chapeaux Garnis. Valeurs régulières $3.75 à $8.50. MARDI $1.89

100 chapeaux très bien garnis, par nos propres modistes, dans les formes importées et en belle tresse toscane. Pailles et osier fendu de fantaisie, élégamment garnis de jolis rubans, ailes, ou fleurs, chapeaux élégants et de toilette pour dames et enfants. Prix réguliers $3.75, $5.00, $6.00, $6.50, $7.50, $8.00 et $8.50. Prix de vente de la mi-été, mardi, ... $1.89

300 Blouses en batiste blanche. Valeurs rég. $1.50, $2 et $2.25. Mardi $1.19

300 blouses blanches en belle batiste lavable, bien garnies de belle broderie, dentelle et beaux remplis, splendidement finies au col et aux manches; bien taillées. Environ 20 différents styles de blouses en lingerie et tissus suisses. Valeurs régulières $1.50, $2.00 et $2.25. Mardi, à écouler, chacune à $1.19

Costumes d'été en soie pour dames. Prix rég. $20 et $25 chacun. Mardi $14.95

Costumes tuniques en soie, beau taffetas, marine, brun et noir, la blouse est à biais, aux épaules et à petits boutons, la jupe est ornée d'un biais au bas.

Costumes à carreaux bleus et blancs dans le style à blouse, avec grands plis de chaque côté et un gros pli double en avant, la jupe est également à plis.

Costumes en louisine bleu marine unie, avec empiècement en dentelle noire et manches cloche aussi garnies de dentelle, la jupe à 2 rangs d'insertion et un volant bouillonné.

Costumes à carreaux blancs et noirs, blouses et jupe garnies avec rabats de soie.

Aussi costumes à carreaux étroits noirs et blancs. Prix réguliers $20.00 et $25,00 chacun. Mardi, à écouler à $14.95

Vêtements de bébés et d'enfants. Presque tout ce dont ils ont besoin. Mardi à Moitié Prix

Un écoulement considérable de nos vêtements de bébés et d'enfants. Ce lot comprend: robes en soie, toilettes en soie, manteaux en soie, robes de nuit, robes en batiste, robes en indienne, jupes longues, jupons, robes en batiste, robe brodées, tabliers et manteaux en cachemire. Quelques articles sont légèrement salis, d'autres un peu froissés.

Mardi, à écouler à MOITIE PRIX.

Bas de dames et de messieurs. Prix réguliers : .65 à $1.00 la paire. Mardi .50

800 paires de bas pour hommes et femmes. Ceux des femmes sont en Lille uni, dentelle et brodé, ceux pour hommes sont en Lille uni et de fantaisie, de presque toutes les couleurs y compris le blanc. Les couleurs des bas de dames sont: tan, blanc, gris, noir et azur. Chaque paire est en Lille d'été de la meilleure qualité. Prix réguliers .65 à $1.00 la paire. Prix de vente de la mi-été, mardi 50

Mitaines et gants longs. Rég. .85, $1., $1.25 et $1.50 la paire. Mardi .75

300 paires de gants de la saison en soie et en Lille, tous avec poignets mousquetaires. Lille: 20 et 22 pouces, blancs et noirs; soie: 22 et 26 pouces, azur, rose, nil, hélio, et Cardinal. Tous les points. Régulier, .85, $1.00, $1.25 et $1.50 la paire.

Aussi environ 100 paires de mitaines longues en soie blanche, toutes bien faites et de la meilleure qualité. Rég. $1.15 et $1.25 la paire. Mardi tous à, la paire. 75

Organdis et foulards coton. Rég. .18, .20 et .25 la verge. Mardi .12½

1500 verges de mousseline organdi, fond blanc avec jolies fleurs, rose, bleu, mauve, etc., et pois noirs et blancs ; foulards coton à fond blanc et de couleur, avec dessins de fleur et effets de pois de couleur ; beau fini soyeux, couleurs indélébiles; spécialement adaptés pour robes et vêtements d'enfants. Régulier .18, .20 et .25 la verge. Mardi, à écouler à 12½c

Chaussures de dames. Rég. $3.50 à $4.00 la paire. Mardi $2.48

140 paires de bottines et oxfords en beau cuir verni et chevreau vici, faits sur les nouvelles formes du style de printemps 1907, genre Blucher ; à lacets et à boutons ; semelles moyennes et pesantes ; d'un très beau fini; tous les points. Prix réguliers $3.50 à $4.00 la paire. Mardi, la paire $2.48

Serviettes de table en toile irlandaise et écossaise. Mardi 20 p. c. de réduction et moins

Seulement 75 douzaines de serviettes de table en pure toile irlandaise et écossaise. Grandeurs de 18 x 18 à 27 x 27.

Régulier $1.25, mardi . .63
Régulier $1.35, mardi . $1.00
Régulier $1.65, mardi . 1.25
Régulier $1.85, mardi . 1.50
Régulier $2.75, mardi . 2.25
Régulier $5.20, mardi . 3.50
Régulier $8.00, mardi . 6.00

A QUEBEC

ADMINISTRATION CIVIQUE — CHATEAU FRONTENAC — LE DUC DES ABRUZZES — VISITE DE JOURNALISTES — LES "EMPRESS" — ETC.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 15. — Son Honneur le maire Garneau a présenté au conseil de ville, vendredi soir, un état détaillé des recettes et dépenses pour l'année fiscale 1906-07. Ce rapport accuse un surplus de $47,506.06.

Le conseil a décidé d'aider à la réception qui sera faite le 19 du courant au Premier Ministre du Canada, à son retour d'Europe. Le conseil paiera les dépenses de décorations de l'hôtel de ville, des édifices et parcs publics.

M. le maire Garneau et M. l'échevin Lemay sont nommés représentants dans la ville dans le bureau de l'école Technique de Québec.

— Les travaux de démolition des maisons de la rue Saint-Louis achetées par la Cie du Pacifique pour agrandir le château Frontenac sont commencés. Un grand nombre d'ouvriers sont employés à ces travaux.

Le château Frontenac est tous les jours rempli de touristes et souvent on ne peut accommoder tout le monde tant l'hôtel est à l'étroit.

Les entrepreneurs sont MM. Roxford et Bishop, le sous-entrepreneur est M. Mathieu.

C'est encore un coin du vieux Québec qu'on fait disparaître. Personne ne le regrettera cependant, lorsque l'on verra s'élever la superbe édifice que le C. P. R. entend y construire.

— Samedi midi, Son Honneur le maire Garneau a donné un dîner au club de la Garnison en l'honneur du Duc des Abruzzes.

Parmi les personnes présentes on remarquait: Son Altesse Royale le Duc des Abruzzes, Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, le major Shippard, L. Niquette, aide de camp du Duc, lieutenant de vaisseau Paul Cottani, enseigne de vaisseau M. Paganizio, hon. R. Dandurand, président du Sénat, hon. R. Roy, secrétaire-provincial, le comte F. Mazza, consul général d'Italie au Canada, lieutenant-colonel Roy, O. C. D., M. A. Galipeault, maire suppléant, lieutenant-colonel Turnbull, M. Wm. MacPherson.

Samedi soir, Son Altesse Royale était l'hôte de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur Jetté, à Spencer Wood.

Les officiers ont reçu, hier, à bord du "Varèse," une foule de leurs amis québecquois avec toute la cordialité italienne.

Hier midi, les sous-officiers du croiseur ont donné un lunch à leurs amis de Québec, à bord du "Varèse."

— M. Geo. Ham, du C. P. R., était en ville, samedi, pour faire des arrangements avec M. J. Horn jr., agent de la Cie à Québec, pour la réception des journalistes anglais qui arriveront à bord du même paquebot que Sir Wilfrid Laurier, l'"Empress of Britain."

Les visiteurs seront les hôtes de Sir Thomas Shaughnessy. Ce sont les représentants des journaux suivants: Le "Times," Le "Standard," Le "Telegraph," Le "Post," Le "Daily News," Le "Chronicle," Le "Westminster Gazette," Le "Pall Mall Gazette," Le "Scotman," Le "Glasgow Herald," Le "Belfast Whig," L "Cardiff Western Mail," et L' "Illustrated London News."

Cette nomendature montre que Québec sera envahie vendredi par les représentants des plus grands journaux anglais.

Les visiteurs resteront à Québec jusqu'à samedi. Ils visiteront le port de Québec, les Chutes Montmorency e Sainte-Anne de Beaupré.

Ils assisteront vendredi à la grande réception faire à Sir Wilfrid.

— Trois convois spéciaux ont amené, vendredi, les passagers partis par l'"Empress of Ireland." Plusieurs de ces voyageurs venaient des Etats-Unis, surtout de l'ouest. La route canadienne devient évidemment de plus en plus populaire et Québec s'en aperçoit.

— Le jeune Arthur Bruyère, dont "La Presse" a annoncé la disparition a été retrouvé.

Son père nous informe qu'il a reçu un télégramme lui disant que son fils était chez son oncle à Montréal.

— M. l'abbé J. A. Robert, du Séminaire de Québec, a subi de façon brillante, à l'université de Louvain, l'examen politique et sociale.

— Mme Ménandre Girard est décédée subitement, vendredi, aux Eboulements.

— A la dernière séance du conseil municipal, S. H. le maire Garneau et M. l'échevin Lemay ont été nommés délégués pour représenter le conseil dans le Bureau de l'Ecole Technique de Québec.

— M. A. L. Goyette, de Grand'Mère, rapporte qu'on a découvert un nouvel et miraculeux Cobalt sous les rais du chemin de fer Canadian Northern, aux environs de cette petite ville manufacturière du comté de Champlain.

Il s'agit de la découverte d'un filon d'argent pur, aussi pur qu'à Cobalt, et de 8 pouces d'épaisseur. Un bonheur, paraît-il, n'arrive jamais seul. M. Goyette a aussi découvert, à quelque distance de Grand'Mère, un gisement de cuivre d'une richesse incroyable. Il est, d'après un échantillon d'une extraordinaire pureté. Ces dans le comté de Saint-Maurice, à trente milles de Grand'Mère, que se trouve ce gisement.

M. Goyette est descendu à Québec avec quelques-uns de ses associés pour demander des lettres d'incorporation pour une compagnie minière au capital d'un million de piastres. Cette compagnie portera le nom de La Compagnie Minière de la Vallée du Saint-Maurice.

FEU Mme ELIE CHAGNON

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Verchères, 15 — A Verchères, à l'âge de 70 ans, est décédé, samedi dernier, Philomène Pigeon, épouse de M. Elie Chagnon, cultivateur de la paroisse de Verchères. Elle était la mère de M. l'abbé Euclide Chagnon vicaire à l'église St Jean-Baptiste de

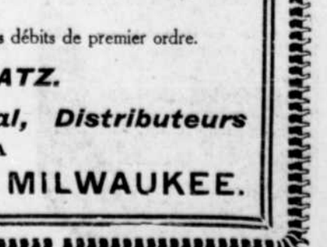

Mme Elie Chagnon, décédée à Vercheres

Montréal. Elle laisse pour déplorer sa perte, son époux, cinq fils ; M. Euclide, abbé, Philibert, Albert, Wilfrid, Médéric, et deux filles, Mesdames J. Peltier, de Varennes, et Vincent, de Verchères. Nous prions la famille éplorée d'agréer l'expression de nos plus sincères sympathies.

Les funérailles auront lieu, demain le 16, à 9½ heures, à l'église paroissiale de Verchères.

Quand vous buvez la

Bière BLATZ

MILWAUKEE

VEUILLEZ noter sa fine saveur de houblon—et le corps du malt. Et puis remarquez comme elle est claire. Voilà autant de caractéristiques qui établissent la bonne qualité des bières Blatz. Ces bières représentent le plus haut degré de perfection dans l'industrie du brassage — dans le procédé Blatz. Tout connaisseur que vous soyez, la "Blatz", lorsque vous l'aurez goûtée, sera "votre bière".

La Blatz en bouteille se trouve, ou doit se trouver, dans tous les débits de premier ordre.

DEMANDEZ LA BIERE BLATZ.

Walter R. Wonham & Sons, Montréal, Distributeurs

FAITE EXCLUSIVEMENT PAR LA

VAL. BLATZ BREWING CO., MILWAUKEE.

Vent modéré du sud, beau et chaud. Mardi, beau, pluie durant la nuit.

NOS MINISTRES

L'honorable M. Gouin est attendu à Québec incessamment.

—L'honorable Rodolphe Roy est à Montréal, descendu au Viger.

LA BANQUE DOMINION

Le rapport de la banque Dominion est intéressant à maint égard, accusant comme il le fait, pour le dernier semestre, un bénéfice représentant pour l'année entière 17.60 pour cent sur le capital qui est de $3,633.000. A noter que le fonds de réserve de la banque, y compris les profits non divisés, est de $4,700,000.

Comme preuve additionnelle de la confiance dont jouit la banque Dominion constatons que dans l'année close le 30 juin dernier les dépôts se sont accrus de $4,000,000. Son encaisse est pratiquement de $8,000,000 et son actif immédiatement réalisable est de près de $15,000,000.

LA BIENVENUE A SIR WILFRID

QUEBEC, MONTREAL ET OTTAWA VONT FETER LE PREMIER MINISTRE.

A Québec, à Montréal et à Ottawa, partout on s'agite fébrilement afin d'offrir à sir Wilfrid Laurier revenant d'Europe une réception pouvant faire à la fois honneur à notre premier ministre et aux Canadiens.

A Montréal, on a commencé depuis longtemps et c'est ce soir que se fera le gros travail d'organisation pour les différents clubs de la ville. Voici les avis de convocation pour ce soir :

DIVISION NORD-EST

Les présidents des clubs Choquette, Décarie, DeLorimier, Robidoux et Préfontaine, pour la division Nord-Est, sont convoqués pour ce soir, à 8 heures, au numéro 566 Parc Lafontaine.

DIVISION NORD

Les présidents des clubs Brodeur, Bernier, Marcil, Laurier, Dorion, de l'Association Libérale du Boulevard Saint-Louis, sont convoqués pour ce soir à 8 heures, à la salle Landry, angle des rues Saint-Laurent et Mont-Royal.

DIVISION EST

Dans cette division, le club Lemieux convoque une grande assemblée générale de tous ses membres, pour ce soir, dans sa salle à l'angle des rues Lafontaine et Iberville. L'échevin Séguin présidera.

CLUB LIBERAL ST HENRI

Il y aura réunion des officiers et membres du Club Libéral ce soir à 8 heures, aux bureaux du président à l'ancien No 3663 de la rue Notre-Dame, à Saint-Henri.

CLUB SAINT-LOUIS

Une assemblée spéciale du Club Libéral Saint-Louis, à laquelle tous les membres et tous les électeurs des divisions Saint-Louis et Saint-Laurent sont invités, aura lieu aux salles du club, 139½ rue Sainte-Elisabeth, mercredi soir prochain, à 8 heures, afin de s'entendre sur l'organisation à faire pour la démonstration de sir Wilfrid Laurier à son arrivée à Montréal.

M. Robt. Bickerdike, député, M. Godfroy Langlois, député, et autres orateurs seront présents.

A OTTAWA

Ottawa, 15 — Vendredi soir, sous la présidence de M. Auguste Lemieux, le club Belmont, d'Ottawa, s'est réuni pour aviser aux préparatifs à faire dans le but d'offrir une réception grandiose à sir Wilfrid Laurier lors du retour d'Europe de notre premier ministre. L'assemblée fut très enthousiaste. M. Lemieux déclara aux nombreux membres présents qu'il appartenait au club Belcourt de faire les choses de façon grandiose et qu'il avait confiance dans le patriotisme de chacun. C'est pour cela qu'il comptait sur le concours personnel de tous. Il fut applaudi avec enthousiasme, et le nom de Laurier fut à plusieurs fois crié triomphalement. On a décidé de faire imprimer des insignes portant l'inscription "Bienvenue à Sir Wilfrid", et de les distribuer par milliers. Les 400 membres du club suivront le parcours dans des voitures, et les principaux dignitaires accompagneront sir Wilfrid à l'hôtel de ville. Il a été entendu que tous les membres, sans en excepter un seul, seraient présents au train, pour acclamer comme il convient le premier ministre du Canada. A l'automne, le club offrira un banquet à sir Wilfrid. Le comité qui est chargé de voir à l'organisation de la démonstration faite par le club, se compose de MM. Auguste Lemieux, Omer Chartrand et l'échevin Lapierre.

CLUB MERCIER

Tous les libéraux de la paroisse Saint-Vincent de Paul et les amis qui voudront se joindre à nous sont priés de se réunir mardi soir, à 8 heures, aux salles du Club Mercier, 5, rue Dufresne, pour compléter l'organisation de la réception qui sera faite à sir Wilfrid Laurier, à l'occasion de son retour d'Europe.

PERSONNEL

L'hon. juge L. N. Champagne et Mtre Henri St-Pierre, protonotaire du district de Pontiac, sont à Montréal.

RETOUR D'EUROPE

M. J. d'Estimauville Clément est arrivé à Montréal à bord du "Victorian," de la ligne Allan, après un heureux séjour de plusieurs mois en Europe.

ILS OPERENT DANS LA NUIT

Les cambrioleurs reprennent la série de leurs exploits en pillant plusieurs établissements du nord de la ville. — A la Sureté.

Les cambrioleurs qui n'avaient pas fait parler d'eux depuis un certain temps se sont mis sérieusement à la besogne.

Dans le district No 14, ils ont pillé deux établissements dans le courant de la nuit dernière : l'épicerie de M. C. G. Tourangeau, 528 et 530 de l'avenue Mont-Royal, et le restaurant de M. Jules Chevalier, 1280 rue Saint-Denis.

Les rôdeurs ont pénétré dans l'épicerie de M. Tourangeau par le soupirail de la cave. Une fois dans la place, ils ont mis la main sur tout l'argent que contenait le tiroir-caisse, ainsi que sur des bouteilles de champagne, des cigares, du chocolat, etc.

Un inventaire sommair faite ce matin par M. Tourangeau lui démontre que ses pertes s'élèvent dans les trois cents dollars.

M. Tourangeau a confié l'affaire aux détectives et à son frère qui est capitaine de police à Sainte-Cunégonde.

Les rôdeurs sont entrés dans l'hôtel de M. Chevalier en forçant la porte qui s'ouvre sur la rue des Carrières. Après s'être emparés de l'argent que contenait la boîte du téléphone, ils se sont largement servis de boissons et de cigares.

Comme on le voit nos détectives ont de la besogne de taillée pour quelques jours du mois.

LES TRUCS D'UN SPORSTMAN

Le Belge Achille Basteyn est logé sous verrous, accusé de s'être approprié de nombreuses et fortes sommes d'argent, sous de fausses représentations.

Le Belge Achille Basteyn, qui s'était fait remarquer depuis quelque temps, dans les cercles sportifs de Montréal, se trouve actuellement dans de mauvais draps.

Arrêté, il y a 15 jours pour répondre à l'accusation d'avoir obtenu quatre dollars, sous de fausses représentations d'un citoyen, au procès il ne répondit pas à l'appel de son nom.

Le juge Choquet qui avait permis au prévenu de recouvrer sa liberté sur parole, signa aussitôt un nouveau mandat d'amener contre le fugitif.

Le grand connétable Saint-Mars, chargé de l'exécution du mandat, recevait samedi soir vers 8 heures, un message téléphonique l'informant qu'Achille Basteyn, l'homme qu'il recherchait depuis plusieurs jours, en ville, avait pris ses appartements à l'hôtel du Grand Tronc, Saint-Laurent.

Le grand connétable prit aussitôt le premier train pour cette dernière localité, où il trouva et arrêta le Belge.

Basteyn a comparu ce matin devant le magistrat Lafontaine et il a protesté de son innocence.

Il a été envoyé en prison pour 3 jours, en attendant l'enquête.

A peine le prévenu avait-il réintégré sa cellule, que M. Alexandre Simard, gérant de la compagnie d'Assurance Mutuelle du Canada, l'accusait sous serment d'avoir, le 1er mai, volé $3, à la compagnie, le 25 mai, d'avoir obtenu $20 sous de fausses représentations de M. Ferdinand Leysin; le 26 avoir volé $4 à. M. Désiré Maréchal.

On dit que d'autres accusations seront portées contre l'accusé. Comme on le voit Basteyin le sportsman n'est pas sorti du bois.

UN VACARME D'ENFER

Quand les sourds-muets s'amusent, les voisins n'ont qu'à se boucher fermement les oreilles.

Les citoyens de l'avenue des Erables, municipalité de Delorimier, ont été soudainement réveillés, entre trois et quatre heures du matin, dans la nuit du samedi au dimanche. On se battait ferme dans la rue, en face du No 1317, et du tumulte, des injures et des blasphemes que se lançaient une douzaine de combattants ressortait la voix claire d'une femme effrayée qui criait aux échos de la nuit: "Au meurtre! Au meurtre!"

En peu d'instants les fenêtres closes des demeures voisines s'ouvrirent, on voulait s'enquérir de ce qui se passait de si anormal.

Cela, et l'arrivée du chef intérimaire Tremblay, de la municipalité de Delorimier, accompagné du constable Marcoux, eurent pour effet de se faire disperser les manifestants.

Renseignements pris sur place on apprit que, samedi soir, un sourd-muet et une sourde-muette, récemment arrivés d'Angleterre, avaient été mariés en bonne et fue forme par un pasteur protestant. Pour commémorer l'événement les amis des nouveaux-mariés, au nombre d'une trentaine, hommes et femmes, avaient été invités à leur domicile pour s'y amuser. L'on chanta, l'on dansa une bonne partie de la nuit, et des consommations furent libéralement servies.

A trois heures, l'on ne s'entendait plus chez le couple sourd-muet. Il fallut descendre dans la rue où l'on mena un vacarne d'enfer pendant vingt minutes.

A l'arrivée de la police il ne restait plus qu'un homme et une femme, qui se dirent époux l'un de l'autre et domiciliés au No 1060 rue Delorimier.

Le mari avait été rudement malmené et portait des marques de coups de poing à la figure, et l'épouse prétendait qu'on avait voulu le tuer.

Les assaillants étaient disparus.

Ce matin, prétendirent-ils, ils devaient venir voir le chef Tremblay et déposer une plainte contre les auteurs des voies de fait.

A midi, ils n'avaient pris encore tenu parole.

UNE EPICERIE CAMBBIOLEE

Des cambrioleurs se sont introduits la nuit dernière dans l'épicerie de M. Napoléon Jodoin, coin Saint-André et Demontigny, et ont enlevé pour une cinquantaine de dollars de liqueurs fortes.

Afin de pénétrer dans l'établissement de M. Jodoin, les nocturnes visiteurs durent passer par une boîte à fumier, d'où ils tombèrent dans l'écurie. Sortant ensuite de l'écurie, ils se trouvèrent dans la cour et brisèrent l'une des fenêtres du magasin.

La Sûreté a été avertie et elle a confié aux limiers Giguère et Laberge la tâche de pincer les voleurs.

RESULTAT LENT MAIS FATAL

M. Thomas O'Donnell, employé à la brasserie Dow, carré Chaboillez, tombait au bas d'une échelle il y a trois ans. Depuis il avait toujours ressenti des douleurs internes aiguës. Hier, il se faisait transporter à l'hôpital Western pour y subir une opération délicate jugée nécessaire par ses médecins.

Ce matin, il a été administré par M. l'abbé Holland, de l'église Sainte-Anne, pour le cas où il ne survivrait pas à l'opération.

MGR BERNARD

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 15 — Monseigneur Alexis-Xiste Bernard est de retour à Saint-Hyacinthe, venant de terminer sa visite annuelle à travers son diocèse.

LE "CANADA" EN FLAMMES

Oran, Algérie, 15 — Un incendie a éclaté dimanche, à bord du paquebot anglais, le "Canada", avec tant de violence qu'il a fallu le faire remorquer hors du port par un torpilleur et le couler à fond pour le sauver d'une destruction complète. Le "Canada" pourra être renfloué sans difficulté.

UN VOL DE CAOUTCHOUC

M. William Brisebois, marchand et poseur de bandages en caoutchouc, 528, boulevard Saint-Laurent, a été la victime de cambrioleurs qui lui ont enlevé pour plus de $200 de caoutchouc.

Quand il ouvrit son magasin ce matin, il s'aperçut qu'un certain désordre régnait dans le fond. Un examen plus attentif lui montra que la porte en bois, qui ouvre sur une cour donnant sur la rue Ontario, avait été forcée. Le crochet était brisé et une cassure fraîche dans le bois du chambranle indiquait l'endroit où les voleurs avaient introduit un instrument en fer pour opérer une pesée et faire sauter le crochet.

Un rouleau de bandages, de 1¾ pouce de diamètre contenant 51 pieds environ de caoutchouc avait disparu.

C'est une perte d'environ $110. D'autres rouleaux avaient été pillés. On ne sait pas au juste combien de pieds de bandage de tous les diamètres ont été enlevés, mais M. Brisebois pense qu'il en a perdu pour plus de $200.

Les voleurs ont du entrer dans la cour de la "Montreal Plating Co.", dont la porte était ouverte et de là monter sur le toit du magasin qui n'a qu'un étage. S'ils se sont servis d'une échelle, ils l'ont tiré après eux en s'en allant.

M. Brisebois a déposé plainte à la Sûreté.

DESTRUCTEURS DE GIBIER

Le garde-chasse Edouard P. Plante, a arrêté, la semaine dernière, à l'Ile Dufault, près de Boucherville, un nommé Louis Faulkner, qui s'amusait à tuer les oiseaux. Le prévenu a été condamné à $5 d'amende. M. le magistrat Riendeau et le garde-chasse Plante ont aussi saisi un fusil appartenant à un nommé Henri Beaudry, de la Longue-Pointe, à Boucherville, hier.

Le prévenu subira son procès jeudi.

M. le magistrat Riendeau est décidé de sévir de plus en plus contre les destructeurs de gibier.

QUI PLEURERA SUR LUI ?

Les religieuses de l'Hotel-Dieu recherchent les parents d'un pauvre enfant, Arthur Cantin,

DECEDE CE MATIN

Le petit délaissé avait été envoyé à l'hôpital, souffrant d'une maladie incurable.

LES PARENTS

Arthur Cantin, un pauvre petit garçon, à peine âgé de 8 ans, est mort, ce matin, à l'Hôtel-Dieu, sans avoir eu la suprême consolation d'avoir à son chevet, à ses derniers moments, aucun de ses parents.

Les autorités de l'Hôpital ne savent pas, non plus, où demeurent le père et la mère du pauvre petit, qui vient de dire adieu à la vie.

Arthur Cantin, alors qu'il était tout petit avait été placé à l'Hospice de Montfort. Comme il souffrait, cependant d'une maladie incurable des reins, on décida de l'envoyer à l'Hôtel-Dieu. Il y a deux ans, la mère l'amenait à cette institution, et depuis ce temps on n'en a eu aucune nouvelle.

Arthur Cantin, le pauvre petit qui est mort à l'Hôtel-Dieu, ce matin, sans avoir vu ses parents à son chevet.

Les dévoués chirurgiens, les bonnes religieuses ont fait tout ce qu'ils ont pu pour l'enfant, mais il fallait une victime à la mort.

Il est à espérer que ces quelques lignes tomberont sous les yeux des parents, qui pourront encore une fois contempler les traits de leur fils, avant les funérailles.

PAUVRE FILLE ET PAUVRE PERE

TRISTE SPECTACLE DONT ONT TEMOINS CE MATIN, LES PERSONNES QUI SE TROUVAIENT A LA GARE BONAVENTURE.

Ce matin, au nombre des passagers du train arrivant de Providence R. I., se trouvait l'italien Michele Anglo di Cartone, beau-père de Michele Sylvestri le meurtrier arrêté ces jours derniers par les détectives montréalais.

Cartone fut reçut à la gare par sa malheureuse fille qui se jeta dans ses bras en fondant en larmes.

Le vieillard qui est courbé par le poids des années ne put comprimer la douleur qui lui serrait le coeur. Pendant une minute il mouilla de ses baisers et de ses larmes le front de son enfant, puis tous deux s'acheminèrent tristement du côté de la prison commune où est détenu Michele Sylvestri.

Le vieux Cartone, pour sauver l'honneur de sa fille et de ses trois petits enfants, va faire l'impossible pour arracher son gendre à l'échafaud.

Il a déclaré qu'il dépenserait dans ce but jusqu'à son dernier sou.

On sait que dans 10 jours Sylverstri prendra la route de Providence, où il subira son procès.

UN AFFREUX ACCIDENT

Un jeune homme a les deux jambes coupées pendant qu'il était à son travail, sur la voie ferrée, au Bout-de-l'Ile.

Un nommé Marcel Vallée, âgé de 17 ans, et domicilié à Tétrauville, a eu les deux jambes coupées, cet avant-midi, par un tramway, pendant qu'il était à travailler sur la voie ferrée au Bout de l'Ile.

Vallée qui a été transporté à l'hôpital Notre-Dame, est dans un état critique.

DERNIERE HEURE

Marcel Vallée est mort à 1 h. 45, peu de temps après son admission à l'hôpital.

LA MORTALITE INFANTILE

Le chiffre est inférieur à celui de la même semaine de l'an dernier.

Cent quatre-vingt-quatre décès ont été rapportés la semaine dernière à l'Hôtel-de-Ville, 158 chez les catholiques, 24 chez les protestants et 2 chez les Juifs. Les principales causes de décès sont les suivantes : fièvre typhoïde, 1 ; coqueluche, 3; rougeole, 1; dyssenterie, 2 ; phtisie, 23 ; cancer, 1; pneumonie, 2 ; diarrhée, 92 ; maladie de Bright, 2.

Les cas de mortalité infantile sont bien moins nombreux que l'an dernier. On en compte un total de 131, ainsi divisés par âge : 75 âgés de moins de 6 mois ; 44, âgés de moins d'un an ; 7, âgés de moins de 2 ans ; 5, âgés de moins de 5 ans.

L'an dernier, le total était de 134 enfants morts en dessous de 5 ans.

Soixante-douze cas de maladies contagieuses ont été rapportés : diphtérie, 3 ; scarlatine, 5 ; fièvre typhoïde, 14 ; rougeole, 19 ; coqueluche, 3 ; tuberculose, 24 ; érysipèle, 1 ; méningite cérébro-spinale, 3.

S'EST-IL SUICIDE ?

Manchester, N. H., 15. — A. Richard Larivière, maître-imprimeur, de cette ville, est actuellement l'objet de vives recherches de la part de sa famille.

Dans une lettre écrite par Larivière à ses amis, le malheureux aurait déclaré qu'il avait l'intention de se suicider.

DES MENACES DE MORT

M. le recorder Dupuis en reçoit sous forme de lettres anonymes rougies de sang.

"On a non seulement fait un repport incomplet de mon jugement, mais on l'a imaginé," déclare-t-il à "La Presse".

En acquittant deux citoyens qui avaient été arrêtés pour repondre à l'accusation d'avoir maltraité un cheval, M. le recorder Dupuis a soulevé la colère de certains individus, qui crient à l'injustice.

M. le recorder se serait, parait-il, rendu coupable d'un grand crime. Il aurait tout simplement violé la loi en ne condamnant plus sévèrement les deux prévenus.

Samedi matin, le président du tribunal recevait des lettres anonymes écrites avec du sang et remplies de menaces violentes.

M. Dupuis n'est pas un homme à se laisser intimider, cependant, il a chargé les détectives de tâcher de découvrir les lâches auteurs des lettres en question.

Un représentant de "La Presse" a interrogé M. le recorder Dupuis, ce matin, au sujet de

LA PETITE TEMPETE

soulevée par certains journaux, contre le jugement rendu par lui la semaine dernière.

"Leur répliquer, déclara le recorder, c'est leur donner trop d'importance. Tout ce que j'ai à dire, c'est que le texte prétendu du jugement, publié par la "Gazette," le lendemain du procès était non seulement erroné, mais imaginaire."

Le représentant de "La Presse" s'étant excusé auprès de M. le recorder Dupuis, s'en fut interviewer l'un des principaux fonctionnaires de ce département, qui nous déclara lui aussi que le rapport publié par la "Gazette," citant le jugement rendu par M. le recorder Dupuis, était simplement

UNE INVENTION.

"Voici, nous a dit ce fonctionnaire, les faits véritables de la cause, faits que ne pourront contredire les agents de la Société de Protection pour les Animaux :

"Un charrertier à l'emploi d'un entrepreneur conduisait deux chevaux, attelés à un véhicule chargé de 1,700

M. le recorder Dupuis

livres environ. Du témoignage de l'entrepreneur lui-même, ces chevaux qui lui ont coûté près de $300 chacun, pouvaient tirer le double de cette pesanteur. Or, comme les chevaux étaient rétifs, le charretier s'empara de sa mèche en cuir, large d'un pouce et demi, et en frappa ses chevaux. Deux agents de la Société de Protection pour les Animaux, venant à passer, arrêtèrent le charretier et le conduisirent au poste.

"Le propriétaire de l'attelage ayant été averti, s'empressa d'aller chercher ses chevaux. Lorsqu'il arriva, il ramassa dans la rue

UNE BRANCHE D'ARBRE

et s'en servit comme d'un fouet pour faire avancer les chevaux. L'agent de M. Fletcher qui était resté en surveillance auprès de la voiture, arrêta à son tour le propriétaire et le conduisit au poste.

La plainte portée contre le patron et son employé comporte que les deux accusés ont maltraité leurs chevaux. La déposition des agents de la société en Cour du Recorder ne fut cependant pas conforme à la plainte, car ils tentèrent surtout de prouver que le fardeau traîné par les deux chevaux était beaucoup trop lourd. C'est sur l'ensemble de ces témoignages et de ceux des accusés et de leurs témoins, que M. le recorder Dupuis rendit un verdict d'acquittement.

DEUX HOMMES ELECTROCUTES

Aurèle Mercier, âgé de 40 ans, marié et père de famille, a été électrocuté vendredi dernier, à St Joseph des Cèdres.

L'infortuné était chargé de voir à l'entretien des lampes électriques sur le canal Soulanges. C'est grâce à son imprudence, s'il a trouvé la mort. Voici d'ailleurs ce que l'on a pu apprécier à l'enquête tenue par le coroner McMahon. Quand une lampe faisait défaut, il essayait de la rallumer en tirant sur un fil métallique qui pend le long du poteau. Celà lui était défendu, mais il recommençait tous les jours, sans s'occuper de la défense et c'est ainsi que Mercier a été foudroyé.

Le câble dont il est fait mention plus haut, sert à baisser la lampe et s'enroule à un rouleau que l'on met en mouvement au moyen d'une clef.

En temps ordinaire, le cable n'est pas électrisé, mais en temps humide, il porte une forte charge d'électricité, comme la mort de Mercier, vendredi soir, le prouve.

La preuve a démontré clairement qu'il existait une défense formelle de toucher au fil métallique, et le verdict, en conséquence a été que la mort était due à l'imprudence de la victime.

Le coroner McMahon a aussi tenu, samedi, une enquête sur le cadavre de Georges McKenzie, le jeune Ecossais qui a été électrocuté vendredi soir, dans la rue Dorchester.

Il résulte de l'enquête que McKenzie a été électrocuté parce qu'il a commis une imprudence, mais les jurés ajoutent que la compagnie et la ville devraient voir à ce que les fils dangereux ne passent pas aussi près des balcons, des galeries et des fenêtres.

UN CANADIEN DE LOWELL

Lowell, Mass., 15 — Ramené soudain à la réalité par les cris que deux femmes dont il avait envahi la chambre, Joseph Rondeau, un Canadien-Français, a sauté du quatrième étage d'une maison dans la rue. Il s'est infligé des blessures tellement graves qu'il n'en reviendra pas. Il avait monté là par l'échelle de sauvetage. On croit que le malheureux était sous l'influence de la boisson.

GUERRE AUX PICKPOCKETS

M. Alfred Caron, domicilié au No 107 rue Island, a raporté à M. Carpenter qu'il s'était fait voler une somme de $58, hier soir, au Parc Dominion, par des pickpockets.

BRUTAL VOLEUR

Le détective Laberge et le constable Martin, ont arrêté un nommé Dupré, sous l'accusation d'avoir battu M. Prévost, de la rue Frontenac, et de lui avoir volé la somme de $20.

PERSONNEL

M. Victor Fortier, aviculteur, Ferme Expérimentale centrale, Ottawa, était de passage à Montréal aujourd'hui, de retour de Saint-Jacques l'Achigan où il était allé tenir une conférence sur l'aviculture.

UN GIBIER A CAPTURER

Le chef Carpenter a chargé deux de ses détectives de mettre le grappin sur le voleur qui a opéré vendredi, le 12 juillet, à l'église Saint-Louis de France.

La victime de l'audacieux filou est Mme Napoléon Courval, domiciliée au No 787 de la rue Berri.

Pour aller communier, Mme Courval laissa dans son banc sa sacoche qui contenait une montre d'or, des lorgnons d'or, une plume-fontaine, et quelques billets de banque.

A son retour de la Sainte Table, la pieuse personne ne trouva plus sa sacoche, et l'individu qui occupait un banc en arrière d'elle était disparu.

Les agents secrets ont un bon signalement du voleur et l'on s'attend à son arrestation prochaine.

MENUS FAITS

Le nègre qui a été arrêté par le constable Johnson de l'hôtel Windsor a déclaré ce matin au magistrat Lafontaine, se nommer W. Wilmot.

Eldège Seguin et un nommé Julien ont été arrêtés cet avant-midi sous l'accusation d'avoir volé le cheval et la voiture de MM. Masson et Saint-Germain, manufacturiers de biscuits qui était arrêté à la porte d'une épicerie, rue Notre-Dame.

Les deux individus se sont promenés à toute vitesse dans les rues de Sainte-Cunégonde, pendant une partie de l'avant-midi, avec la police à leurs trousses. Finalement, les constables Parent et Blais, du poste No 17, ont réussi à leur mettre le grappin dessus. Ils comparaîtront demain matin devant le magistrat pour rendre compte de leur conduite.

Les autorités de Norfolk, Virginie voudraient avoir l'adresse des parents de Mlle Rosa Seymour, qui vient de mourir dans cette dernière ville. Les parents de la défunte demeuraient à Montréal.

Un nommé Lalonde, âgé de 48 ans, et demeurant au No 53 de la rue Emery, Saint-Henri, a été frappé d'insolation, cet avant-midi, à 11 heures à l'angle des rues Saint-Patrice et Shearer. Le malade a été transporté à l'hôpital Notre-Dame.

Georges Pinsonnault, domicilié au No 220 de la rue Saint-Laurent, a été blessé cet avant-midi, par la chute d'une brique qui lui est tombée d'une hauteur de 30 pieds sur la tête. Le blessé a été conduit à l'hôpital Notre-Dame.

Sur l'ordre du colonel Sherwood l'inspecteur Rodgers et le détetive Parkinson, de la police fédérale, ont ramené du Sault Sainte-Marie à Lindsay, Ont. les prétendus contrefacteurs Wynne et Bourgeau. Ces derniers subiront leur procès mercredi prohain.

Il appert que Robert Logie, un autre contrefacteur détenu à Lindsay, est bien connu à Montréal. Il a marié une montréalaise appartenant à l'une de nos respectables familles.

IL FE NOIE ACCIDENTELLEMENT

Achille Bouvette, âgé de 21 ans et venant de Sainte-Angèle de Laval, comté de Nicolet, a été trouvé noyé dans le fleuve, au pied du quai Victoria, hier après-midi. Il était employé par la gouvernement à l'Ile aux Millions.

Personne n'a été témoin du fatal accident.

Ce matin le coroner McMahon a disposé du corps, sans convoquer de jurés; la preuve de circonstance démontrant d'une manière indubitable, qu'il n'a pas été tué attendu qu'il n'a aucune marque de violence, que ses habits sont en parfait ordre, et qu'on n'a entendu aucun cri de querelle à l'endroit ou Bouvette est tombée à l'eau, et qu'il n'a pas été volé.

La mort s'explique par une chute accidentelle.

A COBALT

L'hon. M. Wm. Templeman, les honorables sénateurs Mitchell, Melvin Jones, et James Ross, ainsi que M. Ross, député du Cap Breton, sont alés à Cobalt, jeudi soir, visiter la mine d'argent Airgiod, dont ils sont les directeurs. Ils sont revenus en ville ce matin.

LA GUERRE AUX PICKPOCKETS

La compagnie du Pacifique est décidée à harceler cette gent détestable.

MTRE J. C. WALSH

Est chargé d'une cause au cours de laquelle se feront probablement des révélations

SENSATIONNELLES

On sait que les nombreux pickpockets qui ont été arrêtés depuis plusieurs mois ont toujours réussi à reconquérir leur liberté en promettant de quitter la ville.

Si nous devons en croire M. Carpenter et ses agents, il serait très difficile, d'après les lois criminelles existantes, de faire condamner les habiles filous de la catégorie de ceux qui opèrent constamment au Parc Dominion ou sur les tramways.

Mtre J. C. Walsh n'est pas de cet avis. Il prétend qu'il n'est pas impossible de faire goûter de la prison à nos pickpockets.

Quoi qu'il en soit, il se propose de faire condamner le prétendu pickpocket Wm Michaels, qui a été arrêté par le détective Clendenning, du Pacifique Canadien.

On sait que Michaels est accusé d'avoir tenté de voler la montre d'Isaac Perry alors que ce dernier montait sur un train en destination d'Anaconda, Montana, où il a son domicile.

Le Pacifique Canadien a donné carte blanche à son avocat, Mtre Walsh, qui est prié de ne pas regarder aux dépenses.

Le distingué criminaliste a déclaré à l'un des reporters de "La Presse" qu'il allait faire venir M. Perry, d'Anaconda, et qu'il avait chargé des détectives de se rendre à Ogdensburg, pour prendre des renseignements sur le compte de Wm Michaels qu'on suppose être un pickpocket des plus habiles.

Nous allons donc assister prochainement à un très intéressant procès devant le juge Choquet; car Michaels va se défendre énergiquement. Il a retenu les services de Mtre Cooke.

UN SUICIDE INEXPLICABLE

Une jeune femme d'Ottawa absorbe une forte dose d'acide carbolique.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, Ont., 15 — Mme Mary Farr, âgée de 26 ans, femme du propriétaire du restaurant Oxford, rue Metcalfe, s'est suicidée en avalant une forte dose d'acide carbolique. Le coroner Baptie a décidé qu'une enquête n'est pas nécessaire. On ignore le motif qui a poussé la jeune femme à se donner la mort. Elle laisse une fillette âgée de cinq ans.

NAISSANCES

AUBE — A Sainte-Agathe des Monts, le 11 juillet 1907, l'épouse de M. Johnny Aubé, une fille, baptisée Marie-Laura-Germaine.

Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Paré, de Montréal, oncle et tante de l'enfant.

CHABOT — A Montréal, le 10 juillet 1907, au No 720 rue Sainte-Catherine Est, l'épouse de M. Dolphis Chabot, une fille, baptisée Marie-Virginie-Pomela-Valerienne.

Parrain et marraine, M. Joseph Chabot, grands-parents de l'enfant.

HEBERT — A Montréal, le 12 juillet 1907, l'épouse de M. L. Hébert, représentant de la maison W. R. Brock Co., Ltd, un fils.

Parrain et marraine, M. et Mlle Handfield, oncle et tante de l'enfant.

LEROUX — A Saint-Placide, le 13 juillet 1907, l'épouse de M. Placide Leroux, une fille, baptisée Marie-Vitaline-Eva-Laurette.

Parrain et marraine, M. le notaire et Mme Z. N. Raymond.

VALLIERES — A Montréal, le 14 juillet 1907, au No 1713 rue Labelle, l'épouse de M. J. H. Vallières, une fille, baptisée Marie-Marguerite-Ernestine-Juliette.

Parrain et marraine, M. et Mme Léandre Vallières.

VILLENEUVE — A Montréal, le 13 juillet 1907, l'épouse de M. Octave Villeneuve, polisseur, une fille, baptisée Florida-Juliette.

Parrain et marraine, M. et Mme Siméon St Mars, grands-parents de l'enfant.

VALLIERE — A Montréal, le 12 juillet 1907, au No 408 rue Panet, l'épouse de M. A. V. Vallière, un fils, baptisé Joseph-Armand-François.

Parrain et marraine, M. et Mme François Chalut, grands-parents de l'enfant.

MARIAGES

BENOIT - TRUDEL — A Montréal, le 15 juillet 1907, à l'église Sainte-Brigide, M. Edmond Benoit, de l'Assomption, conduisait à l'autel, Mlle Armantine Trudel.

L'heureux couple est parti pour voyage.

DECES

CHAGNON — A Verchères, le 13 juillet 1907, à l'âge de 70 ans et 4 mois, Mme Philomène Pigeon, épouse d'Elie Chagnon, cultivateur, de Verchères.

Les funérailles auront lieu mardi, le 16 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, à 9 heures, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU — A Lachenaie, le 13 juillet 1907, à l'âge de 65 ans, Sophie Charbonneau.

Les funérailles auront lieu mardi, le 16 du courant, à 9 heures.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIASSON — En cette ville, le 14 juillet 1907, à l'âge de 2 mois et 4 jours, Georges-Anille, enfant de L. M. Giasson, comptable.

Funérailles privées.

LARUE — En cette ville, le 14 juillet 1907, à l'âge de 53 ans, et 8 mois Emma Valin, épouse bien-aimée d'Alphonse LaRue.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 17 du courant.

Le convoi funèbre partira de la résidence de la défunte, No 979 rue Saint-Hubert, à 7¼ heures, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

214—2

PAQUETTE — En cette ville, le 13 juillet 1907, à l'âge de 31 ans et 9 mois, Joseph Paquette.

Les funérailles auront lieu mardi, le 16 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 224A rue des Seigneurs, à 7.30 heures, pour se rendre à l'église Saint-Joseph, rue Richmond, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PIGEON — En cette ville, le 14 juillet 1907, à l'âge de 44 ans, 9 mois, Sigefroi Pigeon.

Les funérailles auront lieu mardi, le 16 du courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 1711 rue Saint-Laurent, à 7¼ heures, pour se rendre à l'église Saint-Enfant Jésus du Mile-End, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.